

# mémoires

Tome 3 • 2002-2005 • 5<sup>e</sup> série

## du Soissonnais



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
SCIENTIFIQUE ET HISTORIQUE  
DE SOISSONS





# mémoires

## du Soissonnais

Tome 3 • 2002-2005 • 5<sup>e</sup> série



BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
SCIENTIFIQUE ET HISTORIQUE  
DE SOISSONS

*Nous sommes particulièrement fiers d'avoir  
participé à l'édition de cet ouvrage remarquable,  
véritable oeuvre d'experts en patrimoine de  
notre région.*

**Crédit du Nord** 

**Couverture :** Les bords de l'Aisne et la tour Lardier (Coll. musée de Soissons).



## Éditorial

Voici donc le troisième « Mémoires du Soissonnais », 83<sup>e</sup> bulletin de la Société Historique de Soissons. Nous sommes fiers de le rappeler, nous sommes la seule société historique du département à maintenir ses publications depuis plus de cent cinquante huit ans.

Depuis trois ans notre association a continué son évolution pour adapter son fonctionnement au temps présent : être plus proche du public et apporter un service dans le domaine qui est le nôtre avec les moyens de communication modernes.

Notre site Internet s'est bien développé et permet à chacun de consulter le fichier de notre bibliothèque, ce qui entraîne de plus en plus de contacts avec les pays étrangers. Suisse, Allemagne, Etats-Unis, Italie, pour ne citer que les derniers. A chaque fois cela nous apporte des commandes de photocopies Cd rom ou livres. Dans un avenir proche, la mise en ligne de photographies va probablement encore accroître ces demandes.

Les dons d'ouvrages et documents se sont développés ces dernières années. Notre bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages, manuscrits et photographies. Les locaux que nous occupons depuis plus de 70 ans ne sont plus adaptés et posent un sérieux problème de conservation d'un patrimoine fruit d'un siècle et demi d'activité. Si nos appels ne sont pas entendus, il nous faudra nous résoudre à des solutions radicales : cession ou dépôt extérieur de tout ce qui ne concerne pas l'histoire régionale.

Depuis deux ans, nous sommes plus impliqués dans la sauvegarde de notre patrimoine. Sur le Chemin des Dames avec Soissonnais 14-18, à Pernant, à Septmonts ou à Soissons dernièrement. Nous continuerons de le faire chaque fois que nous le jugerons nécessaire car il y a énormément à faire dans ce domaine. Nous ne faisons qu'anticiper la demande du public qui, devant les modifications rapides du monde dans lequel nous vivons et un futur indéterminé, est saisi de la passion des repères du passé.

Faire connaître l'histoire de notre région, œuvrer pour la sauvegarde de son patrimoine, c'est donner une valeur ajoutée à notre pays et contribuer à améliorer son image de marque. Or c'est bien de cela dont souffrent les villes de Soissons et de Laon et d'une manière générale le département de l'Aisne. Et pourtant, nous avons tous les atouts en main. Notre passé historique est particulièrement riche, nos églises et nos châteaux sont cités dans les grands manuels d'archéologie. Les paysages présentent une surprenante diversité. Face à ce déficit incompréhensible, des associations se créent presque chaque jour pour entretenir l'église du village, restaurer le lavoir, entretenir les ruines du château ou retrouver l'histoire du village. Les propriétaires de gîtes ruraux ou chambres d'hôtes ont bien pris la dimension de l'outil qu'ils ont entre les mains et, dans l'ombre, sans bénéficier d'études touristiques, ils font connaître notre histoire et notre patrimoine car un logement confortable ne suffit pas à fidéliser le client.

Nos publications, nos conférences, nos actions sur le terrain qui parfois chahutent nos élus, répondent en tout point à la demande d'un public de plus en plus nombreux.

Comme les précédents, ce troisième volume des mémoires répond à cet objectif de valorisation de notre région. C'est devenu une constante, les chercheurs amateurs côtoient les professionnels.



Sous la plume de Jeanne Dufour, vous allez découvrir la personnalité des 50 maires de Soissons depuis la Révolution avec leur personnalité et leurs réalisations, avec en toile de fond deux siècles d'histoire de France.

Depuis 1847, par tradition, notre société conserve dans son nom le qualificatif « archéologique ». Pourtant, il faut bien admettre que cette science n'est plus de notre compétence. Elle demande trop de connaissances scientifiques et de moyens techniques pour rester à la portée des sociétés savantes. En revanche, nous pouvons être un auxiliaire efficace grâce à nos archives et en publiant les travaux des archéologues régionaux. Nous le faisons chaque fois que nous en avons l'occasion. La proposition que nous a faite Denis Defente, conservateur des musées du département, de publier la synthèse faite par Jean Luc Collart sur la période Gallo-romaine dans l'Aisne en était une. Directeur de l'archéologie de Picardie, M. Collart fait revivre de façon particulièrement vivante, à partir des dernières découvertes de ces dernières années, une époque qui reste méconnue du public.

Traditionnellement maintenant, nous consacrons quelques pages aux richesses du musée de Soissons. Dominique Roussel, à l'aide des cartons de Raphaël Lardeur conservés au musée, évoque l'œuvre de ce maître verrier qui a signé de nombreux vitraux de nos églises de la reconstruction.

Bernard Ancien, président de la société historique de 1962 à 1983 a laissé d'innombrables travaux, souvent prêts à être publiés. C'était le cas d'une recherche sur les sociétés musicales au XIX<sup>e</sup> siècle que nous publions ici, complétée par l'article de Michel Hourlier sur la fête de l'Orphéon de Soissons.

Sous ma plume, nous faisons une timide apparition dans l'histoire économique contemporaine avec une étude sur les origines de la banque de Soissons. La banque Delaby, devenue banque de Soissons, aujourd'hui Crédit du Nord, a été en 1900 le grand établissement financier de la ville.

Comment ne pas parler de la Grande Guerre, alors que chaque mois plusieurs livres lui sont consacrés ? Deux études mettent en perspective les sources françaises et allemandes. Cette nouvelle approche de l'histoire de la Grande Guerre devrait se développer dans les années qui viennent et permettre une relecture de ce conflit trop souvent étudié à partir des seules archives françaises.

Jean-Pierre Lepaulard raconte la prise du fort de Condé vue du côté allemand et du côté français et montre comment un même événement peut être relaté. Rémy Hebert nous donne une étude qui va peut-être mettre fin à un mythe. La charge glorieuse et légendaire de l'escadron de Gironde, en septembre 1914, n'est sans doute qu'un fait d'arme banal. En tout cas, il doit être considérablement nuancé à la lueur des archives allemandes.

Que tous ces auteurs bénévoles soient remerciés ainsi que ceux qui nous aident de différentes façons : nos adhérents qui sont en progression constant ; les généreux donateurs de livres et de documents qui enrichissent notre bibliothèque ; le Conseil Général de l'Aisne, la Ville de Soissons, la direction des Affaires Culturelles de Picardie et le Crédit du Nord qui nous apportent leur soutien financier.

Denis ROLLAND



**Partie 1**

# **50 maires qui ont fait Soissons**

**Les différents maires de Soissons depuis la Révolution  
avec leurs principales réalisations**

Par Jeanne DUFOUR







## Introduction



L'idée de commune, depuis 1789, a à peine un peu plus de deux siècles. Pourtant, dans l'histoire de Soissons, la liberté communale, au travers de sa première charte des libertés date d'un peu plus de huit siècles.

A l'heure d'une nouvelle vague de décentralisation, la commune est, historiquement, le premier signe d'une volonté d'autogestion des affaires locales. Soissons s'inscrit fortement dans cette histoire, puisque l'ancienne ville royale des Francs, connu plusieurs étapes dans son émancipation dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, notamment par cette charte des libertés datant de 1131 et par la fonction reconnue de maire dès 1181.

Carrefour d'invasions et de guérillas en tout genre, officiellement « place de guerre » en 1821, détruite et reconstruite de nombreuses fois, la ville a connu auparavant la peste noire et les Jacqueries du XIII<sup>e</sup> siècle, la Guerre de Cent ans, puis les guerres de religion, sans oublier les bombardements de 1870 et ceux des deux guerres mondiales.

Il fallut toujours reconstruire et à chaque fois, Soissons s'est relevée de ses ruines pour se développer, grandir harmonieusement et donner aux Soissonnais le meilleur cadre de vie possible.

La ville a souffert, mais, par-dessus tout, elle a prouvé son esprit de liberté, son autonomie et sa capacité à prendre son destin en main, à choisir les hommes et les femmes chargés de sa gestion. Les maires qui ont fait Soissons, de la Révolution à aujourd'hui, vous disent, eux et leurs équipes, l'énergie, le dévouement, le courage pour, sans cesse, faire renaître la cité des ruines, des exodes, de la famine, des épidémies et de la misère.

Les époques changent, les préoccupations demeurent, quasi identiques. Soissons, dans sa version contemporaine, s'attache à conserver son patrimoine historique et architectural et à construire pour l'avenir. La Ville est, plus que jamais, au service de la population. Elle est initiatrice en matière de projets urbains : mieux habiter, mieux circuler, mieux stationner, mieux profiter des espaces de loisirs, des activités culturelles et pédagogiques.

Soissons, moins d'une dizaine de milliers d'habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle, trente mille aujourd'hui, a connu les espoirs et les regrets des siècles passés, mais aussi la volonté de construire pour accueillir et d'animer pour retenir les populations nouvelles, avec une grande conviction : la Ville au service de tous les concitoyens.

Les axes de circulation et les grands boulevards ont remplacé les fortifications d'une cité qui se protégeait. La ville est désormais ouverte au progrès. Les casernes d'hier accueillait l'armée, leur reconversion mise sur l'activité économique. Il nous faut saluer les acquis d'hier et parier sur l'avenir. La décentralisation étant ce qu'elle est, les villes y prennent toute leur place, au plus près des populations. Soissons se doit d'être



un modèle de ce passage passionnant entre son patrimoine et son avenir. Aujourd'hui encore, nous entretenons, nous réhabilitons, nous construisons et nous innovons. La Ville de Soissons réhabilite ses friches industrielles et aménage des sites vacants comme celui de l'ancienne caserne Gouraud qui s'apprête à accueillir un ensemble pôle technologique, bureaux et habitations. La première phase du plan logement comptabilise, à ce jour, plus de six cents logements neufs. Le réseau d'eau se rénove, le plan lumière sécurise la vie des Soissonnais et illumine le patrimoine architectural et historique. Des nouvelles zones d'activité se structurent pour recevoir des entreprises et des emplois. Sur ce dernier thème, Soissons innove avec la Zone Franche attribuée aux quartiers de Presles et de Chevreux.

L'histoire et l'architecture rejoignent l'attractivité contemporaine de la ville, avec les réhabilitations des abbayes Saint Jean des Vignes, Saint Léger, de la chapelle Saint Charles, des places de Finfe, Dauphine et Mantoue. Priorité récurrente de la cité, depuis des siècles, des nouvelles artères et des carrefours sont créés pour mieux circuler.

A chaque époque ses exigences. La Ville de Soissons travaille en harmonie au sein de son bassin de vie. Sa prospérité en marche est le fruit d'une grande équipe : la Municipalité, la Communauté d'Agglomération et même le Pays de tous les Soissonnais pour une ville fière et rayonnante, connue et reconnue de tous.

Édith ERRASTI  
Maire de Soissons  
Conseillère Régionale



## Avant-propos

En 1964, le Général de Gaulle, Président de la République, pour son 21<sup>e</sup> voyage en province avait choisi le département de l'Aisne. Le 11 juin, il fut accueilli à Soissons par le préfet Monsieur Perreau-Pradier et par le maire le docteur Louis Roy. A l'Hôtel de ville, le Général de Gaulle fut prié d'inaugurer le nouveau livre d'or. En préface, deux historiens soissonnais Messieurs Bernard Ancien, président de la Société archéologique, historique et scientifique et Maximilien Buffenoir, professeur de Lettres, écrivain et poète, y présentaient... l'Histoire de Soissons.

«Les peuples heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire : Soissons en a une».

Située sur un sol fertile, dans cette vallée de l'Aisne qui est, avec celle de l'Oise, l'éternelle route des invasions, cette ville est une des plus anciennes de France, et des plus éprouvées. «Elle a vu, dit Victor Hugo, César vaincre, Clovis régner, et Napoléon chanceler».

Son nom lui vient de ces Suessiones, peuple gaulois dont parle César, et qu'il a soumis vers l'an 57 avant Jésus-Christ. Il est possible qu'elle ait été leur Capitale, et s'identifie avec la Noviodunum que mentionnent les Commentaires. Leur soumission doit être assez relative, puisqu'à Vercingétorix, assiégé dans Alésia, ils trouvent moyen d'envoyer un secours de 5 000 des leurs, participant ainsi au premier mouvement national de notre histoire.

Toujours est-il que, sous la domination romaine, Soissons, sous le nom d'Augusta, devient et demeure, pendant trois siècles, une des villes les plus opulentes de la Gaule dite Belgique. Une première fois ruinée vers 260 après Jésus-Christ par un afflux germanique, elle subsiste toutefois. Dernier réduit latin des Gaules, elle est la résidence d'Egidius et de son fils Syagrius, qui ne succombe qu'en 486, à l'arrivée de Clovis, alors que, depuis déjà 10 ans, les Barbares ont occupé Rome.

Clovis et ses successeurs, les Clotaire, Sigebert, Chilpéric, en font leur principale résidence, le théâtre de leur vie familiale et politique, de leurs assemblées, de leurs combats et de leurs crimes. En s'aidant de Grégoire de Tours, on peut encore les y évoquer, ainsi que leurs femmes, les Radegonde, Frédégonde, Galswinthe et autres, particulièrement à l'Abbaye de Saint-Médard, qui, avec les restes de ce saint populaire, abritait ceux de Clotaire et de Sigebert.

Quand du chaos mérovingien sort une seconde dynastie, dite Carolingienne, c'est à Soissons que se fait sacrer Pépin le Bref, premier sacre qui ait lieu en Gaule (751), et qui sera suivi de celui de Carloman dont le frère, Charlemagne sera sacré à Noyon. Ces présences princières favorisent l'épanouissement des monastères. Louis le Débonnaire affectionne particulièrement l'Abbaye de Saint-Médard. Il jette les fondements de sa basilique. Mais c'est là aussi que ses fils le déposeront et l'incarcéreront.

Témoin de l'élévation des Carolingiens, Soissons l'est encore de leur déclin. Il n'échappe pas au pillage des Vikings que son fleuve lui amène. Ses environs servent de champ clos aux luttes qui mettent aux prises derniers Carolingiens et premiers Capétiens. C'est encore sous ses murs qu'en 978 l'empereur Germain Othon II qui a dû lever le siège de Paris, est finalement refoulé.

Une fois les Capétiens affermis, la ville perd son rôle politique. Elle est régie par des comtes dont le pouvoir ira peu à peu s'affaiblissant. Deux constatations s'imposent alors : d'une part, chez les bourgeois et ruraux, une aspiration à des libertés qui aboutit, à l'époque de Louis le Gros à l'obtention, d'ailleurs pacifique, d'une charte communale qui servira de modèle, d'autre part l'opulence épiscopale et monastique.

Solidement intégrés dans la France capétienne, les bourgeois fournissent en 1214 un important contingent d'archers à Philippe Auguste, et prennent une part glorieuse à la victoire, déjà nationale, de Bouvines. Quant à l'épanouissement de la vie ecclésiastique, les rares monuments qui subsistent l'attestent encore. La



Cathédrale, Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Léger, comptent parmi les beaux spécimens de l'art ogival. Les écoles monastiques sont en plein développement, et le moine Gautier de Coincy qui entrait à dix-huit ans à l'abbaye de Saint-Médard, traduit dans ses Miracles de Notre-Dame sa foi naïve, et particulièrement sa touchante dévotion à la Vierge.

Avec la Guerre de Cent ans, reviennent les épreuves. En 1414, la ville est prise d'assaut et mise à sac par les Armagnacs, sa population est égorgée, et elle connaîtra un long abaissement. Elle verra passer Jeanne-d'Arc en 1429 et 1430, puis Charles-Quint devant qui on n'osa résister.

Les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle apparaissent brillantes. En 1530, une procession décidée pour remercier Dieu de la délivrance des enfants de France, attire plus de 30 000 personnes ; le collège, sous la direction de Jean Desmarets, connaît une prospérité encore jamais atteinte ; on achève les tours de Saint-Jean-des-Vignes. Mais la guerre civile ramène angoisse et misère. Soissons, occupé en 1567 par les protestants, et livré à un pillage de six mois, subit des pertes irréparables, et voit presque anéanti l'héritage artistique de ses établissements religieux. Ni la Ligue dont il est une des places fortes, ni les troubles de la Fronde ne lui permettent de recouvrer une splendeur déjà tant de fois perdue.

Le duc de Mayenne lui rend toutefois quelque importance en obtenant de Henri IV la création d'une généralité ou intendance de Soissons dont relèvera toute une partie de la province d'Ile de France. D'où l'apparition dans ses murs de magistrats et fonctionnaires, à commencer par ses intendants, hommes le plus souvent remarquables, comme La Galaisière, Méliand, Le Pelletier de Morfontaine... D'où une recrudescence du commerce, un renouveau des préoccupations littéraires, la création d'une académie qui se proclame « fille aînée de l'académie française », celle d'une société d'agriculture, un commencement d'urbanisme, les remparts transformés en promenades, l'aménagement de celle dite du Mail, la construction d'élégants immeubles dont le dernier en date ; l'Hôtel de l'Intendance fait encore notre admiration.

Le pouvoir central n'est pas sans faire cas d'une ville qui est une étape traditionnelle à l'aller et au retour du sacre des rois. On y place en 1728 le congrès européen de la Paix. De 1765 à 1767, on en fait le lieu de concentration de parades spectaculaires dites « camps d'instruction militaire ».

La Révolution qui porte à Laon le chef-lieu du département, abolit ici tout foyer administratif, supprime de multiples magistratures, vide enfin couvents et monastères, inflige à Soissons une déchéance contre laquelle protestait Saint-Just, le plus illustre de nos représentants d'alors. De ses antiques institutions, la ville ne garde que son évêché. Jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle elle est destinée à végéter, petite sous-préfecture et place forte de dernière classe.

Du premier empire, elle n'a guère retenu que les fâcheux contre-coups de la campagne de France et de Waterloo.

Le 12 février 1814, elle est emportée d'assaut par les Russes de Wintzingerode pendant qu'à Champagne se développe la bataille fameuse. Le commandant de la place, Rusca, est tué sur la brèche. Les nôtres y rentrent, mais, assiégés au nord par Bulow et Woronzow, au sud par Blucher, qui fuyait devant l'empereur, ils capitulent le 2 mars sans résistance sérieuse, sous la signature d'un certain Moreau. « Ce nom, s'exclama Napoléon, m'a toujours porté malheur ». Les 4 et 5 mars, les ducs de Trévise et de Raguse essaient de reprendre la ville mais n'y parviennent pas, et c'est au cours de ce siège que sont incendiés, sur la grande place, l'Hôtel de Ville et le Tribunal, perte irréparable pour nos archives. Le 12 mars, de retour de Craonne et de Laon, Napoléon disait à nos édiles : « Vous avez beaucoup souffert ; je ne reconnais plus votre ville ; je plains vos malheurs, mais rassurez-vous : je vais pourvoir à votre défense, l'ennemi ne remettra plus le pied chez vous ». Effectivement le jeune commandant Gérard, qu'il laissa pour défenseur, résista héroïquement à un 4<sup>e</sup> siège, du 20 mars au 15 avril, et l'empire avait succombé que le drapeau tricolore flottait encore sur Soissons.

Ainsi, en moins de 60 jours, la cité a été quatre fois prise et reprise. Elle a pu voir toutes les horreurs des champs de bataille, et dû souffrir le triste sort des villes prises d'assaut.

Elle revoit encore l'ennemi au lendemain de Waterloo. L'héroïque commandant Gérard s'acharne alors à fermer ses portes aux Alliés, et à tenir contre un blocus qui dura plusieurs semaines, jusqu'au 10 août 1815.

L'ordonnance de 1821 qui reclasse Soissons comme place de guerre, lui interdit de ce fait tout accroissement et tout espoir de développement industriel et commercial. Elle sacrifie sa prospérité à la défense de la Capitale. Aussi la vie s'y déroule-t-elle, stérile et monotone. C'est à peine si les révolutions de 1830 et 1848 et le coup d'état du 2 décembre 1851 y provoquent quelques remous, et cette période d'atonie se prolonge, jusqu'à ce qu'une fois de plus 1870 ramène l'invasion.



Les Prussiens assiégeant Paris, Soissons leur est nécessaire pour la sûreté de leurs communications. Ils commencent l'investissement le 24 septembre. Moins que jamais, en raison de sa situation au creux d'une vallée et des progrès de l'artillerie, la place n'est susceptible de défense. Elle riposte cependant et ne se rend, le 15 octobre, qu'après un bombardement de 4 jours et de 3 nuits. Le grand duc de Mecklembourg y entre le lendemain. Une fois encore les projectiles y ont fait les plus grands dégâts et, autant sinon plus qu'ailleurs, 1870 peut y passer pour l'année terrible.

Le déclassement de la place de guerre en 1885 est le point de départ de la période contemporaine. Il marque un essor économique et urbaniste auquel deux grandes guerres viendront encore apporter de tragiques interruptions.

L'agglomération de 1885 ne couvrait que 65 hectares. Elle peut maintenant déborder de son corset de pierre. La municipalité elle-même acquiert une superficie de terrain de 80 hectares, et, sur l'emplacement des ouvrages militaires aliénés, se développent de grands boulevards et s'édifient d'élégantes demeures. Cependant le plan d'aménagement est encore loin d'être réalisé quand éclate la guerre de 1914.

Le 2 septembre de cette fatale année, les Allemands entrent dans Soissons. Cette première occupation ne dure, à vrai dire, que dix jours. Un comité de défense des intérêts de la population, composé de citoyens dévoués, supplée, devant les autorités ennemies, à la désorganisation du conseil municipal. On n'a pas oublié la courageuse audace de Mme Macherez, directrice ici de la Croix Rouge, répondant à un officier d'outre-Rhin en quête du maire : « Le maire c'est moi ! » et assumant en effet, pour un temps, des fonctions alors désertées.

La ville est reprise le 12 septembre, par des troupes d'Afrique. Celles-ci, du 14 au 30, essaient en vain de la dégager complètement. Les Allemands, solidement retranchés dans les carrières, sur les crêtes du nord de la vallée de l'Aisne, vont, pendant plus de deux ans, la tenir, sans défense sous le feu de leur artillerie. En janvier 1915, un nouvel effort des nôtres reste infructueux. Ce sont les dures journées de Crouy, que vécut le romancier Henri Barbusse, et dont il traduisit dans son livre : *Le Feu*, la tragique angoisse. Soissons, de plus en plus menacé, achève de se dépeupler.

La guerre de positions et de tranchées commence, et va durer jusqu'en mars 1917. Les Allemands se retirent alors à 7 kilomètres, sur la ligne dite Hindenburg, mais, le 28 mai 1918, ils débordent le chemin des Dames, et le 29 rentrent dans notre ville, où ne restent que 150 habitants, et que, deux mois durant, ils occupent et pillent systématiquement. Le 2 août, une poussée victorieuse les en déloge. Le général Mangin y paraît, et, le 4, Clémenceau lui-même. Mais, jusqu'au 31 août, elle doit encore subir le bombardement intensif de l'ennemi, resté maître de l'autre rive de l'Aisne.

Aussi, quand sonne l'heure de la victoire, le 11 novembre 1918, offre-t-elle le plus triste spectacle : à peine une centaine d'occupants, des rues ensevelies sous des amas de décombres, des monuments affreusement mutilés. La cathédrale, en particulier, avec sa nef effondrée et ne levant plus au ciel que deux moignons de sa tour, est une des plus martyrisées de France. Sur 3000 immeubles, 800 restent seuls debout, sans être pour autant habitables. Dans la population civile, qui n'a pas cessé de diminuer, on a pu compter 93 tués et 260 blessés.

La reconstitution, comme on peut l'imaginer, s'avère difficile, et le conseil municipal, réuni pour la première fois le 16 février 1919, se trouve en présence de problèmes aussi nombreux qu'inquiétants. Visites et paroles officielles lui arrivent : celles de Clémenceau le 6 juillet 1919, de Poincaré le 12 février 1920. Le président de la République a tenu à apporter lui-même à la ville la croix de la Légion d'Honneur, et cette citation : « Demeurée, pendant trois ans, en pleine zone de combat, a supporté stoïquement les plus violents bombardements. Ses ruines attestent l'acharnement des combats qui ont arrêté définitivement la ruée ennemie. » La remise de la croix de guerre suivra, avec quelque retard et moins de solennité, le 14 décembre 1921.

La complète destruction du centre de la vieille cité en suggérait une refonte non moins complète. Les municipalités en forment le plan, et apportent à le réaliser une hardiesse qui étonne les contemporains. De leur vaste entreprise, assez peu subventionnée, et qui n'est pas sans laisser quelques regrets aux amis du passé, sort une ville moderne, plus claire, mieux aérée, aux larges voies, qu'agrémentent des espaces verts, et où, restaurés, les principaux vestiges d'un précieux patrimoine architectural continuent à attirer les touristes. Une renaissance se précise, et, le 21 juillet 1935, le Président Lebrun vient, à son tour, inaugurer le monument aux morts, celui des Coopératives de construction, enfin celui de la butte Chalmont, qui glorifie les héros de la deuxième victoire de la Marne.



Mais à peine une page de notre douloureuse histoire est-elle tournée, qu'une autre s'offre au récit de nouveaux malheurs. Peu de jours après leur offensive de 1940, les Allemands s'engouffrent dans le couloir qui s'ouvre entre l'Oise et l'Aisne. Le 7 juin, Soissons, faiblement défendu par des volontaires de régiments étrangers, est débordé ; des tentatives de contre-attaque dans sa banlieue ne réussissent pas ; la bataille de France s'avère perdue, et c'est le long opprobre des années d'occupation, jusqu'à la libération qu'apporte l'armée américaine le 28 août 1944.

Moins éprouvée matériellement que dans la précédente guerre, la ville participe à l'essor général du pays. Sa population ne cesse d'augmenter, passant de 15 000 habitants en 1914, et 20 000 en 1939, à 25 000 aujourd'hui. Particulièrement depuis 1952, elle entre dans une période d'extension et de réalisations. Des quartiers nouveaux s'y créent ; des immeubles s'y édifient, tant collectifs que particuliers ; des centres sociaux y apparaissent ; les établissements d'éducation y sont de plus en plus fréquentés ; l'industrie, déjà importante, le devient encore plus ; des routes mieux aménagées en font le carrefour d'un transit chaque jour plus actif : bref un mouvement qu'on peut croire irrésistible semble l'emporter vers on ne sait quel grand avenir. »

Avril 1954

Texte de Maximilien BUFFENOIR  
d'après une documentation de Bernard ANCIEN  
Président de la Société Historique de Soissons



## Les maires avant la Révolution

Les habitants des villes envisagèrent très tôt d'obtenir du seigneur ou de l'évêque dont ils dépendaient le droit d'administrer leur cité.

C'est sous le règne de Louis VI le Gros que Soissons obtint sa charte de commune. Celle-ci ayant disparu, on n'en connaît pas la date exacte... vers 1116 selon G. Bourgin, auteur d'un livre sur la commune de Soissons et le groupe communal soissonnais publié en 1908. Respectée par Louis VII le Jeune, fils du précédent, cette charte fut confirmée par Philippe-Auguste, son petit-fils, en 1181. La commune devait être administrée par un «maïeur» un maire assisté de 12 jurés et 2 procureurs qui formaient le corps de ville. Elle avait le droit de posséder une bannière (rouge et blanche à l'origine), un sceau pour sceller les actes et délibérations du corps de ville et une grosse cloche placée en haut du beffroi qui sonnait pour les réunions de l'assemblée communale ou pour appeler les «communiers» aux armes. C'est la tour qui défendait le pont sur l'Aisne qui fut érigée en beffroi, la bannière rouge et blanche flottant au sommet. Le corps municipal tenait ses séances au premier étage. Les archives nationales possèdent le sceau de la commune de Soissons en 1228. Sur la légende on lit :



Sceau de la commune de Soissons datant de 1228 (Archives Nationales).

### **Sigillum Suessionensis comunie (sceau de la commune de Soissons)**

Il représente le maire, vêtu d'une cotte de maille qui lui couvre tout le corps, tenant de la main droite une épée nue et portant un grand bouclier. Il est coiffé d'un casque pointu sans visière, garni d'un nasal ; les oreilles, le cou et l'arrière de la tête sont garantis par un tissu de maille qui, partant du casque se réunissent à la cotte qui protège le corps. Autour de lui sont groupés les jurés, certains coiffés du bonnet rond appelé «mortier». Le contre-sceau, de forme ogivale, représente un petit clocher à 4 étages et porte pour légende : *Berfridu Suessionis* (beffroi soissonnais). Ce sceau en cire jaune était appendu à une charte du mois d'octobre 1228 par laquelle la commune de Soissons jurait fidélité au Roi Louis IX et à la Reine Blanche.

En 1325, en butte depuis deux siècles à l'hostilité de l'évêque, du chapitre, des congrégations religieuses qui lui intentaient procès sur procès, la Commune complètement ruinée fut amenée à renoncer à sa charge et à se mettre sous la protection du Roi.

Le 4 novembre 1325, Charles IV le Bel abolit la charte de commune et établit dans la ville un prévôt royal à qui fut confié la direction des affaires et la police municipale. En octobre 1335, à la suite d'une réclamation des habitants, le Roi Philippe VI le Valois adjoint au prévôt quatre bourgeois de la ville nommés pour trois ans par les Soissonnais qui prirent le nom d'échevins.



Sous Henri III des lettres patentes accordèrent à la commune de nouvelles armoiries qui se composaient d'un écusson à fond de gueules (couleur rouge) au milieu duquel était dessinée une fleur de lys d'argent. De plus, le droit lui était donné de faire précéder ses magistrats municipaux d'huissiers et pertuisaniers portant hallebarde, vêtus d'une livrée aux couleurs de l'écusson.

Depuis plus de 300 ans, la tutelle du prévôt pesait lourdement sur les Soissonnais qui aspiraient à ressaisir la pleine administration de leurs affaires municipales. En 1662, ils profitèrent de la mort du prévôt en exercice pour réclamer au Roi le rétablissement d'un maire. Louis XIV accueillit favorablement leur demande et par un arrêté du 17 juillet 1665 rétablit la mairie de Soissons. Cet arrêté précisait que « dorénavant il serait fait élection d'un maire dans cette ville, élection renouvelable tous les 3 ans avec celle des échevins ». La nouvelle fut reçue avec joie par tous les Soissonnais. Mais l'exécution de cette réforme fut retardée par maintes difficultés et la première élection de maire n'eut lieu que le 29 janvier 1668. Le 1<sup>er</sup> février, le Roi confia la charge à Monsieur Chantereau-Lefevre, Trésorier de France qui fut réélu à 3 reprises en 17 ans. Le nouveau maire et les échevins prêtèrent serment le 24 février 1668.

A peine élus, les édiles furent confrontés à une épidémie de peste apportée par deux bataillons du Régiment d'Orléans envoyés en garnison à Soissons, épidémie qui dura 6 mois.



*Le Duc  
d'Orléans.*

En 1751, le duc d'Orléans, comte apanagiste de Soissons fut mis en possession du droit, récemment abandonné par le Roi, de nommer le maire entre 3 candidats présentés par les habitants qui conservèrent quelque temps la libre élection des autres officiers municipaux.

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle la commune avait envisagé de faire construire un hôtel de ville sur la Grand-Place, à côté du Présidial (tribunal). Faute de ressources, elle s'installa provisoirement dans un petit bâtiment construit sur cet emplacement. Ce n'est qu'en 1759 que la première pierre du futur édifice fut posée par le maire Leroy d'Hartennes au nom du duc d'Orléans. Terminé en 1762, c'était un beau bâtiment de style Louis XV qui devait disparaître dans les flammes avec son voisin le Présidial dans la nuit du 5 au 6 mars 1814. Mais le corps municipal était à peine installé dans son bel hôtel de ville qu'au mois de

novembre 1771 un arrêté supprima tous les offices municipaux et les érigea en charges vénales au profit du Roi. Le corps de ville cessa donc immédiatement ses fonctions. Moyennant achat de charge, il y eut à Soissons un maire, un lieutenant, quatre échevins, quatre assesseurs, un procureur du Roi, un greffier et un receveur-contrôleur.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1772, le duc d'Orléans obtint la nomination de ces officiers ; dès lors, il choisit à son gré le maire pour quatre ans et les échevins pour deux ans. Ainsi disparaissait les derniers vestiges de la municipalité soissonnaise. En 1789 le maire de la ville était François Louis Godard de Clamecy. En février les habitants avaient réclamé au duc d'Orléans la libre élection de leurs officiers municipaux, lui laissant le choix du maire entre trois candidats présentés par eux.

Les Soissonnais espéraient surtout que la réunion des Etats-Généraux prévue pour le 5 mai à Versailles leur rendrait cette liberté. Ils ne pouvaient prévoir que cette réunion, dont ils attendaient tant, allait être le premier acte d'un événement qui allait tout bouleverser : la Révolution.



## Les Maires de Soissons de la Révolution à nos jours

|      |                       |                                                   |
|------|-----------------------|---------------------------------------------------|
| 1789 |                       | 1. GODARD de CLAMECY François, Louis              |
| 1790 | Mars                  | 2. GOUILLART Charles, François, Florent           |
| 1790 | Novembre              | 3. LELIEVRE                                       |
| 1791 |                       | 4. LAMPON Jean, François, Furcie                  |
| 1792 |                       | 5. PIOCHE Louis, François                         |
| 1793 | Novembre              | 6. BUTEL Sébastien Eloi                           |
| 1793 | Novembre              | 7. VIELLE Damas Martin Claude                     |
| 1794 |                       | 8. GUYNOT Jacques François                        |
| 1795 |                       | 9. LETELLIER-LAURENDEAU Antoine Victor            |
| 1797 |                       | 10. BUTEL Sébastien Éloi                          |
| 1800 | Mars                  | 11. DUTOIR de NOIRFOSSE Claude Thomas             |
| 1800 | Mai                   | 12. PUYSEGUR Armand Marc Jacques (Marquis de)     |
| 1805 |                       | 13. DESEVRE Parfait Jean                          |
| 1814 | Mars                  | 14. LETELLIER-CAPITAIN Antoine Marie Pierre       |
| 1814 | Juin                  | 15. DESEVRE Parfait Jean                          |
| 1815 | (16 mai - Cent Jours) | 16. JOVENEAU Joachim Célestin                     |
| 1815 | (Juillet, intérim)    | 17. VIEILLE Damas Martin Claude                   |
| 1815 | (22 juillet)          | 18. DESEVRE Parfait Jean                          |
| 1816 |                       | 19. DARAS Noël Nicolas                            |
| 1817 |                       | 20. LESCARBOTTE de BEAUFORT André Louis           |
| 1821 |                       | 21. de la NOÛE Henri François                     |
| 1828 |                       | 22. GEHIER Alain Germain Hyacinthe                |
| 1830 |                       | 23. DEVIOLAINE Augustin                           |
| 1832 |                       | 24. QUINETTE Théodore Martin                      |
| 1847 |                       | 25. DEVIOLAINE Paul Augustin                      |
| 1848 | Mars                  | 26. QUINETTE Théodore Martin                      |
| 1848 | Juillet               | 27. PETIT-DIDIER Pépin                            |
| 1851 |                       | 28. PERIN Barthélémy Martin                       |
| 1852 |                       | 29. BROQUARD de BUSSIERES Charles François Joseph |
| 1853 |                       | 30. DEVIOLAINE Paul                               |
| 1870 |                       | 31. SALLERON Henri                                |
| 1878 |                       | 32. CHORON Etienne                                |
| 1881 |                       | 33. DUMONT Charles Armand                         |
| 1882 | Mai                   | 34. SALLERON Henri                                |
| 1882 | Juin                  | 35. CAILLEZ Léon                                  |
| 1892 |                       | 36. VITRANT Jules Clément Joseph                  |
| 1894 |                       | 37. LETELLIER Victor Alexandre Arcade             |
| 1898 | Mars                  | 38. CHENEBENOIT Léon                              |
| 1898 | Novembre              | 39. BECKER Victor                                 |
| 1904 |                       | 40. DEVIOLAINE Émile                              |
| 1908 |                       | 41. BECKER Victor                                 |
| 1914 |                       | 42. MUZART Georges                                |
| 1916 |                       | 43. DEBOUT Désiré Georges                         |
| 1919 |                       | 44. MARQUIGNY Fernand                             |
| 1942 |                       | 45. MUZART Georges                                |
| 1944 |                       | 46. FIOLET Raymonde (délégation spéciale)         |
| 1945 |                       | 47. ROY Louis (docteur)                           |
| 1965 |                       | 48. GUERLAND Jean                                 |
| 1977 |                       | 49. LEFRANC Bernard                               |
| 1995 |                       | 50. BOUQUILLON Emmanuelle                         |
| 2000 |                       | 51. PARISOT Claude                                |
| 2001 |                       | 52. ERRASTI Édith                                 |



# François Louis Godard de Clamecy

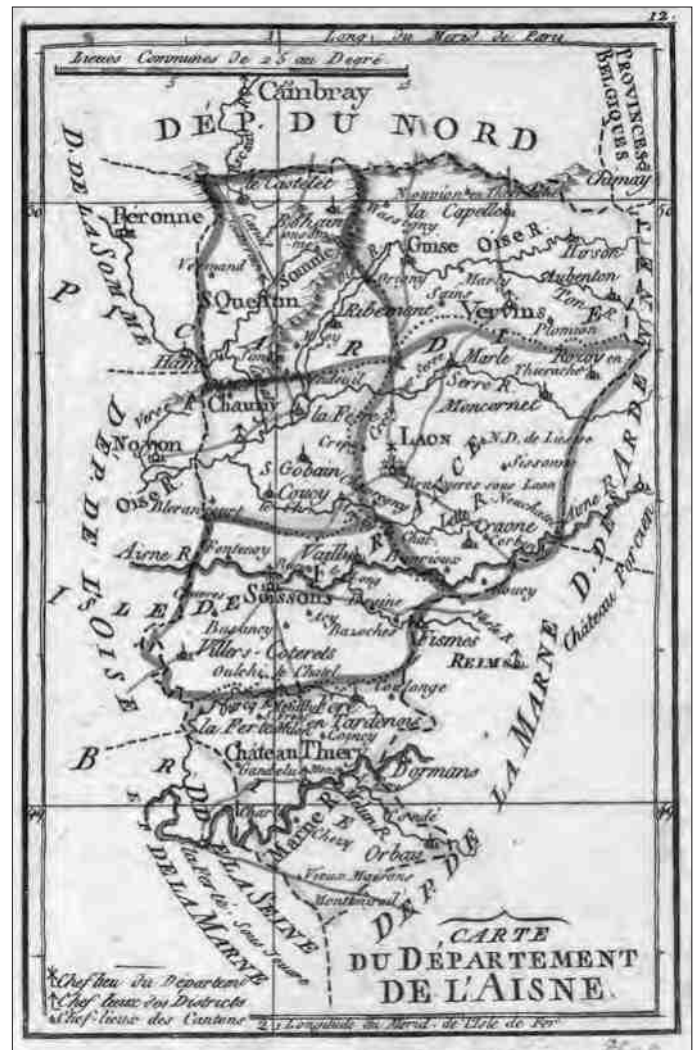
1787 – Mars 1790

Alliés aux plus anciennes familles soissonnaises, les Godard de Vingre, Godard de Rivocet, Godard de Clamecy ont joué un rôle considérable dans notre pays. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ils occupaient à Soissons les plus hautes situations : Gouverneur, Echevin, Président du Grenier à sel, Conseiller du Roi, Procureur, Lieutenant général, Grand-Maître ou Officier de la Maîtrise des Eaux et Forêts.

Fils de Louis Godard, notaire, conseiller du Roi, secrétaire de la Cour des Aydes de Paris, François Godard, avocat au Parlement de Paris était déjà Maire de Soissons en 1787. C'est à ce titre qu'il fut appelé à siéger à l'Assemblée provinciale du Soissonnais dans les rangs du Tiers-Etat le 7 novembre de cette année<sup>1</sup>.

En 1789 le corps municipal se composait du Maire, de trois échevins, d'un procureur du Roi, d'un receveur et d'un secrétaire greffier. Le Roi ayant accordé au Tiers-Etat un nombre de députés égal à celui des députés de la Noblesse et du Clergé réunis, le "corps municipal séant à l'hôtel commun des habitants" rendit hommage à Sa Majesté avant les Etats généraux qui devaient se réunir à Versailles le 5 mai. Le Tiers-Etat s'y constitua en "Assemblée Nationale".

Les événements qui suivirent à Paris - prise de la Bastille le 14 juillet, abolition des privilèges dans la nuit du 4 août - créèrent beaucoup d'agitation à Soissons. En juillet, une émeute faillit se produire à propos du blé, de fausses rumeurs ayant prétendu que dans les campagnes des brigands coupaient les blés prêts à être moissonnés. Or, après le terrible hiver de 1788-89, les classes pauvres qui avaient beaucoup souffert craignaient par dessus tout la disette. Le Maire Godard de



Carte du Département de l'Aisne.

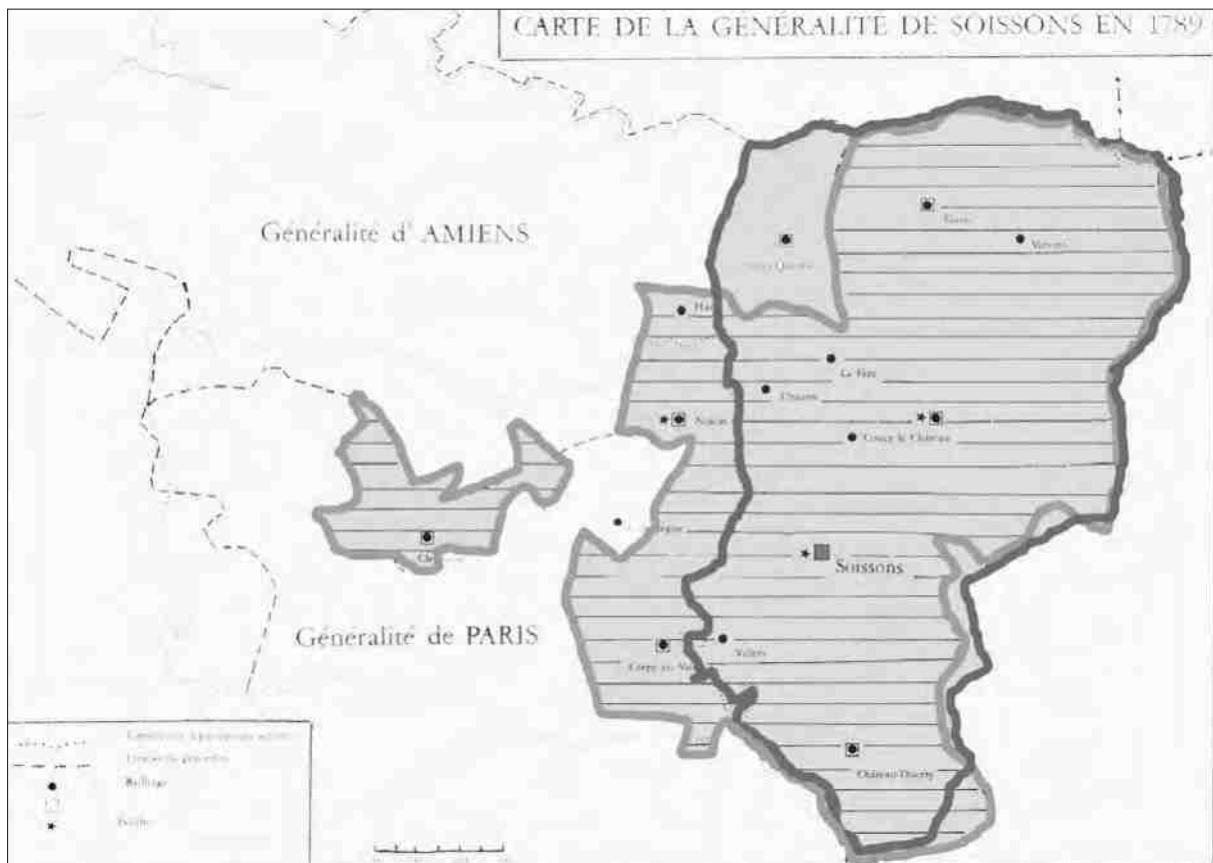
Clamecy dut faire appel au Roi et à l'Assemblée pour ramener le calme<sup>2</sup>.

Le 22 novembre, sur proposition de l'Abbé Sieyes, les anciennes provinces et généralités

1. Archives municipales de Soissons.

2. Martin, *Histoire de Soissons*, appendice p. 9.





furent abolies et la France divisée en 83 départements - subdivisés en districts et municipalités - dont il restait à fixer les limites et chef-lieu.

Par décret du 4 mars 1790, le département de l'Aisne fut créé, formé d'une partie de la Picardie, de la Champagne, du Valois et du Vermandois. Le 24, des élections municipales eurent lieu. Charles Gouillard fut élu Maire de Soissons.

Par la suite, François Godard de Clamecy eut de graves démêlés avec les habitants de Clamecy qui le dénoncèrent au Club Révolutionnaire de Soissons "Les Amis de la Constitution"<sup>3</sup>.

3. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 4779.



# Charles François Florent Gouillard

Mars 1790 – Novembre 1790

Originaire de Chauny où il possédait beaucoup de biens, Charles Gouillard était procureur du Roi au bureau des Finances. Ce fut donc aux premières élections municipales qu'il fut élu Maire de Soissons le 17 mars 1790. Beaucoup de difficultés l'attendaient.

Le 17 mai, l'Assemblée électorale se réunissait à Chauny pour désigner le chef-lieu du département de l'Aisne qui venait d'être créé et que Laon et Soissons revendiquaient ; ce fut Laon qui fut choisi. A Soissons, la déception se transforma vite en colère. Capitale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle de la Généralité d'Ile de France, la ville perdait sa vieille prééminence. Les Soissonnais attribuèrent cette défaite au Maire et au corps municipal dont ils demandèrent la démission. Mais, quelque temps auparavant, s'était formée la société "des Amis de la Constitution" qui prit leur défense.

En juillet, ce fut à nouveau l'émeute provoquée, cette fois, par le prix du pain. De plus, le peuple craignant la famine s'opposait à tout départ de grains vers l'extérieur. Gouillard, lui aussi, dut faire appel à l'Assemblée pour maintenir l'ordre. Une nouvelle rasséréna quelque peu la population : le maintien de l'évêché à Soissons, celui de Laon étant supprimé.

En novembre 1790, Charles Gouillard donna sa démission. Pour le remplacer, le corps électoral élut le citoyen Lherbon qui n'accepta pas. Ce fut Lelièvre qui succéda à Gouillard.



## François-Pierre Lelièvre

Novembre 1790 - Novembre 1791

Lelièvre était un notable qui avait pris part à l'agitation qui avait accompagné l'élection de la première municipalité. C'est sous son mandat qu'à partir de 1791 commença la vente des biens nationaux. L'abbaye Saint-Léger fut acquise en juin par Antoine Letellier qui y installa une brasserie.

En septembre à Paris, l'Assemblée nationale constituante avait terminé ses travaux et donné une Constitution à la France. Une assemblée législative chargée de l'appliquer fut élue.

Vers le milieu de l'année 1791, un grand nombre d'habitants de Soissons voulant suivre l'exemple des villes voisines qui "jouissaient du précieux avantage d'être éclairées pendant la nuit" présentèrent une pétition à la municipalité tendant au prompt établissement de lanternes à réverbères, dans la ville et les faubourgs. Bien que le corps municipal eût le droit d'accueillir ou de rejeter cette demande, il jugea qu'il était "de sa sagesse et de sa prudence" de consulter le Conseil général de la Commune. La demande acceptée dans l'Assemblée générale des citoyens du 2 octobre 1791 fut communiquée aux corps administratifs du département qui prirent un arrêté d'autorisation le 12 du même mois. C'est ainsi que furent installés dans la ville 121 lanternes à réverbère et 296 becs à des endroits bien déterminés<sup>1</sup> au grand soulagement des Soissonnais, certaines rues bordées de hauts murs étant, la nuit venue, de véritables coupe-gorge.



Assignat.



Billet de confiance.

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, T 14, p. 337.



# Jean-François Furcie Lampon

Novembre 1791 - Septembre 1792

Né en 1739 à Péronne, homme de loi, Lampon connut une période agitée.

Le territoire national étant menacé par les Autrichiens et les Prussiens, la Législative décréta "la Patrie en danger". En juillet 1792, elle ordonna la formation d'un camp de réservistes à Soissons qui fut établi dans la plaine de Saint-Crépin-en-Chaye et sur le mail. Un matin, des soldats ayant trouvé des parcelles de verre dans leur pain se répandirent en ville, menaçants. Les boulangeries de l'armée étant installées dans l'église de Saint-Jean-des-Vignes, l'agitation fut extrême à Soissons. Mais aussi à Paris où l'on parlait d'un crime abominable commis par des malveillants. Le 3

août une commission d'enquête dirigée par Carnot se rendit dans l'église de Saint-Jean-des-Vignes et découvrit que des morceaux des vitraux en mauvais état tombaient - tout seuls - dans les pétrins. L'incident était clos. Mais le camp comptant à cette époque 20 000 hommes exaltés, l'agitation continua dans la ville avec parfois des scènes d'horreur.

C'est sous le mandat de Lampon que, dès avril 1792, fonctionna un nouveau supplice : la guillotine qui allait devenir un spectacle.

Jean-François Furcie Lampon devait décéder le 24 avril 1814 à Soissons.



*Le dimanche 22 juillet les officiers municipaux montés à cheval, faisant porter au milieu d'eux une bannière, où étoient écrits ces mots : la Patrie est en danger Proclameront cette formule dans tous les quartiers de Paris.*

« La Patrie en danger ».







# Louis-François Pioche

11 Septembre 1792 - Novembre 1793

Louis François Pioche était né à La Fère en 1739.

Inspecteur général des Poudres et Salpêtres de France, résidant à La Fère, il avait épousé le 7 juin 1769 demoiselle Marie Joséphine Henriette Charpentier, fille de Maître André Jean Henri Charpentier, Conseiller de Roi et du duc d'Orléans, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Soissons. Membre de la Commission municipale, il fut nommé Maire de Soissons au moment des élections à la Convention qui remplaçait la Législative<sup>1</sup>.

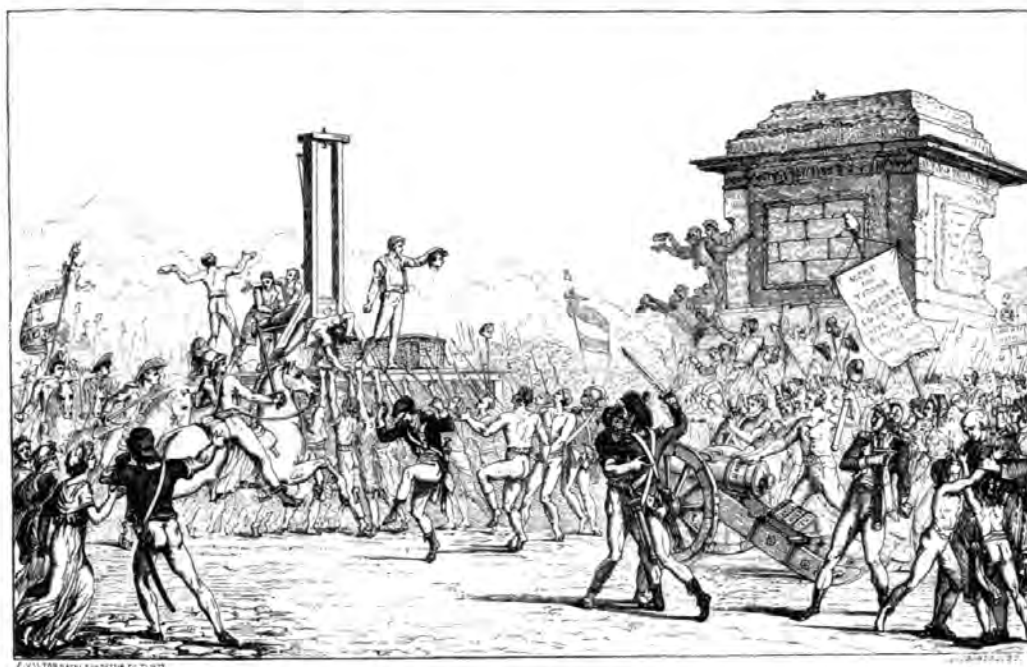
Après l'abolition de la Royauté le 21 septembre, la proclamation de la République le 22, le Roi avait été suspendu de ses fonctions et emmené

prisonnier au Temple avec sa famille. Désormais tous les actes devaient être datés de l'an I de la République.

Le mandat de Pioche sera jalonné d'événements tragiques : la mort sur l'échafaud de Louis XVI le 21 janvier 1793, celle de la Reine Marie-Antoinette - également sur l'échafaud - le 10 octobre suivant, la guerre avec les Autrichiens. A Soissons comme à Paris s'était formé un Comité de Salut public qui voyait des traîtres partout. Pioche sera démis de ses fonctions en novembre 1793 en tant qu'ancien régisseur des poudres à La Fère. Pendant son court mandat, il avait essayé de mettre de l'ordre dans les finances de la Ville.

Jean-François Furcie Pioche devait décéder le 31 janvier 1819.

1. Archives départementales de L'Aisne, fonds PIETTE.



*Danse des Jacobins autour de l'échafaud après l'exécution de Louis XVI.*



# Sébastien Éloi Butel

Novembre 1793

Premier officier municipal, Butel fera fonction de Maire après le départ de Pioche<sup>1</sup>. En juillet 1794, il sera dénoncé à la Société populaire qui, en son absence, mettra les scellés sur tous les papiers.

---

1. Archives départementales de L'Aisne, fonds Piette.



*Vue générale de Soissons, XVIII<sup>e</sup>.*



# Damas Martin Claude Vielle

Novembre 1793 - Juillet 1794

Né le 11 décembre 1762 à Blérancourt, Vielle était commissaire représentant du peuple.

En novembre 1793 la Convention institua le calendrier républicain<sup>1</sup>, le faisant partir du 22 septembre 1792, date de la proclamation de la République. Les noms assez poétiques donnés aux mois : floréal mois des fleurs, messidor mois des moissons, thermidor mois de la chaleur, vendémiaire mois des vendanges, étaient dus au Conventionnel Fabre d'Églantine.

De novembre 93 à juillet 94 ce fut ce que l'on a appelé "la grande terreur". C'est ainsi que le 6 floréal an IV (25 avril 1794) le citoyen Vielle se trouva à la barre de la Convention<sup>2</sup> : on lui reprochait de ne pas avoir livré suffisamment de blé. Vielle se défendit rappelant que les citoyens du district en avaient fourni 57 000 quintaux à Paris. Il fut applaudi et son dossier transmis au Ministère public. D'abord arrêté, il sera ensuite libéré.

A Paris on guillotina, à Soissons on emprisonnait. La dénonciation étant un devoir, beaucoup de Soissonnais se retrouvèrent dans les prisons de la ville. S'ils ne furent pas emmenés à Paris pour y être guillotins, il le durent à leur compatriote le citoyen Lejeune<sup>3</sup>. Nommé par son ami Saint-Just à la tête de la police, mais effrayé par le fanatisme aveugle des révolutionnaires, Lejeune s'abstenait de répondre aux demandes de Robespierre et gardait ses prisonniers sur place. Parmi ceux qui lui durent la vie figuraient l'ancien Maire Godard de Clamecy et deux futurs Maires le général Claude Thomas Dutour de Noirfosse et le Marquis de Puysegur.

C'est à cette époque terrible que furent débaptisées plusieurs rues de Soissons pour leur donner un nom révolutionnaire : la rue Saint-Martin devint la rue Marat, la rue Martigny rue de la Fraternité, la Grand-Place place de la Liberté et la rue de l'Échelle du Temple rue des Défroqués.

Vielle sera démis de ses fonctions après la chute de Robespierre, le 9 thermidor (27 juillet 1794).



*Saint-Just à la tribune.*

1. le calendrier républicain va durer 13 ans. Il ne sera remplacé par le calendrier grégorien, notre calendrier actuel, que le 1<sup>er</sup> janvier 1806 sous l'Empire.

2. Archives municipales de Soissons, fonds Périn.

3. Martin et Jacob, app. Archives nationales AF III 211, dossier 965 Aisne.





*« Le serment à la liberté »*

*Œuvre de Jean-Louis Hoyer, ce tableau représente une « fête de la raison » à Soissons en 1794. C'est une véritable page d'histoire locale. On y voit à gauche l'église Saint Pierre qui existe toujours, à l'arrière plan, l'église de l'abbaye bénédictine Notre-Dame en cours de démolition.*

*De plus, tous les personnages représentés ont réellement existé et sont connus.*

*Le marquis de Pujol salue avec son épée.*

*Aux pieds de la « déesse », Brayer le brasseur, Lecerf le cordonnier, les femmes Baudier et Herbin.*



# Jacques François Guynot

Juillet 1794 - Mai 1795

Né le 12 mai 1733 à Château-Thierry, Jacques François Guynot avait épousé Marie-Thérèse Thiéry, originaire de Versigny. Notaire, Jacques François Guynot ne fera qu'un court mandat comme Maire de Soissons.

Avec la mort de Robespierre, accueillie avec soulagement à Soissons, la "Terreur" avait cessé. Mais l'an II de la République fut encore une cruelle année. La disette reparut à la suite de grandes pluies qui avaient gâté la récolte. De plus, les masses de grain enlevées par la Réquisition avaient été entassées sans précaution sur le pavé ou sur la terre, dans des bâtiments abandonnés, principale-

ment dans les églises. Le grain avait germé et fermenté devenant impropre à la consommation.

Suspecté de modérantisme, Guynot sera démis de ses fonctions. Il devait décéder le 25 octobre 1806 en la paroisse Saint-Gervais.



*La place de la liberté.*

*A l'arrière plan l'église Saint Léger, à droite la « maison de Gaby » (maison XVII<sup>e</sup>) qui existe toujours.*



# Antoine Marie Victor Letellier-Laurendeau

10 Mai 1795 - Septembre 1797

Né le 20 mai 1758 à Soissons en la paroisse Saint-Waast, Antoine Letellier avait épousé Marie-Pierrette-Eulalie Laurendeau. Marchand de blé avant la révolution il fit en 1791 l'acquisition de l'abbaye Saint-Léger qu'il transforma en brasserie. Le 21 floréal an III (10 avril 1795) Letellier, Commissaire du Département, fut nommé Maire de Soissons en remplacement de Guynot, notaire, "en vertu du décret du 4 ventose (22 février 1795) qui autorisait le Comité de législation à nommer aux places municipales, administratives et judiciaires"<sup>1</sup>.

A Paris, avant de céder la place au Directoire le 4 brumaire an III (26 octobre 1795) la Convention avait voté la Constitution de l'an III dont la devise était "liberté, égalité, fraternité" et qui

remplaçait l'antique qualificatif de maire par celui de président de l'administration municipale. Auparavant elle avait décidé d'installer dans chaque département une école centrale d'instruction supérieure. Par un décret du 9 ventose an IV (28 février 1792) l'école centrale de l'Aisne fut placée à Soissons et installée dans une partie des bâtiments de l'ancien palais de l'Intendance. L'inauguration eut lieu le 4 vendémiaire an V (25 septembre 1796). On y enseignait le dessin, les langues étrangères, les mathématiques, la physique, la chimie, les belles-lettres, la grammaire et l'histoire<sup>2</sup>.

Le 13 vendémiaire an VI (4 octobre 1797), l'administration municipale fut dissoute par arrêté du Directoire. Le citoyen Letellier avait donné sa démission dès le 28 fructidor (14 septembre 1797).

---

1. Archives municipales de Soissons, fonds Périn.

---

2. Archives nationales AF III 211, dossier 964 Aisne.



*Inauguration de l'École Centrale du Département de l'Aisne en la Commune de Soissons.*



# Sébastien Éloi Butel

Octobre 1797 - Mai 1800

Sébastien Éloi Butel était né à Thury (en Valois) en 1751.

Après la tentative de coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) les municipalités avaient été dissoutes et remplacées par décrets des 11 et 13 vendémiaires an VI (2 et 4 octobre 1797). Butel, président de l'administration du canton interne de Soissons, fut nommé président de l'administration municipale, c'est à dire Maire de la ville. La nouvelle municipalité travailla à réparer les dégâts causés par la Révolution.

A cette époque Soissons était méconnaissable ; plusieurs abbayes avaient en partie disparu :

Saint-Médard lotie et vendue, le couvent des Cordeliers démoli, Saint-Jean-des-Vignes occupée par l'armée. De l'abbaye Notre-Dame ne subsistaient que les bâtiments conventuels occupés eux aussi par l'armée, sa magnifique église romane ayant été détruite, de même que les églises Saint-Waast et Notre-Dame des Vignes<sup>1</sup>. Sur l'emplacement des jardins de l'évêché fut créé une place qui prit le nom de Mantoue en mémoire de la victoire remportée par Bonaparte en 1797. Toujours aux dépens du palais épiscopal fut tracée une nouvelle rue, celle de l'évêché. La démolition de la chapelle

---

1. Martin et Jacob - app. p. 40.



*L'ancienne église Saint Waast.*



*De gauche à droite : l'Hôtel de Ville, le Présidial, l'église Notre-Dame des Vignes.*

Notre-Dame du Beau Pignon permit l'élargissement de la rue de Jaulzy. L'église Saint-Martin ayant elle aussi disparu, sur son emplacement fut percée la rue Neuve Saint-Martin. Le nombre de fontaines publiques fut augmenté de même que le débit de celle des Feuillants - ou des 4 sources - qui était alimentée par les sources de la montagne Sainte-Geneviève.

Après le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799), le Consulat remplaça le Directoire.

C'est à Soissons que Sébastien Éloi Butel décéda le 8 février 1826.



## Claude Thomas Dutour de Noirfosse



*Claude Thomas Dutour de Noirfosse.*

Né le 24 avril 1732 d'un père avocat au Parlement, procureur de roi en la Généralité de Soissons.

Claude Thomas Dutour de Noirfosse fut élève du génie en 1750, enseigne de marine en 1753, lieutenant de dragon en 1754. C'est après

son mariage en 1773 qu'il s'installa à Soissons. En 1789, il fit partie de l'Assemblée chargée de rédiger les cahiers du baillage de Soissons. Il sera emprisonné quelques temps sous la Terreur comme suspect, ce qui n'empêcha pas la Convention, en août 1795, de le nommer général de brigade<sup>1</sup>.

Bien que possédant une demeure à Soissons, rue du Coq Lombard, il résida le plus souvent dans son château de Bucy-le-Long. Dans les procès-verbaux de l'administration cantonale de Bucy, on vante "ses lumières et son dévouement à la Constitution de l'An III". Après avoir exercé plusieurs fonctions publiques d'importance toute locale, il fut nommé Maire de Soissons le 14 Germinal an VIII (4 mars 1800), charge qu'il n'exerça pas. Il prit sa retraite en 1801.

La partie la plus passionnante de la longue carrière de cet ami de Dupleix fut certainement son séjour aux Indes et surtout son retour mouvementé. Chassé de sa maison en 1814 lors de l'invasion du Soissonnais, c'est à Bucy qu'il décéda octogénaire en 1818 et qu'il fut inhumé dans le nouveau cimetière installé sur un terrain qu'il avait donné à la Commune, dix ans auparavant. Son tombeau y est encore visible<sup>2</sup>.

---

1. Archives municipales de Soissons.

2. Bulletin SAHS, 2<sup>e</sup> série, Tome 3. Archives nationales AF III 160.

# Armand Marc Jacques de Chastenet Marquis de Puysegur

4 Mai 1800 – 1805



*Armand Marc Jacques de Chastenet,  
marquis de Puysegur.*

Issu d'une illustre famille comptant surtout des hommes de guerre, Jacques de Puysegur naquit le 1<sup>er</sup> mars 1751 à Paris. Entré très jeune dans le corps de l'artillerie, il parvint au grade de colonel à 27 ans. En 1782, il participa à la campagne d'Espagne où il se distingua au siège de Gibraltar. Nommé d'abord commandant du régiment d'artillerie de Strasbourg, puis commandant de l'école de La Fère, il sera officier général en 1789. D'esprit libéral, il fut en 1791 envoyé rejoindre comme second auprès de La Fayette l'armée de Sambre et Meuse.

Déçu sans doute, il donna sa démission qui fut acceptée le 15 mai 1792<sup>1</sup>.

Retiré auprès de sa femme et de ses enfants dans son château de Buzancy, il y fut arrêté avec sa famille, accusé de correspondre avec ses frères

émigrés, et tous furent emprisonnés à Soissons. La chute de Robespierre, le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), lui sauva la vie.

Si, après le coup d'état du 18 Brumaire (9 novembre 1799) la constitution de l'an VIII avait instauré le Consulat, la fameuse loi du 28 Pluviose an VIII (17 février 1800) avait rendu à la France un cadre administratif fortement centralisé. A la tête du département fut installé un Préfet nommé par le pouvoir consulaire ; l'arrondissement qui remplaça le district fut régi par un sous-préfet, les anciennes mairies furent rétablies.

Le 24 Floréal an VIII (4 mai 1800) le Marquis de Puysegur fut nommé Maire de Soissons par Bonaparte, premier Consul. Il aura pour adjoints deux futurs Maires : Jean Desevre et Nicolas Darras. Le 19 août 1802 eut lieu, sous sa présidence, dans une salle de la Sénatorerie (l'actuel hôtel de ville) la réunion du collège électoral de l'arrondissement en vue d'élire 6 candidats à la Chambre des Députés. Il proposa aux Soissonnais de participer par des actions à la construction de plusieurs édifices :

- une salle de spectacles à l'emplacement de l'église disparue de Notre-Dame des Vignes qui fut inaugurée le 7 août 1805,
- une halle au blé qui ne fut pas construite,
- des bains publics en remplacement des "Vieilles Etuves" qui dataient du Moyen-Age<sup>2</sup>.

Le 6 juillet 1803, il écrivit au sous-Préfet Octave de Segur pour lui demander d'intervenir pour la conservation à Soissons du tableau de Rubens "l'Adoration des Bergers" aujourd'hui à la cathédrale<sup>3</sup>.

L'École centrale du Département de l'Aisne créée en 1795 par la Convention et installée à Sois-

1. Archives municipales de Soissons.

2. Archives départementales de l'Aisne, fonds Hennequin.

3. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin.





*A droite, le théâtre bâti à l'emplacement de l'église Notre-Dame des Vignes.  
A l'arrière plan, la prison édiflée vers 1770.*

sons ayant été supprimée par un arrêté du 22 novembre 1804, il décida de rétablir l'école de dessin gratuite pour les jeunes gens sans fortune avec comme professeur Jean-Louis Hoyer, ci-devant professeur de l'École Centrale<sup>4</sup>.

Le 18 mai 1804, Bonaparte avait été proclamé empereur par le Sénat sous le nom de Napoléon 1<sup>er</sup> et sacré le 2 décembre suivant à Notre-Dame de Paris par le Pape Pie VII.

En 1805, le Marquis de Puysegur donna sa démission de Maire de Soissons, mais il resta jusqu'en 1818 membre du Conseil général du Département. En 1784, il avait fait la connaissance de l'allemand ou autrichien Anton Mesmer, hypnotiseur, spécialiste du "magnétisme animal" dont il fut le fidèle disciple. De 1805 à 1814 il écrivit de nombreux articles sur ce sujet<sup>5</sup>. En mai 1825, à l'occasion du sacre de Charles X, il eut l'idée de s'établir, pendant toute la durée du séjour de ce monarque à Reims, sur une place publique de la ville et de coucher sous la même tente que celle qui avait servi à son père lors de la bataille de Fonte-

noy. Cette honorable mais excentrique fantaisie contribua beaucoup, en raison de l'extrême humidité des lieux, à l'altération de sa santé et le conduisit au tombeau dans sa terre de Buzancy le 1<sup>er</sup> août 1825 ; il avait 74 ans<sup>6</sup>.

Dans le transept sud de la petite église du village, on peut encore voir son épitaphe :

*" Sa mort a fait couler beaucoup de larmes  
et excitera de longs regrets".*

Le Marquis de Puysegur était chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

4. Bulletin SAHS, 1<sup>ère</sup> série, tome 8.

5. Journal *L'Union* des 7 et 8 juillet 1984 et 28 mai 1986..

6. Archives municipales de Soissons, fonds Ancien.

# Parfait Jean Desevre

1805 - 25 Février 1814



*Parfait Jean Desevre.*

Né à Crépy en Valois le 16 février 1765, Parfait Jean Desevre avait épousé le 26 mai 1788 Marie-Louise Brule en l'église Notre-Dame des Vignes de Soissons.

- fils de négociant,
- Notaire rompu aux fonctions administratives,
- Secrétaire du Conseil général de la Ville en 1790,
- Agent national le 13 Brumaire An II (30 octobre 1793),
- Membre de l'Administration municipale le 22 Brumaire An IV (13 novembre 1795),
- Premier adjoint le 10 Prairial An VIII (30 mai 1800),
- Nommé Maire après la démission du Marquis de Puysegur ;

Desevre était dévoué à l'Empereur. En 1806, il sollicita en vain le poste de sous-préfet.

Le 13 octobre 1807, la municipalité dut accueillir le Duc d'Angoulême qui, en route pour Laon, s'arrêta à Soissons le temps de recevoir les

autorités civiles et militaires. Le 27 février 1810, le Ministre de l'Intérieur informa le Maire que l'Archiduchesse Marie-Louise, venant épouser Napoléon, s'arrêterait à Soissons pour y passer la nuit du 27 au 28 mars. Le Maire convoqua immédiatement le Conseil municipal : un seul bâtiment pouvait recevoir la future impératrice, la Sénatorerie (aujourd'hui l'Hôtel de Ville). On la restaura, on la meubla, on fit construire des arcs de triomphe aux deux portes de la ville que devait emprunter le cortège.

Napoléon devait accueillir sa future épouse le 28 mars entre Soissons et Compiègne, à Pontarcher. Mais le 27 au matin, Napoléon, impatient, quitta furtivement le Palais de Compiègne en compagnie du Roi de Naples et sans escorte ! pour aller à la rencontre de Marie-Louise. A Courcelles, sur la route de Reims, une roue de sa calèche se brisa. Il pleuvait Napoléon courut s'abriter sous le porche de l'église. Lorsque le carrosse de Marie-Louise arriva, il bondit à l'intérieur. Ayant trouvé la fiancée à son goût, il donna l'ordre de gagner directement Compiègne. On peut imaginer la déception des Soissonnais, la consternation de la municipalité qui avait prévu un grand dîner et à qui il resta la note à payer ! C'est ce que l'on a appelé "la surprise de Courcelles".

Le 23 novembre 1810, un décret impérial transférait aux communes sur lesquelles ils se trouvaient situés, la propriété des casernes, hôpitaux, manutention, corps de garde et autres bâtiments militaires, à charge pour les communes d'entretenir les bâtiments, de maintenir leur affectation au service de l'armée et de n'en disposer que pour pourvoir au logement des troupes. Occupé par l'armée, Saint-Jean-des-Vignes devenait la propriété de la ville de Soissons, alors que la cathédrale, décrétée bien national en 1789, restait la propriété de l'État.

Le 20 mars 1811, on fêta la naissance du Roi de Rome, puis son baptême. Mais le temps des





*Le général Rusca.*

réjouissances était bien fini. Napoléon luttait contre l'Europe coalisée. Le 14 février 1814, Soissons était assiégée et prise par les Russes. Ce jour-là, le général Rusca à qui l'Empereur avait confié la défense de la ville, fut mortellement blessé en défendant le rempart Saint-Waast. Les combats se poursuivirent dans les rues, la municipalité prépara alors une supplique adressée au général russe Winzingerode. C'est Charpentier, un ancien grenadier de la Garde impériale, alors garde champêtre,

qui s'offrit à la porter à son destinataire au péril de sa vie. Grâce à lui, la ville fut sauvée du pillage. Desevre fut alors en butte aux exigences de l'occupant. Le 15 février, les Russes, en grand apparat, accompagnèrent les funérailles du général Rusca et, le soir même, quittèrent Soissons. Mais les Cosaques restés aux abords de la ville y faisaient des incursions, maltraitant la population.

Redoutant les exactions, le premier Adjoint Darras avait quitté la ville le 18 février, suivi le 25 par le Maire Desevre qui, après avoir gagné Compiègne, alla se réfugier chez sa fille à Nantes. Un des Conseillers municipaux, Letellier Capitain, fit alors fonction de Maire. Le 3 mars, les Russes envahissaient à nouveau Soissons et installaient leurs blessés dans l'Hôtel de Ville et le Tribunal adjacent (Grand Place, côté sud). Or, dans la nuit du 5 au 6 mars, le feu se déclara à l'Hôtel de Ville. Comment ? On ne l'a jamais su. Au matin du 6 mars, l'Hôtel de Ville et le Tribunal n'étaient plus que ruines fumantes. Beaucoup de blessés russes périrent dans l'incendie. Toutes nos archives furent détruites, registres paroissiaux, registres de l'état-civil, documents municipaux. Ce fut pour Soissons une perte irréparable. Le 7 mars, les Russes quittèrent précipitamment la ville dévastée, abandonnée par ses édiles.

Assiégée pour la quatrième fois le 20 mars, la ville fut sauvée d'une nouvelle occupation grâce au courage du Commandant Gérard, chargé par l'Empereur de défendre Soissons.

Le 6 avril, Napoléon, vaincu, abdiquait. Le Sénat ayant appelé Louis XVIII à lui succéder, le vendredi 15 avril, le Conseil municipal, réuni dans une maison rue de Bauton, rédigea une adresse par laquelle il adhérait au nouveau gouvernement. Le Roi Louis XVIII se trouvant à Compiègne, le 1<sup>er</sup> mai une députation du Conseil municipal présidée par Letellier-Capitain s'y rendit afin de lui présenter les hommages de la ville.

Le 30 mai, la paix fut signée et le 6 juin la proclamation en fut faite à Soissons en grande pompe. Enfin, le 10 juin, le Maire Desevre et ses Adjoints Darras et Bedel reprirent leurs fonctions ce qui suscita une certaine opposition qui fut vaincue grâce à l'intervention du Ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou.



*L'église de Courcelles et son porche où s'abrita Napoléon.*

## Antoine Marie Pierre Letellier-Capitain

Mars 1814 - Juin 1814

Né le 8 juin 1760 à Soissons, Antoine Letellier avait épousé le 11 janvier 1785 Barbe Capitain en l'église Notre-Dame des Vignes. Il était Trésorier de France au bureau des Finances de Soissons à la veille de la Révolution. De 1790 à 1792, il fut membre du Conseil général du District, puis en 1805 contrôleur des droits réunis de l'enregistrement. A partir de 1806, il fut nommé capitaine puis commandant de la Compagnie des sapeurs-pompier. En 1814, il était lieutenant de la Garde nationale et membre du Conseil municipal.

Après le départ du Maire Desevre et du premier Adjoint Darras les 25 et 18 février et devant la panique qui s'emparait des habitants, Letellier-Capitain remplaça les élus défaillants. Le 6 mars à 10 heures du matin, les Conseillers muni-

cipaux et quelques notables se réunirent, rue de l'Hôtel de ville, dans une maison que le propriétaire Monsieur Berthemet-Baraquin avait mise à leur disposition. Le bureau ainsi formé nomma Letellier-Capitain Antoine Marie Pierre président et Lefebure et Legry vice-présidents<sup>1</sup>.

De l'avis de tous les Soissonnais Antoine Letellier fit preuve pendant ces mois terribles pour la population de beaucoup d'énergie et de dévouement. Redevenu simple Conseiller municipal après le retour de Desevre le 10 juin, il reçut la Légion d'Honneur. Il mourut subitement dans une auberge de Laon, le 24 décembre 1818.

---

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 20.



*Le lieutenant Monroy, défenseur de Soissons en 1814.*



## Parfait Jean Desevre

10 Juin 1814 - 12 Mai 1815



*Parfait Jean Desevre.*

En juin 1814, Desevre se retrouvait à la tête d'une ville dévastée. En mars, pour stopper l'avance prussienne, le commandant Gérard avait fait mettre le feu au faubourg Saint Christophe : la poste aux chevaux, l'Auberge de la Croix Rouge, cinq corps de ferme et plusieurs maisons avaient été la proie des flammes<sup>1</sup>. En ville, près de quatre vingt maisons étaient détruites ou détériorées.

A la fin de 1814, Desevre prépara le budget de 1815, la Municipalité cherchait un local pouvant servir de Mairie, prévoyait l'achat de

mobilier, envisageait de remettre en état l'éclairage public, de faire des réparations aux bâtiments militaires appartenant à la ville, de réparer le pont et les fontaines. Il pensait même au salaire du guetteur de la cathédrale<sup>2</sup>.

Mais le 1<sup>er</sup> mars 1815, Napoléon, exilé à l'Île d'Elbe, débarquait à Golfe-Juan. A Soissons, on ne l'apprit que le 7. Le 10 mars, le Conseil municipal se réunissait et votait une adresse exprimant en termes chaleureux ses sentiments de fidélité et de dévouement au Roi. Le 20 mars, l'Empereur était à Paris. Louis XVIII se réfugiait à Gand en Belgique. Le 27, la Municipalité votait une nouvelle adresse cette fois à Napoléon plus chaleureuse encore et moins banale que celle du 10. Le 25 avril, le Maire, les Adjoints et vingt cinq Conseillers municipaux prêtaient le serment d'obéissance aux Constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur.

Malgré cette prompte soumission, la municipalité fut fortement remaniée. Par arrêté du 12 mai 1815, le Comte de Sussy, Ministre d'État, Commissaire extraordinaire de l'Empereur la renouvela entièrement : Joveneau Célestin Joachim fut nommé Maire, Vielle et Rigaux (notaire) premier et deuxième adjoints. Rigaux n'accepta pas le poste qui lui était confié.

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 20.

2. Archives municipales de Soissons.

## Célestin Joachim Joveneau

12 Mai 1815 - 7 Juillet 1815



Célestin Joachim Joveneau.

Né le 26 janvier 1755 à Vervins, officier de la Garde nationale, souvent appelé le “Maire des Cent Jours”, Célestin Joveneau sera installé le 16 mai par le sous-Préfet et prêtera serment le même jour. Par arrêté en date du 15 mai le Comte de

Sussy avait nommé quinze nouveaux Conseillers qui furent installés et prêtèrent serment le 27 mai.<sup>1</sup>

Les Soissonnais n’aspiraient alors qu’à la paix. Mais les puissances coalisées n’acceptant pas le retour de Napoléon menaçaient la France : la guerre était inévitable. Napoléon s’y prépara et mobilisa. Le 8 mai, à Soissons, on évita de peu une émeute provoquée par le recrutement d’hommes mariés. Dès le 10 avril, l’Empereur avait appelé le Colonel Gérard pour défendre la ville. Pour lui donner plus d’autorité, il lui avait conféré le titre de Commandant supérieur. N’ayant pas oublié le rôle important joué par Soissons en 1814, Napoléon ordonna de mettre la ville en état de défense. Il passa à Soissons le 12 juin, inspecta rapidement la place et la garnison, déjeuna à la Sénatorerie et partit pour Laon<sup>2</sup>.

Le bruit ayant couru que l’armée française avait été anéantie dans une sanglante bataille, plusieurs Conseillers municipaux quittèrent Soissons à commencer par le Maire Joveneau. Le 22 juin, Napoléon abdiquait pour la seconde fois en faveur de son fils ; la nouvelle parvint à Soissons dès le lendemain. Le 7 juillet, furieux contre Joveneau qui avait abandonné son poste, le Commandant Gérard le suspendit et donna au premier adjoint Vielle la direction de la Municipalité<sup>3</sup>. Son décès survint le 6 mai 1835.

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 20, p. 98-99.

2. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 20, p. 141.

3. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 20, p. 164.



# Damas Martin Claude Vielle

7 juillet 1815 - 22 juillet 1815

Napoléon avait quitté Paris le 22 juin. Louis XVIII était rentré dans la capitale le 8 juillet. Le 12, le Maréchal Gouvion Saint Cyr, Ministre de la guerre, donnait au Commandant Gérard l'ordre de faire arborer le drapeau blanc<sup>1</sup>.

Le Conseil municipal convoqué rédigea une adresse par laquelle la ville "se ralliait au Roi et demandait à garder sa garnison et son brave Commandant Gérard". Celui-ci fit paraître le 22 juillet deux ordres du jour<sup>2</sup> :

- dans le premier, il invitait les soldats à prendre le jour même la cocarde blanche ;
- dans le second, en vertu de l'ordonnance royale du 7 juillet qui rappelait à leur poste tous les

fonctionnaires en activité le 1<sup>er</sup> mars, il invitait le Maire Desevre, ses adjoints Darras et Bedel ainsi que les anciens conseillers municipaux à reprendre leurs fonctions.

Il remerciait ensuite les membres sortants de la municipalité et en particulier l'adjoint Vielle qui, en remplaçant le Maire Joveneau dans un moment critique, avait rendu de grands services. Vielle, de son côté, remerciait les habitants du concours qu'ils lui avaient apporté et se félicitait de ses bonnes relations avec les autorités militaires.

Damas Martin Claude Vielle devait décéder à Soissons le 18 novembre 1827.

---

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 17.

2. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin – 5077.

# Parfait Jean Desevre

22 juillet 1815 - Mai 1816

Au cours de la première réunion du Conseil municipal qui eut lieu le 28 juillet, le Maire Desevre adressa aux habitants une proclamation dans laquelle il se félicitait du retour du Roi. Il vota lui aussi des remerciements à l'adjoint Vielle pour sa sagesse et son dévouement<sup>1</sup>.

Soissons étant toujours en état de siège, la Municipalité décida de siéger tous les jours jusqu'à l'établissement d'une paix durable. La ville était cernée par les troupes ennemies, Russes et Prussiens voulant l'occuper, des heurts opposèrent le Maire et le Commandant Gérard qui quitta Soissons le 13 août. Dès le lendemain à midi, les Russes entrèrent dans la cité et y restèrent jusqu'en septembre<sup>2</sup>. Les Prussiens qui cantonnaient à Laon

essayèrent en vain d'occuper Soissons. Mais ils obtinrent l'autorisation de traverser la ville pour regagner leur pays. C'est ainsi que du 5 au 9 octobre, défila la garde prussienne qui comptait plus de 20 000 hommes et 9 000 chevaux<sup>3</sup>.

Soissons se remettait à peine des secousses subies quand une nouvelle catastrophe survint. Le 13 octobre, à une heure de l'après-midi, une formidable explosion se fit entendre, semant la panique dans la ville : une des trois casemates du bastion Saint-Rémi venait de sauter, creusant vers la route de Paris un énorme entonnoir. Côté ville, dans les rues Saint-Rémi, de l'Échelle du Temple, Saint-Gaudin, de la Buerie, de Panleu, des maisons furent détruites, d'autres sérieusement endomma-

---

1. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 17.

2. Périn. Par suite d'une convention signée entre le Maréchal de Camp Grundler, commandant de la Place de Soissons pour le Roi de France et de Navarre et le Général major Ouschakow, commandant une brigade de la 26<sup>e</sup> division de l'armée de Sa

---

Majesté l'Empereur de toutes les Russies, la place de Soissons fut remise aux troupes impériales russes qui s'installèrent à la caserne Notre-Dame.

3. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 17.



*Explosion de la poudrière Saint-Rémi.*



gées<sup>4</sup>. Une grande partie des vitraux de la cathédrale côté sud et les belles verrières de l'Arquebuse furent brisées. On dénombra 39 morts, dont 7 séminaristes, et près de 200 blessés.

Prévenu par le Préfet, le Marquis de Nicolaï, Louis XVIII donna 100 000 francs sur sa cassette. La Municipalité vota des remerciements au Roi qui lui furent transmis par Cahier, avocat général à la Cour de Cassation. A Paris, des représentations furent données à l'Académie royale de Musique et à l'Opéra italien au profit des victimes de l'explosion.

Malgré les démarches faites pour épargner Soissons déjà si éprouvée, les passages de troupes continuèrent jusqu'en novembre. Dans la ville ruinée, la Municipalité évoquait toujours le difficile problème de reconstruction de l'Hôtel de Ville, la population réclamant cette reconstruction sur son ancien emplacement Grand Place. Le 3 mars 1816 eut lieu l'inauguration d'un buste de Louis XVIII qui fut placé dans la plus belle salle du Palais de la Couronne.

En mai, après avoir remercié les habitants du soutien qu'ils lui avaient apporté, Jean Parfait Desevre donna sa démission. Il devait décéder à Soissons le 28 avril 1854.

---

4. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 17.

# Noël Nicolas Daras

Mai 1816 - Juillet 1817



*Noël Nicolas Daras.*

Né le 7 septembre 1750 à Reims, Noël Nicolas Daras notaire, avait acquis, en 1791, lors de la vente des biens ecclésiastiques, le Couvent des Cordeliers. C'est dans une salle des bâtiments conventuels que s'installèrent alors "les Amis de la Constitution".

Après la démission de Desevre, Daras fut en tant que premier adjoint désigné par ordonnance royale pour exercer les fonctions de Maire. Sans moyen de rebâtir l'Hôtel de Ville, la municipalité adressa en août 1816 un placet au Roi. Elle lui rappelait ses malheurs et ses pertes et sollicitait la concession du Palais de la Couronne<sup>1</sup> seul bâtiment digne de prendre le nom d'Hôtel de Ville<sup>2</sup>. Le Placet fut étudié et le 13 janvier 1817, le Maire fut informé qu'on voulait bien lui accorder la jouissance gratuite pendant 10 ans de quelques pièces du rez-de-chaussée du Palais de la Couronne.

Il décéda à Soissons le 24 juin 1833.

---

1. Ancien Palais de l'Intendance, actuel Hôtel de Ville.

2. Bulletin SAHS – B. Ancien.



# André Louis Lescarbotte de Beaufort

28 Juillet 1817 - 29 Décembre 1820



Armoiries de Soissons avant la Révolution  
(de gueule à la fleur de lys d'argent).

Fils de André Évrard Martin Lescarbotte de Beaufort, écuyer président Trésorier de France au Bureau des Finances de Soissons et de Dame Marie Anne Samson Danre d'Armancy, André Louis Lescarbotte de Beaufort était né à Soissons le 25 janvier 1773 en la paroisse Saint Gervais. Membre de Conseil général du département de l'Aisne, nommé Maire de Soissons par ordonnance royale, il prêta serment le 28 juillet 1817 :

*“Je jure fidélité au Roi, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume.”*

Alors que Desevre était Maire, le 26 septembre 1814, le Roi Louis XVIII avait rendu une ordonnance portant que toutes les villes et communes de son royaume reprendraient les armoiries qui leur avaient été attribuées par les Rois, ses prédécesseurs et que la Révolution avait fait disparaître et en appliqueraient le sceau sur tous les actes de leur administration<sup>1</sup>. Par suite des changements intervenus au sein de la municipalité, l'affaire des

armoiries resta pendante durant plus de deux années. C'est seulement le 2 septembre 1818 qu'un dessin exact et colorié fut adressé à la Commission des Sceaux<sup>2</sup>. Les armoiries de Soissons avant la Révolution portaient de gueule (fond rouge) à la fleur de lys d'argent. La Chancellerie de France prévint le Maire de Soissons le 24 octobre 1818 que ces armoiries étaient celles de Lille, reconnues par lettres patentes d'octobre 1816. Le 8 janvier 1819, la ville décida de reprendre ses armoiries en remplaçant le champ rouge par un champ d'azur, ce qui fut accepté.

“D'azur à la fleur de lys d'argent”, telles sont depuis cette date et malgré tous les changements de régime, les armoiries de Soissons.

Le 18 août 1819, la Municipalité vota à Jean Antoine Charpentier, garde rural, une pension viagère de 200 francs à prendre sur les revenus de la ville, accompagnée d'une médaille commémorative, en remerciement du service qu'il avait rendu à la ville en la sauvant du pillage le 14 février 1814.

Le 4 février 1820, le Conseil municipal adressa ses condoléances au Roi après l'assassinat du Duc de Berry.

Le 2 avril, l'architecte Durocher annonça au Maire l'arrivée de trois statues d'abbesses provenant de l'abbaye bénédictine féminine Notre-Dame de Soissons. Sauvées de la destruction au moment de la démolition de l'église, elles avaient été entreposées à Paris au musée des Petits Augustins.

L'architecte Durocher signala qu'elles venaient d'être déposées à la cathédrale et qu'il envisageait de les installer de part et d'autre du grand portail sur des socles en pierre de deux mètres de haut et de deux mètres de large. L'envoi

1. Bulletin SAHS – B. Ancien.

2. Archives municipales de Soissons.



*Ordonnance de Louis XVIII attribuant les nouvelles armoiries à la ville de Soissons.*

avait été ordonné par le Ministre de l'Intérieur. La situation financière de la ville ne permettant pas cette dépense, le projet fut ajourné.

La municipalité envisagea la construction d'un nouvel abattoir - une tuerie - pour des raisons d'hygiène et de salubrité et d'une halle aux poissons dans le petit jardin de l'Arquebuse qui donnait sur la rivière et était éloigné des habitations.

En novembre 1820, le Préfet proposa fêtes et réjouissances à l'occasion de la naissance du Duc

de Bordeaux à qui devait être offert en apanage le Château de Chambord. La ville offrit 400 francs.

Le 29 décembre 1820, André Louis Lescarbotte de Beaufort démissionna pour raisons de santé, mais en s'engageant à continuer ses fonctions jusqu'à la nomination de son successeur. Grâce à ses qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance, il avait fait disparaître la dette de la ville. André Louis Lescarbotte de Beaufort, propriétaire, devait décéder en sa demeure à Soissons, rue des Minimes, le 19 avril 1852



# Henri François, Chevalier de La Noüe

10 janvier 1821 - 30 janvier 1828



*Henri François, chevalier de La Noüe.*

Né le 21 octobre 1758 à Bucy-le-Long, Henri François de La Noüe avait épousé à Hambourg en mai 1803 Marie Placide Delbauwe originaire de Valenciennes. Ancien chef de bataillon, c'est après 6 mois d'intérim que le Chevalier de La Noüe, sera installé dans les fonctions de Maire par ordonnance royale du 13 juillet 1821. Il aura pour adjoints :

- Louis Alexandre Bedel, notaire royal,
- et Pierre Philibert Laporte, chef de bataillon.

Après les terribles épreuves de 1814 et 1815, beaucoup de travaux s'imposaient à la ville :

- alignement des rues,
- établissement de fontaines à piston,
- agrandissement du port,
- construction d'un quai proposé par l'architecte Durocher<sup>1</sup>.

En juin 1821, un arrêté du Préfet autorisera la ville à concéder à l'Hôpital général la ruelle dite de la Crise (rue Racine aujourd'hui) et à recevoir en échange un terrain à l'extrémité du jardin de l'Hôpital, entre celui-ci et la Maison de force. C'est sur ce terrain que l'on ouvrira le 15 octobre 1822, la rue Neuve de l'Hôpital<sup>2</sup>. En novembre, les habitants des quartiers Saint-Waast et Saint-Médard sollicitèrent l'établissement d'une chapelle vicariale sur l'emplacement du jeu d'arc, leur église s'étant écroulée en 1794, pendant la Terreur. A Saint-Waast, la municipalité acheta des terrains pour la construction de deux écoles, une de filles, une de garçons, qui devaient être dirigées par les Frères des Écoles chrétiennes.

Une ordonnance royale du 6 janvier 1825 fixa le plan d'alignement de la ville. Le plan avait été rédigé sous forme d'atlas par M. Grandin, arpenteur-géomètre, certifié véritable par MM. de La Noüe, Maire et Armand, ingénieur des ponts et chaussées et visé par M. Corbières, ministre de l'Intérieur. C'est aussi en 1825 qu'une ordonnance royale décida de l'établissement d'une agence pour le commerce des grains.

En 1828, un différend opposa le Maire de la ville au commandant de l'artillerie au sujet du partage des eaux du château d'eau de Saint-Jean-des-Vignes alimenté par la source d'Orcamps.

Les édiles, installés depuis 1817 dans quelques pièces du rez-de-chaussée du Palais de la Couronne et en appréciant le confort, souhaitèrent une occupation moins précaire. En décembre 1824, ils décidèrent de tenter près du Ministre de la Maison du Roi d'obtenir un bail à long terme. La convention fut signée en 1825. La ville devenait locataire de tout l'édifice pour 18 ans, à la charge d'un loyer annuel de 2000 francs pour les neuf

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin – 5124.

2. Archives municipales de Soissons.



*Billet d'entrée au sacre de Charles X.*



*Portrait de la Dauphine.*

premières années et de 2500 francs pour les dernières. Le bail pouvait être, toutefois, révisable à la volonté du gouvernement<sup>3</sup>.

En 1824, le Roi Louis XVIII était mort ; son frère Charles X lui avait succédé. En mars 1825, le Maire fut avisé que, lors de son sacre à Reims prévu pour le mois de mai, le nouveau souverain s'arrêterait à Soissons à l'aller et au retour. Le Conseil municipal vota une provision de 5000 francs pour couvrir les frais d'installation et de décoration de l'Hôtel de Ville. Mais, hélas, ce fut comme pour le passage de Marie-Louise, Charles X s'arrêta bien à Soissons, mais pas à la Mairie ! Par contre, à cette occasion, le matin du 27 mai, la Dauphine, fille de Louis XVI, posa la première pierre d'un bâtiment de l'Hôpital général et vint se reposer à l'Hôtel de Ville. C'est là l'origine de la dénomination "Place Dauphine"<sup>4</sup>. Sois-

sons recevra néanmoins la visite de Charles X le 3 septembre 1827. Venu inspecter les fortifications, il accueillera à l'Hôtel de Ville, dans l'ordre de préséance, tous les notables de la région. Ce fut la dernière visite officielle princière que reçut la Ville de Soissons.

Le 30 janvier 1828, le Chevalier de La Noüe donna sa démission pour raison de santé. Depuis le 28 décembre 1825, il avait pour premier adjoint Alain Germain Hyacinthe Gehier qui assura l'intérim dans l'attente des élections. Henri François de La Noüe devait décéder à Soissons le 21 mars 1832 en son domicile rue Saint-Léger.

3. Archives municipales de Soissons.

4. Marie Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, porta d'abord le titre de Madame Royale. Pendant la Révolution, elle fut à 13 ans enfermée au Temple où elle resta trois ans. Échangée en 1795 contre des Conventionnels livrés à l'Autriche par Dumouriez, elle vécut alors près de son oncle le futur Louis XVIII et de son cousin le duc d'Angoulême - fils du futur Charles X - qu'elle finit par épouser. A l'avènement de Charles X en 1824, le duc d'Angoulême devint dauphin et Marie-Thérèse Charlotte dauphine.



# Alain Germain Hyacinthe Gehier

30 Janvier 1828 - 3 Novembre 1830

Né à Bar-sur-Aube, Chef de bataillon de la Garde nationale, Gehier avait été blessé le 14 février 1814, lors de la prise de la ville par les Russes et nommé en 1815 membre de l'ordre de la Réunion par Napoléon. Membre du Conseil d'arrondissement, adjoint, il fut désigné par ordonnance royale pour exercer les fonctions de Maire et installé par le sous-préfet de l'arrondissement Armand Robert Denis de Senneville<sup>1</sup>.

A Paris, après les combats des 27-28-29 juillet 1830, Charles X abdiqua en faveur de son petit-fils le Duc de Bordeaux. A Soissons, une émeute populaire s'en prit à "l'agence des grains" établie par ordonnance royale du 1<sup>er</sup> septembre 1825, qu'elle saccagea. Pendant ces événements, Gehier sut par son courage contenir la foule turbulente, donnant ainsi à la Garde nationale le temps de se réunir et de rétablir l'ordre.

Le 7 août, Louis Philippe d'Orléans fut proclamé Roi des Français. Commença alors ce que l'on a appelé la Monarchie de juillet. Le 27, la municipalité vota une adresse au Roi à l'occasion de son avènement qui lui fut portée par trois conseillers municipaux, MM. Missa, Grevin et Jouselin. Lors de la réunion du 28 août un conseiller demanda s'il y avait lieu de modifier les armoiries de la ville. Il lui fut répondu que Louis Philippe gardant les armes de sa maison, Soissons pouvait garder les siennes<sup>2</sup>.

Voulant consacrer ses vieux jours à sa famille, Alain Gehier présenta sa démission le 1<sup>er</sup> septembre 1830. Il s'éteignit à Soissons le 24 juin 1833 en son domicile rue de la Cloche fondue<sup>3</sup>.

---

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5152-5156

2. Archives municipales de Soissons.

3. Partie de l'actuelle rue de Bauton entre la rue du Collège et la rue du Coq Lombard.

# Augustin Deviolaine

3 Novembre 1830 - 15 Avril 1832



*Augustin Deviolaine.*

Né à Nanteuil-sur-Marne le 11 mai 1771, Augustin Deviolaine avait été directeur des Subsistances militaires à l'armée d'Italie en 1795. Le 10 septembre 1802, il acheta le domaine de Prémontré pour y installer une verrerie. Après avoir entrepris avec succès la fabrication des glaces, une lutte très vive l'opposa à la puissante Compagnie de Saint-Gobain. Il dut se résigner à lui vendre Prémontré et vint, en 1826, s'installer à Vauxrot, commune de Cuffies, y créant une verrerie moderne pour l'époque qui se spécialisera dans les bouteilles, surtout les champenoises<sup>1</sup>. Très impliqué dans la vie locale, il sera élu Maire de Soissons le 3 novembre 1830. Partisan de Guizot, chef du centre droit, il aura pour adjoint Quinette, beaucoup plus à gauche.

1. Archives municipales de Soissons - fonds Ancien.

Le 14 janvier 1831, le gouvernement décida de procéder au recensement de la population.

Le 2 mars 1831, en travaillant à la construction d'un nouveau bastion près de l'actuelle rue Léon Caillez, des ouvriers découvrirent à un mètre cinquante de profondeur un groupe de marbre représentant deux personnages, un homme et un enfant tous deux décapités<sup>2</sup>. Le colonel du génie, Monsieur de Vauvillier, fit savoir au Maire que la statue, bien qu'appartenant au gouvernement puisqu'elle avait été trouvée dans les fortifications, serait remise à la ville. Très vite identifiée comme représentant un fils de Niobé et son pédagogue ou son esclave<sup>3</sup>, la trouvaille haute d'un mètre soixante seize sans la tête, pesant près de 2000 kilos<sup>4</sup>, ne manqua pas d'intéresser la direction des Musées royaux qui en fit faire un moulage, travail qui demanda deux mois. Le ministre de l'Intérieur, cédant au désir exprimé par le Maire Augustin Deviolaine, décida que l'original resterait à Soissons. C'est ce qui entraîna la création d'un musée municipal dont il fut le premier objet.

En mars toujours, une loi fut votée concernant les communes de 2 500 habitants et plus ; elle précisait qu'elles seraient divisées en sections formées d'un nombre égal de votants.

En juin, la population ouvrière, se plaignant du prix élevé du pain, la Municipalité prit des mesures pour aider les moins favorisés.

2. Archives municipales de Soissons - fonds Ancien.

3. Reine légendaire de Phrygie, fille de Tantale et femme d'Amphion dont elle eut 7 garçons et 7 filles. Elle était très fière de sa fécondité, ce qui offensa Leto qui, elle, n'avait que deux enfants Apollon et Anthémis qui tuèrent à coup de flèche les 14 enfants de Niobe.

Le massacre des Niobides a inspiré de nombreux sculpteurs ; il existe une série de statues de marbre au Musée des Offices à Florence, d'autres au Vatican, à Munich et au Louvre.

4. Archives municipales de Soissons.





*Copie restaurée  
de la statue de Niobé  
découverte en 1831.  
On a restitué à ce moulage  
les têtes qui n'esistaient  
pas lors de la découverte.*

A cette époque, le Conseil municipal proposa l'achat du Palais de la Couronne et en offrit 200 000 francs au Ministère de la Guerre qui voulait en faire une caserne. Celui-ci fit savoir qu'il serait d'accord à condition que la ville lui bâtît une caserne neuve.

Très proche de ses administrés, comme il l'était de ses ouvriers, Augustin Deviolaine décida la Municipalité à créer une école communale d'enseignement mutuel. Installée dans les bâtiments du collège, mais indépendante, elle était destinée aux enfants de familles modestes. Il en coûtait trois francs par mois par enfant, cinq pour deux. Mais,

chaque année, six inscriptions gratuites étaient offertes à des élèves doués ou travailleurs, issus de familles défavorisées.

Le 29 novembre 1831, Augustin Deviolaine donna sa démission en exprimant tous ses regrets. L'intérim fut assuré par son premier adjoint Monsieur Rigaux, jusqu'à la nomination de son successeur. Soucieux du bien-être de ses concitoyens, très attaché aux valeurs que représentaient le travail, la famille, devenu à la fin de sa vie un grand propriétaire foncier, Augustin Deviolaine était chevalier de la Légion d'Honneur. Il devait décéder le 3 septembre 1860 à Soissons.

# Théodore Martin Quinette

15 Avril 1832 - 17 Novembre 1847



*Théodore Martin Quinette.*

Né à Amiens en 1802, Théodore Martin Quinette était le fils de Nicolas Marie Quinette, baron de Rochemont<sup>1</sup>, député de l'Aisne à l'Assemblée législative en 1792, conseiller d'État, préfet de la Somme en 1802. Nommé Maire de Soissons le 15 avril 1832, Théodore Martin Quinette eut pour adjoint Joseph Rigaux, notaire. En ce mois d'avril, une épidémie de choléra sévissant en ville, les médecins acceptèrent de soigner gratuitement les indigents. En mai, l'agence commerciale des grains fut rétablie. En juillet, Toussaint Plocq<sup>2</sup>, avoué, fut nommé deuxième adjoint en remplacement de Monsieur de Bussières qui n'avait pas accepté le poste.

---

1. du nom d'une terre qu'il possédait à Pommiers près de Soissons.

2. Fils de Jean baptiste François Toussaint Plocq, ecclésiastique qui avait épousé en 1792 Sœur Saint-Louis de l'Hôtel-Dieu de Soissons, Toussaint Plocq, après des études de droit s'était installé en 1820 avoué à Soissons, rue de la Buerie, dans une maison que son père avait achetée.

En mars 1833, Théodore Martin Quinette offrit au Musée du Louvre de lui céder le groupe de marbre "Le Niobide et son pédagogue" contre une collection de moulages d'œuvres éminentes qui permettraient aux Soissonnais, qui alors ne voyageaient guère, de posséder le reflet de collections de la capitale. Le musée du Louvre accepta avec empressement et dès le 20 juin de nombreux plâtres arrivèrent à Soissons auxquels s'ajoutait une somme de 1200 francs destinée à l'école de dessin<sup>3</sup>. Sur le moment, l'échange donna satisfaction aux deux parties. Jusqu'à ce que Monsieur Calland, bibliothécaire apprenne aux Soissonnais que le groupe de marbre était estimé à près d'un million.

En octobre, au cours de travaux de fortification, le génie militaire ordonna des fouilles qui

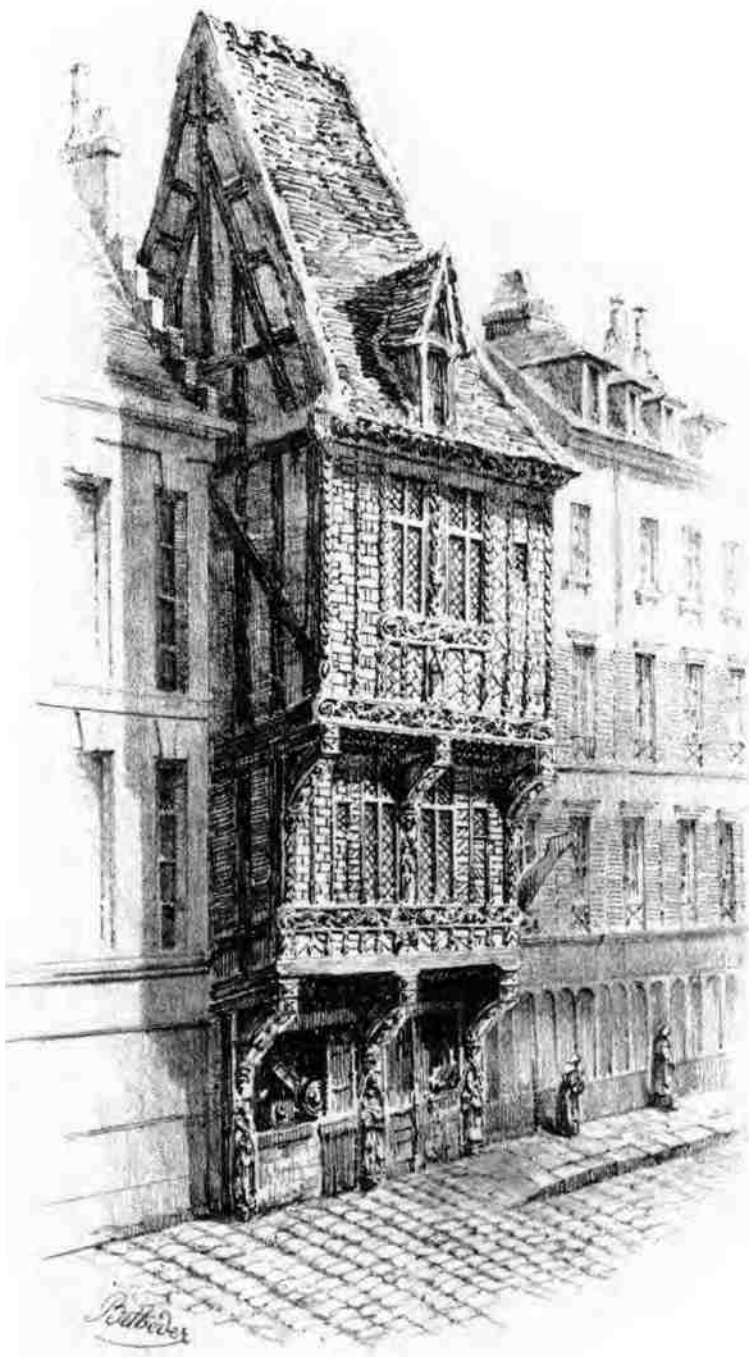


*Toussaint Plocq*

---

3. Bernard Ancien.





*La maison des Attaches.*

mirent à jour un “plancher de mosaïques”, un plat d’argent et de nombreuses monnaies qui, données à la ville, enrichirent le Musée.

Élu député en 1835, Théodore Quinette siégea sur les bancs de l’opposition libérale et accentuera de plus en plus son opposition au gouvernement de Louis-Philippe. Grâce à la collaboration de son adjoint Toussaint Plocq qui le remplaçait durant les sessions parlementaires, il put réaliser de nombreux travaux en ville : alignement et élargissement des rues, installation de trottoirs, pavage de la Place du Cloître et de la Place

de la Mairie, réparation des fontaines, agrandissement du port, établissement de deux lavoirs couverts sur l’Aisne, reconnaissance des chemins vicinaux sur lesquels très souvent les riverains empiétaient et puis surtout l’éclairage au gaz. Le 22 juillet 1845, le Préfet de l’Aisne avait pris un arrêté concernant l’établissement d’une usine à gaz à Soissons. Cette première usine fut édifée en 1845 - 1846 sur un terrain provenant en partie de l’ancienne église Saint-Waast. Le Maire régla l’usage du gaz d’éclairage dans la ville et dans les maisons par arrêtés des 8 octobre et 24 novembre 1846<sup>4</sup>.

La municipalité créa également :

- une école communale d’enseignement mutuel gratuit à Saint-Waast - Saint-Médard dans laquelle elle refusa d’accueillir les enfants de la verrerie de Vauxrot.
- une école primaire de filles.
- une école supérieure qui fut installée à titre provisoire dans une aile de l’hôtel de ville.
- une salle d’asile à Saint-Waast - Saint -Médard pour recevoir les enfants de moins de six ans dont les parents travaillaient<sup>5</sup>.

Le fait le plus marquant de son mandat fut en 1836, l’achat de l’Hôtel de Ville. Après de difficiles négociations, l’acte de cession fut signé le 20 décembre. La Caisse d’Épargne, fondée le 19 juillet de la même année s’y installa, la ville ayant mis deux petites pièces à sa disposition. Elle y restera jusqu’à son installation rue Porte-Hozanne en 1878.

En 1842, la rectification de l’alignement de la rue Saint-Christophe entraîna la disparition de la “maison des Attaches”, une des plus vieilles demeures de Soissons - elle datait du XVI<sup>e</sup> siècle - parce qu’elle empiétait de 60 cm sur le trottoir<sup>6</sup>. Pour la même raison, disparut en 1846, la légendaire Tour Lardier ou Tour du Diable qui dominait le cours de l’Aisne.

4. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 14, p. 340.

5. Archives municipales de Soissons.

6. Attaches désignait à cette époque des affiches qui étaient mises “par les carrefours et lieux acoustumés du dict Soissons”. Cette maison était en brique, décorée de corniches de bois sculpté et de statues. Au sous-préfet qui demandait la conservation de certains éléments, le maire répondit “que les bois n’avaient de mérite qu’autant qu’ils étaient en place et qu’une fois démolis n’avaient plus aucune valeur et qu’il n’y avait pas lieu d’en faire l’acquisition”.



*Les bords de l'Aisne et la tour Lardier.*

La Municipalité créa une caisse de retraite pour les employés de la ville et de l'octroi. Elle rédigea aussi en 1845, un règlement de police considéré comme un modèle du genre et qui fut adopté par plusieurs villes voisines.

Régulièrement réélu depuis 1832, Théodore Martin Quinette le fut à nouveau aux élections de 1846. Augustin Deviolaine s'était retiré, laissant la place à son fils Paul. Paul Deviolaine ayant obtenu le plus de voix après Quinette, le préfet et le sous-préfet estimèrent que la place de premier adjoint lui revenait ce que n'admit pas Quinette qui voulait garder Plocq à ce poste. Furieux de cette décision, le 7 décembre 1846, il refusa les fonctions de Maire qui venaient de lui être confiées par le Roi. Et dans une lettre adressée au Ministre et transmise à la presse, il écrivait :

“Ce refus est motivé sur ce que Monsieur Plocq n'a pas été nommé aux fonctions de premier adjoint dans lesquelles il est remplacé par Monsieur Paul Deviolaine. C'est une exclusion toute politique après seize ans d'exercice municipal”<sup>7</sup>.

---

7. Archives municipales de Soissons.



# Paul Deviolaine

**17 Novembre 1847 - 9 Mars 1848**

Né le 23 mai 1799 à Soissons, fils aîné d'Augustin Deviolaine, Paul Deviolaine avait épousé Jeanne Julie Félicité Dorchy, originaire de Mareuil-le-Port. Premier adjoint, c'est par une ordonnance royale du 17 novembre 1847 que Paul Deviolaine sera nommé Maire de Soissons. Il continuera les travaux entrepris en ville par son prédécesseur, notamment l'élargissement des rues conduisant à la Place du Vieux Marché (actuellement place Jean et Bernard Ancien).

L'année 1847 fut pour la région une année pénible due à la crise économique.

Les 22, 23 et 24 février 1848 éclata à Paris la Révolution ; Louis Philippe abdiqua et se réfugia en Angleterre. La République fut proclamée le 25.

Paul Deviolaine envoya alors sa démission au sous-préfet : "Malgré mon adhésion sincère et loyale au gouvernement provisoire de la République française, je crois devoir me démettre de mes fonctions de Maire de Soissons. Appelé à ces fonctions par un pouvoir déchu, je crains, pour cette seule raison, de me trouver impuissant dans l'exécution des mesures que les circonstances peuvent réclamer et de ne pouvoir agir efficacement pour le bien et les intérêts de la ville. Comme Maire, je crois avoir fait mon devoir. Comme citoyen et membre du Conseil municipal, mon concours vigilant et dévoué restera pour toujours acquis à mon pays."<sup>1</sup>. Pendant une année difficile, dans des circonstances critiques que la chute du prix du grain avait fait naître, Paul Deviolaine avait su remplir avec honneur les fonctions de Maire.

---

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin – 4398.

# **Théodore Martin Quinette**

**Mars 1848 - Juillet 1848**

Après la proclamation de la République et la démission de Paul Deviolaine, Théodore Martin Quinette redevint Maire de Soissons.

Le 17 mars, le Commissaire du Gouvernement Sorel lança un appel au calme après avoir vanté les mérites de la République<sup>1</sup>. En mars le suffrage universel avait été adopté. Pour la première fois, la France entière allait voter. Théodore Martin Quinette se présenta au suffrage des électeurs de l'Aisne qui le nommèrent représentant du département.

Le 3 avril il informa ses concitoyens que le jeudi 6 avril un arbre de la liberté serait planté sur la Grand-Place avec la bénédiction de Monsei-

gneur l'Évêque et qu'une salve d'artillerie serait tirée pendant la cérémonie.

Absorbé par les exigences de son mandat, il abandonnera les fonctions de Maire dans lesquelles il fut remplacé par Pépin Petit-Didier. Le 15 juin, il avait été nommé ministre plénipotentiaire auprès du Roi des Belges. Demeuré à son poste après le 2 décembre, il n'y fut pas maintenu par le nouveau gouvernement. Après trois années de retraite, il entra au Conseil d'état et y resta jusqu'à la fin de l'Empire. Théodore Martin Quinette était commandeur de la Légion d'honneur et Grand-croix de l'ordre de Léopold de Belgique. C'est à Bruxelles qu'il décéda le 15 juin 1881.

---

1. Archives départementales de l'Aisne, fonds Piette - 41J4.



# Pépin Petit-Didier

15 Juillet 1848 - Décembre 1851

Fils de Louis François Petit, cultivateur à la ferme de la Siège à Couvrelles, Pépin Petit était né le 16 octobre 1806 à Cuiry-Housse. Il avait épousé le 14 juillet 1828 à Soissons Marie Henriette Didier. Juge au Tribunal civil, Pépin Petit-Didier fut installé le 15 juillet 1848 par le Commissaire de l'arrondissement. Il eut pour adjoints M. Périn père et M. Meurizet.

Le calme succéda à l'agitation. Suite au décret de l'Assemblée nationale en date du 6 novembre, les Soissonnais furent avisés que :

- 1) la constitution de la République serait proclamée le dimanche 19 novembre à midi sur la place de la Cathédrale,
- 2) le clergé, les corps constitués, la garde nationale, les troupes de la garnison et les habitants étaient convoqués pour assister à cette promulgation,
- 3) un Te Deum serait chanté à la Cathédrale,
- 4) la lecture de la Constitution terminée, 101 coups de canon seraient tirés par les artilleurs de la Garde nationale.

Cet avis, daté du 15 novembre, était signé du Maire Petit-Didier et du lieutenant-colonel Combes, commandant de la place<sup>1</sup>. Le 10 décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte fut élu Président de la République.

Le 8 janvier 1850, le Comité archéologique et la Société historique fusionnèrent et devinrent la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Le 23 janvier 1851, le Conseil municipal approuva les plans de la nouvelle église du faubourg Saint-Waast présentés par l'architecte du Gouvernement M. Boeswilwald. La première pierre fut posée le 14 octobre suivant en présence

du Maire et de ses adjoints.

Le coup d'état du 2 décembre 1851 et les plébiscites des 21-22 décembre qui l'approuvèrent, établissant un régime consulaire, le Maire et tous les membres du Conseil municipal démissionnèrent. Après avoir lancé un appel au calme le 9 décembre, le sous-préfet nomma une commission composée de trois membres chargée d'administrer la commune : Barthélemy Périn fut nommé Maire provisoire, Paul Deviolaine premier adjoint provisoire et Charles Moreau deuxième adjoint. C'est à Soissons que Pépin Petit, propriétaire et conseiller municipal décéda le 31 décembre 1866.



*La nouvelle église Saint-Waast.*

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5355.

# Barthélemy Martin Périn

9 Décembre 1851 - Juillet 1852

Né le 6 mai 1785 à Vervins, Barthélemy Martin Périn avait épousé Gabrielle Sophie Delbeck. Nommé Maire provisoire, Barthélemy Martin Périn était administrateur des Hospices, Président du Conseil d'arrondissement.

La Constitution promulguée le 14 janvier 1852 accordait au prince-président Louis Napoléon Bonaparte des pouvoirs renforcés pour dix ans. Une lettre du préfet en date du 20 avril rappela à Messieurs les Maires, Adjoints et Conseillers municipaux qu'ils devaient prêter le serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité au Président.

Le 6 mai, la municipalité invitée par Monseigneur l'Évêque se rendit à la consécration du monument élevé à la cathédrale à la mémoire de Monseigneur de Simony.

Pendant ce temps, le sous-préfet tentait de former une municipalité qui obtint la confiance de tous<sup>1</sup>. Les Soissonnais désignèrent unanimement Monsieur de Bussièrès au choix du gouvernement. Barthélemy Martin Périn devait décéder à Soissons le 15 décembre 1856.

---

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin -5455.



# Charles François Broquard de Bussières

**Juillet 1852 - 2 Septembre 1853**

Né le 27 janvier 1791 dans une très ancienne famille de Franche-Comté, Charles François Broquard de Bussières entra à l'école polytechnique en 1809, puis à l'école d'application de Metz. Il était à Waterloo en 1815. Capitaine du génie, il avait été envoyé à Soissons en 1818 pour diriger les travaux de réparation des anciennes fortifications de la place.

Après son mariage le 25 juin 1820 avec une Soissonnaise Élisabeth Désirée Levesque de Pouilly, il prit une part active à la vie locale. En 1831, il renonça à la carrière militaire pour entreprendre une carrière politique. En 1834 il échoua à la députation de Soissons mais devint député de Reims où il succéda à son beau-père Levesque de Pouilly. Nommé par le département représentant du peuple à l'Assemblée constituante en 1848, il devint Maire de Soissons en 1852. Il eut pour adjoint Paul Deviolaine et Charles Moreau.

Suite à un nouveau plébiscite le 21 novembre, le Prince-président fut nommé Empereur des Français, le 2 décembre 1852, sous le nom de Napoléon III. Le nouveau gouvernement décida que toutes les réunions des Conseils municipaux se feraient en vertu de l'autorisation des sous-préfets.

Charles François Broquard de Bussières ne resta que treize mois à la tête de la municipalité. Il décéda brusquement le 2 septembre 1853 d'une rupture d'anévrisme. Dans Soissons, ce fut la consternation. A ses obsèques, suivies par une foule immense, Paul Deviolaine rappela que Monsieur de Bussières envisageait de doter Soissons d'un chemin de fer et qu'il avait été le premier concepteur d'un canal de la Marne à l'Aisne<sup>1</sup>.

---

1. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5455.

# Paul Deviolaine

**19 Septembre 1853 - 30 Septembre 1870**

Un décret impérial du 19 septembre 1853 nomma Paul Deviolaine Maire de Soissons. Il sera installé ainsi que ses adjoints Charles Moreau et Valentin Fortin par le sous-préfet Monsieur de Laferté. Il était le sixième Maire depuis cinq ans. Jamais la ville n'avait connu de si passagers premiers magistrats. Sous le second Empire, les Maires et les adjoints seront nommés pour cinq ans par l'empereur pour les grandes villes et par le préfet pour les autres.

Le 6 septembre 1855 décédait Jean Antoine Charpentier. Selon son désir, il fut inhumé au pied de la colonne élevée par souscription en 1850 à la mémoire du général Rusca et des défenseurs de Soissons en 1814. Le corps de Charpentier repose au bas de la quatrième marche.

Le 6 avril 1857 fut fondé sous la présidence protectrice de Monsieur le Maire le "cercle musical" créé pour développer le goût de la musique.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 13 mai 1858, une somme de 1400 francs fut votée pour des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre. En vue de l'arrivée du chemin de fer à Soissons, on perça en 1859 le tunnel de Vierzy. Dès 1861, la ville lança une étude des eaux de la montagne Sainte-Geneviève et en mars 1862 un captage fut envisagé par Letellier, ingénieur des mines.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juin 1862, toute la population de Soissons et des environs était réunie pour assister à l'inauguration de la gare. Événement important sur le plan économique, le train mettait Soissons à 3 heures de Paris. Le Maire Paul Deviolaine, l'évêque Monseigneur Christophe prononcèrent des discours au milieu de la liesse générale. Tous les notables de la région étaient présents. Implantée à un kilomètre des fortifications pour des raisons de sécurité militaire, la gare était reliée à la porte Saint-Martin par une allée rectiligne tracée au milieu des champs et des jardins, qui



*La gare en 1862.*



deviendra en quelques années une belle artère bordée d'arbres : l'avenue de la Gare. C'est à cette époque qu'un télégraphe électrique fut installé dans l'aile gauche de la mairie.

Le 26 juillet 1863, ce fut l'inauguration d'une statue d'Alphonse Paillet, célèbre avocat né à Soissons, 13 rue des Minimes, mort en 1855 à 59 ans en pleine plaidoirie<sup>1</sup>. En bronze, posée sur un piédestal, la statue devait orner pendant près de 80 ans la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

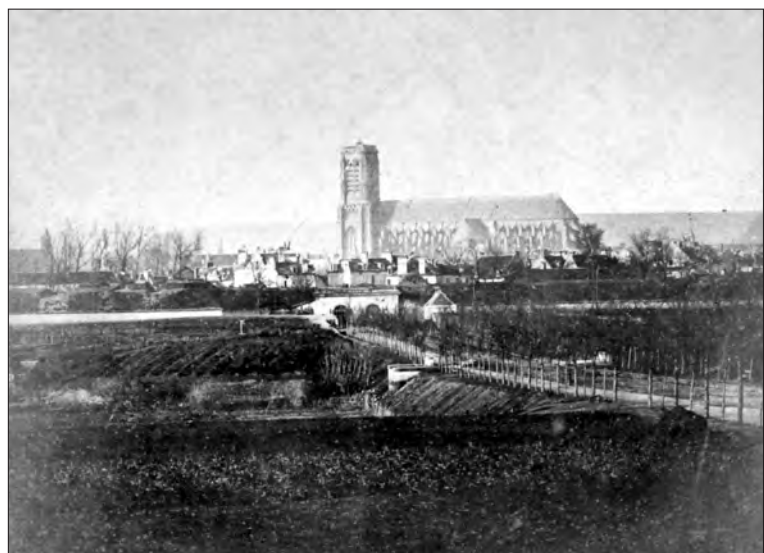


*La statue de Paillet.*

En 1865, une supplique circula dans Soissons et les villages environnants demandant la démolition des remparts.

Le 7 août 1866, le Préfet autorisa Monsieur Lecer, professeur de musique à organiser une société chorale sous la dénomination "l'Orphéon de Soissons" ayant pour but d'exécuter des chœurs et de propager le goût de la musique vocale.

1. Archives départementales de l'Aine, fonds Hennequin J 1420.



*Avenue de la gare, pendant le bombardement de 1870.*

La municipalité vota en novembre de la même année une somme de 5000 francs pour la restauration des flèches de Saint-Jean-des-Vignes, travaux qui furent réalisés par Maurice Ouradou, gendre de Viollet le Duc et petits-fils d'Augustin Deviolaine.

Pour payer les dépenses devant résulter de l'établissement d'une nouvelle distribution d'eau, la municipalité lança un emprunt de 260 000 francs - 520 coupons d'obligations de 500 francs chacun, productifs d'intérêts à 5 %<sup>2</sup>. En octobre 1868, au cours de travaux en vue de l'installation de seize nouvelles bornes fontaine, les ouvriers découvrirent une nappe souterraine suffisante pour alimenter toute la ville.

En 1870, l'expansion prussienne inquiétait Napoléon III qui s'y opposera. La rivalité franco-prussienne sera exacerbée par la dépêche d'Ems le 15 juillet et la guerre sera déclarée le 19 juillet 1870. Dès le lendemain, Soissons reçut l'ordre de se mettre en état de siège. Les élections municipales prévues pour le 24 septembre furent annulées par décret. Dès le 30 juillet, Paul Deviolaine dans une lettre adressée à la presse annonçait son intention de se retirer en précisant toutefois qu'étant donné les "graves circonstances actuelles, il resterait en fonction jusqu'à l'installation d'une nouvelle administration"<sup>3</sup>. Le 2 septembre, ce fut

2. Archives municipales de Soissons.

3. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5712.

*A sa Majesté Napoléon I<sup>er</sup>  
Empereur des Français,  
Les habitants de la ville et de l'arrondissement de Soissons.*

*Sire,  
Au Moyen-âge, toutes les villes et même nos campagnes étaient hérissées de bastions et de châteaux forts, que les progrès de la civilisation ont fait successivement disparaître.*

*Les villes qui nous entourent : Saint-Quentin, Reims, Epervan ont obtenu de renverser la ceinture de pierres qui s'opposait à leur développement. Lyon, la seconde ville de France, verra bientôt s'effacer, grâce à votre prévoyante initiative, les dernières entraves que les lois de la guerre apportaient à sa prospérité.*

*Sire, les habitants de la ville de Soissons osent espérer pouvoir obtenir de votre Majesté la même faveur.*

*Barrière impuissante en tout temps contre les efforts de l'ennemi, la place de Soissons, dominée de tous côtés par les collines qui l'entourent de si près, ne pourrait avec les nouveaux moyens de destructions dont on dispose aujourd'hui, présenter une résistance sérieuse, elle serait fondroyée en quelques heures, sans utilité pour la sécurité de la France.*

*Située au milieu d'une vallée riante et fertile, entre deux rivières, à proximité de Paris, en communication par ses chemins de fer avec le nord et l'est, dans un pays riche, Soissons réunit toutes les conditions pour devenir un centre de population très important. Mais si ses fortifications sont sans intérêt pour la défense du pays, elles sont désastreuses pour notre ville, dont elles compriment l'essor et dont elles désignent même gravement la vitalité.*

*L'insalubrité des fossés de la place, les servitudes des zones militaires, l'existence des foudrières, le souvenir des sièges subis en 1814 et 1815 invincibles à toute expansion industrielle et à la prospérité de la ville et de l'arrondissement.*

*Depuis de longues années, les habitants de Soissons aspirent à cette transformation comme à une délivrance; en daignant, Sire, accueillir leur supplique, Votre Majesté comblera leurs vœux les plus ardents; le souvenir de ce nouveau bienfait ajoutera encore aux sentiments de gratitude et de dévouement dont ils sont animés envers leur Empereur et sa dynastie.*

*Ils ont l'honneur d'être,  
avec le plus profond respect  
Sire,  
de Votre Majesté  
les très humbles et très dévoués serviteurs.  
Suivent les signatures.  
Messieurs les Maires sont priés de  
vouloir bien faire présenter cette pétition  
à la signature des habitants de leur  
communes qui désirent y adhérer.  
Le renvoyer ensuite à la  
Mairie de Soissons*

*Supplique signée par 1223 habitants de Soissons et de l'arrondissement demandant la démolition des remparts en juin 1865. Le démantèlement ne se fera que 20 ans plus tard à partir de 1885.*

la capitulation de Sedan. Le lendemain, la révolution éclatait à Paris. Le 4 septembre, le sous-préfet, Edgar de Barral, recevait une dépêche de Léon Gambetta lui notifiant la déchéance de l'Empire, la proclamation de la République et la nomination par acclamation d'un gouvernement de défense nationale. Le Baron de Barral adressa immédiatement sa démission au ministre. Il restera jusqu'à l'arrivée de son successeur Monsieur d'Artigues. Le Conseil municipal décida alors qu'il siégerait en permanence à l'Hôtel de ville.

Après avoir inondé la route de Reims et une partie de la ville grâce au barrage établi par le génie en amont du pont de pierre, l'autorité militaire incendia les faubourgs, fit sauter les ponts, le



*Le barrage du génie.*

magnifique pont de Villeneuve-Saint-Germain sur la ligne de Laon, ceux de Missy et de Condé. Puis, l'armée entreprit de faire sauter le tunnel de Vierzy, n'y occasionnant qu'un éboulement sur 200 mètres. Le 9 septembre, les prussiens s'approchant de la ville, les ponts de Pasly et Pommier furent détruits<sup>4</sup>.

Le 10 arrivait à Soissons le nouveau sous-préfet, Monsieur d'Artigues. La révocation de tous les fonctionnaires ayant servi sous l'Empire ayant été décidée, le Préfet ordonna la dissolution du conseil municipal. Une commission provisoire fut chargée d'administrer la cité. Entrée en fonction le 23 septembre, elle se composait de trois membres: Messieurs Dumont, Sugot et Choron qui proposèrent une élection des conseillers municipaux. Toutes les élections étant suspendues par le gouvernement, le Préfet nomma une nouvelle commission qui, installée le 1<sup>er</sup> octobre eut pour président Henri Salleron et pour vice-présidents Étienne Choron et Charles Armand Dumont.

Jusqu'au 30 septembre, Paul Deviolaine était resté à son poste, veillant aux intérêts de la cité. Se souvenant de la destruction des archives en 1814, il avait fait descendre dans les sous-sols de l'Hôtel de ville les registres de l'état-civil, les tableaux du musée, les manuscrits et les livres les plus précieux de la bibliothèque et même les archives des Ponts et Chaussées et celles de l'Intendance militaire. Président du Tribunal de commerce, membre du Conseil général de l'Aisne, Paul Deviolaine était chevalier de la Légion d'Honneur<sup>5</sup>. Il devait décéder à Soissons le 26 novembre 1879.

4. *Le siège de Soissons en 1870.* René Fossé d'Arcosse.

5. Bibliothèque municipale de Soissons.



# Henri Salleron

1<sup>er</sup> Octobre 1870 – 30 Septembre 1878

Né à Soissons le 10 mars 1820, issu d'une vieille famille de magistrats, Henri Salleron fit des études classiques dans sa ville natale. Après une licence de droit, il vint reprendre en 1845, l'étude d'avoué de son père, charge qu'il exerça jusqu'en 1838. Le 25 août 1845, il avait épousé à Soissons Louise Pauline Ouradoux, petite fille d'Augustin Deviolaine.

Paul Deviolaine, son oncle, alors Maire de Soissons l'associa à l'administration de la cité en le faisant nommer premier adjoint. Président de la commission municipale, Henri Salleron va, dès le premier jour, se trouver confronté à une situation dramatique. Depuis le 24 septembre, les Prussiens occupent les villages proches de Soissons, y semant la terreur. Le 10 octobre, Jules Debordeaux, instituteur à Pasly, et Louis Courcy, un habitant du village, furent fusillés sur le plateau, là où, aujourd'hui, s'élève un monument à leur mémoire. Le lendemain, Poulette, instituteur à Vauxrezis, sera fusillé avec d'autres otages à Vauxbuin.



*Pasly, monument des instituteurs fusillés par les Prussiens en 1870.*



*18 octobre 1870, la petite caserne en feu (caserne installée en 1814 dans les bâtiments conventuels de l'ancien couvent des Minimes).*

Dès le 12 octobre, Soissons subira un terrible bombardement qui durera quatre jours. Le 13, l'hôpital général, place Dauphine, est en feu. Heureusement, grâce au courage de tous, compagnie de sapeur-pompiers, détachement de la garnison, population, Henri Salleron et ses collègues, les trois cents personnes qu'abritait l'établissement, vieillards, femmes et enfants seront sauvés. Les projectiles de l'ennemi n'épargnèrent rien, l'arsenal, les clochers de Saint-Jean-des-Vignes, la cathédrale, l'Hôtel-Dieu, le collège subirent des dégâts. Beaucoup de maisons particulières furent détruites ou lézardées. Devant la situation dramatique de la ville, Henri Salleron, se faisant l'interprète de la population terrorisée intervint auprès du commandant de la place, le colonel de La Noüe : fallait-il continuer à lutter ?

Le 15 octobre, Soissons capitula. C'est au 22 rue Richebourg que le colonel de La Noüe signa la reddition devant le colonel Krensky, chef d'état-major du grand duc de Mecklembourg qui fit son entrée dans la ville dès le lendemain. Pendant les



*Soissons, siège de la ville en 1870.*

douze mois et huit jours que dura l'occupation prussienne, Henri Salleron avec le concours de ses collègues défendit jusqu'à la dernière heure les intérêts de la ville aussi bien que ceux de ses concitoyens. Avec courage et obstination, il défendit aussi les finances de la ville contre les exigences incessantes des occupants<sup>1</sup>. En reconnaissance d'une telle attitude, il reçut du gouvernement de Monsieur Thiers, premier président de la III<sup>e</sup> République et des mains du général Ladmirault, la croix de la Légion d'Honneur.

Une loi votée le 14 avril 1871 par le gouvernement de défense nationale précisait que les commissions municipales, les maires et les adjoints en exercice choisis en dehors des conseillers municipaux cesseraient leurs fonctions. Il serait procédé dans les meilleurs délais au renouvellement intégral des Conseils, par élection au scrutin de liste. Les conseillers éliront les maires et les adjoints parmi leurs membres au scrutin secret et à la majorité absolue, sauf dans les villes de plus de 20 000 habitants où ils seront nommés par le pouvoir exécutif. Cette loi devait être appliquée pour les élections du 30 avril. Après renouvellement intégral du Conseil municipal et par arrêté du 20 mai, Henri Salleron fut nommé Maire de Soissons ; il eut pour adjoints Étienne Choron et Charles-Armand Dumont.

1. *Le siège de Soissons en 1870*. René Fossé d'Arcosse.

Après les désastres, la municipalité entreprit de grands travaux d'urbanisation : remaniement du port, de la Place d'Armes (Grand-Place), de la place Mantoue, création d'aqueducs, élargissement des rues, alignement et pavage de l'avenue de la Gare avec obligation pour les riverains de clore leur propriété par un mur surmonté d'une grille en fer. De nouvelles lanternes à gaz et de nouvelles fontaines furent installées. A noter également, l'établissement d'un second réservoir à Saint-Jean-des-Vignes et d'une locomobile à Villeneuve pour assurer une distribution d'eau régulière<sup>2</sup>. Dès 1871, on avait envisagé la reconstruction du pont du chemin de fer de Villeneuve dont une seule arche sur trois subsistait. La municipalité entreprit la construction de deux écoles au faubourg Saint-Waast, de deux classes d'étude et d'une classe de dessin à l'école des Frères. Des réparations importantes furent faites au collège qui fut doté de deux préaux et d'un gymnase couvert. Le théâtre et les salons de l'Hôtel de Ville furent restaurés. N'oubliant pas ses administrés, Henri Salleron décida l'augmentation du traitement des professeurs, des employés de la ville, du commissaire et des agents de police.

Le 24 mars 1873, Mac Mahon succéda à Thiers à la présidence de la République. Cette même année fut créée à Soissons une fanfare municipale avec pour directeur Émile Mullot,

2. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5193.



*Le 67<sup>e</sup> R.I. rentre à la caserne.*

élève du Conservatoire, qui, dès 1875, s'installera dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville<sup>3</sup>.

Un événement important va marquer la vie de Soissons les 18, 19 et 20 octobre 1873 : l'arrivée du 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie sous le commandement du colonel Landrut. Remplaçant le 23<sup>e</sup> régiment de ligne dirigé vers Lyon sa nouvelle garnison, il sera installé comme lui au cœur de la ville dans les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye bénédictine féminine Notre-Dame. Il va dès lors rythmer la vie de la cité : Soissons s'éveillera au son du clairon, s'animant au passage des corvées et des détachements se rendant à l'exercice<sup>4</sup>.



*La Soissonnaise.*

3. Archives municipales de Soissons.

4. Du régiment de Languedoc au 67<sup>e</sup> R.I., colonel Richou.



*Intérieur de la caserne.*

Après les désastres de 1870, plusieurs villes françaises s'empressèrent, dans un élan patriotique, de fonder des sociétés de gymnastique. A la fin de 1874, le commandant Pillot et le docteur Fournier décidèrent la création de "la Soissonnaise". L'article 1 des statuts en précisait le but : réunir les jeunes gens pour des exercices corporels, pour développer leur force physique et les préparer aux travaux et marches auxquels ils seront soumis lorsqu'ils seront appelés pour le service de la patrie<sup>5</sup>. La Soissonnaise s'installera jusqu'en 1914 dans l'église Saint-Pierre et ce sont les sous-officiers du 67<sup>e</sup> R.I. qui rempliront les fonctions de moniteurs. Le 20 avril 1876 sera béni le drapeau que le docteur Fournier leur avait offert.

Entre temps, la municipalité avait reçu l'avis officiel du testament de la comtesse de Finfe. Née Eugénie Descamps, elle était la petite-fille d'Antoine Marie Victor Letellier-Laurendeau, ancien Maire de Soissons. Propriétaire du Château de Clémencin, décédée à Paris le 22 mai 1873, Madame la Comtesse de Finfe légua à la ville une importante somme d'argent pour :

- 1) bâtir une église et deux écoles dans le nouveau quartier qui s'installait près de la gare,
- 2) entretenir et aménager la fontaine de la Grand Place.

En novembre 1877 fut inauguré au cimetière un monument à la mémoire des morts de 1870.

Le 29 septembre 1878, Henri Salleron donna sa démission ; dans une lettre adressée à la presse,

5. Archives municipales de Soissons.





*L'église Saint-Waast. Portail avec ses deux colonnes romaines en granit.  
Utilisées dans la construction des églises Saint Médard (la mérovingienne et la carolingienne),  
elles quittent l'abbaye à la Révolution. L'architecte Durocher les envoie à l'Hôtel de Ville.  
Dans l'incendie du 6 mars 1814, elles résistent à la violence du feu.  
En 1873, elles sont installées au portail de l'école Saint-Waast.  
Après la première guerre mondiale, l'école endommagée est déplacée, pas le portail.*

il rappelait dans quelles circonstances dramatiques il avait accepté ce mandat que son état de santé l'obligeait à abandonner<sup>6</sup>. Avec l'accord du Préfet, il remit le service communal à son premier adjoint Étienne Choron qui fut chargé de constituer une nouvelle municipalité. Conseiller général, président de la Société d'Agriculture de l'Aisne, membre du Conseil départemental de l'Instruction publique, administrateur des Hospices et du Collège, Henri Salleron était chevalier de la Légion d'Honneur.

---

6. Bibliothèque municipale de Soissons, fonds Perin - 5193.

# Étienne Choron

1<sup>er</sup> Octobre 1878 - Septembre 1881



Étienne Choron.

Étienne Choron naquit le 18 mai 1811 à la Maison Neuve<sup>1</sup>, cette jolie demeure qui existe encore à l'entrée de la Forêt de Retz ; son père y était garde forestier. C'est dans son enfance qu'il connut Alexandre Dumas qu'il ne revit guère par la suite. Après ses études au Petit Séminaire d'Oulchy-le-Château, à celui de Laon ensuite, puis au collège de Soissons, il partit faire son droit à Paris. Le 1<sup>er</sup> février 1841, il reprenait l'étude de Toussaint Plocq, avoué. Le 11 mai 1846 Étienne Choron, licencié, avoué près le Tribunal civil de Soissons, y demeurant rue des Minimes, avait épousé à Marle, Virginie Alexandrine Vuaflart, fille de Louis Joseph Vuaflart, ancien notaire. Conseiller municipal en 1848, membre de la Société historique en 1859, il est nommé en 1870 pendant le siège de la ville, vice-président de la Commission municipale chargée d'administrer la commune. Membre de la

Commission administrative des Hospices, député en 1877, il sera élu Maire de Soissons le 1<sup>er</sup> octobre 1878. Il aura pour adjoints Léon Caillez et Charles Armand Dumont<sup>2</sup>.

Le 14 août 1879, un bureau de "poste aux lettres" s'installera rue Matigny près du rempart. Depuis 1802, un bureau de télégraphe fonctionnait à l'Hôtel de ville. Les deux services seront réunis rue Matigny. C'est sous la municipalité de Étienne Choron que seront commencés ou réalisés les édifices dus à la générosité de Madame la Comtesse de Finfe. Le 25 mai 1880 sera posée la première pierre de l'église qui portera le prénom de la donatrice : Eugénie. Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année s'ouvrira l'école de garçons qui, selon les désirs de Madame de Finfe, sera dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes, celle des filles qui suivra devant être confiée aux Sœurs de l'Enfant Jésus.



La maison natale de Choron  
Je l'ai aimé beaucoup cette petite maison  
de zardo : la Maison Neuve que les Cisterciens  
nommaient La Lièvre, à cause de la distance  
qui lui en séparait. Jean avait tenté de ne y  
donner la première l'aspect de construction autonome  
telle mais surtout, elle me rappelle le drame la  
d'une Dumas. M. Jourd'hean l'avait fait bâtir

La maison natale de Choron.

1. Commune de Puiseux, à gauche sur la R.N. 2 en venant de Soissons, après le carrefour Montgobert-Longpont.

2. Bulletin SAHS, 3<sup>e</sup> série, tome 1.



*La fontaine de la grand-place.*

Le 10 avril 1881 fut inaugurée la nouvelle fontaine de la Grand-Place. Au milieu d'un bassin, un socle portait une ondine en bronze de 2,25 m de haut personnifiant le génie des eaux. Vêtue d'une tunique légère, penchée en avant, semblant regarder l'eau qui allait jaillir, elle symbolisait la fraîcheur, la jeunesse, l'abondance. A l'issue du dîner qui clôtura la journée, Étienne Choron porta un toast à Jules Grévy qui avait succédé à Mac Mahon à la présidence de la République "dont l'esprit élevé, la raison calme, la haute autorité dominait les partis et dont le nom était la sauvegarde de la paix"<sup>3</sup>.



*Le buste de Louis de Héricourt.*

3. Archives municipales de Soissons.

A cette époque, divers travaux furent entrepris : remise en état des chemins vicinaux, réparation des vitraux de la cathédrale, construction d'un pavillon des contagieux dans le jardin de l'Hôtel-Dieu. D'autre part, le Conseil municipal vota une subvention à l'institut des sourds-muets de Saint-Médard. En juin, on inaugura une ligne de chemin de fer Soissons-Compiègne.

S'intéressant surtout à ses recherches historiques, Étienne Choron donna sa démission le 24 août 1881. On lui doit de nombreux articles sur la région, des recherches sur l'instruction primaire dans le Soissonnais, sur le rétablissement des fonctions de maire à Soissons au XVII<sup>e</sup> siècle et une biographie de Louis de Héricourt, ancien élève du collège de Soissons, avocat au Parlement de Paris et collaborateur pendant vingt deux ans au *Journal des Savants*. En 1880, alors qu'il était maire et député, il demanda au Ministère que soit réalisé un buste de Louis de Héricourt, ce qu'il obtint. Don du gouvernement, le buste fut exécuté par Louis Auguste Hiolin<sup>4</sup>, sculpteur soissonnais, élève de Violet le Duc. En marbre blanc, il se trouve aujourd'hui dans le petit hall de l'Hôtel de Ville. Étienne Choron devait décéder à Soissons le 26 avril 1891.

4. Né à Septmonts le 1<sup>er</sup> mars 1848, professeur diplômé de dessin et de sculpture aux écoles de la ville de Paris - *Dictionnaire biographique de l'Aisne*, 1894.



# Charles Armand Dumont

1<sup>er</sup> Septembre 1881 - 30 Avril 1882

Né le 24 juillet 1817 à Soissons, Charles Armand Dumont avait épousé en 1852 Aline Louise Henneret. Après la démission d'Étienne Choron, Charles Armand Dumont, premier adjoint, fit fonction de maire avec l'autorisation du Sous-préfet.

Divers travaux furent entrepris durant son court mandat :

- Réparation du cloître de Saint-Jean-des-Vignes,
- Alignement et éclairage de la rue de Pampelune,
- Pavage et installation d'égouts rue des Cordeliers,
- Installation de bains chauds près du théâtre,
- Élargissement des portes Saint-Christophe et de Laon qui devaient être dotées d'un double pont-levis.

Au collège, furent créées à cette époque une troisième chaire de langues vivantes et une deuxième chaire d'histoire et de littérature.

La municipalité précédente avait décidé de



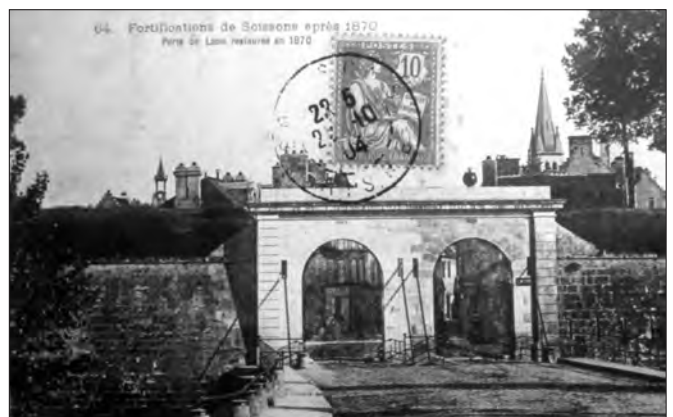
*Ancienne porte de Laon avant 1870.*

publier la liste exacte des noms des rues de Soissons. C'est en décembre 1881 qu'elle parut, avec pour chaque rue son véritable nom et orthographe exacte. Cette liste devait servir pour les actes administratifs.

Charles Armand Dumont décéda à Soissons le 10 mars 1898.



*Porte de Paris restaurée en 1870.*



*Porte de Laon restaurée en 1870.*

# Henri Salleron

**1<sup>er</sup> Mai 1882 - 16 Juin 1882**

Des élections eurent lieu les 9 et 16 janvier 1882. Ce n'est que le 30 avril que les membres du Conseil municipal éliront leur maire au scrutin secret et à la majorité absolue. C'est Henri Salleron qui obtiendra le plus de voix. Il aura pour adjoints Valentin Forzy et Charles Armand Dumont.

Très malade depuis de nombreuses années, Henri Salleron ne pourra remplir le mandat qui lui avait été confié. C'est Charles Armand Dumont qui, avec l'accord du sous-préfet, présidera les réunions du Conseil municipal. Ce qui entraînera le 16 juin l'élection d'un nouveau maire : Léon Caillez. C'est à Nice où il s'était retiré pour y trouver un meilleur climat que Henri Salleron décédera le 7 février 1887.

# Léon Caillez

16 Juin 1882 - Mai 1892

Né à Château-Thierry le 1<sup>er</sup> octobre 1823, Léon Caillez avait épousé une Soissonnaise Zélie Jeanne Victoire Patin le 9 décembre 1857. Élève de Polytechnique, il n'avait pu suivre la carrière militaire à laquelle il se destinait à la suite d'un accident dont il avait été victime dans sa jeunesse. Il étudia alors le droit et reprit à Soissons en 1855 l'étude d'avoué de Monsieur Cuvilliez qu'il conserva jusqu'en 1881<sup>1</sup>. Appartenant au parti républicain, il fut élu Maire de Soissons le 16 juin 1882. Il eut pour adjoints Messieurs Leveque et Letellier. Une loi votée le 4 mars 1882 avait décrété que tous les Conseils municipaux retrouvaient le droit d'élire leur Maire. Cette loi fut confirmée par celle du 5 avril 1884 qui précisait que tous les Conseils municipaux seraient élus au suffrage

universel direct et renouvelés intégralement tous les quatre ans, le premier dimanche de mai.

Lors de la réunion du 18 août 1882, la Municipalité fut avisée que Charles Périn, fils de l'ancien Maire, léguait par testament à la ville son importante bibliothèque et ses collections. L'école des filles de la gare accueillait ses premières élèves dès 1882. L'année suivante, le 8 juillet 1883, fut inaugurée l'église Sainte-Eugénie ce qui entraîna des travaux de pavage et de creusement d'égouts. Des rues nouvelles, éclairées au gaz, furent créées autour de la gare. Une salle d'asile fut installée faubourg de Reims dirigée par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dans les bâtiments loués à l'évêché. A la suite des lois votées par Jules Ferry en 1881-82 mettant en place un enseignement primaire public, gratuit, obligatoire et laïc pour les enfants de 6 à 13 ans, la municipalité laïciserait les

---

1. Dictionnaire biographique de l'Aisne.



*La porte Saint-Martin, côté ville.*



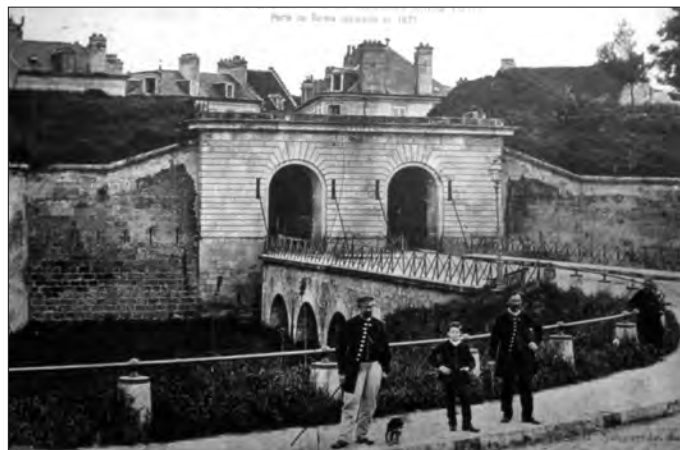
écoles primaires. Elle créa par la suite des cours secondaires pour les jeunes filles.

Dès 1883 avait été envisagée la construction d'un hospice rue Saint-Lazare. Les travaux commencés en 1884 ne devaient être terminés qu'en 1891. En octobre 1883, la municipalité vota une somme de 2 000 francs : participation de la ville à l'érection d'une statue à la mémoire d'Alexandre Dumas à Villers-Cotterêts. A cette époque il fut aussi question de rebâtir la maison du guetteur de la cathédrale qui tombait en ruine. Certains conseillers trouvant l'institution surannée et inutile, la décision fut ajournée.

Mais un problème beaucoup plus important allait occuper la municipalité pendant des années. L'expérience malheureuse de 1870 et les progrès de l'artillerie avaient suffisamment démontré l'inutilité des remparts. La municipalité adressa le 7 mars 1883 aux députés une pétition signée par 1 223 habitants demandant le déclassement de la ville en tant que place de guerre et la démolition des remparts. Le Ministère de la guerre en ayant accepté le principe avait fait connaître ses conditions qu'en réunion du 4 avril 1884 le Conseil municipal adopta. La convention entre l'État et la Municipalité fut signée le 10 avril 1884. Elle précisait que<sup>2</sup> :

- l'État céderait à la ville tous les terrains provenant des fortifications avec les plantations qui les couvraient, y compris les terrains occupés par les magasins à poudre, sauf quelques réserves pour le service militaire ou celui des Ponts et Chaussées, l'ensemble cédé représentant une superficie approximative de 80 ha 75 a 95 ca.
- la démolition devait être opérée partie par l'État, partie par la ville.
- les ponts-levis et leurs manœuvres resteraient la propriété de l'État, ceux-ci se trouvant sur des terrains qui ne seraient pas remis à la ville.
- le prix de la cession était fixé à 430 000 francs.

Lors de sa délibération du 18 juillet 1884, le Conseil municipal décida de contracter un emprunt de 520 000 francs pour faire face aux charges imposées à la ville par le traité du 10 avril. Un décret du Président de la République en date du 18 février 1885 autorisa cet emprunt de 520 000 francs, soit 2 600 obligations de 200 francs



*La porte Saint-Martin, côté campagne.*

chacune, les intérêts à 4,75 % devant être servis par semestre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre. Le remboursement devait commencer en 1891 pour se terminer en 1914. Le 13 juin 1885, le déclassement fut voté par les députés. Promulgué le 20 juillet, le décret figura le 22 au Journal officiel. La ville avait accepté de faire démanteler dans un délai de trois ans après la promulgation de la loi la portion d'enceinte comprise entre le bastion n° 1 et le saillant du bastion n° 3 (de part et d'autre de la Porte Saint-Martin). La Porte Saint-Martin fut détruite en 1887 et le remblayage des fossés s'effectua de 1886 à 1895.

Des problèmes de santé obligèrent Léon Caillez à démissionner en janvier 1892. Juge suppléant au Tribunal de Soissons, il était aussi président ou vice-président de plusieurs sociétés. C'est à Menton où il s'était retiré que Léon Caillez décéda le 31 décembre 1901.

2. Archives municipales de Soissons.

# Jules Clément Joseph Vitrant

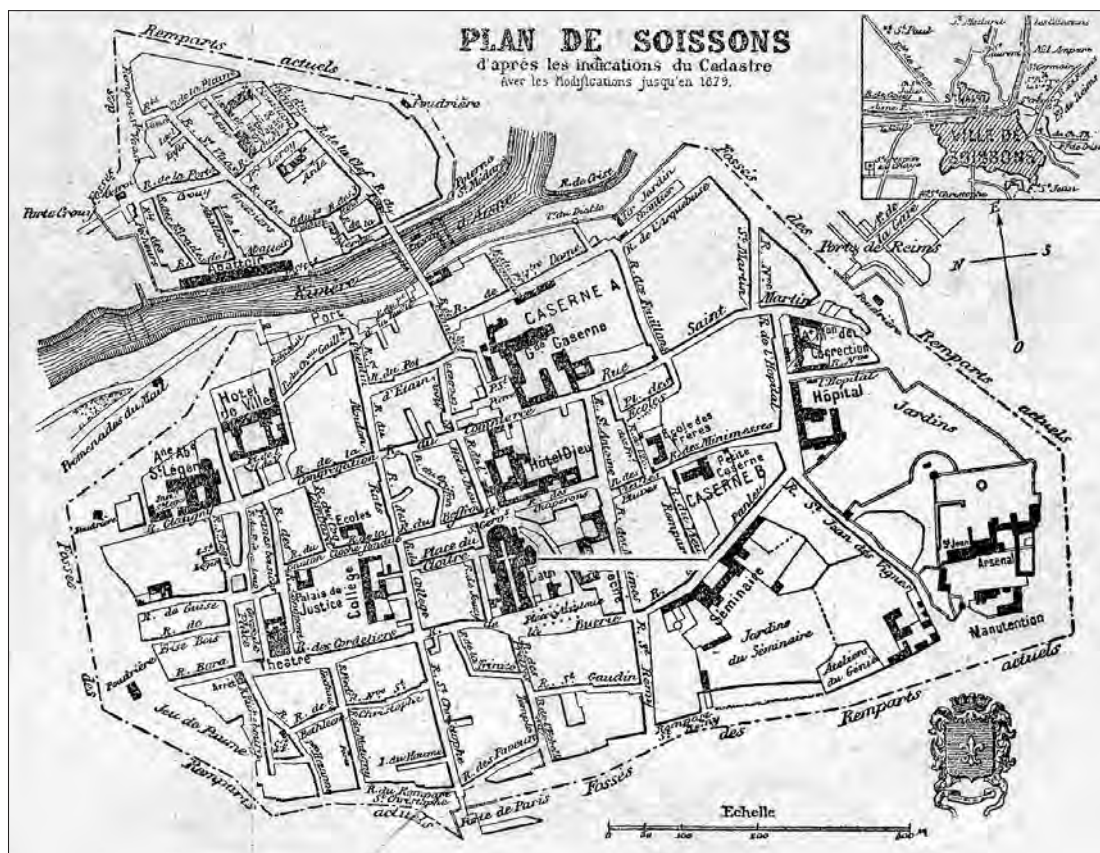
**15 Mai 1892 - 18 Février 1894**

Né le 11 février 1851 à Saint-Rémy (Nord), Jules Vitrant avait été avoué à Laon de 1876 à 1886. De Laon, il vint s'installer à Soissons où il s'était marié<sup>1</sup>. Administrateur des Hospices, suppléant de Justice de Paix, il faisait déjà fonction de maire depuis le 30 janvier lorsqu'il fut élu lors des élections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1892. Il eut pour adjoints Victor Alexandre Arcade Letellier et Victor Auguste Becker.

En 1892 sera inaugurée la place de Finfe qui mettait en valeur l'église de style romano-byzantin et les écoles qui la bordaient. La nouvelle municipalité se consacra à la transformation de la ville.

Les fortifications en grande partie démolies, les fossés comblés, des rues nouvelles, des places allaient être créées. C'est la place Saint-Christophe qui sera d'abord réalisée ainsi qu'une partie du boulevard Jeanne d'Arc, de la future place à la rue Saint-Rémi. La rue de l'Échelle du Temple sera prolongée jusqu'à l'avenue de Paris. De même sera créée la rue d'Héricourt, prolongement de la rue Saint Rémi. On dessinera ensuite la place Saint-Martin - aujourd'hui de la République - place circulaire inspirée par les réalisations du baron Hausmann à Paris, lien entre la ville et la gare que l'on bordera de platanes. Le faubourg Saint-Waast - Saint-Médard sera transformé. On y créera la place d'Alsace-Lorraine, les deux provinces perdues

1. *Dictionnaire biographique de l'Aisne.*



*Plan de Soissons avant démolition des fortifications.*



après la guerre de 1870. En fonction de la nature du sol, on y plantera des acacias. La rue du Champ-Bouillant sera prolongée jusqu'à Saint-Médard.

Au fur et à mesure que les travaux de nivellement s'achèveront, d'autres rues seront tracées avec distribution d'eau, installation du gaz et éclairage public. Soissons est alors un immense chantier. Pour s'y retrouver, il faudra donner des noms aux rues nouvelles ou débaptiser parfois les anciennes ; c'est ainsi que la rue des Pieds Dechaux deviendra la rue Matigny, que la rue des Vieilles Étuves et celle des Minimesses n'en feront plus qu'une : la rue Deflandre. Pour faciliter la circulation, des plaques portant le nom des rues seront installées aux carrefours : en tôle émaillée avec lettre en relief de couleur blanche sur fond bleu. Des travaux seront engagés sur le port pour l'aménagement d'un quai facilitant le déchargement des bateaux. Sur le plan social, la municipalité créera une garderie pour enfants du centre ville issus de familles défavorisées. Pendant son cours passage à la Mairie, Jules Vitrant sut créer et organiser une institution de bienfaisance fort appréciée par ceux qui en profitèrent. C'est la fondation du "Fourneau économique" qui rendit dès lors de grands services aux pauvres en leur assurant la nourriture, l'hiver surtout<sup>2</sup>.

Élu juge suppléant du tribunal le 9 janvier 1894, Jules Vitrant démissionnera de ses fonctions de Maire en février. Nommé juge titulaire le 26 octobre 1897, il décédera subitement à Laon le 19 janvier 1898.



*Démantèlement de la porte Saint-Christophe.*



*Démantèlement des remparts.*



*La place d'Alsace-Lorraine.*

2. Archives municipales de Soissons.



# Victor Alexandre Arcade Letellier

18 Février 1894 - 15 Mars 1898

Né à Mesnil-Jourdain, arrondissement de Louviers (Eure) le 12 janvier 1822, Victor Letellier, pharmacien à Soissons, avait épousé le 16 février 1852 une laonnoise Marie-Louise Joséphine Cordier. Après la démission de Jules Vitrant, il fut élu Maire le 18 février 1894 ; il eut pour adjoints Victor Becker et Étienne Choron. Dès la première réunion du 23 février, le Conseil municipal refusa de louer les salons de l'hôtel de ville pour des réunions privées, estimant qu'ils devaient être réservés pour des cérémonies officielles.

Le 1<sup>er</sup> juillet, le Maire et les adjoints représentèrent la ville aux obsèques de Sadi Carnot, président de la République, assassiné le 25 juin par un anarchiste italien.

En octobre, il fut décidé d'éclairer la place de la Gare à la lumière électrique. Les habitants demandèrent que la Grand-Place soit, elle aussi, éclairée pour les concerts donnés le soir par la musique du

67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. A cette époque disparut la fontaines des "4 Sources" ou des "Feuillants" qui était en mauvais état et en saillie sur la rue. La gare se trouvant à un kilomètre de la ville, un habitant, Monsieur Jancourt demanda l'établissement d'un tramway reliant la gare à la place Saint-Pierre et desservant tous les trains. En 1894, le boulevard Jeanne d'Arc était terminé jusqu'au faubourg de Crise (actuellement avenue de Château-Thierry). Il avait 1 087 mètres de long, 30 mètres de large dont 8 pour la chaussée pavée en pierre dure de Montherme. Les bas-côtés devaient être plantés d'érables sycomores. Un égout recueillant les eaux dudit boulevard et de la rue Racine les conduisait vers la Crise. Dès que les rues étaient nivelées et les terrains viabilisés, ils étaient mis en vente par la ville. Dès 1892, tout le terrain compris entre la limite ouest de la Place Saint-Christophe et le prolongement de l'avenue de Paris (actuellement rue du Général Pille) avait été achetés par un entrepreneur soissonnais : 2 292 m<sup>2</sup> pour le prix de 9 750 francs.



*Le vieux pont de Soissons s'est successivement appelé : pont Jeanne d'Arc, pont Saint-Waast et Vieux pont. Endommagé au début de la première guerre mondiale, il sera réparé par les Anglais, d'où le nom que portera le nouveau pont. Détruit au cours de la seconde guerre mondiale, celui-ci sera remplacé par une passerelle.*



*Le pont avec la nouvelle arche métallique construite après 1894. A l'arrière, l'ancienne bourse aux blés.*

La municipalité envisageait de construire un pont pour voiture. Seul existait en 1894 le vieux pont de pierre qui avait à l'origine 6 arches et qui datait du Moyen-Age. Or, il existait déjà un chemin de fer de la Vallée de l'Aisne que l'on pouvait prolonger jusqu'à Soissons avec une halte à Saint-Waast. Pour le raccorder à la gare, il fallait franchir l'Aisne. Le vieux et étroit pont de pierre ne pouvait supporter le passage d'un train.

La municipalité entreprit de construire une "Bourse aux grains" indispensable dans une région agricole comme le Soissonnais et réclamée par Monsieur Bruneant, vice-président du Comice agricole de Soissons et fabricant de sucre à Pommiers. Différents projets furent mis à l'étude : captation des eaux de Sainte-Geneviève, agrandissement du jardin de l'hôtel de ville, travaux de

consolidation à Saint-Jean-des-Vignes, pavage de toutes les rues du centre ville, bornage des chemins, sentes et sentiers. En 1897 fut édifié un kiosque à musique au rond-point du mail. Dès 1894, on avait envisagé l'érection d'un monument à la mémoire des instituteurs fusillés pendant la guerre de 1870. La municipalité acceptait d'offrir une participation de 2000 francs à condition que ce monument soit installé sur une place de la ville. La décision ayant été prise de l'édifier dans la cour d'honneur de l'école normale de Laon, le Conseil municipal envisagea d'utiliser ces 2000 francs pour élever à Soissons un monument à la mémoire de tous les morts de 1870. Un comité présidé par Monsieur Alfred Macherez, sénateur de l'Aisne, ancien député de Soissons, fut chargé d'en étudier la réalisation.

En 1898 furent donnés des cours et des conférences pour adultes avec projections lumineuses. La municipalité vota une subvention pour l'habillement des enfants pauvres des écoles communales et envisagea la diffusion du vaccin antidiphthérique. Le guetteur de la Cathédrale étant décédé, on installa, à l'arrivée de son successeur, pour lui rendre les communications plus rapides, le téléphone. Suite à une circulaire du Préfet en date du 2 janvier 1898, le Conseil municipal se pencha sur un problème préoccupant les jardiniers : la destruction des hannetons.

En février, Victor Letellier donna sa démission pour raisons de santé. Il devait décéder à Soissons le 8 octobre 1914.



*Alfred Macherez, sénateur.*

# Léon Chênebenoit

15 Mars 1898 - 20 Novembre 1898



Léon Chênebenoit.

En ville, la vente des terrains provenant des fortifications continuait. L'aménagement de la place Saint-Martin (de la République) se terminait. La rue de l'Arquebuse était prolongée jusqu'à l'avenue de Reims et l'allée de Pasly tracée.

Appelé à d'autres fonctions, Léon Chênebenoit devra quitter la ville et la mairie. Dès le 10 novembre sa démission était acceptée par le Préfet. L'annonce en sera faite lors de la réunion du Conseil municipal du 20 novembre. Léon Chênebenoit quittera Soissons avec les regrets et les remerciements de tous ses collaborateurs. Officier d'Académie, c'est à Paris qu'il décédera le 7 juin 1930.

Léon Chênebenoit naquit à Hartennes le 27 juin 1861. Il fut successivement :

- Lauréat du concours général des lycées de Paris (rhétorique et philosophie) en 1878 et 1879 et prix d'histoire en 1880.
- Lauréat du concours de licence de la faculté de droit de Paris en 1882.
- Diplômé de l'école des sciences politiques en 1882.
- Avocat à la cour d'appel de Paris en 1884, il devint un des collaborateurs du "Temps".
- Vice-président de l' "Union française de la jeunesse", association pour l'instruction populaire.

Entré dans la magistrature, il fut nommé substitut à Compiègne le 15 novembre 1890, puis à Beauvais le 30 janvier 1892. Procureur de la République à Soissons depuis le 9 janvier 1894<sup>1</sup>, il sera élu Maire de la ville le 15 mars 1898. Ses adjoints seront Victor Becker et Isidore Louis Joseph Mouton.



*La place de la République et le jardin d'horticulture.*

1. Dictionnaire biographique de l'Aisne, 1894.



# Victor Becker

21 Novembre 1898 – 15 Mai 1904



*Victor Becker.*

Né le 8 juin 1846 à Evergnicourt, dans la vallée de l'Aisne, Victor Becker épousa en 1868 une soissonnaise Hermine Leloutre. D'abord agent voyer, puis entrepreneur de travaux publics, il s'associa avec son beau-père Stanislas Leloutre pour exploiter des ballastières. Après la démission de Léon Chêneboit, il fut élu maire de Soissons avec pour adjoints Messieurs Gobaut et Mouton.



*La Bourse aux grains.*

Le 1<sup>er</sup> août 1898, les agriculteurs du Soissonnais prirent possession de leur nouveau local "la Bourse aux grains". Le 28 décembre, le Conseil municipal vota à l'unanimité l'achat pour le musée de la collection de 150 objets gallo-romains trouvés par Monsieur Florian Lengele, cultivateur, dans une gravière qu'il avait fait exploiter en 1897, près du faubourg Saint-Christophe au lieudit "les longues raies ou le chemin du Paradis". Acquis pour la somme de 1 000 francs, ces objets présentaient un grand intérêt historique et archéologique : vase en terre, en verre, bijoux en bronze, armes, médailles... Le 21 février 1899, le Conseil municipal accepta pour le musée le legs par moitié à Laon et à Soissons de Frédéric Moreau : 150 sous-verre représentant soit une peinture, un chromo ou un dessin. Puis il vota une subvention en argent et en terrain pour le prolongement de la ligne de chemin de fer de la vallée de l'Aisne venant de Rethel jusqu'à Soissons. Il décida ensuite l'établissement d'une piste cyclable sur un trottoir de l'avenue de la gare, la chaussée étant en mauvais état. La vente des terrains continuait rue de Meneau, rue du Champ Bouillant, place d'Alsace-Lorraine.

Le 7 septembre était décédé le général Ernest Philippe Mahieu qui, après une brillante carrière, s'était retiré à Soissons. En octobre, Madame Mahieu offrit à la bibliothèque la collection de documents historiques et scientifiques de son défunt mari. Charles Desboves, fils d'importants cultivateurs de Noyant décédait le 20 octobre. Par testament olographe daté du 15 septembre 1895, il légua à la ville de Soissons une somme de 200 000 francs pour l'établissement d'un marché couvert.

Dès le mois d'avril 1900, des travaux avaient été entrepris à l'Hôtel de ville : réfection de la toiture et remaniement de la chaussée de la cour d'honneur.

Les élections prévues pour le 6 mai allaient se dérouler sur fond d'affaire Dreyfus. Depuis la publi-

cation du fameux *J'accuse* de Zola et le second procès du capitaine, la France était partagée entre “dreyfusards” et “antidreyfusards”. Il en était de même à Soissons où deux journaux locaux, le “*Démocrate soissonnais*” de gauche et l’“*Argus soissonnais*” de droite attisaient les passions. Le 13 mai, à l’issue du second tour de scrutin, le Maire sortant, radical, Victor Becker l’emporta sur le conservateur Émile Deviolaine. Il eut pour adjoints Messieurs Chocus et Matte. Le 17 juin, en sortant d’une conférence sur Dreyfus, les radicaux rencontrèrent par hasard la procession de la Fête-Dieu. Après les insultes, on en vint aux mains<sup>1</sup>. Le lendemain, le curé-archiprêtre Landais, dans un souci d’apaisement, avisa le Maire qu’il n’y aurait pas de démonstration religieuse en ville le dimanche suivant.

Le Maire répondit en prenant un arrêté stipulant que :

- 1) les processions étaient interdites sur la voie publique sur tout le territoire de la commune de Soissons ;
- 2) Monsieur le Commissaire de Police était chargé d’assurer l’exécution du présent arrêté<sup>2</sup>.

C’est dans cette ambiance que commençait le XX<sup>e</sup> siècle à Soissons.

En novembre 1900, le Maire reçut une réclamation des habitants au sujet de la trop grande vitesse des cycles et automobiles et de la facilité avec laquelle ils pouvaient échapper aux agents de l’autorité. Dès 1901, la construction d’un “pont charretier” avait été décidée, de même que son emplacement derrière l’hôtel de ville en prolongement de la rue de la Paix. De nouvelles rues étant terminées, des noms leur furent attribués : boulevard Pasteur, rue Debordeaux, Poulette, Charles Périn, du général Rusca, boulevard de Laon, de Metz, de Strasbourg. L’éclairage fut installé avenue de la halte Saint-Christophe (actuellement avenue de Voltaire).

Le 1<sup>er</sup> avril 1901 fut votée la loi sur les associations due au Président du Conseil Waldeck-Rousseau.

En mai, la sous-préfecture quitta l’hôtel de ville pour s’installer rue de Panleu dans une

1. *Les années mémoires* - Éric Oger avec la collaboration de Jean-Marie Chevalier.

2. Archives de l’évêché.



*Place de la République,  
monument aux morts de 1870.*

demeure achetée l’année précédente par le département.

Le 10 novembre eut lieu l’inauguration du monument aux morts de 1870 - place de la République - en présence de Monsieur Leygues, ministre de l’Instruction publique et des Beaux-Arts, du général Pau, de Messieurs Macherez, sénateur, Magniaude, député et Becker, maire. Si l’architecte Guilbert était parisien, le sculpteur Louis Auguste Hiolin était un enfant du pays. C’est un soissonnais, Monsieur Carpette, qui lui avait servi de modèle pour le visage de l’artilleur mourant.

Lors de la réunion du 14 février 1902, le Conseil municipal fut avisé du décès de Léon Caillez, ancien Maire, qui avait dû régler le difficile problème du démantèlement des fortifications.

La municipalité étudia ensuite la demande de l’ingénieur de la navigation concernant la démolition de la passerelle installée sur l’Aisne, à l’entrée du Mail, la construction du pont devant commencer en mars. En avril fut décidée la création d’une

gare locale à Saint-Waast, la mise en service d'un tramway urbain reliant la "gare du Nord" à la "gare Saint-Waast" devant suivre l'achèvement du pont du Mail. Dès le 22 août, le dossier d'un nouvel hôpital, avenue de la gare, fut étudié.

Deux grands événements marquèrent l'année 1903 :

- l'inauguration du beau pont du Mail en béton armé, financé par la ville et le département,
- et le 25 septembre la mise en service du tramway qui, partant de la gare, descendait au beau milieu de l'avenue, passait place de la République, empruntait le boulevard Gambetta, puis longeait l'Aisne jusqu'à une halte installée dans le prolongement de la rue de Saint-Quentin, baptisée Soissons-Port.

Le pont terminé, le tramway devait l'emprunter pour relier la "gare du Nord" à la "gare Saint-Waast". Un accord ayant été passé avec le C.B.R. (Chemins de Fer de la Banlieue de Reims) concessionnaire de la ligne de Soissons à Rethel, le petit train à vapeur de la vallée de l'Aisne devait lui aussi emprunter le pont, utilisant les voies étroites du tramway.

La ville s'agrandissait toujours. Le boulevard Henri Martin venait d'être tracé à travers les jardins militaires. Devant l'insuffisance du personnel de police par rapport à l'extension de la ville, la municipalité décida de recruter deux nouveaux agents cyclistes pour le 1<sup>er</sup> janvier 1904.

En France, l'affaire Dreyfus se terminait. Mais à Soissons, à l'approche des élections, les passions se déchaînaient ; c'est dans ce contexte que Georges Deviolaine fit l'acquisition des bâtiments subsistants de l'ancienne abbaye des Feuillants<sup>3</sup> qu'il offrit à l'évêché. Celui-ci y installa un patronage chargé de l'éducation de la jeunesse qui ne prit le nom de Patronage Jeanne d'Arc qu'en 1909<sup>4</sup>.

Conseiller général, Président du Tribunal de Commerce, Victor Becker était chevalier de la Légion d'Honneur.

3. bâtie au XVII<sup>e</sup> siècle par la famille d'Estres, détruite lors de la Révolution.

4. *Les années mémoires* - Éric Oger avec la collaboration de Jean-Marie Chevalier.



*Le nouveau pont du Mail.*



*Le tramway place de la République.*

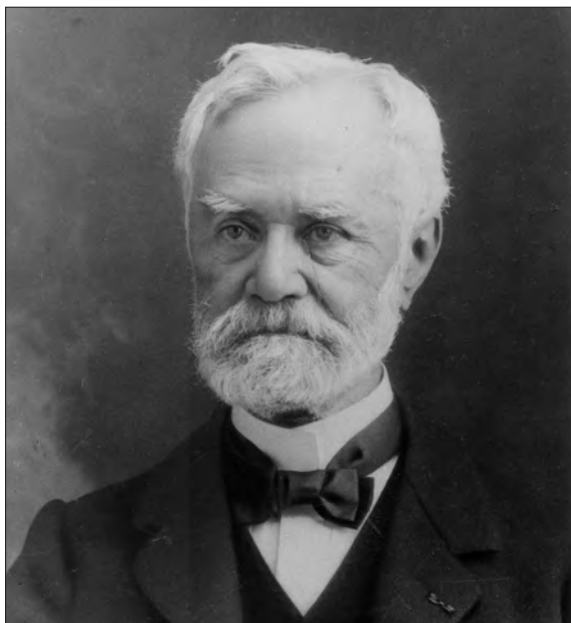


*Patronage Jeanne d'Arc.*



# Émile Deviolaine

**Mai 1904 - Mai 1908**



*Émile Deviolaine.*

Neveu de Paul et petit-fils d'Augustin, Émile Deviolaine était né le 18 septembre 1833 à Prémontré. Maire de Cuffies pendant plus de trente ans, conseiller général, député en 1876, président du Tribunal de Commerce, il était aussi président de la Société d'Horticulture depuis 1887. Après les élections des 1<sup>er</sup> et 8 mai, le Conseil municipal désigna son Maire au scrutin secret et à la majorité absolue. Ce fut Émile Deviolaine qui fut élu. Bien que se trouvant un peu âgé pour exercer cette lourde charge, il accepta. Il était le troisième du nom à être Maire de Soissons. Il eut pour adjoints Messieurs Rittener et David.

En juin 1904, décéda Alfred Macherez, conseiller général, député, sénateur de l'Aisne, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture.

Pour la rentrée scolaire, un emploi de surveillant général fut créé au collège. Lors de la réunion du 25 novembre, il fut à nouveau question du guetteur de la cathédrale. L'inspecteur général

des travaux diocésains ayant signalé le mauvais état de la logette du guetteur, fit remarquer que même si l'on supprimait cette fonction, il faudrait quand même refaire la balustrade de la tour et la toiture au-dessus des cloches. La municipalité estima que ces travaux ne la concernaient pas, qu'ils étaient à la charge des Monuments historiques. En décembre fut créée "la ruche soissonnaise", société qui se chargeait de construire des habitations à bon marché, à laquelle la municipalité promit son aide. Le 19 avril 1905, Messieurs Henri et Macherez proposèrent l'installation à Vauxrot près de la distillerie d'un entrepôt de sucre auquel seraient annexés des Magasins généraux, le ministre du Commerce devant donner son accord. La municipalité envisagea la construction d'un nouvel abattoir et sollicita la déclaration d'utilité publique.

En juin, le docteur Bonnenfant créa "La Goutte de Lait", association qui distribuait du lait aux enfants de familles nécessiteuses et organisait des consultations de nourrissons et qui demandait l'aide de la ville. Prévue depuis 1902, c'est en 1905 que commença la construction du nouvel hôpital. Bâti en prolongement des Hospices entre l'avenue de la Gare et la rue d'Oulchy, sa réalisation, audacieuse pour l'époque, fut confiée à l'architecte Truchy.

Des vieilles rues de Soissons, la rue Saint-Gaudin, la rue de l'Échelle du Temple qui étaient dans un état lamentable furent repavées. La rue Bara fut prolongée jusqu'au boulevard Alexandre Dumas et la rue Paul Deviolaine tracée.

Le 9 décembre 1905 fut signée la loi de séparation de l'église et de l'État qui mettait fin au régime créé par le concordat de 1801.

L'enseignement étant interdit à toutes les congrégations religieuses, "la Croix" et "l'Enfant Jésus" furent fermées.



*Hôtel de Ville.*

Par la loi du 13 juillet 1906 fut reconnu le droit au repos hebdomadaire pour les travailleurs des professions industrielles et commerciales.

En août, la partie supérieure du mur fermant la cour d'honneur de l'Hôtel de ville fut remplacée par une grille<sup>1</sup>.

En novembre disparaissait Émile Mullet, ancien chef de musique au 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, directeur de la fanfare "Les Amis réunis".

A cette époque, le maire reçut des réclamations des habitants qui protestaient contre la vitesse excessive des automobiles en ville ou se plaignaient de l'insécurité dans le quartier de la Gare.

En 1907, la porte du collège, les galeries nord et est du cloître et la salle capitulaire de Saint-Léger furent classées par les Monuments historiques.

Le 22 novembre fut créé le square Pillot à l'angle de l'avenue de Compiègne et de l'avenue de la Halte Saint-Christophe. En avril y fut édifié un monument à la mémoire de ce jeune lieutenant du 2<sup>e</sup> Régiment étranger, Pierre Pillot, mort à Casablanca en tentant de sauver un de ses soldats.

Entre temps avait été inaugurée dans le jardin de l'Hôtel de ville une stèle rappelant le souvenir du musicien Émile Mullet.

Une classe maternelle avait été créée à l'école de la Gare.

Les derniers vestiges des fortifications avaient disparu, libérant d'immenses terrains.

La municipalité avait continué les travaux d'embellissement de la ville : création de voies nouvelles dont la rue Jean de Dormans, tracé du champ de foire, éclairage des rues.

Émile Deviolaine avait reçu la croix de la Légion d'Honneur après sa brillante collaboration à l'exposition de Bruxelles en 1898. Il devait décéder le 11 juin 1913 à Cuffies.

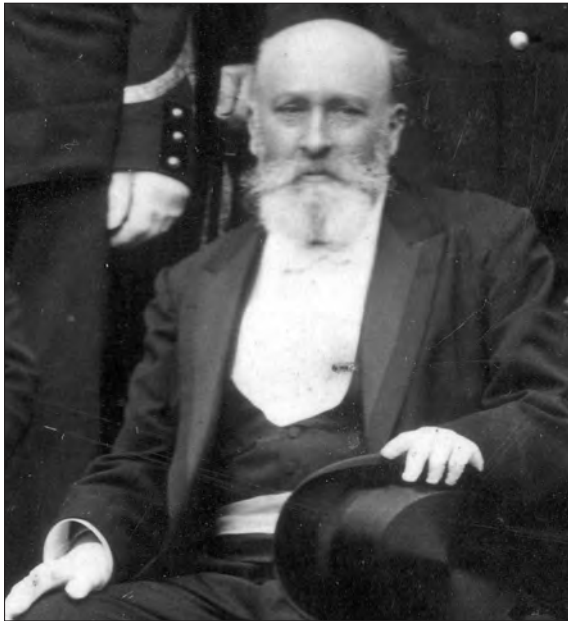


*Monument Pillot.*

1. Matot Braine 1914-1915.

## Victor Becker

Mai 1908 - Août 1914



*Victor Becker.*

Après les élections des 3 et 10 mai, le Conseil municipal choisit à nouveau Victor Becker comme maire. Les adjoints furent Fernand Marquigny, avoué et Lucien Debruyere.

En 1908 fut inauguré le nouvel hôpital avenue de la Gare. Imposant ensemble composé de cinq longs bâtiments parallèles à l'avenue, il était séparé des Hospices par un vaste jardin. Le vieil Hôtel-Dieu construit au chevet de la cathédrale devait disparaître. Grâce à la loi de 1905, la dévolution des biens ecclésiastiques permit à la ville d'acquérir en novembre 1908 les bâtiments de l'Hôtel-Dieu sauf l'hôpital militaire. Sur l'ensemble, la Municipalité décida de garder l'immense salle Saint-Jérôme et la chapelle et de détruire le reste. La décision fut alors prise de construire sur l'espace dégagé le marché couvert (legs Charles Desboves). La ville fit appel aux architectes. Un concours organisé vit le parisien Guilbert remporter le premier prix, le soissonnais Robert Chaleil se classant troisième. La démolition ne commencera

qu'en 1909. Dans quelques locaux conservés s'installera le commissariat de police. Le nouvel abattoir, avenue de Coucy, considéré à l'époque comme un modèle du genre, fut mis en service. A la fin de l'année, des objets mobiliers provenant d'anciens établissements religieux furent attribués au musée par l'administration des Beaux-Arts.

En janvier 1910 eurent lieu des inondations catastrophiques. L'association des "Dames françaises" présidée par Madame Macherez ayant accueilli des enfants parisiens qu'elle logea à l'hospice ou à l'ancien pensionnat de l'Enfant-Jésus demanda une subvention à la ville.

Au cours des hivers rigoureux, le "Fourneau économique", création de Jules Vitrant était particulièrement apprécié des enfants des écoles et des indigents.

En 1911, conséquence toujours de la loi de 1905, la ville obtint par dévolution les bâtiments du petit séminaire Saint-Léger, les bois de Sapin-court et des maisons particulières provenant d'anciens établissements religieux.



*Inauguration du Marché couvert.*





*Inondations de 1910.*

La municipalité manifesta sa sympathie à la société d'habitation à bon marché "la Ruche soissonnaise" en lui accordant une réduction importante sur le prix des terrains.

Des subventions furent données au Bureau de Bienfaisance ainsi qu'une assistance aux vieillards infirmes.

Après bien des contretemps et des retards, le marché couvert était enfin construit. Le 1<sup>er</sup> jour de vente fut fixé au mercredi 29 novembre 1911.

Les élections des 5 et 12 mai 1912 n'amenèrent aucun changement dans la Municipalité.

Le 24 juin, elle obtint l'accord du ministre de la guerre pour l'installation d'une piste d'atterrissage à proximité de la ville. Elle vota une aide de 100 francs en faveur du comité d'aviation.

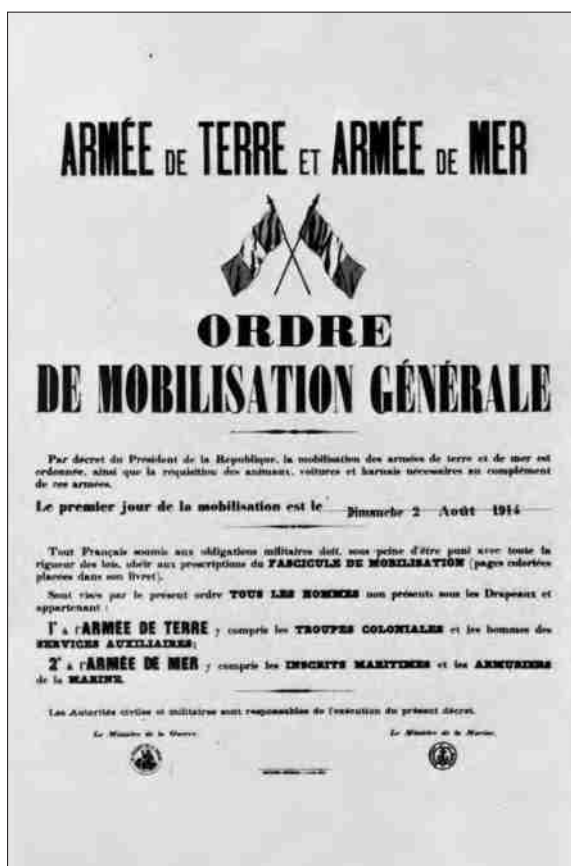
Au mois d'octobre des subventions furent accordées à de nombreuses sociétés : Orphéon,

fanfare "Les Amis Réunis", société de tir "La Patriote", "Fraternelle soissonnaise", "Compagnie d'Arc".

Lors de la réunion du Conseil municipal du 28 février 1913 fut décidé le classement des archives communales et hospitalières qui fut confié à Monsieur Eugène Guittard, archiviste paléographe, ancien élève de l'école des Chartres.

C'est le 2 mai 1913 que Monsieur Petrot, notaire, gendre de Monsieur Labarre, ancien membre du conseil municipal, ancien président du Tribunal de commerce, fidèle interprète des volontés de sa défunte épouse, offrit à la ville de Soissons de faire élever, place Saint-Christophe, quartier autrefois habité par Monsieur Édouard Labarre, un monument auquel il pensait consacrer une somme de 150 000 francs. Ce monument représenterait sous les traits d'une femme la ville de Soissons avec autour d'elle trois scènes de son histoire. L'exécution en serait confiée au grand sculpteur Bartholome connu surtout pour son monument aux morts du Père-Lachaise. Le maire précisa que la ville aurait l'obligation de préparer l'emplacement destiné à recevoir le monument. De plus, Monsieur Petrot envisageait une importante donation pour la construction d'une maternité.

En 1913, Monsieur Gérard Becuwe, industriel à Paris, propriétaire d'une manufacture d'appareils de cuisine et de chauffage au gaz et au charbon fit part à la ville de son intention de créer à Soissons ou dans les environs une usine qui couvrirait dès le début 5 à 6 000 m<sup>2</sup> et occuperait environ 200 ouvriers. La municipalité très intéressée proposa une remise des droits d'octroi sur les matériaux employés dans la construction de l'usine. Dès le 30 mai, la décision était prise de construire les bâtiments en bordure du chemin de Cuffies à Saint-Paul, terroir de Soissons. Le début des travaux était imminent. Dans le même temps, l'usine Volber s'installa près de la gare en bordure de la rue de Villeneuve. Grosse émotion dans Soissons à la suite de la nouvelle publiée par la presse du départ pour Epernay d'un des trois bataillons du 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Le Conseil municipal à l'unanimité demanda à garder ses trois bataillons. Le manque de place ayant motivé cette décision, de nombreuses tractations eurent lieu entre la ville et le Ministère de la guerre qui se terminèrent par la décision prise par la municipalité de construire une caserne boulevard Jeanne d'Arc.



*Ordre de mobilisation générale.*

En juin, la ville avait appris le décès de son ancien maire Émile Deviolaine.

En septembre, devant Maîtres Dulong et Blamoutier, notaires, Monsieur Albert Edmond Emmanuel Jodon de Villeroche et son épouse demeurant au château de Maupas vendirent à la ville un terrain sis à Soissons, plaine Maupas de 7 hectares 5 ares 15 centiares et une bande de 10 ares 13 centiares longeant la voie ferrée pour l'établissement d'une halle d'atterrissage. Un hangar devait y être construit aux frais du Comité national pour l'aviation militaire.

Le 29 septembre la ville fit savoir à l'autorité militaire que la construction envisagée de la caserne boulevard Jeanne d'Arc ne devrait pas nuire à l'esthétique de cette avenue bordée de belles villas et qu'elle devrait prendre ses dispositions pour que les constructions en façade soient aussi élégantes et décoratives que possible.

Le syndicat des métallurgistes du Soissonnais qui avaient envoyé un délégué au congrès du 8 au 11 septembre organisé à Paris par la Fédéra-

tion nationale des métaux demanda une subvention.

En mars 1914, en vertu de l'article 13 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation, la ville fut autorisée à acquérir les bâtiments de l'ancien évêché et ceux de l'ancien grand séminaire.

En juillet 1914, la caserne était en construction. Le Conseil municipal manifesta le désir de la voir clôturer en bordure du boulevard par un bahut surmonté d'une grille.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, l'Allemagne mobilisait. Le lendemain il en était de même en France. Le matin, à 9 heures, le Conseil fut convoqué d'urgence. Présidé par Fernand Marquigny, premier adjoint, il prit des mesures pour assurer la sécurité et le ravitaillement de la population. Le 3 août, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. Après avoir envahi la Belgique, violant sa neutralité, les Allemands déferlèrent dans le nord de la France aux cris de "nach Paris". Le 19 août au soir, le Conseil municipal se réunissait en séance extraordinaire et décidait de créer un comité chargé de venir en aide aux habitants. A la fin du mois d'août, l'ennemi n'était plus qu'à quelques kilomètres de Soissons. Ce fut l'affolement : se souvenant des atrocités commises en 1870, une partie de la population, des autorités, du Conseil municipal, du comité décida de fuir. Lorsque les Allemands entrèrent dans la ville le 1<sup>er</sup> septembre, il n'y avait plus de maire<sup>1</sup>, plus de deuxième adjoint - le premier adjoint Fernand Marquigny était mobilisé -, plus de secrétaire général de la mairie, plus de receveur municipal. Victor Becker devait décéder le 17 mars 1922.

1. Agé et malade, ce n'est que sur l'insistance de sa famille que Victor Becker avait accepté de partir.

# Georges Muzart

Septembre 1914 - Novembre 1916



*Georges Muzart.*

Georges Muzart naquit le 11 mars 1869 à Fismes. Après des études à l'école professionnelle de Reims où il obtint son diplôme, il s'installa géomètre-expert à Soissons en 1898. Lors des élections des 1er et 8 mai 1912, il fut élu conseiller municipal. Mobilisé en août 1914, il sera, compte tenu de son âge, affecté au gardiennage des voies et communications à Soissons. Le 31 août, l'armée ayant fait sauter les ponts devant l'avance allemande, les garde-voies de plus de trente cinq ans furent démobilisés et renvoyés dans leurs foyers. Georges Muzart fut alors témoin du désordre indescriptible qui régnait dans Soissons. Dès le 2 septembre, en tant que conseiller municipal, il se rendit à la mairie que déjà les Allemands occupaient. Les édiles et la plupart des notables étant partis, il forma avec quelques amis un comité pour diriger la ville, qui dut faire face aux réquisitions et aux brutalités de l'occupant, essayant surtout de protéger la population terrorisée.

Le 12 septembre, les Allemands vaincus après la première bataille de la Marne quittèrent la

ville. Mais dès le lendemain, l'artillerie ennemie, installée sur les hauteurs de Pasly, Cuffies, Crouy qui dominent la ville, s'acharna sur Soissons. Sous les obus qui pleuvaient, il n'existait qu'un seul abri à peu près sûr : la cave, généralement voûtée. C'est là que les Soissonnais se réfugiaient et vivaient parfois plusieurs jours de suite. Georges Muzart, dixième conseiller municipal s'installa à la mairie et prit des mesures pour rétablir l'ordre. Son principal souci était le ravitaillement des 3 à 4000 personnes qui restaient en ville. Le préfet de l'Aisne, monsieur Robert Leullier, en visite à Soissons, nomma Georges Muzart maire de la ville. Gabriel Hanoteaux, ancien ministre, venu se rendre compte de la situation promit son aide.

En octobre, les Soissonnais assistèrent avec joie à la reconstruction par les Anglais de 2 ponts sur la rivière : un pont de bateaux doublant le pont Saint-Waast en partie détruit et à quelques centaines de mètres en amont une passerelle sur tonneaux.

En décembre, l'état-major ordonna au maire de faire partir les enfants au-dessous de 14 ans. Ce fut un moment particulièrement pénible pour les mères de famille qui préférèrent parfois partir avec leurs enfants.

Au moment de la tragique bataille de Crouy en janvier 1915, le général Maunoury conseilla au maire d'évacuer toute la population. Il ne resta dans Soissons qu'environ 2 à 300 irréductibles. Dès que la situation se stabilisa, les habitants revinrent.

Après cette alerte, Georges Muzart prit plusieurs mesures :

- la mise à l'abri des livres de la bibliothèque dans les sous-sols de l'Hôtel de ville,
- l'installation dans les caves du Grand Séminaire, rue de Panleu, des objets du musée,
- l'expédition à Paris avec l'aide des militaires de toutes les archives de Soissons.





*Premiers bombardements à Soissons.*

Dès septembre, le Rubens de la cathédrale avait été mis en sûreté et les manuscrits les plus précieux emmenés à Paris à la Bibliothèque nationale.

Au cours de l'année le maire eut le plaisir de recevoir des visiteurs de marque : Monsieur Dalimier, sous-secrétaire d'état aux Beaux-Arts, des écrivains, Pierre Loti, Rudyard Kipling, des journalistes venus contempler les ruines.

En 1915, le département des Bouches-du-Rhône vota un crédit pour venir en aide aux grandes villes victimes de l'invasion. Soissons ayant reçu 100 000 francs, le Conseil municipal envisagea de donner à ce département un témoignage de sa reconnaissance.



*La vie dans les caves.*

En raison de la situation particulière de la ville, chaque jour bombardée, Georges Muzet réunit les 4 et 5 novembre 1916 un conseil municipal à Paris. Il eut lieu dans la salle des mariages de la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, 72 rue du faubourg Saint-Martin, en présence du Préfet. Si le premier jour le maire évoqua la vie difficile des Soissonnais, le décès de certains d'entre eux, les problèmes que lui posait le ravitaillement, les secours à assurer aux plus démunis ; le lendemain fut consacré à la situation financière de la ville<sup>1</sup>.

Depuis quelques temps, les rapports de Georges Muzart avec le Préfet étaient plutôt tendus. La raison : Monsieur Leullier voulait, contre l'avis du maire, donner la croix de la Légion d'Honneur à une dame soissonnaise. Devant l'intransigeance du Maire et pour parvenir à ses fins, le Préfet fit révoquer le sursis d'appel qui avait été octroyé au maire<sup>2</sup>. Mobilisé à nouveau Georges Muzart rejoignit le dépôt du 9<sup>e</sup> territorial à Dreux<sup>3</sup>. Il avait fait preuve pendant ces deux années dramatiques d'un grand courage et de beaucoup de dévouement dans la défense des intérêts de la ville.

1. Archives municipales de Soissons.

2. *Soissons pendant la guerre* par Georges Muzart. Publié en 1924, réédité en 1998 par l'association "Soissonnais 14-18".

3. Georges Muzart fut mis à nouveau en sursis d'appel en février 1917.

# Georges Désiré Debout

Novembre 1916 - Février 1919

Fils de vigneron, Georges Désiré Debout était né le 26 mai 1845 à Coincy-l'Abbaye où il avait épousé le 17 août 1869 Virginie Bacquenois. Après le départ de Georges Muzart, le chef de cabinet du Préfet nomma pour le remplacer un autre conseiller municipal qu'il connaissait : Georges Désiré Debout, agent voyer d'arrondissement. Connaissant la raison du départ de Georges Muzart, craignant peut-être l'hostilité de certains collègues, Georges Debout fit valoir qu'il n'habitait pas Soissons mais un petit village proche de Château-Thierry. Devant l'insistance du chef de cabinet du Préfet, il finit par accepter.

En décembre, les bombardements furent particulièrement violents. Beaucoup de maisons furent touchées ou incendiées par des obus de tout calibre. En mars 1917, après leur repli sur la ligne Hindenburg, les Allemands abandonnèrent les hauteurs de Pasly, Cuffies, Crouy, ce qui n'amena aucune accalmie, les avions remplaçant les canons.

Début avril, le Président de la République Raymond Poincaré vint visiter la ville dévastée. Après l'offensive du Chemin des Dames le 16 avril, Soissons connut un calme relatif. Le 18 juin, le Conseil municipal se réunit à l'Hôtel de ville sous la présidence de Georges Debout faisant fonction de maire. Georges Muzart, démobilisé depuis février, était présent.

En décembre, la Municipalité rouvra quelques classes, une maternelle, deux classes au centre garçons, deux au centre filles, quatre au Collège. Elles seront installées dans les bâtiments les moins endommagés, réparés avec du carton bitumé et de la toile huilée pour les fenêtres.

Le 27 mai 1918, le général Ludendorff lança une attaque foudroyante ; son but : Paris. Parti à l'aube de la vallée de l'Ailette, il était le lendemain soir à Soissons. Dans la journée, la Municipalité avait dû en quelques heures évacuer dans l'affolement



Première page du journal "Excelsior" en date du 8 août 1918 célébrant la reconquête de Soissons.

ment toute la population. Après cette dernière offensive allemande, Soissons n'était plus qu'un champ de ruines. L'armistice étant signé, la municipalité qui s'était réfugiée à Chartres, regagna Soissons où chacun tenta de se loger.





*Rue du Collège en 1919.*



*Rue Beauton en 1919.*



# Fernand Marquigny

Février 1919 – 30 Octobre 1942



*Fernand Marquigny.*

Né le 24 juillet 1876 à Dom-le-Mesnil dans les Ardennes, Fernand Marquigny, avait d'abord été clerc d'avoué à Compiègne, avant de reprendre en 1901 l'étude de Maître Salembiez à Soissons. Conseiller municipal en 1908, premier adjoint en 1912, mobilisé le 2 août 1914, il était le jour de l'armistice adjudant à l'État-major d'un bataillon divisionnaire dans les Vosges. Le 15 décembre 1918, un télégramme du Ministre de l'Intérieur transmettait l'ordre de démobiliser Fernand Marquigny et de l'envoyer à Soissons pour y remplir les fonctions de maire<sup>1</sup>.

La plupart des Conseillers municipaux étant rentrés, le 16 février 1919 eut lieu la réunion du Conseil, la première après l'armistice. Fernand Marquigny salua d'abord la mémoire de tous les morts puis il évoqua la réunion du 2 août 1914 : personne ne pouvait imaginer les deuils, les souffrances, les ruines que ces quatre années de conflit allaient apporter. Il fit ensuite le bilan des dévastations que Soissons avait subies :

- 80 % du centre ville était détruit : entre le chevet de la cathédrale horriblement mutilée et la petite église Saint-Pierre, il n'y avait plus que quelques pans de mur et un énorme tas de pierre.

- sur près de 3 000 maisons que comptait la ville en 1914, 1 200 avaient complètement disparu, un peu plus de 1 000 étaient plus ou moins réparables, seules 5 à 600 étaient intactes.

Or chaque jour des habitants rentraient. En février, ils étaient déjà entre 1 500 et 2 000. Dès les premiers beaux jours, les retours allaient être nombreux. Un service de la "reconstitution"<sup>2</sup> avait bien été créé, mais il ne réparait guère que deux maisons par semaine. Fernand Marquigny voulait que la ville renaisse vite, très vite. Il réclamait 2 000 habitations provisoires. Déjà les bureaux de la mairie fonctionnaient, le ravitaillement était assuré, la remise en fonction du bureau de bienfaisance et du fourneau économique était envisagée. Un seul problème se posait : l'alimentation en eau potable - l'usine de Villeneuve était détruite et le débit des eaux de Sainte-Geneviève insuffisant.

Des classes allaient être rouvertes au collège et des classes primaires pour garçons et filles rue de Bauton. Les services des postes et télégraphes étaient installés à l'Hôtel de ville. Des démarches étaient faites pour obtenir un nouveau train assurant la liaison avec Paris dans la journée. Le service de reconstitution distribuant chichement des rouleaux de carton bitumé pour boucher les trous des toitures et du papier huilé pour remplacer les carreaux, dès le 11 mai, Fernand Marquigny constitua la "société coopérative de reconstruction".

1. Fêtes de la Renaissance - Archives de la famille Marquigny.

2. travaux de préservation et de 1<sup>ère</sup> urgence reconstitution : terme employé à l'époque pour désigner le rétablissement d'un état antérieur.



*Le déblaiement des ruines.*

tion” qui se substituait à tous les petits propriétaires qui, livrés à eux-mêmes, avec leurs seuls moyens auraient difficilement vaincu les difficultés administratives et financières. Lors de la réunion du 22 juin 1919, fut envisagée la création d’un hôtel de tourisme pour favoriser les pèlerinages et les visites pieuses des cimetières dans les régions ravagées par la guerre. C’est dans ce but

qu’un industriel parisien désireux de créer un organisme important de tourisme et de transport demandait un terrain<sup>3</sup>. Le 6 juillet 1919, Soissons reçut la visite de Georges Clémenceau, président du Conseil des Ministres. Fernand Marquigny lui exprima ses doléances, réclamant surtout de l’argent pour la reconstruction mais aussi plus de décentralisation.

Le 30 novembre 1919 eurent lieu des élections. Fernand Marquigny fut élu maire de Soissons. Il eut pour adjoints Messieurs Descambres et Bague.

A cette époque, le déblaiement des ruines s’accélérait, Soissons fut une des premières villes déblayées et prêtes pour la reconstruction. Pour loger les ouvriers qui allaient y travailler, la ville acheta des terrains à la périphérie et y construisit des semi-provisaires<sup>4</sup> qui formeront de véritables



*Visite de Clémenceau, 9 juillet 1919.*

3. Archives municipales de Soissons.

4. Archives municipales de Soissons.

quartiers : Saint-Crépin, Tour de ville, Bois de Sapin, Saint-Médard. Une loi obligeait toutes les villes de plus de 10 000 habitants détruites par la guerre à établir un plan d'alignement, d'embellissement et d'extension. Le plan d'alignement fut confié à Paul Devauchelle, architecte voyer. En ce qui concernait le plan d'embellissement et d'extension, un concours fut organisé : sur les huit plans présentés, ce sont trois architectes soissonnais qui l'emportèrent : Robert Chaleil, Albert Depondt et Jules Marchand. Le 12 février 1920, Monsieur Raymond Poincaré, Président de la République vint remettre la croix de la Légion d'Honneur à Soissons. Avant la réception dans le grand salon de l'Hôtel de ville - non encore réparé - le 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie rendit les honneurs. Au cours de son allocution de bienvenue, Fernand Marquigny rappela au Président le courage qu'il avait fallu aux habitants pour revenir vivre dans les ruines, logés souvent dans les caves, les grottes comme les hommes préhistoriques ou dans les baraquements qui les protégeaient mal des intempéries.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 28 novembre 1920, Fernand Marquigny signala la promotion récente dans l'ordre de la Légion d'Honneur de deux Soissonnais et s'étonna que Georges Muzart qui avait dans des circonstances difficiles et tragiques assumé la fonction de maire n'y figurât pas. Il demanda au gouvernement de réparer cet oubli, pour Georges Muzart mais aussi pour Monsieur Blamoutier, administrateur des hospices qui l'avait secondé et Georges Debout qui avait également fait fonction de maire pendant deux ans. Son appel fut entendu. Le 14 janvier 1921, Messieurs Muzart et Blamoutier et le 30



Visite de Poincaré, 12 février 1920.

août Monsieur Debout accédaient au grade de chevalier de la Légion d'Honneur. Le 14 décembre 1921, le général D'ollone accompagné du sous-Préfet demanda à être reçu par le Conseil municipal. Il apportait à la ville la Croix de Guerre, décernée un peu tard. C'était, paraît-il, une erreur du Journal officiel. Fernand Marquigny invita ces deux personnalités à assister à la réunion du Conseil où il fut question de l'emprunt canadien :



Maisons provisoires ouvrières.

6 millions de dollars à 6 % remboursables en quinze ans, nécessaires pour la reconstruction rapide des immeubles détruits.

C'est en décembre 1921 également que la municipalité fit l'acquisition des ruines du château et de la ferme de Saint-Crépin en Chaye pour créer dans ces douze hectares un jardin spacieux qu'elle



envisageait de doter d'un stade avec vestiaire et tribunes, de courts de tennis, d'un stand de tir à l'arc. Elle avait l'intention d'aménager à proximité un champ de courses hippiques, un aéroport, une piscine, créant ainsi un ensemble très agréable pour la population sportive de la ville.

En 1913, Monsieur Petrot, notaire, pour réaliser le vœu de sa défunte épouse, avait décidé d'offrir un monument à la gloire de Soissons qui devait être installé place Saint-Christophe (projet ajourné par la guerre). Dès le mois de novembre 1921, Monsieur Petrot proposa à Fernand Marquigny que ce monument soit érigé à la mémoire et à la glorification des enfants de Soissons morts pour la Patrie. Lors de la réunion du Conseil municipal du 13 avril 1922 auquel assistaient Messieurs Ermand, sénateur de l'Aisne et architecte, Bartholome, sculpteur et son disciple Raoul Lamourdedieu, il fut décidé que le monument serait installé sur la nouvelle place centrale prévue par le plan d'embellissement, place d'honneur qui mettrait en valeur son caractère artistique et symbolique.

Dès 1922, le pont Saint-Waast, rebaptisé pont des Anglais, était en construction, le pont du Mail devait suivre. On envisageait déjà l'établissement d'un troisième pont en prolongement du boulevard Gambetta sur lequel passerait le C.B.R. qui par les boulevards de Strasbourg et de Metz gagnerait la place de Laon. Les écoles du quartier de la gare et du centre filles avaient été réparées et rouvertes. La municipalité avait négocié laborieusement avec le ministère de la guerre la remise à la ville des casernes Charpentier et Deflandre. Le Conseil municipal décida alors de reconstruire l'école du centre garçons et la maternelle sur l'emplacement de l'ancienne caserne Deflandre. A Saint-Crépin, deux baraquements installés près du rond-point Pasteur accueillaient les enfants du quartier en attendant la construction d'un groupe scolaire, rue Choron. En raison du nombre d'élèves - 120 en octobre 1922 - deux classes de maternelles furent créées. A Saint-Waast, l'école étant très endommagée, les travaux de construction d'un groupe scolaire étaient en cours. Installées elles aussi dans des baraquements, deux classes avaient été ouvertes au Tour de ville. En ce qui concernait le secondaire, les bâtiments subsistants du collège de garçons avaient été réparés et un projet de transformation et d'agrandissement était à l'étude. Une école primaire supérieure et d'enseignement technique devait lui être annexée. Les cours secondai-

res de jeunes filles avaient rouvert dès 1919 avec l'arrivée d'une nouvelle directrice Mademoiselle Wyszlawka qui, bien des années plus tard, deviendra Madame Fernand Marquigny. Transformés en collège municipal avec internat en 1922, l'accroissement du nombre d'élèves et l'état défectueux des locaux nécessitaient une autre installation. La ville négocia avec l'État, l'achat de l'ancien Grand Séminaire rue de Panleu, en partie détruit, mais dont il subsistait l'aile méridionale et la chapelle, pour y construire le nouveau collège.

En 1923, un représentant de la Commission Impériale Britannique des sépultures militaires vint proposer à la municipalité d'ériger aux frais de l'Empire britannique un monument à la mémoire de ses soldats morts au champ d'honneur dans la région de Soissons. Par la suite la ville offrira un terrain dans le square projeté autour de l'église Saint-Pierre - à l'est - vers la rue de la Bannière, ce choix étant dicté par le voisinage du vieux pont Saint-Waast, réparé par les Anglais en octobre 1914.

A l'issue des législatives du 4 juillet 1924, Fernand Marquigny fut élu député. Les élections municipales des 3 et 10 mai 1925 le confirmèrent dans ses fonctions de maire. Messieurs Muzart et Bague furent nommés adjoints. La loi du 27 juillet 1923 autorisait la création de deux nouveaux postes d'adjoints en raison du travail absorbant que comportaient ces fonctions dans les régions dévastées. Le Conseil décida de suivre ces directives : furent nommés troisième adjoint le docteur



*La place centrale pendant la reconstruction.*

Bonnenfant qui sera chargé des œuvres d'assistance et d'instruction publique et quatrième adjoint Monsieur Lerondeau chargé lui des finances municipales, dommages de guerre et emprunt.

Après avoir assuré le ravitaillement des habitants, le déblaiement des ruines, élaboré le plan d'alignement, d'embellissement et d'extension, réalisé l'emprunt spécial de reconstitution, acquis des riverains les immeubles nécessaires à la réalisation du plan et malgré des difficultés presque insurmontables, la municipalité avait su mettre en route l'œuvre gigantesque de la reconstitution. Dans la décennie qui suivra, marquée par la réélection en 1929 de Fernand Marquigny, une ville nouvelle sortira des ruines. Due aux architectes Paul Devauchelle, Robert Chaleil, Albert Depondt et Jules Marchand, ce sera une ville claire et aérée avec des rues très larges bordées en centre ville d'immeubles cossus, avec une vaste place centrale mettant en valeur le chevet de la cathédrale gothique et la petite église romane Saint-Pierre dégagée des constructions qui l'enserraient. Les nombreuses impasses et ruelles insalubres furent supprimées et un réseau d'égout installé. Depuis 1919, 52 kilomètres de rues et boulevards avaient été viabilisés et les trois magnifiques ponts enjambant la rivière étaient terminés.

Sur le plan municipal :

- à l'Hôtel de ville, après les réparations, le plan des salons et de la salle des fêtes fut modifié, réadapté pour répondre aux besoins d'une ville comme Soissons.
- la bibliothèque, le musée, la société archéologique, historique et scientifique, les salles affectées aux sociétés musicales furent regroupées dans l'église Saint-Léger et ses dépendances.

La ville avait fait don au département d'un terrain idéal comme emplacement qui permit l'édification du Palais de Justice au centre de la cité. Elle facilita la reconstruction de l'Hôtel des Postes, de la Maison d'Arrêt et, à la caserne Jeanne d'Arc, de bâtiments affectés au logement des militaires du 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. En ce qui concernait les cultes, les édifices appartenant à la ville, Sainte Eugénie, Saint-Waast furent reconstruits et les desservants largement pourvus du mobilier et des ornements nécessaires à l'exercice de la religion. La municipalité se rendit acquéreur des maisons semi-provisoires au nombre de 600 qui constituaient les quartiers de Saint-Crépin, Tour de Ville,

Bois de Sapin, Saint-Médard et abritaient une population laborieuse. Elle envisageait de les réparer jusqu'à ce qu'il soit possible de les remplacer par des constructions définitives à loyer bon marché. Cette résurrection magnifique de la ville était l'œuvre de Fernand Marquigny, maire depuis 1919, réélu pour la troisième fois le 5 mai 1935 et de ses adjoints Messieurs Descambres, Muzart, Bague, Bonnenfant, Lerondeau et, depuis les dernières élections, Bourseur et le Docteur Laplace. Pour réaliser cette œuvre, la ville avait employé 24 000 000 de dommages de guerre, 20 000 000 d'emprunt pour l'achat d'immeubles avec 12 000 000 de dommages de guerre et 10 000 000 de subventions, soit un total de 66 000 000.

En 1919, en contemplant les ruines, Fernand Marquigny avait dit :

*"Un jour Soissons renaîtra".*

Ce furent bien les fêtes de la Renaissance de la ville que l'on célébra ce dimanche 21 juillet 1935



Affiche des fêtes de la renaissance.



*Monument aux morts,  
couronné de « La Dame Blanche ».*

autant que la présence du Président de la République, Monsieur Albert Lebrun venu inaugurer les monuments aux Morts. Le monument offert par Monsieur Petrot avait été installé dès 1924 sur la place nouvelle au milieu de baraquements. La statue qui le couronnait, œuvre de Bartholome, malgré sa valeur artistique n'avait pas été conçue pour la glorification des Morts de la Grande Guerre. Aussi le Conseil municipal, à la demande des associations d'Anciens Combattants et avec l'aide d'une souscription ouverte par eux, décida de prier le sculpteur agenais Raoul Lamourdedieu de concevoir et d'exécuter pour être placée au sommet du monument une œuvre nouvelle plus en rapport avec



*Le défilé des Spahis  
qui accompagnent le Président de la République.*

sa destination et avec les bas-reliefs dont il était l'auteur : ce furent quatre personnages soutenant une flamme. La statue de Bartholome représentant la ville de Soissons, placée sur un autre piédestal, alla orner un coin ombré du Parc Saint-Crépin.

Le dimanche 21 juillet 1935, après avoir inauguré le monument élevé près d'Oulchy-le-Château, sur la butte Chalmont en souvenir de la deuxième bataille de la Marne, le Président de la République arriva en gare de Soissons où il fut accueilli par la Municipalité. Il était accompagné de nombreuses personnalités dont Monsieur Maupoil, ministre des pensions et Monsieur Marchandeau, ancien ministre. Le 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, des pelotons de spahis et de garde-mobiles rendaient les honneurs. De chaque côté de l'avenue de la Gare, les enfants des écoles agitaient de petits drapeaux tricolores. Après avoir inauguré le Monument aux Morts place Centrale, puis le Monument des Anglais<sup>5</sup>, le Président se rendit à pied à l'Hôtel de Ville, acclamé sur tout le parcours. Après un déjeuner - de 300 couverts - auquel assistaient le Préfet, le sous-Préfet et toutes les notabilités du département, Albert Lebrun inaugura le monument élevé Place Saint-Christophe à la mémoire de Guy de Lubersac, aviateur pendant la première guerre mondiale, sénateur de l'Aisne et surtout Président des Coopératives de Reconstruction. Après une visite à la Cathédrale où il fut reçu par Monseigneur Mennechet, au Collège de jeunes filles où Madame Mouton, directrice, lui



*Arrivée du président Lebrun, 21 juillet 1935.*

5. Inauguré le 28 juillet 1928.



présenta ses élèves, le Président se rendit aux Hospices. Le Docteur Bonnenfant, vice-président de la Commission des Hospices, créateur de la Goutte de Lait l'accueillit au milieu des vieillards et des enfants et lui fit visiter les salles de maternité et les services de radiographie. Après avoir félicité le Docteur Bonnenfant pour ces installations dignes d'une grande ville, le Président regagna la gare au milieu des acclamations de toute la population. Ainsi se termina cette belle journée consacrant seize années d'efforts et de travail acharné après quatre années de destructions et de souffrances. La Municipalité avait été depuis dix ans confrontée aux problèmes posés par la dévaluation du franc face au remboursement de l'emprunt canadien. Heureusement une loi votée le 9 avril 1935 mit à la charge de l'État les sommes nécessaires au paiement des intérêts et du capital à rembourser en 1936 au titre de cet emprunt. Ce problème résolu, un autre se posa : le chômage. La reconstruction étant terminée, les entrepreneurs qui avaient travaillé à Soissons, venant du centre et du sud de la France, avaient regagné leur région à la recherche de nouveaux chantiers, licenciant les ouvriers soissonnais. Une circulaire du Préfet en date du 14 août 1935 permettait aux Municipalités "d'accorder aux chômeurs qu'elles secouraient le rapatriement dans la région dont ils étaient originaires afin de faciliter leur établissement"<sup>6</sup>. Pour donner du travail aux autres, des chantiers furent ouverts dans la forêt de Retz.

6. Archives municipales de Soissons.



*Inauguration du monument aux morts  
par le président Lebrun, 21 juillet 1935.*



*Inauguration du monument des Anglais.*

En janvier 1936, il y avait 300 chômeurs à Soissons. Des secours étaient accordés à leur famille par le bureau de bienfaisance et la municipalité. En cette année difficile des grèves eurent lieu en juin et en septembre chez Gérard Becuwe.

Si la reconstruction était pratiquement terminée, en ville de nombreux travaux d'alignement et de voirie restaient à faire. A la périphérie furent tracés de nouveaux boulevards : Georges Clémenceau, Condorcet, Victor Hugo. En mars 1937, la ville envisagea l'achat de la partie de l'ancien évêché appartenant à l'État en vue d'y aménager un parc de stationnement. La population augmentant, de nouvelles classes furent créées à l'École du Centre filles et garçons. En 1938, la Municipalité vota une participation de 10 000 francs pour l'érection du monument élevé à Villemontoire pour commémorer l'héroïsme dont avaient fait preuve du 25 au 28 juillet 1918 les officiers, sous-officiers et soldats du 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, lors de la reprise du village<sup>7</sup>.

Septembre 1938 - La situation était grave. Le Conseil municipal prit des mesures concernant la défense passive et envisagea l'achat de masques à gaz. Les accords de Munich signés dans la nuit du 29 au 30 septembre entre Chamberlain, Daladier, Mussolini et Hitler ne rassurèrent guère.

En novembre décéda Jules Lerondeau, adjoint au Maire chargé des finances municipales,

7. Archives municipales de Soissons.

membre du Conseil depuis plusieurs années, commandant des sapeurs-pompiers. Il désignait la ville comme son exécuteur testamentaire et lui légua sept immeubles, les revenus de certains devant être affectés à différentes œuvres locales.

En mars 1939 la ville dut accueillir à la demande du sous-Préfet des réfugiés espagnols qui avaient fui leur pays déchiré par la guerre civile. Hébergés dans la salle municipale des Feuillants, leur nourriture fut assurée par les Hospices. Pendant plus d'un mois, les dames de la Croix-



*Affiche de la mobilisation.*

Rouge et le Docteur Laplace se dévouèrent pour rendre leur exil moins pénible.

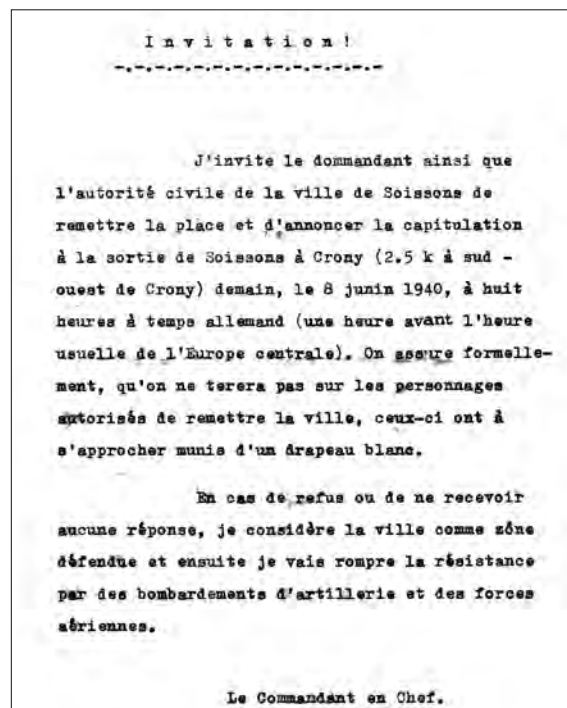
Pour marquer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution, le Conseil municipal décida de donner une grande solennité à la fête nationale du 14 juillet.

1<sup>er</sup> septembre 1939 - Pour la seconde fois de sa vie - la première était le 2 août 1914 - Fernand Marquigny ouvrit le pli officiel annonçant la mobilisation. On achevait tout juste de réparer les ruines!

Notre alliée la Pologne étant envahie, le 3 septembre la Grande-Bretagne à 11 heures 15, la France à 17 heures déclarèrent la guerre à l'Allemagne. Dégagé par son âge de toute obligation

militaire, Fernand Marquigny réunit, le 8, le Conseil municipal pour organiser la défense passive. Le docteur Laplace fut chargé de gérer les postes de secours et de prendre les mesures sanitaires. En novembre, la population craignant les bombardements aériens avec usage de gaz, la Municipalité décida de faire confectionner 18 000 sachets-masques provisoires qui furent immédiatement distribués aux habitants. En mars 1940, une aide fut accordée aux familles nécessiteuses avec distribution de lait et repas de midi assuré aux enfants des écoles primaires et maternelles. A l'aube du 10 mai, les Allemands attaquèrent la Hollande puis la Belgique. Après la "drôle de guerre", ce fut la guerre totale.

Dès le 15 mai, Soissons vit passer les premiers réfugiés belges et ardennais. Quelques jours plus tard, les Soissonnais à leur tour fuyaient devant l'ennemi. C'est dans une ville déserte que les Allemands entrèrent le 9 juin. Déserte, pas tout à fait puisqu'un certain Louis Caubissens, ancien brigadier d'octroi ayant repris du service dans la police, était resté après l'ordre de repli : c'est lui qui accueillit à ses risques et périls les troupes allemandes. Le département désigné pour accueillir les réfugiés de l'Aisne était la Mayenne. Le Maire et les services muni-



*Lettre demandant la capitulation de la ville de Soissons.*



Pont détruit en 1940.

cipaux qui avaient sauvé les archives de l'Etat-civil et de la Recette municipale se replièrent sur Saint-Lunaire en Ille-et-Vilaine. Le 18 juin, après la capitulation de la France, de Gaulle lança son fameux appel sur les ondes de la B.B.C.. Dès la fin de juin, les Soissonnais rentrèrent dans la ville occupée, pillée, sans eau, sans gaz, sans électricité. Quelques maisons, quelques immeubles étaient endommagés, parfois incendiés et les trois ponts étaient détruits. Pendant quelques jours, la ville étant sans ravitaillement, le "S.N.V." (assistance publique nationale socialiste allemande) fournit de la nourriture aux habitants et aux réfugiés de passage. Le 2 juillet, fut formé un comité de gestion de la cité. Monsieur Jean de Fay fit fonction de maire en attendant le retour de Fernand Marquigny. Avec l'accord du Préfet, le docteur Laplace remplaça le sous-Préfet et Fernand Prat, architecte, le commissaire de police. Maisons et magasins non occupés furent fermés. L'hôtel de ville servant de dépôt de matériel de guerre à l'occupant - avec explosifs dans les sous-sols -, le Maire et les services municipaux s'installèrent dans un immeuble prêté par Monsieur de Fay à l'angle de la rue de Bauton et de la Grand-Place<sup>8</sup>.

Fernand Marquigny se retrouva, à son retour, confronté à de nombreux problèmes :

- le ravitaillement de la population et des réfugiés ;
- la distribution de cartes d'alimentation ;

- la réparation des bâtiments publics, Tribunal, école du Tour de Ville ;
- l'exhumation et l'inhumation au cimetière des soldats français tombés sur notre territoire ;
- le nettoyage de la ville.

De plus, il dut faire face aux réquisitions et aux exigences des autorités allemandes qui avaient installé la Kommandantur à l'évêché.



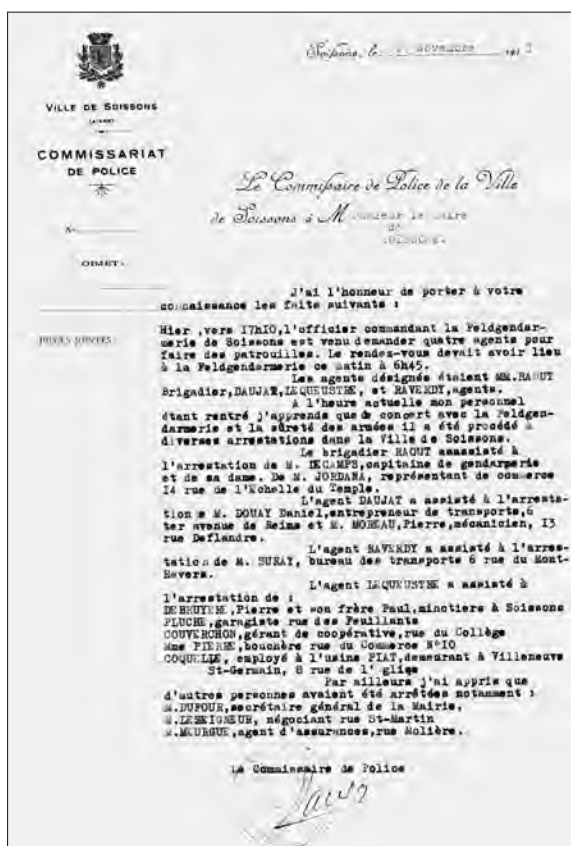
Ausweis.

Les accords d'armistice du 22 juin 1940 partageait la France en :

- une zone libre sous l'autorité du gouvernement de Vichy (libre, elle ne le sera que jusqu'en novembre 1942) ;
- une zone occupée administrée par les autorités allemandes ;
- une zone interdite au nord. A Soissons la rive droite de l'Aisne servait de frontière entre la zone

8. Archives municipales de Soissons.





*Compte rendu du capitaine de police  
sur les arrestations du 25 novembre 1941.*

occupée et la zone interdite. Pour se rendre dans cette dernière, il fallait présenter un “ausweis” délivré par la Kommandantur, ce qui retint pendant des semaines à Soissons les réfugiés du nord de la France impatients de regagner leur foyer.

Les pleins pouvoirs ayant été donnés à Pétain, le 16 novembre 1940, l'État français publia une loi portant réorganisation des Conseils municipaux : dans les communes de 2001 à 50 000 habitants, le Maire et les adjoints devaient être nommés sur proposition du Préfet par le Ministre-secrétaire d'État à l'Intérieur et les membres des Conseils municipaux choisis et nommés par le Préfet sur une liste établie par le Maire et comportant un nombre de candidats double du nombre de sièges à pourvoir. Cette liste devait compter parmi ses membres un père de famille nombreuse, un représentant des travailleurs et une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance nationale. Le nombre des membres du Conseil était réduit à 20, maire compris. Les 24 et 25 janvier 1941, les services municipaux réintégrèrent l'Hôtel de ville libéré par les Allemands.

Au cours de l'hiver, une crue de l'Aisne faillit emporter l'unique passerelle pour piétons qui était en service, rendant difficiles les communications entre la ville et le faubourg Saint-Waast.

Le 30 avril 1941, un arrêté de Monsieur l'Amiral de la Flotte, Ministre-secrétaire d'État à l'Intérieur maintint Fernand Marquigny en qualité de Maire de Soissons. Conformément à la loi du 16 novembre 1940, 19 Conseillers furent installés le 23 mai dont 4 adjoints Messieurs Muzart, Boursier, le docteur Laplace et Prat. Madame de Ville-roché fut la première femme qui siégea au Conseil municipal.

Une douloureuse épreuve atteignit Fernand Marquigny, le 25 novembre 1941 : l'arrestation par la Gestapo d'une vingtaine de Soissonnais<sup>9</sup> parmi lesquels :

- Henri Descamps, capitaine de gendarmerie,
- Aimé Dufour, secrétaire général de la Mairie,
- Daniel Douai, transporteur, responsable du réseau de résistance “Vérité Française”.

Après interrogatoire, plusieurs furent remis en liberté. Les autres partirent pour la prison de Fresnes. Messieurs Georges Leroy, ancien prisonnier rapatrié comme malade, Paul Debruyère et Suray furent d'abord libérés. Puis au bout de six mois, faute de preuve, Messieurs Coquel, Achille Vanuxem, Pierre Debruyère et Madame Pierre

9. Fusillés le 27 octobre 1942 au champ de tir d'Issy-les-Moulineaux : Daniel Douai, transporteur, Émile Louys, capitaine de réserve, ancien combattant de 1914-1918, Jean Vogel, commerçant.

Transférés en Allemagne le 15 septembre 1942 à la Forteresse de Brandenburg où ils furent “exécutés” - fusillés ou décapités ? - le 5 décembre 1942 : Henri Descamps, Maurice Moreaux, André Meurghe.

Morts en déportation à la forteresse de Sonnenburg : Gilbert Jordana en novembre 1943, Aimé Dufour le 26 janvier 1944

Mort en déportation dans un camp de concentration près de Kustrin : Ludovic Pluche en 1944.

Morts en déportation à la Forteresse de Sachsenhausen : Louis Leseigneur le 10 mars 1945, Eugène Delhaye le 10 avril 1945 Madame Vogel déportée sera sauvée par l'arrivée des armées alliées en 1945.

Madame Meurghe avait fait 3 mois de prison, dont 1 à Amiens. Ils avaient été dénoncés par un certain Jacques Desoubries qui avait infiltré le réseau en se faisant passer pour un prisonnier de guerre évadé. Arrêté à Berlin, ramené en France, il sera condamné à mort le 20 juillet 1949 et fusillé le 20 décembre suivant.

D'après le livre de Pierre Descamps: “ Vie et mort du chef d'escadron Henri Clotaire Descamps ”.



*Cortège funèbre de F. Marquigny.*

seront relâchés. Onze Soissonnais passeront en jugement devant le tribunal militaire allemand du Gross-Paris, siégeant en Conseil de guerre. Condamnés à mort ou aux travaux forcés, aucun d'entre eux ne reviendra. Madame Douai, mère de 6 enfants sera emprisonnée pendant six mois à la "Santé". Libérée, puis jugée, elle fera trois nouveaux mois de prison.

En janvier 1942, la statue de Paillet qui ornait la cour d'honneur de l'Hôtel de ville et la belle ondine de la Grand-Place furent enlevées par l'occupant. Payées au prix du bronze, elles partirent pour être fondues.

En mai, la Municipalité envisagea la création d'un office du travail et d'une "maison des jeunes".

Le 30 octobre, Fernand Marquigny décédait subitement. L'émotion fut grande en ville. Ses obsèques furent célébrées au milieu d'une affluence considérable. Maire de Soissons pendant 23 ans, vice-Président du Conseil général, ancien député de l'Aisne, officier de la Légion d'Honneur, Fernand Marquigny restera pour les Soissonnais le Maire de la reconstruction, le créateur de cette ville considérée aujourd'hui comme la plus belle du département.



*Obsèques de F. Marquigny.*

# Georges Muzart

Novembre 1942 - Août 1944



*Georges Muzart.*

Le 6 novembre, les conseillers municipaux se réunirent sous la présidence de Georges Muzart, premier adjoint faisant fonction de maire pour rendre un émouvant hommage à Fernand Marquigny.

Quelques jours plus tard, le 11 novembre, les Allemands envahirent la zone sud. Toute la France était occupée. A la fin du mois, l'occupant interdit le passage des trains dans le tunnel de Vierz. Pour se rendre à Paris, les Soissonnais furent obligés de passer par Compiègne.

Le docteur Laplace, adjoint au Maire, Conseiller municipal depuis 1929, très connu, très apprécié décéda le 11 décembre. Le 24, le Chef du Gouvernement, Ministre secrétaire d'État à l'Intérieur nomma Georges Muzart Maire de Soissons en remplacement de Fernand Marquigny. Messieurs Lucien Henry et Alexis Maillard furent nommés adjoints en remplacement de Messieurs Muzart et Laplace<sup>1</sup>. Les nouveaux Maire et

adjoints furent installés le 23 janvier 1943 en présence du Préfet et du sous-Préfet.

Lors de la réunion du 23 mai, Monsieur Muzart rappela aux Conseillers que Fernand Marquigny avait prié Monsieur Mettling, conservateur du Musée de faire une copie du tableau de Hoyer "Le serment à la liberté" pour orner le bureau du Maire. Le tableau réalisé attendait sa mise en place.

La municipalité envisagea la création de terrains de sports et accepta de participer avec le "secours national" à l'organisation de colonies de vacances.

Une loi urbaniste votée le 15 juin 1943 réglait les modalités de la reconstruction des villes et villages détruits par faits de guerre. A Soissons, les trois ponts étaient à reconstruire. Une commission départementale dirigée par un homme de l'art Monsieur Hardel envisageait de reconstruire le pont Gambetta à son emplacement primitif et le pont des Anglais au bas de la rue de Saint-Quentin. Le Conseil municipal n'apprécia pas : le pont historique qui au cours des siècles avait porté les noms de "pont Saint-Waast", "pont Jeanne d'Arc", "Vieux Pont", puis "Pont des Anglais" avait toujours été dans le prolongement de la rue de la Bannière depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et peut-être même avant. Monsieur Hardel voulait également déplacer le pont du Mail et le reporter dans le prolongement du boulevard Alexandre Dumas. La municipalité refusa le projet.

En décembre 1943, Georges Muzart fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

De nombreux Soissonnais ayant été réquisitionnés pour le S.T.O. (service du travail obligatoire) et expédiés en Allemagne, la ville créa en avril 1944 un comité d'entraide pour le canton de Soissons.

---

1. Archives municipales de Soissons.





*Arrivée des américains à Soissons.*

Le 6 juin, les Américains débarquèrent sur les plages de Normandie. Les 8 et 9 juin, furieux et paniqués, les Allemands arrêtaient en guise de représailles de nombreux Soissonnais, commerçants pour la plupart. Parmi eux, Paul Devauchelle, architecte Voyer de la ville, et Gilbert Moizet, chef de service du bureau du rationnement qui décéderont à Dachau en janvier 1945<sup>2</sup>. Comme Fernand Marquigny le 25 novembre 1941, Georges Muzart assista, impuissant, à ce drame.

édifices abandonnés par l'armée allemande. Un comité de libération s'installa à l'Hôtel de ville et procéda à la désignation d'une commission municipale pour remplacer la précédente municipalité.

Le 25 août, Paris fut libéré. A Soissons, ce fut l'attente. Le 28 août entre 18 et 19 heures, le premier tank américain fit son entrée en ville. Les Allemands défendant le pont Gambetta, le faubourg Saint-Waast ne fut libéré que le lendemain. Bilan : quelques maisons détruites, 15 morts et de nombreux blessés. Le 30 août, les F.F.I. (Forces françaises de l'Intérieur) occupèrent les

---

2. Arrêtés le 8 juin 1944 : Fanfani Hugues (chapelier) mort en déportation, David Maurice (chaussures Bull Dogs) mort en déportation, Soutif (bijoutier), Vaillant Hubert, négociant en vins, Toussaint (marchand de cycles), Waendendries, Lienard, Taralle (café, bar), Charriere, Thomas, Onimus, De Pennart, Delfosse Jacques (négociant en bois) mort à Büchenwald en mars 1945,

Arrêtés le 9 juin 1944 : Devauchelle Paul, mort à Dachau le 10 janvier 1945, Moizet Maurice, mort à Dachau en janvier 1945, Just Marcel, mort en déportation, Delfosse Maurice, négociant en bois, frère de Jacques, mort à Buchenwald en mars 1945.

# Raymonde Fiolet

22 Septembre 1944 - Mai 1945



*Raymonde Fiolet.*

Née le 17 mai 1914 à Saint-Pol-sur-Mer, Raymonde Fiolet était la fille d'un docker du port de Dunkerque mort en 1915 pendant la première guerre mondiale. Après des études primaires et primaires supérieures à Malo-les-Bains, mariée, divorcée, elle était en 1939 secrétaire de mairie à Ecourt-Saint-Martin dans le Pas-de-Calais. Résistante dès 1940, obligée de s'enfuir, elle se réfugia chez sa mère à Soissons. Arrêtée par les Allemands le 15 juin 1944, transférée à la prison de la Gestapo à Saint-Quentin, elle s'en évada le 22 août<sup>1</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre, Raymonde Fiolet fut nommée présidente de la délégation municipale par les résistants. Le 5 septembre, le comité de libération de Soissons

se réunissait à l'Hôtel de ville sous la présidence de Raymonde Fiolet afin d'élire les membres de la nouvelle municipalité et de fixer leurs attributions. Le 28 septembre, le Conseil municipal nommé le 24 mai 1941 fut officiellement dissous. Une délégation spéciale fut instituée pour administrer la commune jusqu'aux prochaines élections sous la présidence de Raymonde Fiolet.

Le 3 octobre, la nouvelle municipalité fut installée dans ses fonctions par le Préfet Tomasini et le sous-Préfet Vaugon. En réponse à une question de Raymonde Fiolet, le Préfet lui conseilla d'attendre le retour des prisonniers pour procéder au remplacement du secrétaire général de la mairie, mort en déportation en Allemagne.

Une circulaire du Ministre de l'Intérieur en date du 7 août accordait une allocation exceptionnelle égale à un mois de salaire au personnel titulaire des administrations. Une ordonnance du 24 août modifiée par celle du 24 septembre instituait une prime de libération payable par les employeurs à leurs salariés.

La nouvelle municipalité se trouva elle aussi confrontée aux problèmes de ravitaillement. D'autre part, le trafic intense des camions américains sur le pont Gambetta - réparé par les Allemands - devenait dangereux. L'ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement proposa la construction d'un second pont... dans le prolongement du boulevard Alexandre Dumas. Des subventions furent demandées à la nouvelle municipalité par plusieurs associations : Auberges de Jeunesse, C.G.T. (Confédération générale des Travailleurs), Union locale des Syndicats libres. Lors de la réunion du 22 décembre, un Conseiller proposa de débaptiser plusieurs rues de Soissons pour leur donner un nom de résistant<sup>2</sup>.

---

1 On l'appelait *Roberte* par Roger Biard.

---

2. Archives municipales de Soissons.



*La gare après l'explosion d'un train de munitions américain.*

Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1944, vers onze heures du soir, des explosions secouèrent la ville : elles provenaient d'un train de munitions américain stationné en gare et durèrent plus de douze heures. Tout le quartier de la Gare de Belleu à Villeneuve-Saint-Germain fut dévasté : 300 maisons furent touchées dont 80 inhabitables. Il fallut dans l'urgence - et le froid, il gelait - reloger une centaine de familles et déménager leur mobilier. Un grand mouvement de solidarité se

manifesta : aide des entrepreneurs soissonnais pour le déménagement, collecte à laquelle participèrent les villages des environs. Trois usines furent arrêtées dont Wolber où un incendie s'était déclaré. Douze cafés et hôtels durent fermer. A l'église Sainte-Eugénie, le dôme, la toiture et le bas-côté sud furent sérieusement endommagés. L'église perdit une grande partie de ses beaux vitraux en dalle de verre réalisés entre 1935 et 1938 par le maître-verrier Auguste Labouret.



*Retour des déportés.*

En mars 1945, la reconstruction des ponts fut à nouveau envisagée. Le 17 avril eut lieu la dernière réunion de la commission municipale avant les élections. Raymonde Fiolet décéda le 24 avril 1946.



# Louis Roy

**Mai 1945 - Mars 1965**



*Louis Roy.*

Né le 29 avril 1898 à Villiers-sur-Tholon dans l'Yonne, le docteur Louis Roy fut d'abord interne des Hôpitaux de Paris avant d'y devenir chef de clinique. A son arrivée à Soissons en 1932, il prit la direction des services de chirurgie du Centre hospitalier. Aux élections du 13 mai 1945, sa liste obtint la majorité des voix. Le 18 mai, le nouveau Conseil municipal se réunissait. Louis Roy fut élu Maire de Soissons. Furent élus adjoints Messieurs Paul Debruyere, Tribouillard, Cadinot et Morichon.

Lors de la réunion du 29 mai, pour honorer la mémoire des dévoués chefs de service morts en captivité en Allemagne, les Conseillers décidèrent de donner à l'aile nord de l'Hôtel de ville le nom de "Pavillon Aimé Dufour" et à l'aile sud celui de "Pavillon Paul Devauchelle". Devant les difficultés que posait le relogement des sinistrés du quartier de la gare, la municipalité créa un service municipal du relogement. La reconstruction des ponts était toujours en discussion. A la suite d'une conférence entre la ville, le service des Ponts et Chaussées

et celui de l'Urbanisme, il fut décidé, pour des raisons d'économie, qu'il ne serait rétabli que deux ponts sur l'Aisne :

- le pont Gambetta, ouvrage le plus important, livrant passage à la R.N. 2, rétabli en priorité à son emplacement actuel ;
- le pont du Mail à son ancien emplacement.

Les Ponts et Chaussées acceptèrent de construire une passerelle pour piétons et cyclistes à l'emplacement du pont des Anglais, qui sera mise en service le 1<sup>er</sup> novembre 1951. A la demande des résistants soissonnais, la rue du "Port à la Bûche" prit le nom de rue de la Résistance. Le Ministre des Armées ayant accepté de remettre à la ville les bâtiments dits "Caserne Charpentier" dont une partie avait été atteinte par une bombe en juin 1940, la ville envisagea d'y installer un "centre administratif".

Conformément à une loi du 6 septembre 1947 qui modifia l'organisation municipale :

- 1) dans les communes de 10 001 à 30 000 habitants - ce qui était le cas de Soissons - le Conseil municipal serait composé de 27 membres ;
- 2) les élections auraient lieu le 19 octobre ;
- 3) le Maire et les adjoints seraient élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour la seconde fois le docteur Louis Roy fut élu Maire de Soissons. Il eut pour adjoints Messieurs Paul Debruyere, Morichon, Madrange et le Docteur Bulart.

Au cours de ces deux années de mandat, la Municipalité élue le 13 mai 1945 avait en autres travaux, commencé ceux de la caserne Charpentier où un centre médico-scolaire avait été installé. A la coopérative laitière qui occupait la ferme Saint-Crépin et qui voulait y installer un atelier de pasteurisation, la ville accorda un bail de 60 ans. En avril 1948, elle créa un office d'habitations à loyers modérés - les H.L.M. - qui s'installa à l'Hô-

tel de ville. Une convention fut passée entre la Société d'Horticulture et la ville qui accepta de prendre en charge le salaire du jardinier. En contrepartie, le jardin place de la République devait être ouvert gratuitement au public les jeudis, dimanches et jours fériés.

C'est en novembre 1949 que le côté ouest de la place Mantoue prit le nom de rue des Déportés et Fusillés et qu'une plaque fut posée sur l'immeuble occupé de 1940 à 1944 par la Gestapo. Le 24 août 1950 décéda Paul Debruyere, premier adjoint, des suites d'un accident de voiture à Gournay-en-Braye. Sur proposition de Monsieur Delafraye, représentant l'amicale des députés politiques et en accord avec les Beaux-Arts, la municipalité érigea un monument commémoratif dans l'église Saint-Pierre. En 1951, la ville décida de construire des H.L.M. rue des Chaperons rouges, rue Saint-Antoine et rue du Champ bouillant.

Le musée était fermé depuis la guerre. Conformément au décret du 31 août 1945 sur l'organisation des musées, la ville envisagea de recruter un conservateur pour le 1<sup>er</sup> janvier 1952, qui serait chargé d'assurer, en plus, les cours de dessin dans les écoles primaires publiques.

Le dimanche 15 juin 1952, la ville fêta avec éclat le douzième centenaire du couronnement à Soissons de Pépin le Bref, père de Charlemagne. Parti de Saint-Waast, précédé de musiciens, le défilé historique "de Clovis à Charlemagne" composé de douze chars, cinq cents figurants, de dizaines de cavaliers, d'un Pépin le Bref "hissé sur le pavois" à la mode franque se déroula sur 1 km. Des conférences les jours précédents et une messe solennelle le matin dans la cour de l'abbaye Saint-Médard firent de cette fête une manifestation grandiose<sup>1</sup>.

En avril 1953, à l'approche de nouvelles élections, la municipalité fit le bilan de ses six années de mandat :

- remise en service de la distribution d'eau ;
- réparation aux abattoirs municipaux ;
- nombreux travaux aux bains-douches ;
- mise en route d'un ramassage des ordures ménagères ;
- remise en état des voies urbaines et vicinales
- et surtout construction de classes.

Aux élections du 26 avril 1953. Pour la troisième fois, le docteur Louis Roy fut élu Maire de

---

1. Journal *Le nouvel argus de Soissons* des 12, 14 et 17 juin 1952.



*15 juin 1952 : défilé historique « de Clovis à Charlemagne » pendant les fêtes du XII<sup>e</sup> centenaire du couronnement de Pépin le Bref.*

Soissons. Furent élus adjoints Messieurs Morichon, le docteur Bulart, Madrange et Janvier.

La Municipalité entreprit la construction de 60 logements prévus rue des Chaperons rouges, Saint-Antoine et rue du Champ Bouillant. A Saint-Crépin, la démolition des semi-provisaires insalubres était commencée. L'office public des H.L.M. construisit 60 logements dont certains réservés pour l'accession à la propriété par location-attribution et 6 logements furent réalisés rue de Bauton pour les gendarmes. En décembre 1953, la Société d'Horticulture fit don à la ville d'une parcelle de terrain d'environ 40 m<sup>2</sup> pour y édifier un bureau de renseignements destiné au syndicat d'initiative et à l'aéro-club. Dès le printemps 1954, des travaux furent réalisés aux abords du pont du Mail qui fut mis en service le 25 août. L'architecte en chef de l'office des H.L.M., Monsieur Croize présenta aux Conseillers le plan de masse du nouveau Saint-Crépin : 1 100 logements pour 6 000 personnes et un groupe scolaire de 10 classes qui sera appelé le groupe Gaston Ramon<sup>2</sup>.

L'inspecteur départemental de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré envisagea de créer en urgence des classes de perfectionnement pour les enfants arriérés dont 2 pour la rentrée de septembre 1954. La Fédération des œuvres postsecondaires de l'Aisne, propriétaire du domaine de Beauregard, et l'inspection de l'enseignement primaire de Soissons décidèrent d'y créer un centre récréatif le jeudi : plus de 250 enfants s'inscrivirent. Le centre ménager de Courmelles installé au collège de jeunes filles fut transformé en section technique. Au collège, l'accroissement du nombre d'élèves fit envisager une extension des bâtiments.

Le musée avait rouvert le 12 juillet 1953. L'année suivante, le Ministère de l'Éducation nationale lui accorda une subvention ainsi qu'à la bibliothèque. En février 1955, la Société coopérative de Reconstruction de la Région de Soissons entreprit la construction de deux immeubles place du Cloître et rue du Beffroi. L'autorité militaire demanda à la ville d'échanger un terrain lui appar-

---

2. Gaston Ramon, biologiste et vétérinaire 1886-1963. Ancien directeur de l'Institut Pasteur. Grâce à ses recherches, la diphtérie et le tétanos sont actuellement des maladies en voie de disparition. Malade, il n'avait pu se déplacer pour assister à l'inauguration de l'école.



*Demeure 5 rue du Coq Lombard détruite en 1968.*

tenant près du pavillon des Arquebusiers contre un autre appartenant à la ville à l'angle des boulevards Victor Hugo et Henri Martin pour y construire 12 logements. La municipalité fit l'acquisition de l'immeuble de la Caisse d'Épargne, rue Porte Hozanne, pour y installer un centre d'accueil. Elle acheta également à Monsieur Jean Pecout une belle demeure bourgeoise en ruines, 5 rue du Coq Lombard, qu'elle envisageait de démolir pour agrandir l'école des filles de la rue de Bauton. En mars 1956, les syndicats ouvriers demandèrent la création d'un Conseil de Prud'hommes à Soissons. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émit un avis favorable. C'est à cette époque que fut créé un office municipal des sports.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954, c'était la guerre d'Algérie. En avril 1956, le gouvernement décida d'y envoyer les appelés du contingent. Pour manifester sa solidarité aux familles, le Conseil municipal prit la décision de supprimer les bals du 14 juillet et d'envoyer un colis à tous les Soissonnais appelés ou maintenus sous les drapeaux en Algérie. En avril 1957 commença la construction



de 20 logements rue de Mayenne et rue Charpentier avec parking pour 20 voitures destinés aux fonctionnaires. Au collège de Jeunes Filles, il fallut, dès 1958, envisager l'extension des bâtiments sur les terrains attenants, travaux surveillés par Monsieur Berri, architecte en chef des Monuments historiques. Des dortoirs furent aménagés dans les combles. D'autre part, la ville céda à l'État un terrain situé à l'angle des rues Bara et Paul Deviolaine pour l'édification d'un nouvel externat, étant entendu que le stade Pierre Henin situé juste en face serait à la disposition des jeunes filles. Placée sous l'autorité d'un directeur nommé par le Maire, une école municipale de musique ouvrit pour la rentrée d'octobre. Toujours en 1958, un groupement financier et de construction parisien proposa à la municipalité la construction de 284 logements répartis en 3 immeubles, avenue de Laon, en accession à la propriété.

La guerre d'Algérie faisait des victimes. Plusieurs Soissonnais avaient été tués. Si le retour des corps était assuré par l'État, par contre le service religieux (éventuellement) et le convoi au cimetière restait à la charge de la famille. La Ville passa un accord avec les pompes funèbres et les autorités religieuses pour fixer un service spécial qui prendrait un caractère officiel et serait à sa charge.

En février 1959, à la veille de nouvelles élections, la municipalité fit le bilan de son mandat :

- 28 classes avaient été créées.
- Au groupe Ramon, 4 classes et 6 logements devaient être terminés pour Pâques 1960.
- Dans le "nouveau Saint-Crépin", grâce à l'office des H.L.M., de nombreux pavillons en accession à la propriété étaient pour la plupart déjà habités. La ville y avait assuré la viabilité : assainissement, distribution d'eau, d'électricité, de gaz.
- Grâce à l'aide de la municipalité - dons de terrains, garantie d'emprunts, prime à la construction - l'office des H.L.M. avait pu édifier 150 logements.
- De nombreuses améliorations avaient été apportées à l'abattoir.
- Trottoirs et chaussées avaient été refaits et le revêtement d'asphalte modifiait totalement l'aspect des rues.
- Afin de faciliter la circulation, trois parkings avaient été aménagés et des feux colorés installés aux carrefours.
- Dans l'ancien immeuble de la Caisse d'Épargne, rue Porte Hozanne, avait été créé un foyer pour

personnes âgées et un centre d'hébergement.

- A toutes ces réalisations en 6 ans, la ville avait ajouté l'heureuse transformation du jardin de l'Hôtel de Ville et l'aménagement des abords du pont du Mail.

Les élections eurent lieu le 15 mars 1959. Réélu pour la quatrième fois, le docteur Louis Roy eut pour adjoints Messieurs Janvier, Henri et Dulong. Des travaux furent réalisés aux écoles du groupe Ramon, du Tour de Ville, de la maternelle Saint-Waast et de la Gare, garçons. Les installations de traitement de l'usine des eaux de Villeneuve Saint-Germain furent modernisées. Faisant suite à une délibération du Conseil municipal, deux adjoints supplémentaires furent nommés, Messieurs Guerland et de Novion. Par délibération en date du 28 mars, la gestion des cités provisoires appartenant à la ville fut confiée à l'office public des H.L.M.. La ville accorda sa garantie pour l'édification d'un foyer de jeunes travailleurs. Au square Bonenfant furent aménagées 30 places de parking pour les voitures de tourisme.

Une modification des limites territoriales fut proposée à la commune de Mercin et Vaux : l'incorporation au territoire de la ville de terrains se trouvant entre la route de Compiègne, le chemin de Maupas et les étangs dits du "Ver de Vase" pour y édifier un important groupe d'immeubles et un groupe scolaire. La ville céda à l'office des H.L.M. un terrain situé à l'angle des rues de la Paix et Saint-Léger pour y construire un immeuble d'habitation dans lequel l'office installerait ses bureaux.

Le lotissement de "Maison Rouge" route de Compiègne, face aux étangs du Ver de Vase comportait 38 logements : 24 sur le territoire de Soissons et 14 sur celui de Pommiers. Les habitants de ces derniers demandèrent le rattachement de leur propriété à Soissons pour plusieurs raisons :

- A Soissons, il y avait une prime à la construction<sup>3</sup>.
- Les établissements scolaires y étaient plus proches que ceux de Pommiers.
- L'éclairage public n'existait pas sur leur lotissement.

---

3. Dès 1954, le Conseil municipal avait créé une prime de 2,50 % versée à toute personne construisant suivant les normes H.L.M.

- Le ramassage des ordures ménagères n'était effectué que côté Soissons.
- Les démarches à la mairie leur étaient plus faciles à Soissons qu'à Pommiers.

Le sous-Préfet demanda une enquête administrative et les Conseillers municipaux de Soissons et Pommiers furent invités à donner leur avis.

En avril 1962, les H.L.M. décidèrent la construction de 148 logements en vue de la suppression définitive des semi-provisaires de Saint-Crépin. De son côté, l'État décida la réalisation à l'angle des rues Bara et Deviolaine d'un externat pour le lycée de jeunes filles, les bâtiments de la rue de Panleu étant réservés à l'internat. Les travaux commençaient lorsque l'État se retira. Avec l'accord du Ministère de l'Éducation nationale, la ville prit la relève. Soissons s'étendait toujours. Un nouveau quartier sud-ouest était prévu, limité à l'ouest par les boulevards Clemenceau, Condorcet, Paul Doumer et au sud par le Tour de Ville. La construction d'un collège d'enseignement technique et d'un lycée technique y était envisagée.

Le 25 avril 1962 décéda Alphonse Janvier, 1<sup>er</sup> adjoint, Conseiller depuis 1935, qui avait été à

l'origine du jumelage de Soissons avec la ville allemande de Landau.

Le 11 juin 1964, pour son 21<sup>e</sup> voyage en province, le Général de Gaulle avait choisi le département de l'Aisne. Arrivé à 12 heures en gare de Soissons, il y fut accueilli par Messieurs Perreau-Pradier préfet et Louis Roy sénateur-maire. Au milieu des acclamations de la foule, le cortège gagna l'Hôtel de Ville où le Maire présenta à son illustre visiteur les membres du Conseil municipal et les notabilités locales. Un podium avait été dressé sur la place devant l'Hôtel de Ville. C'est de là que le Général de Gaulle prononça son allocution aux Soissonnais, avant de regagner la gare, le train présidentiel continuant son voyage vers Vervins.

Le secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports insista pour que soit construit en priorité un gymnase au collège de garçons. L'externat du lycée de jeunes filles, rue Bara, devant ouvrir à la rentrée 1964, il fallait lui choisir un nom. La Directrice, le Conseil d'administration de l'établissement et les élèves proposèrent "Gérard de Nerval". Une rocade réalisée avenue de Compiègne à l'angle du boulevard Clemenceau, reliant les nationa-



*Visite du Général de Gaulle, 11 juin 1964.*

les 2 et 31 entraîna plusieurs expropriations. Le 4 novembre 1964 décéda le docteur Davesnes, médecin biologiste, Conseiller municipal depuis 1947, adjoint chargé des Sports et de l'Hygiène, président de l'office départemental des H.L.M.. Le stade Pierre Hénin<sup>4</sup> était son œuvre.

1965 - Les élections municipales étaient prévues pour le 14 mars. Depuis 20 ans, la municipalité avait été confrontée à une forte natalité. Ces six dernières années, de nouvelles classes - préfabriquées parfois - avaient été ouvertes. Le groupe Ramon conçu au départ pour 600 élèves en accueillait alors 1100. Des améliorations avaient été apportées au lycée de garçons. Un gymnase allait y être édifié. La plus belle réalisation de la Municipalité était, sans conteste, le lycée Gérard de Nerval prévu pour 1200 élèves. En cours de construction, le collège d'enseignement technique devait en accueillir 600 et le lycée technique 400. Autre souci de la municipalité depuis 20 ans : le logement. La cité Saint-Crépin composée de 400 semi-provisaires insalubres datant d'après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale avait complètement disparu, remplacée par des immeubles confortables dans un espace aéré et 23 logements spéciaux y avaient été construits pour les personnes âgées. Service municipal à caractère éminemment social, les bains-douches avaient été remis à neuf. La municipalité avait aménagé le foyer des anciens rue Porte Hozanne, réalisé un centre d'hébergement, créé un service d'aides ménagères à domicile, participé à l'édification de la Maison familiale du Bois de Sapins. Dans le domaine sportif, les installations de la ville avaient été améliorées. La construction d'un terrain de football boulevard Branly devait commencer dans les mois à venir. A la piscine, un nouveau bassin de 25 mètres avec éventuellement réchauffage de l'eau était prévu. Au stade Pierre Hénin, la salle de sports devait accueillir 800 personnes. En 1960, un terrain de camping avait été aménagé près du stade du Mail. La cité de semi-provisaires du Tour de Ville avait été en partie détruite pour permettre l'établissement

d'une rocade reliant les nationales 2 et 31. Ces travaux avaient nécessité un plan d'assainissement général de la ville : une usine de traitement des eaux usées avait été mise en service en 1963 et de nombreux égouts installés. Afin de faciliter l'urbanisation de terrains nouveaux, la Ville avait acquis de 1954 à 1963, plus de 35 hectares et étudié un échange de terrains avec l'Armée pour récupérer le champ de manœuvres de Maupas d'une superficie de 17 hectares. L'opération était en cours de réalisation. Le plan d'urbanisme prévoyait l'établissement d'une nouvelle zone industrielle de 200 hectares avenue de Reims, située sur les territoires de Villeneuve-Saint-Germain, Billy-sur-Aisne et Belleu.

Sur le plan culturel, l'école de musique s'était installée rue de l'Hôpital. A la bibliothèque, une salle de lecture et de prêt pour enfants était envisagée. La mise en valeur des Monuments Historiques préoccupait la Municipalité. Le logis de l'abbé à Saint-Jean-des-Vignes avait été restauré et un projet d'aménagement du cellier était en voie de financement. La Ville avait participé à de nombreuses manifestations, fêtes folkloriques et foires commerciales, et créé le concours des maisons et balcons fleuris. Enfin, la grande salle du 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de ville avait été transformée en une magnifique salle de réception.

Malgré toutes ces réalisations, la Municipalité laissait à ses successeurs une situation financière saine.

Maire de Soissons pendant 20 ans, Conseiller général, puis Président du Conseil général en 1951, Sénateur de l'Aisne depuis 1959, réélu en 1962, le docteur Louis Roy, chirurgien réputé, était chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, chevalier dans l'ordre de la Santé publique. Mobilisé au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale puis à nouveau en 1939, il était titulaire de la Croix de Guerre. Il fut le créateur du centre de transfusion sanguine. Sur le plan local, le docteur Roy était connétable d'honneur de la Compagnie d'Arc.

---

4. Pierre Hénin. Instituteur à Cœuvres. Arrêté par les Allemands le 29 juin 1944 à Vic. Incarcéré à la caserne Gouraud, emmené à Royalieu, il partira pour Buchenwald. Pendant l'hiver 1944-45, il travaillera dans les mines de sel de Schadtfurt où l'on fabriquait les V1 et les V2. Au moment de l'avance américaine, les déportés furent emmenés à pied vers la Tchécoslovaquie (30 à 40 km par jour sans doute sans nourriture). Le 19 avril 1945, il s'effondra sur le bord de la route.



# Jean Guerland

26 Mars 1965 - Mars 1977



Jean Guerland.

Né à Soissons le 1<sup>er</sup> janvier 1920, Jean Guerland avait été secrétaire général de la sous-préfecture avant de devenir directeur de la Coopérative laitière installée à la ferme de Saint-Crépin. Lors des élections des 14 et 21 mars 1965, sa liste l'emporta. Le nouveau Conseil municipal composé de 6 "anciens" et 21 nouveaux se réunit le 26 mars. Élu Maire de Soissons, Jean Guerland rendit d'abord un hommage particulier à son prédécesseur, le docteur Louis Roy. Puis il rappela "que dans un Conseil municipal, il ne devait y avoir que des hommes libres, conscients de leurs charges, dégagés des contingences personnelles et des influences politiques, travaillant pour le bien de la ville et pour son expansion"<sup>1</sup>. Trois adjoints furent élus : Messieurs Jacques Henry, Ernest Very et Roger Feret.

1. Archives Municipales de Soissons.

Les travaux en cours furent terminés. L'architecte Gasnier présenta à la municipalité le plan de masse du futur quartier sud-ouest : en plus du lycée et du collège technique, il comptait 123 parcelles. Le 1<sup>er</sup> août 1965 fut mis en service un bureau des douanes qui s'installa boulevard Jules Ferry. Le Syndicat d'Initiative ayant demandé l'aide de la ville pour la création d'un nouveau dépliant, quatre conseillers municipaux furent désignés pour siéger au Conseil d'administration. La construction d'un foyer postcure pour malades mentaux fut envisagée. La municipalité décida que le foyer pour personnes âgées et le centre d'hébergement installé rue Porte Hozanne, seraient gérés par le Centre d'action sociale. En décembre 1965, la ville eut à donner une dénomination aux rues nouvelles du quartier sud-ouest : c'est ainsi que l'ancienne route de Paris entre le passage à niveau et la R.N. 2 prit le nom d'avenue du Président Kennedy.

Le 24 avril, la ville apprit le décès de son ancien maire le docteur Louis Roy.

L'alignement de la rue du Commerce (actuelle rue Georges Muzart) étant terminé, la construction d'immeubles à l'angle de la place de l'Hôtel de Ville put commencer. La ville échangea avec l'armée le champ de tir de Maupas d'une superficie de 17 hectares, contre 24 hectares de terrain sur les territoires de Pasly et Pommiers qu'elle avait acquis à cet effet. Par une lettre en date du 26 septembre 1966, le général de Corps d'Armée Beauvallet, commandant la 2<sup>e</sup> région militaire proposa à la ville la remise éventuelle des bâtiments de l'arsenal à Saint-Jean-des-Vignes. La municipalité envisagea la réfection de la toiture de la chapelle Saint-Charles et la restauration du cloître et du mur d'enceinte de Saint-Jean-des-Vignes.

En octobre 1967, fut créé un poste permanent à la Maison des Jeunes et de la Culture - la M.J.C. -

pour le 1<sup>er</sup> janvier 1968. Dans le quartier sud-ouest, l'ouverture du lycée technique était envisagée pour la rentrée 1968 avec annexion du collège d'enseignement technique de garçons de l'avenue de Reims. Le nouveau groupe scolaire avenue de Compiègne avait reçu la dénomination de Jean Moulin. Une salle de sports y était installée que deux sociétés, "La Rapière" pour l'escrime et "La jeune Chambre économique" pour la gymnastique, purent utiliser.

La ville fit l'acquisition d'un terrain à Leury à proximité de la ferme du "Meunier noir" pour y installer un réémetteur de télévision qui devait permettre aux habitants de la région de recevoir la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> chaîne dans de bonnes conditions. La mise en service était prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre 1969.

En avril 1969, la municipalité décida de jumeler Soissons avec le Landkreiss du Schaumburg-Lippe dont Stadthagen était la préfecture. Du 15 au 18 mai, 200 jeunes Allemands participèrent aux manifestations accompagnant le serment de jumelage.

Le quartier sud-ouest étant en cours de réalisation - de nombreux immeubles étaient déjà construits - la mise en chantier d'un autre quartier au nord-ouest fut décidée : le lotissement "Le Paradis".

Au jardin de la Société d'Horticulture des travaux furent entrepris - notamment la suppression des grilles - qui entraînèrent sa fermeture pendant dix huit mois. A sa réouverture, la Société accepta de le mettre à la disposition du public pendant 30 ans, la ville prenant en charge le personnel. Par la suite, un jardin d'enfants y fut aménagé, le chalet-bibliothèque restauré et la serre reconstruite. A cette époque, la direction départementale de l'Équipement présenta un plan d'aménagement de la place de la République comportant le déplacement du Monuments et l'installation d'une signalisation par feux. Une commission des sites fut alors créée sous la présidence du docteur Guillemot dont firent partie Roger Dulong, adjoint et plusieurs conseillers municipaux.

Dès le début de 1970, de nombreux travaux furent réalisés en ville : assainissement avenue de Reims, réfection des toitures des semi-provisaires qui existaient encore à Saint-Médard, réparation de celle de l'église Saint-Waast, installations sportives dans les établissements scolaires, étude du plan

d'aménagement de la ZAC de Presles. Le collège ouvert en octobre 1970 rue du docteur Marchand prit le nom de Lamartine en raison de la proximité de la place.

Le 10 novembre décéda le général de Gaulle. Lors de la réunion du 27, le Conseil municipal proposa de perpétuer son souvenir par la dénomination d'une avenue importante de la ville. Il décida de donner son nom à l'avenue de la Gare qui devint "l'avenue du Général de Gaulle".

Après la démolition en 1968 de l'immeuble vétuste 5 rue du Coq Lombard, la ville envisagea celle de l'école des filles, rue de Bauton, dont les locaux étaient occupés par le collège de garçons. Depuis la rentrée d'octobre, suite aux transformations apportées dans les lycées et CES, ces bâtiments n'étaient plus utilisés. Sur l'ensemble des terrains récupérés, la ville prévoyait d'y construire un immeuble de commerce et d'habitation. La Société coopérative des H.L.M. entreprit la construction de 2 immeubles collectifs entre l'avenue Voltaire et la rue du docteur Laplace donnant sur un petit square qui prit le nom de Jacques Ferte, Président de la Société.

En janvier 1971, la ville passa une convention avec la Société Jean-Claude Decaux pour la fourniture d'abris-bus destinés aux usagers.

Avant les élections prévues pour le 14 mars, Jean Guerland fit le bilan de ces 6 années de mandat. Grâce aux subventions de l'État, du Département et aux garanties d'emprunt accordées par la Ville :

- 1 300 logements avaient été construits et dans le quartier de Presles 430 devaient être mis en chantier dans le courant de l'année ;
- dans le lotissement du Paradis, 97 parcelles avaient été vendues à des constructeurs individuels et le début des travaux était prévu pour le mois de mars ;
- sur le plan scolaire, les collèges d'enseignement secondaire de Presles et de Lamartine étaient ouverts et le groupe Jean Moulin mis en place ;
- de nombreux équipements avaient été installés dans les écoles primaires, les gymnases de Presles et Jean Moulin étaient en activité, un autre avait été réalisé au lycée de garçons et celui du lycée de jeunes filles se terminait ;
- des locaux provisoires avaient été mis à la disposition de la M.J.C. et l'agrandissement de la

bibliothèque était en cours ;

- sur le plan social, le centre de Presles devait ouvrir en mai ou juin et la maison des syndicats était à la disposition des centrales syndicales ;

Au centre hospitalier, l'aide de la ville avait permis :

- la construction d'une école d'infirmières et d'auxiliaires de puériculture qui devait accueillir 120 élèves ;
- la rénovation du poste fixe de transfusion sanguine et l'équipement du poste mobile ;
- la terminaison du bloc opératoire, chirurgical et obstétrical.

En ville, des travaux d'assainissement avec construction d'égouts avaient été effectués et une deuxième station d'épuration venait de se terminer. De nombreuses routes avaient été créées dans les nouveaux quartiers, des ronds-points aménagés, des parkings installés, l'éclairage public renforcé. Un château d'eau de 4500 m<sup>3</sup> venait d'être construit dans la côte de la route de Paris. Des forages<sup>2</sup> ayant été creusés, le pompage de l'eau dans l'Aisne fut définitivement supprimé : la population disposait d'une eau de qualité. La zone industrielle, après bien des difficultés était en cours d'aménagement.

Aux élections des 14 et 21 mars 1971, la liste de Jean Guerland obtint la majorité des voix. C'est Monsieur Hubert Masse - privilège de l'âge - qui présida le 26 mars la première réunion du nouveau Conseil municipal au cours de laquelle Jean Guerland fut pour la 2<sup>e</sup> fois élu maire de Soissons ; Messieurs Roger Feret, Jean Robiquet, René Disant furent élus adjoints et Messieurs François Demonceaux et Georges Van Dromme adjoints supplémentaires. Lors de la réunion du 1<sup>er</sup> avril furent désignés les délégués à la commission d'étude du plan de modernisation et d'équipement de Soissons.

Au CES Lamartine on entreprit la construction d'une salle de sports. Faisant suite à la lettre de l'Inspecteur d'Académie en date du 24 juin 1971, la Municipalité donna un avis favorable au projet de transformation en écoles mixtes des écoles de garçons et de filles.

La ville vendit à l'association "Les Papillons blancs" une parcelle de terrain rue Jean de la

2. Aux "Fonds du Han" dans la boucle de l'Aisne à Villeneuve-Saint-Germain et à l'ancien hippodrome à Saint-Crépin.



Une de l'Aisne Nouvelle relatant la catastrophe du tunnel de Vierz y.

Fontaine en vue de la construction d'un centre d'aide par le travail pour l'enfance inadaptée.

A Presles, fut décidée l'édification par l'office des H.L.M. de 339 logements dont 299 au titre du programme à loyer réduit (les PLR), les 40 autres répondant aux caractéristiques des H.L.M. ordinaires. Un premier groupe scolaire y fut mis en chantier et un stade omnisports envisagé.

Les rues déjà tracées reçurent une dénomination : Blum, Michelet.

Des travaux furent réalisés à la piscine, au groupe scolaire du centre et, à la bibliothèque, on entreprit la modernisation de l'aile ancienne.

Le vendredi 16 juin 1972 à 20 heures 50, deux trains, l'un venant de Laon, l'autre de Paris viennent à grande vitesse percuter un énorme éboulis ; la voûte du tunnel s'étant effondrée sur 15 mètres de long peu de temps avant leur passage. Le bilan fut dramatique : 108 morts parmi lesquels beaucoup d'étudiants laonnais et soissonnais qui rentraient dans leur famille pour le week-end. La catastrophe plonge la ville dans la consternation<sup>3</sup>.

3. Journal L'Union du 17 au 24 juin 1972.



Par la suite, la ligne ne fonctionnant plus entre Soissons et Villers-Cotterêts, un car assura cette liaison qui ne fut rétablie qu'en avril 1974.

En septembre fut évoqué le projet de construction d'un centre culturel comportant une salle des fêtes, une salle de spectacle, un auditorium, une maison des jeunes et de la culture et des locaux pour l'école de musique. La construction d'une piscine couverte fut décidée.

Le 23 septembre était inauguré le gymnase Jean Davesnes face au lycée Gérard de Nerval.

Par une lettre du 15 février 1973, l'association diocésaine de Soissons sollicitait l'acquisition d'une parcelle pour la création d'un centre paroissial dans la ZAC de Presles.

A Presles toujours, étaient installés un centre social et un foyer-restaurant pour personnes âgées.

Un centre commercial - une supérette - devait être construit à l'angle du boulevard de Presles et de l'avenue Robert Schumann.

Une lettre de Monsieur le Préfet en date du 24 décembre 1970 prévoyait l'établissement d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme définissant les grandes lignes du développement

urbain de Soissons et les études entreprises recouvraient le territoire de 15 communes. Adopté par le Conseil municipal, ce projet étudiait l'extension de l'urbanisme futur de l'agglomération à moyen et long terme jusqu'en 1980 et 2010.

Lors de la réunion du 16 mars 1973, le Conseil municipal décida la création d'un office municipal de Tourisme géré directement par la ville. Made-moiselle Cauchefert y entra en fonction le 1<sup>er</sup> mai.

En avril, à la suite d'accidents survenus sur le Mail, la municipalité envisagea le transfert de l'aérodrome sur le territoire des communes de Courmelles et Vauxbuin au lieudit "Le Mont de Courmelles".

En juin, fut décidée la construction d'une piscine couverte à l'emplacement du terrain de football du Mail qui devait être transféré sur le champ de courses. Les travaux devaient commencer dès le début de 1974.

La municipalité ayant accepté de mettre le gymnase Jean Davesnes à la disposition des sociétés sportives de la Ville, une convention fut signée avec les sociétés utilisatrices.

A Presles, les travaux se poursuivaient. Une crèche familiale Presles-Maupas fonctionnait



*Ilot Saint-Martin.*

depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1973. Le CES était doté d'une halle de sports. Un avis favorable avait été donné en ce qui concernait la réalisation d'un boulodrome et d'un terrain de football et de rugby.

A l'autre extrémité de la ville, boulevard Branly, une salle de sports était construite pour recevoir plusieurs sociétés sportives en particulier "La Soissonnaise" dont la salle d'entraînement devait être démolie pour faire place au Centre culturel - la Soissonnaise qui envisageait de faire de Soissons un des centres de la gymnastique.

Le plan d'aménagement et d'alignement de la ville établi après la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale prévoyait la destruction des immeubles situés entre la rue Saint-Martin, la rue Gustave Alliaume et la rue de l'Hôpital. Cette opération d'urbanisme n'avait pu être réalisée.

Dans le cadre du programme "Soissons, ville moyenne" la municipalité avait inscrit cette importante opération et décidé la suppression de cet îlot.

Pour la construction du Centre culturel, la ville demanda l'aide de l'État et du Département. Le permis de construire fut accordé le 31 octobre 1974.

Le plan d'occupation des sols à Saint-Waast prévoyait l'édification d'une caserne de gendarmerie avenue de Coucy et le déplacement des abattoirs dans la zone industrielle.

Lors de sa réunion du 14 novembre 1973, le Conseil municipal avait demandé que soit déclaré d'intérêt public le transfert de l'aérodrome Soissons-Cuffies sur les territoires de Courmelles et Vauxbuin. Le commissaire enquêteur avait alors estimé que cette décision était contraire à l'intérêt général qui était de conserver les terres de plateau très fertiles à leur vocation de terres agricoles.

Le gymnase du boulevard Branly étant terminé, le Maire proposa de lui donner le nom de "salle Émile Barbier"<sup>4</sup> en hommage à l'ancien président de la Soissonnaise.

4. Émile Barbier né à Soissons le 20 décembre 1873, élève de l'école de Joinville, moniteur-chef de la Soissonnaise, professeur de gymnastique au collège de garçons et dans les écoles primaires, directeur puis président de la "Soissonnaise". Il était titulaire des Palmes d'Officier d'Académie, des Palmes d'Officier de l'Instruction publique, de la médaille d'or de l'Éducation physique. Il est décédé en avril 1963.

Par délibération du 27 juillet 1973, le Conseil municipal avait accepté de vendre un terrain en bordure du boulevard Kennedy, lieudit "La Pointe", en vue de l'édification d'un hypermarché, le futur Cora. Le permis de construire ne sera délivré que le 28 août 1975.

De même, le terrain libéré entre la rue Quinquet et la rue de Bauton fut vendu à la Société d'Économie mixte pour la construction d'un immeuble, la future résidence "du Coq Lombard", comprenant 27 appartements, 2 bureaux commerciaux et 400 m<sup>2</sup> de bureau pour la Recette-perception municipale installée jusque là à l'Hôtel de ville.

Depuis de nombreuses années, la municipalité envisageait de supprimer le passage à niveau de "la Magdeleine", route de Reims pour le remplacer par un pont enjambant les voies ferrées. La ville apprit en septembre 1975 que pour la réalisation de cet ouvrage important à laquelle les communes de Villeneuve-Saint-Germain et Billy-sur-Aisne refusaient de participer, un prêt lui serait accordé.

A Saint-Médard existaient toujours des semi-provisaires. Plutôt que de les réparer, le Conseil municipal prit la décision de construire une 1<sup>ère</sup> tranche de 20 à 30 logements dits de promotions familiales.

En mai 1975, dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de l'Indépendance des États-Unis, le nom de Anne Morgan fut donné à la rue du Tour de Ville qui desservait le terrain sur lequel allait s'édifier les bureaux de l'association médico-sociale Anne Morgan. Citoyenne américaine, généreuse amie de la France, Anne Morgan fut surtout la bienfaitrice des populations éprouvées par la guerre de 1914-1918.

Au cours de la réunion de septembre, le Conseil municipal présenta le projet de construction d'une caserne de sapeurs-pompiers avenue de Coucy.

Le Centre culturel se terminait. La 1<sup>ère</sup> manifestation était prévue pour le 11 décembre 1976 : la salle des fêtes offrait 500 places, la salle de théâtre ou de congrès 650, la salle de musique 170 et la salle des banquets 80.

L'office public des HLM lançait un nouveau lotissement "La Vigne porale" où devaient être construits 70 logements individuels.

Le 23 février 1977, lors de sa dernière réunion avant les élections prévues pour le 13 mars, le Conseil municipal accorda sa garantie à l'emprunt réalisé par le centre hospitalier pour la construction du Centre départemental de Transfusion sanguine. Puis il inscrivit la ville à "l'inventaire des sites". Des réunions avec le conservateur régional des Bâtiments de France devaient avoir pour effet le contrôle effectif de la démolition d'immeubles à l'intérieur des sites classés. Cette mesure était destinée à protéger l'habitat ancien présentant un intérêt architectural certain.

Pour des raisons de santé, mais aussi familiales et professionnelles, Jean Guerland avait décidé de ne pas se représenter aux élections du 13 mars. Les réalisations les plus importantes de son second mandat étaient sans conteste le Centre culturel et la piscine couverte. S'y ajoutaient la rénovation du Centre hospitalier, la création de la zone industrielle, celle du quartier de Presles avec ses 2 500 logements, la mise à l'étude de nouvelles zones d'habitation - Chevreux, Saint-Waast -, l'implantation de nombreux établissements scolaires ou socio-éducatifs. En ville, l'organisation de la circulation et des transports urbains, la création de nombreux parkings, la réfection des chaussées et des trottoirs, l'aménagement des parcs et jardins, l'illumination des monuments avaient contribué au développement harmonieux de Soissons.



## Bernard Lefranc

25 Mars 1977 - Juin 1995



*Bernard Lefranc.*

Né le 21 juin 1936 à Vouel dans l'Aisne, Bernard Lefranc était agent d'administration principal des Postes. Il se présenta aux suffrages des électeurs le 13 mars 1977 sur la liste d' "Union de la Gauche pour le Progrès social". Le 20 mars, au second tour, cette liste emportait la majorité des voix. Le vendredi 25, le nouveau Conseil municipal se réunissait pour la 1<sup>ère</sup> fois. On passa ensuite à l'élection du Maire - Bernard Lefranc - puis à celle de 4 adjoints : Messieurs Marc Laurent, Jean Chaboissier, Michel Debacq et Jean Bobin. Puis fut évoqué le problème du dépôt de bilan de Ottawa qui avait fermé ses portes le 30 septembre 1975, licenciant 210 travailleurs, 36 à Paris, 174 à Soissons.

Un projet concernant l'édification d'un centre de secours avec à proximité un immeuble H.L.M. de 30 logements pour les familles des pompiers fut ensuite étudié.

Le plan d'occupation des sols de Saint-Waast prévoyait un terrain de défoulement rue du Belvédère et pour le remodelage du quartier fut envisagé l'achat par la Ville de celui sur lequel étaient implantées les installations de la gare Saint-Waast, c'est à dire la régie départementale de l'Aisne - la RTA - 4 ha 26 ares appartenant au département. La RTA pouvait s'installer par la suite dans la zone industrielle.

Fut étudié également l'élargissement du Pont de Pasly.

S'ensuivit une discussion autour de l'implantation de l'hypermarché Cora qui devait créer 250 emplois. Des travaux de voirie devaient être entrepris et un ouvrage d'art sur la R.N. 2 était prévu pour en faciliter l'accès.

La municipalité créa le lotissement du Tour de Ville composé de 10 lots, dont 6 en maisons individuelles.

En décembre la Ville acquit des terrains sur le territoire de Pommiers pour y installer une station d'épuration.

Dans la zone industrielle les terrains se vendaient. Aménagée par la ville de Soissons, elle était installée sur deux communes suburbaines Villeneuve-Saint-Germain et Billy-sur-Aisne.

La SAIEM - société anonyme immobilière d'économie mixte - avait été créée le 19 juin 1959. Elle gérait 655 logements, essentiellement à Maupas et à Presles et achevait la construction de la résidence du "Coq Lombard". Après aménagement des locaux, la perception municipale devait s'y installer.

A Saint-Jean-des-Vignes l'aménagement des abords fut étudié par Monsieur et Madame Plantinet, architectes. Des fouilles y eurent lieu en

août et septembre sous la direction du Père Courtois.

Madame Alix Barbet, maître de recherches au C.N.R.S., responsable du centre d'études des peintures murales romaines sollicita l'utilisation de la "manutention", bâtiment situé à l'ouest de l'enceinte. Des travaux de couverture, de peinture, de chauffage y furent effectués pour qu'elle puisse s'y installer.

En janvier 79, la Ville fit l'acquisition de la "Maison Noël" 18 rue Richebourg<sup>1</sup>, Monsieur François Noël gardant la jouissance des trois pièces du rez-de-chaussée qu'il occupait. La ville acquit également un immeuble 2 rue Deflandre pour le transformer en local des associations et un autre 41 rue Saint-Christophe, à l'angle de la rue des Paveurs.

L'office public d'HLM entreprit la construction de 24 logements rue Saint-Just.

Au cours des travaux de transformation et d'agrandissement du bureau de Postes, une équipe d'archéologues soissonnais avait mis à jour un certain nombre de vestiges de l'abbaye Notre-Dame. La poste étant construite sur une partie des ruines de l'abbaye, la municipalité décida de laisser ce témoignage du passé historique de Soissons sur les lieux de sa découverte. Cet ensemble fut reconstitué sur les murs de la salle publique.

Une nouvelle convention fut signée avec la société Decaux qui installait un nouveau type de mobilier urbain et d'abris-bus.

La ville envisagea l'installation d'une halte-garderie dans les locaux de l'ancienne bibliothèque centrale de prêtres, rue de l'évêché.

La municipalité envisagea en octobre la création d'un restaurant inter-administratif avec pour en gérer le fonctionnement une association, loi de 1901. Après des travaux adéquats, les sous-sols de l'Hôtel de Ville pouvaient convenir. Monsieur Alain Deshayes, architecte fut chargé d'en étudier la réalisation.

La ZAC de Chevreux avait été décidée par arrêté préfectoral du 17 juin 1975. Elle s'étendait sur 38 hectares et devait comprendre un nombre de logements limité à 1 000 dont 25 % en individuels. Par décret du 20 juillet 1977 le programme fut réduit à 940 logements dont 450 en collectifs, 250 en semi-collectifs et 240 en individuels.

Dès 1977, le rectorat d'Amiens avait prévu d'y installer un LEP (lycée d'enseignement professionnel du bâtiment) avec internat. D'autre part, la Ville envisageait d'occuper l'ancien moulin Notre-Dame pour, une fois restauré, y créer un centre social.

Pour la rentrée d'octobre, le collège des Cordeliers reçut le nom de "Saint-Just"<sup>2</sup> qui y fut élève des Oratoriens avant la Révolution et celui de Presles reçut le nom de "Gérard Philippe".

En 1979, Bernard Ancien avait signalé l'état d'abandon de la crypte Saint-Médard, de ses abords, des sculptures, des sarcophages. 1980 devant être l'année du patrimoine, le Maire demanda au sous-Préfet que soit organisée une réunion entre le propriétaire - le département -, la municipalité, les représentants de l'association "La Cordée" occupante des lieux et le service des Monuments historiques. Une remise en état et des fouilles y furent effectuées en juillet-août sous la responsabilité de Denis Defente. A la fin de l'année, la Municipalité décida la création d'un emploi d'archéologue. Les travaux prévus à l'occasion de l'aménagement du site de Saint-Jean-des-Vignes et l'exploitation de celui de Saint-Médard justifiaient cette mesure. Denis Defente fut choisi pour ce poste. Par la suite, le département fit don à la Ville pour le franc symbolique du site archéologique de Saint-Médard. Il s'engagea à verser une aide financière à Soissons pour la réfection de la porte non-classée sise place Saint-Médard.

Le 10 mai, François Mitterand fut élu Président de la République et Bernard Lefranc député le 21 juin.

En ville, la Municipalité décida de démolir "l'îlot Saint-Martin" en récupérant soigneusement

---

1. Nom qui lui vient de son dernier propriétaire le capitaine Noël père de François.

---

2. On peut visiter à Blérancourt la maison achetée par le père de Saint-Just le 16 octobre 1776. Bâtie en pierre de Vassens, datée du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle était la plus importante du bourg.

tous les matériaux. La maquette du futur “ilôt” fut présenté aux Conseillers qui voulaient en faire un espace de détente. Monsieur Jean Bobin, adjoint, suggéra d’y installer une statue de Clovis.

Inauguré le 21 septembre 1982, en présence de Monsieur Gaston Defferre, Ministre de l’Intérieur, le centre de secours et d’incendie, avenue de Coucy, prit le nom de “Centre principal Caporal Moinet” en mémoire de ce pompier mort en service en 1976, et la salle de réception fut appelée “Salle Commandant Lerondeau”, ancien adjoint, Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, décédé en 1938.

Avant les élections prévues pour le 6 mars 1983, la Municipalité fit le bilan de ses 6 années de mandat.

- Achèvement de la construction du quartier de Presles,
- Construction :
  - du quartier de Chevreux,
  - du centre de secours et d’incendie,
  - du LEP du bâtiment Le Corbusier à Chevreux,
  - de l’aérodrome Soissons-Courmelles.
- Réhabilitation des abbayes Saint-Médard et Saint-Jean-des-Vignes,
- Construction des maternelles “Galilée” à Saint-Médard et “Louise Michel” à Presles,
- Création d’une classe pour enfants trisomiques à l’école de la Gare,

Le 6 mars, 2 listes se présentèrent aux suffrages des électeurs : celle de l’“union de la majorité présidentielle pour le progrès social” avec en tête Bernard Lefranc et une liste d’opposition emmenée par Pierre Léon-Dufour. La première liste emporta la majorité des suffrages. Lors de la réunion du 11 mars, le nouveau Conseil municipal élut le maire : ce sera Bernard Lefranc et 10 adjoints : Jean Bobin, Michel Debacq, Francine Moret, Christian Feret, Mario Craighero, Gérard Boucly, Christian Donnet, Mireille Mercier, Annick Montigny et Aimé Mollion.

A Presles, la Municipalité entreprit la construction d’un nouveau groupe scolaire qui prendra par la suite le nom de Mendés-France.

Elle évoqua la nécessité de construire un nouveau pont dans le prolongement de l’avenue de Pasly. Le vieux pont qui allait disparaître avait été inauguré le 15 août 1860. Détruit le 9 septembre

1870, reconstruit, dynamité le 31 août 1914, rétabli par le génie en 1921, dynamité à nouveau le 7 juin 1940, remis en service en 1942, il se dégradait à tel point qu’en 1984, toute circulation y sera interdite. Pris en charge par le Conseil Général, le nouveau pont de Pasly – placé à 50 mètres en amont de l’ancien - sera inauguré le 9 novembre 1987 en présence de Messieurs Paul Girod Sénateur, Charles Brazier Président du Conseil Général, Bernard Lefranc Député Maire et de nombreuses personnalités.

A l’emplacement de l’ancien aérodrome, la Municipalité installa 2 courts de tennis couverts. Elle créa une salle d’haltérophilie et de musculation à Saint-Médard dans l’ancienne tannerie Henri - Saint-Médard où le centre social prit le nom de Rose Dolan<sup>3</sup>.

La ville vendit l’immeuble “Le Casino” rue du Beffroi à la société civile immobilière Kalliste-Films qui le rebaptisa “Le Clovis” et y aménagea plusieurs salles de cinéma.

Dans le cadre “Habitat et vie sociale” la Municipalité commença la rénovation de 350 logements du quartier Saint-Crépin construits entre 1955 et 1965.

Soissons était propriétaire d’édifices sur le territoire de la commune de Belleu, rue des Rochettes, qui servaient d’ouvrages de captage des sources de Sainte-Geneviève qui l’alimentaient autrefois en eau. Ces édifices présentant un caractère architectural, la commune de Belleu envisageait de les intégrer dans son patrimoine, d’en assurer la conservation et d’engager une procédure de classement. Soissons accepta de les lui céder pour le franc symbolique en décembre 1984.

En février 1985, à l’occasion d’un voyage dans le département, le Président de la République

---

3. D’abord “chauffeuse” au C.A.R.D. (Comité américain pour les régions dévastées créé en 1917 par Anne Morgan et Anne Murray Dike), Rose Dolan repartit aux États-Unis en 1920 pour y faire des études d’infirmière-visiteuse. Elle revint ensuite travailler bénévolement en France et décida en novembre 1940 d’y rester “aussi longtemps que les circonstances le permettraient”. Titulaire de la croix de guerre avec étoile, Rose Dolan décéda à Soissons le 22 avril 1982.



François Mitterrand, accompagné de Michel Rocard, fut reçu à l'Hôtel de Ville.

A cette époque, la station d'épuration de Pommiers étant en activité, celle de l'avenue de Pasly fut abandonnée à la grande satisfaction des habitants de ce quartier.

En octobre 1985, la Ville prit la décision de créer un emploi d'archiviste-documentaliste pour

le 1<sup>er</sup> janvier 1986, qui sera confié à Madame Martine Delval.

Lors de la réunion du 29 janvier, le Maire signala aux Conseillers que 1986 serait l'année Clovis. 486 marqua la formation du royaume franc à l'origine de la France. Lancée officiellement le 10 février par Laurent Fabius, cette commémoration fut l'occasion de nombreuses expositions, concerts, manifestations sportives. Les greniers du



*François Mitterrand et Michel Rocard reçus à Soissons, février 1985.*

Musée furent aménagés et des subventions accordées aux « Amis du Musée » et à la Compagnie d'Arc, qui devait organiser un bouquet provincial.

Le 7 juin, ce fut l'inauguration de l'ouverture au public de la crypte de l'abbaye Saint-Médard, suivie d'un spectacle son et lumière à Saint-Jean-des-Vignes "Clovis, légende barbare".

Le 15 décembre 1986 fut posée la première pierre du nouvel hôpital.

Le 3 février suivant, décédait Bernard Ancien. Après lui avoir rendu hommage, le Maire rappela que la ville s'était engagée à créer à la bibliothèque municipale un "fonds Bernard Ancien".

En mars 1988, la municipalité obtint le classement de Soissons ville d'art et d'histoire. En contrepartie, elle s'engageait à organiser des conférences relatives aux monuments historiques, aux sites archéologiques, à l'architecture industrielle et aux réalités contemporaines, et à recruter un conférencier animateur chargé de l'animation du patrimoine et de la formation de guides-conférencières.

Entre temps de nombreux travaux avaient été réalisés en ville :

- réhabilitation du 1 rue de l'échelle du Temple, concernant 15 logements,
- aménagement paysager du boulevard Condorcet et des carrefours de l'Europe et de l'Écusson,
- installation d'un terrain de rugby au stade Aimé Dufour.

Dès la fin de l'année, les Conseillers municipaux avaient décidé de commémorer avec éclat le bicentenaire de la Révolution par une grande fête populaire le 21 mai 1989. Deux historiens locaux, Messieurs Jean Bobin et Robert Attal furent chargés de la rédaction d'un ouvrage sur "Soissons et le Soissonnais pendant la Révolution".

Les élections municipales eurent lieu le 12 mars 1989. Deux listes s'affrontaient : "le rassemblement pour le progrès social et économique" avec à sa tête Bernard Lefranc et "ambition pour Soissons" conduite par Michel Regnier. La première l'emporta. Pour la 3<sup>e</sup> fois, Bernard Lefranc fut élu Maire de Soissons. On passa ensuite à l'élection des dix adjoints : Jean Bobin, Jean-Marc Souvre, Annick Letellier-Montigny,

Jean Morel, Gérard Boucly, Mireille Tiquet-Mercier, Didier Boda, Liliane Coupez, Aimé Mollion et Guy Boileau.

Dès le 16 mai eurent lieu différentes manifestations : expositions, films, concerts, soirées-débat, spectacles axés sur les chants révolutionnaires. Le 21 mai se déroula dans les rues de la ville le grand cortège historique. La municipalité avait voulu une fête de grande ampleur qui soit avant tout un grand rassemblement populaire. A cette occasion fut inauguré le centre d'étude des peintures murales romaines à Saint-Jean-des-Vignes et au musée l'exposition "30 ans d'archéologie dans la vallée de l'Aisne".

En cette fin d'année 1989, la société d'H.L.M. "Le Logement familial" demanda la garantie de la ville pour l'emprunt qu'elle destinait à la construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes de 54 lits rue Paul Deviolaine.

Un restaurant du cœur ouvrit boulevard Branly le 19 décembre.

En mars 1990 d'importants travaux de voirie, eurent lieu rue Pépin-le-Bref, précédant la réhabilitation d'une dizaine de maisons.

Le 30 août, le nouvel hôpital était terminé sauf le hall d'accueil. Dans ce bâtiment ultramoderne de 6 niveaux, le plateau technique bénéficiait en plus des services habituels d'un équipement d'imagerie médicale - échographie, doppler, scannographie - et disposait de 10 postes d'hémodialyse. L'inauguration n'eut lieu que le 9 novembre. Le transfert des services terminé, les bâtiments anciens furent détruits sauf le pavillon administratif, témoin de l'architecture du début du siècle, et le vaste espace dégagé aménagé en parking.

L'extension du lycée Gérard de Nerval ayant été décidée, la 1<sup>ère</sup> pierre fut posée le 20 septembre. Financés par la ville et la région, les travaux portaient la capacité théorique de l'établissement à 1855 élèves.

Concernant la zone industrielle, un accord intervint entre Soissons qui en avait la charge et Villeneuve-Saint-Germain les ressources, sur la répartition par moitié de la taxe professionnelle. La convention fut signée pour 10 ans.

Dans un immeuble 7 rue de l'Intendance, la Municipalité décida d'installer le centre d'action sociale et une mairie annexe.

Le 1<sup>er</sup> avril 1991, l'aérodrome Soissons-Courmelles était ouvert. Il ne sera inauguré officiellement que le 8 septembre.

Un projet de développement culturel fut signé entre la ville et le ministère de la Culture. Il prévoyait des expositions d'art contemporain à Saint-Jean-des-Vignes et une subvention à la Compagnie Apremont-Musithea.

En mars 1992 décédait Jean Guerland. En réunion du Conseil, Bernard Lefranc lui rendit hommage, rappelant sa vie et son œuvre en tant que maire.

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république permettait la création d'un nouvel établissement public de coopératives : "la Communauté des Communes". Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicita la création de la "Communauté des Communes du Soissonnais". Composée de 18 communes<sup>4</sup> limitrophes ou proches de Soissons et de 2 communes du canton de Vic-sur-Aisne : Bagneux et Osly-Courtil, elle fut officiellement créée le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

Depuis un an, la ville étudiait avec le ministère de l'Intérieur, l'installation d'un nouveau commissariat de police sur l'emplacement de l'ancienne prison. Dans une lettre du 19 janvier 1993, l'État donna son accord.

Le 31 juillet, le 67<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie quittait définitivement Soissons après 120 ans de présence. Confrontée à cette catastrophe sur le plan économique, la Municipalité étudia la reconversion de la caserne Gouraud : des bâtiments et 13 hectares de terrain. Elle envisagea d'y installer une unité mixte de recherche et de culture et un musée-forum d'archéologie.

En septembre le ministère de la Défense offrit à la ville de lui céder l'immeuble dénommé "l'arsenal" à Saint-Jean-des-Vignes pour 480 000 francs ; la municipalité accepta.

Lors de la réunion du 11 mars 1994, la Municipalité fit le bilan des dégâts occasionnés par les inondations de décembre 1993 à la voirie et aux bâtiments communaux. Elle entreprit une étude concernant la protection et la prévention contre les risques de crues éventuelles.

En janvier 1995, une nouvelle crue de l'Aisne endommagea une fois de plus le centre de secours, la piscine et le camping municipal.

Dans le cadre d'une convention avec la municipalité, le Conseil général décida de construire un gymnase à Chevreux pour équiper les deux lycées, Le Corbusier et Hôtelier. Le projet datait de 1991.

Le départ de l'aérodrome avait libéré un vaste espace - 12 hectares - contigu au parc Saint-Crépin qui va peu à peu se transformer en un vaste parc urbain, lieu privilégié de promenade et de loisirs dont l'aménagement fut confié à Monsieur Corajoud, paysagiste. La partie proche du boulevard Branly fut réservée aux équipements sportifs.

Le mardi 22 mai eut lieu la dernière réunion du Conseil municipal avant les élections prévues pour le 18 juin. Aux nombreux travaux réalisés pendant ces 6 années s'ajoutaient :

- l'aménagement des berges de l'Aisne,
- l'étude de faisabilité d'une halte nautique,
- la rénovation du marché couvert,
- l'extension du cimetière avec aménagement d'un jardin du souvenir et la décoration du mur côté carrefour de l'Europe,
- la création d'un chemin piétonnier sur l'emplacement de la voie ferrée Soissons-Compiègne,
- le début de la réalisation de la 3<sup>e</sup> tranche de la zone industrielle dite des "Etomelles".

---

4. Ces 18 communes sont : Belleu, Berzy-le-Sec, Billy-sur-Aisne, Chavigny, Courmelles, Crouy, Cuffies, Leury, Mercin et Vaux, Missy aux Bois, Noyant et Aconin, Pasly, Ploisy, Pommiers, Soissons, Vauxrezis, Venizel, Villeneuve-Saint-Germain.



# Emmanuelle Bouquillon

25 Juin 1995 - Février 2000



*Emmanuelle Bouquillon.*

Née le 2 juillet 1961 à Roubaix, Emmanuelle Bouquillon était député de l'Aisne depuis le 28 mars 1993. Aux élections du 18 juin 1995 deux listes se présentèrent aux suffrages des électeurs : celle du "Rassemblement pour le Progrès, la Solidarité et la Justice sociale" conduite par Bernard Lefranc, Maire sortant et "Ambition pour Soissons" avec à sa tête Emmanuelle Bouquillon. La seconde liste l'emporta. Le nouveau conseil municipal se réunit le 25 juin pour élire le maire - ce sera Emmanuelle Bouquillon - et dix adjoints : Gérard Moyroud, Michel Regnier, Séverino Bergamini, Martine Poitevin-Merunka, Gérard Merchiers, Jean-Charles Bastien, Claude Parisot, Joseph Antonicelli, Jean-Michel Bihet et Kléber Lebeau. Quatre conseillers délégués municipaux furent ensuite nommés : Marie-Claude Fournier chargée de la création du pôle universitaire et des nouveaux projets du patrimoine ; Marie-Hélène Pitois chargée de la vie dans les quartiers, de l'animation, des fêtes et du patrimoine ; Nathalie Condac déléguée auprès de Claude Parisot, adjoint chargé des sports

et de la jeunesse ; Patrick Devigne, délégué auprès de l'adjoint chargé des centres aérés, de la jeunesse et du conseil municipal des jeunes.

Avec la Communauté des communes, la Municipalité poursuit l'aménagement de la zone industrielle des Etommelles.

Elle étudia en novembre l'installation d'une maison des préventions qui devait s'investir dans des domaines aussi variés que la lutte contre l'alcool, la drogue, les sectes, le sida auprès des jeunes. C'est pour accueillir ce nouveau service que fut entrepris la réhabilitation de la maison Noël rue Richebourg. L'immeuble étant très vaste, s'y installeront également par la suite la mission locale et des structures d'accueil et d'orientation des jeunes pour la formation professionnelle : l'espace jeunes.

A l'ancienne école EDF de Cuffies s'était installé dès 1992 un IUT (Institut universitaire de Technologie). En 1995, la ville de Soissons et la Communauté des communes, avec le concours du Conseil général de l'Aisne, décidèrent d'y implanter un DEUG de sciences et techniques des activités physiques et sportives. C'est ce qui entraîna la réalisation d'une passerelle enjambant l'Aisne pour faciliter l'accès au centre ville des étudiants.

La caserne Gouraud ayant été acquise par le Ministère de l'Intérieur, Madame Bouquillon obtint du ministre Jean-Louis Debré l'ouverture sur le site d'une école de police.

Avec la communauté des communes, le centre d'action sociale, le Conseil général, l'AMSAM et d'autres organisations, la Ville engagea l'opération "Chantiers Verts". Plate-forme économique, elle employa dès le début 16 personnes en contrat emploi-solidarité qui travaillèrent à valoriser les berges de l'Aisne. Pour répondre à la demande de la société "1 canal, 2 canaux" qui envisageait de

créer à Soissons un circuit touristique sur l'Aisne, le Conseil municipal étudia l'installation d'une halte fluviale derrière les jardins de l'Hôtel de Ville, qui sera mise en service le 1<sup>er</sup> mai 1999.

Sur intervention de Madame le Maire auprès du Ministre Charles Pasqua, le projet déjà ancien de construire un Hôtel de Police sur l'emplacement de l'ancienne prison fut adopté ; les travaux devaient commencer en 1999.

D'autre part la Municipalité avait entrepris :

- l'aménagement de la Place de la République et des entrées de la Ville,
- le fleurissement des rues Saint-Martin, du Commerce et Saint-Christophe,
- la création des terrasses de l'été,
- la rénovation du centre social de Presles,
- la réhabilitation des logements rue Léon Blum, du Docteur Roy, François Mauriac et Robert Schumann,
- l'aménagement des extérieurs du gymnase de Chevreux,
- la création à Chevreux toujours, de jardins familiaux réservés aux habitants du quartier et gérés par le centre social.

Pour finaliser les travaux réalisés Place de la République et Avenue du Général Leclerc par un traitement original du Giratoire de la Place des États-Unis marquant l'entrée du centre ville, la Municipalité décida d'y installer une fontaine rappelant le thème du vase.

Lors de la réunion du 4 septembre 1998, Madame le Maire rendit hommage à Séverino Bergamini, son troisième adjoint, directeur de la société Hublin à Cuffies, assassiné le jeudi 20 août par un de ses employés. Il sera remplacé par Nathalie Condac.

Le 15 octobre, le Conseil municipal étudia le projet de construction d'un espace multifonctionnel réservé aux manifestations sportives et même culturelles. Prévu avenue du Mail sur le terrain de l'ancien aérodrome, à proximité des tennis, de la piscine, du terrain de camping, cet espace original devait être un centre d'activités de loisirs, mais aussi un lieu d'exposition et de réunions associatives.

En 1999 la Municipalité envisagea la suppression des friches industrielles : à la place de l'ancien garage Citroën devait s'élever des immeu-

bles d'habitations avec bureaux et parking arboré pour le stationnement de longue durée. L'ancien moulin de la place, boulevard Camille Desmoulins, se préparait à accueillir un village d'enfants.

Le 2 août une réunion extraordinaire se tint à la mairie à la suite de la fermeture envisagée de l'usine Wolber. Installée à Soissons depuis 1913, reconstruite après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, elle employait 451 personnes. Après le départ des militaires, c'était pour Soissons une nouvelle catastrophe sur le plan économique.

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 ayant pour ambition de renforcer et simplifier la coopération intercommunale, la ville de Soissons et la Communauté des communes acceptèrent le principe de leur transformation en "Communauté d'agglomération du Soissonnais" et décidèrent le 23 septembre de procéder à l'extension de leurs compétences.

Pour marquer la fin du millénaire le 31 décembre 1999, la Ville inaugura l'illumination du chevet de la cathédrale donnant ainsi plus d'attrait le soir à la place Fernand Marquigny.

En janvier 2000, Madame Emmanuelle Bouquillon adressa une lettre ouverte aux Soissonnais dans laquelle elle annonçait sa démission pour le mois de février, après le vote du budget.

Les aménagements prévus dans les quartiers de Presles furent étudiés : création d'une mairie annexe, implantation d'un bureau de la DDE, restructuration du centre commercial.

Maire de Soissons pendant près de cinq ans, Emmanuelle Bouquillon avait perdu son siège de député lors des législatives de 1997.

A cette municipalité on doit :

- l'embellissement et le fleurissement de la ville,
- l'aménagement de la place de la République,
- les terrasses de l'été,
- la création du marché médiéval,
- l'installation en centre ville, place Fernand Marquigny, en 1997 de l'office municipal de tourisme,
- pour la jeunesse, le "passeport-jeunes", la piste de roller en dur au parc Saint-Crépin.
- la création de l'épicerie sociale,
- la rénovation du centre social de Presles,
- le parc d'activités de la plaine de Chevreux.

## Claude Parisot

12 Mars 2000 - Novembre 2001



*Claude Parisot.*

Né le 31 octobre 1952 à Corcy, sportif accompli, Claude Parisot était directeur informatique à la Banque Worms à Paris. Le dimanche 12 mars, le Conseil municipal fut appelé à élire un nouveau maire parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue lors des deux premiers tours, et à la majorité relative ensuite. Deux candidats se présentèrent : Wallerand de Saint Just et Claude Parisot. Avec 24 suffrages sur 25 exprimés, Claude Parisot devint Maire de Soissons. Dix adjoints furent ensuite élus, dans l'ordre : Michel Regnier, Jean-Claude Bastien, Nathalie Condac, Martine Poitevin-Merunka, Gérard Merchiers, Joseph Antonicelli, Kléber Lebeau, Marie-Claude Fournier, Christian Bernard, Nadia Martin, Christelle Lebeau.

En juin, la Municipalité envisagea l'acquisition de l'ancien hôtel de la Croix d'Or rue Saint-Christophe, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation. Dans ce vaste espace de 1 309 m<sup>2</sup> au sol, désaffecté depuis 1973, la Ville voulait transformer les étages en logements et créer au rez-de-chaussée des activités tertiaires pour revitaliser cette artère.

Le 20 août fut inauguré l'espace multifonctionnel qui avait déjà accueilli au printemps le

Salon des Maires. Doté d'un espace de 1 200 m<sup>2</sup> pour les grandes manifestations sportives et autres, d'une salle de billard de 310 m<sup>2</sup>, d'une cafétéria et d'une pièce plus petite pour les réunions familiales ou associatives.

En septembre, le Conseil municipal décida d'améliorer les espaces publics, les équipements sportifs, les abords de l'école du Tour de Ville et de créer des aires de jeux pour les enfants de Presles et de Chevreux.

Après la fermeture de Wolber, le sous-Préfet avait initié la création d'un comité de développement économique du Soissonnais ce qui entraîna la création d'une association - loi de 1901 - "Soissons - informatique libre" s'inscrivant dans une démarche de revitalisation économique du Soissonnais. Ce projet se traduisait par différentes activités, notamment l'accueil des entreprises. C'est pour y installer ses locaux que la Ville envisagea de réhabiliter l'ancien mess des officiers de la caserne Gouraud.

Le 3 octobre, après avoir exercé son droit de préemption, la Ville fit l'acquisition de la maison construite sous Henri IV sise 23 rue de la Paix, connue sous le nom de "Maison de Gaby" qui fait partie du patrimoine historique de Soissons.

En novembre, la Ville apprit le décès de Henri Dannay, ancien directeur des services techniques de Soissons durant 32 ans. Il avait été le réalisateur des "Magasins municipaux" avenue de Coucy auxquels la Municipalité donnera par la suite la dénomination de "Centre technique municipal Henri Dannay".

En réponse à ses habitants ayant subi de nombreuses dégradations lors de l'orage du 2 juillet 2000 la Ville sollicita auprès de l'État la reconnaissance de catastrophe naturelle tout en étudiant les travaux à faire rues Saint-Rémi, Saint-



Gaudin et boulevard Jeanne d'Arc pour limiter le ruissellement.

Se trouvant dans l'orbite naturel du pôle de Roissy, Soissons et la Communauté d'agglomération décidèrent la création de la "ZAC du Plateau" au sud de la ville, le long de la R.N. 2, afin d'offrir aux entreprises désirant s'installer dans la région, des terrains adaptés avec un niveau de desserte de qualité.

Des élections municipales étaient prévues pour les 11 et 18 mars 2001. Aux suffrages des électeurs se présentèrent quatre listes :

**" Soissons avec Vous "** conduite par le Maire sortant Claude Parisot,

**" Soissons c'est Vous "** emmenée par Jean-Marc Souvre,

**" Autrement 2001 pour Soissons "** avec Karine Ansart,

**" Soissons d'abord "** avec Wallerand de Saint Just.

Claude Parisot sera élu dès le 1<sup>er</sup> tour avec 51,12 % des suffrages.

Le dimanche 18 mars, le nouveau Conseil municipal se réunira pour procéder à l'installation du maire Claude Parisot et de 10 adjoints : Édith Errasti (1<sup>er</sup> adjoint), Michel Regnier, Nadia Martin, Christian Feret, Marie-Claude Fournier, Gérard Merchiers, Marie-Agnès Pitois-Dehu, Frédéric Vannier, Alain Louvet et Alain Thierry. La Municipalité étudia les travaux à réaliser à l'Arsenal, rue Abélard, aux abords des installations sportives, à la bibliothèque, au centre social Saint-Waast, aux vitraux de la chapelle Saint-Charles. Les

Conseillers furent avisés que la Ville et la Communauté d'agglomération avaient obtenu du Ministère de l'Intérieur près de 9 hectares sur le site de l'ancienne caserne Gouraud.

L'acquisition de la friche Zickel-Dehaitre était envisagée après étude du sol et du bâti attestant qu'il n'y avait pas de pollution de nature à ne pas autoriser l'implantation de logements.

En juin fut décidée la construction d'un nouveau centre social à Saint-Waast, rue du Belvédère, l'aménagement du rond-point de l'Écusson, de l'avenue Thiers et de la place Dauphine.

Le 20 octobre, la Municipalité inaugura les aménagements réalisés à la bibliothèque municipale pour la rendre plus agréable et plus accessible aux Soissonnais.

Le vendredi 16 novembre 2001, dans la soirée, Claude Parisot décédait brutalement à 49 ans suite à un malaise cardiaque. Dans tout le Soissonnais ce fut, après la stupeur, une intense émotion. Le mercredi suivant, une foule impressionnante assista aux obsèques célébrées à la cathédrale par Monseigneur Herriot, évêque de Soissons, en présence de Messieurs Gérard Moisselin, Préfet, Paul Girod, Sénateur, président de l'Union des Maires de l'Aisne et de nombreuses personnalités. Madame Édith Errasti, premier adjoint, promit dans son allocution, au nom de tous ses collègues élus, d'honorer le "pacte" que Claude Parisot avait, le 11 mars dernier, signé avec la population.



**Partie 2**

# **Patrimoine et archéologie**

## **Muret, autopsie d'un château martyr du Soissonnais**

Par Christian CORVISIER

## **Les travaux du maître-verrier Raphaël Lardeur dans l'Aisne**

Par Dominique ROUSSEL

## **L'époque romaine dans l'Aisne : un aperçu**

Par Jean-Luc COLLART





Rauch del

Onghyn sc

CHÂTEAU DE MURET.

# **Muret, autopsie d'un château martyr du Soissonnais**

Par Christian CORVISIER

Le 2 août 1918, date de la prise de Soissons par l'armée Mangin, une unité allemande forcée au repli vers le nord de la vallée de l'Aisne procédait à la destruction méthodique du château de Muret, demeuré jusque là hors d'atteinte. De puissantes charges d'explosifs entassées dans les salons et chambres du rez-de-chaussée et dans les sous-sols firent voler en éclats la belle demeure récemment restaurée, la transformant en un monceau de décombres (*Fig. 1, 2*). L'expression très actuelle de « frappe chirurgicale » vient à l'esprit lorsqu'on observe les effets de l'explosion, qui a déraciné deux tours hautes de plus de vingt mètres sans même ébranler par son souffle de frêles éléments d'architecture encore en place, jadis à moins de dix mètres des bâtiments anéantis (*Fig. 3, 4*).

Muret fait donc partie, au même titre que le château de Coucy et la collégiale du Mont-Notre-Dame, de ces monuments martyrs - finalement assez peu nombreux - détruits sans motif stratégique, sans combat et sans bombardement, dans un geste unique, irrémédiable et hautement symbolique.

A coup sûr, l'ennemi entendait ainsi rabattre une manifestation de la superbe française. Mais laquelle ?

Demeure privée non classée au titre des Monuments Historiques, peu fréquentée par le touriste, le château de Muret ne faisait pas partie de ces édifices insignes dont s'enorgueillissait la culture nationale. Il y a tout lieu de le croire, les responsables de cet acte de vandalisme ne visaient point tant le monument que la personnalité de sa propriétaire. La « châtelaine » de Muret, Nadège de Louvencourt, femme jeune encore, célibataire de fort tempérament, avait tenu tête à l'occupant en accueillant spontanément dans son château un hôpital militaire dont elle s'était instituée l'infirmière en chef, altière et casquée (*Fig. 5*). Cette posture patriotique à la fois désintéressée et fièrement indépendante lui valut l'admiration unanime tant des soldats et officiers que de la population civile.

Après le traumatisme et l'armistice, depuis Paris, Nadège de Louvencourt caressa brièvement l'espoir d'une reconstruction, en fit chiffrer le prix par les architectes qui avaient conduit la restauration du château en 1912, mais ne sut tirer parti des allocations des « dommages de guerre ». Les circonstances en revanche profitèrent à l'église paroissiale, incluse dans le site castral, bénéficiaire en 1927 d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

En définitive, la force des instincts grégaires et sédentaires l'emporta sur la mémoire et sur l'orgueil... Le sinistre amas de décombres du château de Muret n'offrait pas la valeur emblématique de celui du donjon de Coucy ; aussi fut-il butiné pierre après pierre par les habitants d'alentour pour contribuer à une œuvre de reconstruction plus diffuse, atomisée et anonyme. Certains bâtiments de dépendances périphériques endommagés par la pluie de pierre de la déflagration : une « orangerie » néoclassique de construction récente et une maison de régisseur, furent démontées et leurs matériaux récupérés. Toutefois, et par bonheur, les infrastructures préservées du château : fossé, terrasses, murs de soutènement et de clôture, portails, puits, restèrent en l'état, indemnes de pillage, pour la postérité...

Le parc, en partie démembré, les jardins et pelouses, jadis impeccablement entretenus, entrèrent dans un romantique abandon, envahis par les taillis. Ceux-là crûrent aussi à l'emplacement même du château détruit, comme pour achever d'en effacer l'empreinte dans le paysage. Aujourd'hui, de grands conifères plantés il y a près d'un demi-siècle au pied de la terrasse haute du château dérobent ses murs aux regards



**Fig. 1** Le château vu du parc, au sud /sud-ouest en 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).



**Fig. 2** Décombres de la tour sud-ouest du château en août 1918 (Carte postale).





**Fig. 3** Tour nord-est, partie de la façade est du château et portail d'entrée de l'esplanade, vers 1910 (Photo Vergnol).



**Fig. 4** Décombres de la tour nord-est et de son lanternon, même angle que la fig. 3, en août 1918 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).



**Fig. 5** Mademoiselle Nadège de Louvencourt sur l'esplanade du château de Muret au temps de l'hôpital militaire, entre sa dame de compagnie et le général Baquet ; au fond, l'église vers 1915 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

lointains. Les racines des arbres rangés ou anarchiques peuplant le site contribuent aux désordres par endroits menaçants qui affectent et déforment les terrasses et leurs revêtements en belle pierre de taille.

Si le devenir de ce lieu, avec son fantôme de château, est problématique, son passé mérite d'être retracé. Curieusement, les destinées du domaine seigneurial, illustrées pourtant par d'insignes possesseurs, n'ont guère plus retenu l'attention des historiens que l'architecture du château<sup>1</sup>. C'est en priorité ce dernier aspect, nullement insignifiant, que je me suis attaché à développer « rétrospectivement » dans les lignes qui suivent, tant à partir des infrastructures conservées qu'à la faveur de documents graphiques et photographiques inédits aimablement communiqués par l'actuel propriétaire des lieux, descendant des Louvencourt<sup>2</sup>.

## Le château médiéval des Chérizy et des Roye

La vallée de la Crise naissante reçoit à Muret deux affluents parallèles, le ru de Launoy d'abord, et un peu plus au nord un modeste ruisseau qui sourd à quelques centaines de mètres de sa confluence. Les deux vallées et ce vallon ont profondément détaché sur trois côtés une vaste éminence ou éperon naturel prolongeant le plateau calcaire Soissonnais. L'angle nord de cet éperon, le plus aigu, surplombe abruptement

1. La bibliographie monographique de Muret est pauvre et décevante : Abbé Berriot, *Le village de Muret, canton d'Oulchy, son antiquité, son église, son château*, Reims, 1881 ; on peut mentionner aussi quelques pages de notes dans : Abbé Poquet, "Rapport sur l'excursion de 1870 à Arcy, Maast, Muret", *Bull. de la société archéologique de Soissons*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 250-263. Sur le château, une notice brève mais circonstanciée cosignée de M-J Salmon, J. Mesqui et G. Dumas est insérée dans le *Dictionnaire des châteaux de France, Artois, Flandre, Hainaut, Picardie* (J. Thiébaut, dir.), Paris, 1978, p. 231.

2. Je tiens à remercier vivement ici M. Jacques de Vanssay, qui a grandement favorisé mes recherches en me communiquant les pièces en sa possession documentant l'état du château de Muret entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1918.

le fond de la vallée de la Crise et le vallon, comme un coin rocheux s'avancant en figure de proue au dessus de l'aval. Le château de Muret a été fondé sur ce piédestal naturel avantageux, à la pointe même du « coin », à une date inconnue du moyen-âge<sup>3</sup>. Sous sa protection immédiate, un étroit replat à flanc de pente en léger contrebas à l'est sert d'assiette à l'église paroissiale dont la nef peut remonter à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le village proprement dit se développe pour l'essentiel dans le fond de la vallée.

L'église forme avec le château, du fait de leur voisinage, un binôme architectural caractéristique de nombreuses implantations castrales médiévales (*Fig. 6*), binôme bien représenté dans la région. C'est le cas de Droizy, Berzy, Ambleny, Septmonts, Cramaille ou Gandelu. Pourtant, à Muret, l'église n'est pas seulement mitoyenne du château, elle est incorporée dans son enceinte, en sorte que les paroissiens sont contraints de franchir la première porte du château pour accéder à l'édifice du culte<sup>4</sup>. Muret n'était pas le chef-lieu d'une seigneurie châtelaine, mais un fief seigneurial laïc de moyenne importance. L'intégration de l'église dans le château n'y est pas conforme à l'état médiéval, mais résulte, comme on le verra, d'un agrandissement du périmètre castral à l'époque moderne. Cette extension a d'ailleurs probablement imposé le déplacement vers le fond de la vallée d'une partie des maisons du village médiéval initialement plus proches du pied du château et de l'église.

### ***Les familles seigneuriales***

Des incertitudes persistent sur les possesseurs de Muret avant le XIII<sup>e</sup> siècle, du fait du manque de rigueur ou d'exhaustivité des travaux généalogiques disponibles.

Les seigneurs châtelains occupant le degré supérieur de la hiérarchie seigneuriale au sein du comté de Soissons au début du XII<sup>e</sup> étaient ceux de Pierrefonds, de Bazoches, de Braine, de La Ferté-Milon et de Quierzy. Cette dernière famille seigneuriale, dont le nom prend plus fréquemment la forme variante de Chérizy, est probablement entrée en possession du fief de Muret vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, mais rien ne peut être affirmé sans réserves. Quoiqu'il en soit, on ne trouve aucune preuve de la construction du premier château de Muret par cette famille de Chérizy, à la différence du cas exemplaire d'Ambleny, où l'on sait que la tour seigneuriale encore existante fut édifiée pour les seigneurs de Pierrefonds au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, Muret avait remplacé Quierzy comme seigneurie principale de la famille de Chérizy, sensiblement rétrogradée dans la hiérarchie féodale du Soissonnais.

C'est ce qu'indiquait l'inscription jadis gravée sur la pierre tombale d'Hervé de Chérizy, mort au début du XIV<sup>e</sup> siècle, et sur celles de ses deux épouses successives, Marie de Corrois, morte en 1280, et Marie de Lor, qui y étaient exclusivement qualifiés de seigneur et dames de Muret. Ces pierres tombales qui se trouvaient dans la salle capitulaire de l'abbaye de Longpont n'existent plus, mais elles sont figurées dans le corpus de tombeaux commencé à partir de 1670 par Roger de Gaignières, précepteur des enfants de Louis XIV<sup>5</sup>. Abbaye cistercienne fort prestigieuse, Longpont fut un lieu de sépulture très prisé par l'aristocratie laïque du Soissonnais du XIII<sup>e</sup> siècle, qui avait largement contribué à sa fortune par de multiples donations. Les Chérizy y prétendaient d'autant plus légitimement que le personnage majeur du lignage, l'évêque de Soissons Nivelon de Chérizy, avait donné en 1204 à l'abbaye de Longpont d'insignes reliques rapatriées de Constantinople, dont un chef de Saint Denis. Les dalles gravées à l'effigie d'Hervé de Chérizy (en costume militaire avec écu armorié) et de Marie de Lor (*Fig. 7a-b*) se signalaient par un luxe particulier : la première était *en pierre*

---

3. Le propos de cette étude fait volontairement l'impasse sur la question de la fortification supposée antique du site de Muret, dont le fossé de retranchement vers le plateau a été conservé dans le parc du château.

4. Cette disposition évoquerait donc davantage dans l'absolu des sites comme Oulchy-le-Château ou Château-Thierry, qui sont des fondations anciennes, chef lieux de châtelainies détenues par la puissance publique, dans lesquelles l'église avait le statut de collégiale castrale, ce qui n'est nullement le cas des sites plus modestes précédemment énumérés.

5. La collection Gaignières est en grande partie conservée au Cabinet des Estampes de la BNF (Rés. Pe), et a été publiée presque exhaustivement par Jean Adhémar, "Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle", extrait de la *Gazette des Beaux Arts*, Paris (juillet-septembre 1974, juillet-septembre 1976, juillet-août 1977) 3 vol. in-4° (192,128 et 76 p.)





**Fig. 6** Vue lointaine du site castral de Muret depuis le nord-est en 1913  
(Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

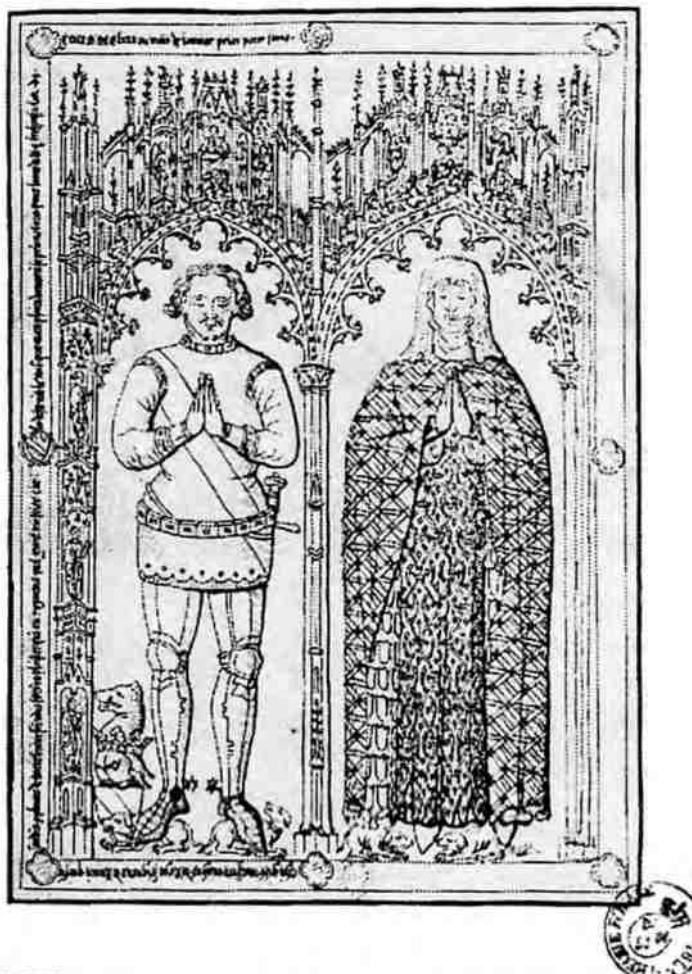


**Fig. 7 a** Hervé de Chérizy (mort vers 1300).



**Fig. 7 b** Marie de Lor (morte vers 1310).

**Fig. 7** Pierres tombales des seigneurs de Muret jadis à Longpont, vers 1700,  
d'après les relevés de la collection Gaignières (BNF, Rés. Pe 1/Pe 3)



**TOMBE** de cuivre dans une Chapelle, à droite derrière le Chœur de l'Eglise de l'Abbaye de Longpont.

**Fig. 7 c** Mathieu de Roye (mort en 1380) et Jeanne de Chérizy.

incrustée de cuivre, la figure et le décor de la seconde était entièrement gravée sur des plaques de cuivre habillant une pierre, plaques dont une partie avait déjà disparu au temps de Gaignières.<sup>6</sup> Cela donne une idée du rang non négligeable que tenaient les seigneurs de Muret dans la région à cette époque.

Jean de Chérizy, fils et successeur d'Hervé, augmenta l'assise territoriale de son lignage dans le secteur de Muret en achetant à une branche collatérale des anciens seigneurs de Pierrefonds la proche seigneurie de Buzancy, à laquelle était attaché traditionnellement un titre vicomtal assez gratifiant<sup>7</sup>. Mort prématurément après 1320, Jean de Chérizy avait épousé dans la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle Péronelle de Clermont de Néelle, dame d'Offémont, fille d'un Maréchal de France issu d'un notable lignage de Picardie, Gui I de Clermont d'Ailly dit de Néelle.

6. Le dessin de ces deux pierres est reproduit dans J. Adhémar, n° 650 et 815. L'inscription tumulaire d'Hervé avait disparue, mais elle était rappelée dans le nécrologe de l'abbaye. Un dessin d'Hervé de Chérizy est aussi donné d'après le relevé Gaignières par E. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 4<sup>e</sup> partie, Paris, 1882, p. 87. Fleury décrit minutieusement cette représentation funéraire du seigneur de Muret ainsi que celle (p. 89) de Marie de Corrois, sa première épouse, dont il ne donne pas de dessin ; cette dernière tombe est curieusement elle aussi absente de la publication de J. Adhémar.

7. Comme ceux d'Acy et de Pernant, les seigneurs de Buzancy arboraient le titre de vicomte en survivance de la charge héréditaire correspondante que leurs prédécesseurs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle assuraient auprès du comte de Soissons.

A la génération suivante, faute d'héritier mâle, c'est la fille aînée, Jeanne de Chérizy, née vers 1315, qui hérita de la seigneurie de Muret et la transmit à un autre lignage picard par son mariage en 1350 avec Mathieu IV de Roye dit le Flamant, né vers 1320, seigneur du Plessier-de-Roye et d'Aulnois ; la seigneurie et vicomté de Buzancy ayant été donnée à Agnès, la sœur cadette de Jeanne, Mathieu de Roye s'empressa de la lui racheter pour reconstituer le domaine de Jean de Chérizy.

Le Père Anselme, dans son *histoire des grands officiers de la Couronne*, donne un bon résumé de la carrière du nouveau seigneur de Muret durant la guerre de Cent-Ans: *maître des Arbalétriers de France ès années 1346. 1347. 1348 & 1349. Il étoit en 1364. avec le duc de Bourgogne, se trouva avec lui à la bataille de Cocherel, & fut établi le 2. may 1368. capitaine de la ville de Compiègne & des forts de Choisy avec trente hommes d'armes. Il mourut au mois de janvier 1380. & est enterré en l'église de l'abbaye de Longpont.*

Comme celles d'Hervé de Chérizy et de ses deux épouses, la pierre tombale commune à Mathieu de Roye et à Jeanne de Chérizy fut dessinée à Longpont pour la collection de Roger de Gaignières. Elle aussi était constituée de plaques de cuivres et se trouvait dans une des chapelles rayonnantes du déambulatoire de l'abbatiale (Fig. 7c). Dans la chapelle d'axe dédiée à la vierge, une autre tombe à double effigie, très comparable mais gravée à même la pierre réunissait deux des sept enfants des seigneurs de Muret, mariés mais disparus sans postérité avant leur mère (morte après 1391), Mathieu de Roye dit Tristan, héritier de Buzancy, mort en 1386 et sa sœur Beatrix, dame de Bazoches et vidamesse de Châlons par son mariage, morte en 1388<sup>8</sup>.

Jean de Roye, fils aîné et héritier de Mathieu IV, seigneur du Plessier de Roye, d'Aulnois, de Muret, de Chérizy, de Crapaumesnil né après 1350, vécut un peu plus longtemps. D'après le Père Anselme, il fut *conseiller & chambellan du Roi, servoit en Normandie avec un chevalier & dix écuyers en la compagnie des cent hommes d'armes du sire de Coucy (Enguerrand VII) en 1378. & 1379. En 1390. il accompagna avec sa bannière le duc de Bourbon en son voyage d'Afrique & commanda l'avant-garde au siège de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables chevaliers qui furent commis en 1392. pour être toujours auprès du Roi pendant sa maladie. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en son voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis (le 6 octobre 1396).* Le seigneur de Muret avait épousé Jeanne de Béthune, dame de Buissu et du Verger, qui fit sa postérité mais dont il était veuf dès 1380, d'où son remariage avec Aleaume de Berghes.

Un des frères de Jean, Guy de Roye, fit une brillante carrière ecclésiastique qui s'acheva par sa promotion à l'archevêché de Reims ; il avait hérité de la vicomté de Buzancy après deux autres frères, Tristan puis Renaud de Roye, morts sans enfants.

En 1409 (du fait de la mort de l'archevêque Guy de Roye, tué dans une émeute en Italie) cette vicomté de Buzancy fut à nouveau réunie à Muret, au bénéfice de Mathieu V de Roye, fils de Jean, comte de Soissons pour un quart, né avant 1380, mort en 1443. Ce seigneur de Muret du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle se maria deux fois, d'abord avec Marguerite de Ghisteltes, morte prématurément, puis en 1424 avec une veuve, héritière d'une branche secondaire de l'illustre maison de Montmorency, Catherine de Montmorency, dame de Breteuil et de Beaussault en Bray Picard. La branche des Montmorency-Beaussault avait été fondée en 1304 par le grand échanson de France Erard de Montmorency dont certaines généalogies font bien à tort un seigneur de Muret<sup>9</sup>.

Mathieu V de Roye se fit inhumer non pas à Longpont mais à Ourscamp, autre abbaye cistercienne plus proche de ses terres picardes - notamment du Plessier-de-Roye, où existait une maison seigneuriale qu'il

---

8. J. Adhémar, n° 929 Pour la tombe de Mathieu IV de Roye et Jeanne de Chérizy, n° 921 pour celle de Mathieu fils et Beatrix.

9. Cette erreur de jugement, commise entre autres par Maximilien Melleville dans son *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, 1865, t. II, p. 149, vient du fait que l'épouse d'Erard de Montmorency, qui lui apporta Breteuil et Beaussault, se nommait Clémence de Muret, sans rapport avec Muret en Soissonais.



légua à son fils aîné (issu du premier mariage). Sa veuve Catherine de Montmorency, en revanche, mourut au château de Muret après le 4 juin 1455, date de son testament, ce qui tend à prouver que cette demeure était au minimum la résidence privilégiée du pôle Soissonnais de la famille de Roye.

A la génération suivante, Jean de Roye, qui fut conseiller et chambellan du roi Louis XI, chevalier de l'ordre de l'Étoile, s'était vu attribuer en 1440, du vivant de ses parents et avant sa majorité, les seigneuries de Muret et Buzancy. Avant 1449 il cumulait à ces titres celui de seigneur de Beaussault, mais il ne réunit sur sa tête l'ensemble des domaines familiaux, dont Le Plessier-de-Roye, qu'en 1463, à la mort sans postérité de son demi-frère Guy. Jean de Roye avait épousé en premières noces la fille d'un Maréchal de France, Blanche de Brosse, dont il eut une fille mariée au bâtard de Nevers. Il avait contracté une seconde alliance plus « déclassée » avec Marguerite du Bois, dame de Barlin, et mourut avant 1489.<sup>10</sup>

### ***La forme initiale du château*** (voir pl. A, B1, C)

Avant la destruction de 1918, le château de Muret ne conservait plus d'autre vestige apparent de son état médiéval que deux grosses tours de plan circulaire, qui occupaient les angles opposés nord-est et sud-ouest du quadrilatère (*Fig. 8*).

Le plan du château médiéval peut être reconstitué avec une part d'incertitude comme un simple trapèze. Toutefois, la permanence de certaines caractéristiques générales de l'implantation du moyen-âge ne fait aucun doute : C'était le cas des deux côtés sud et est du quadrilatère, en retour d'angle obtus, chacun long d'une trentaine de mètres et terminé par une des deux tours. Il faut préciser toutefois que dans l'état médiéval, la courtine sud était en retrait d'alignement d'environ 3 m de la façade moderne qui l'avait remplacée, ce qui donnait à la tour d'angle sud-ouest une saillie et une capacité de flanquement normale sur ce côté.

Les limites de ces deux côtés sud et est avaient été fixées à l'époque médiévale par le creusement du fossé qui les retranchait du plateau. L'escarpe et la contrescarpe de ce fossé étaient sans doute formées initialement par les fronts de taille dans le banc calcaire, non encore revêtus de maçonnerie, et les courtines du château étaient fondées sur la crête de ces escarpes rocheuses. Encore assez bien conservé aujourd'hui, le côté ouest du quadrilatère, limité en élévation à une escarpe, dominant le vallon sans véritable fossé (pas de contrescarpe, compte tenu de la pente naturelle du terrain) semble conforme dans son alignement à l'implantation médiévale, mais son revêtement maçonné masquant la roche est d'époque moderne (*Fig. 9*) ; de ce côté aussi, l'ancienne courtine médiévale devait être fondée sur l'escarpe rocheuse, et non la revêtir depuis la base.

Ce principe d'isolement d'une plate-forme quadrangulaire par retaille des escarpes et creusement de fossés dans un banc calcaire se trouve dans divers châteaux médiévaux du Soissonnais, notamment Berzy, La Folie de Braine ou Pernant. Ce dernier site, dominant de deux côtés et retranché par un fossé sur les deux autres, est celui qui présente le plus d'affinités topographiques avec Muret, à une échelle plus modeste.

Il y a tout lieu de croire que la porte du château, à l'est, n'avait pas changé de place depuis le moyen-âge, mais l'absence manifeste de relique médiévale dans l'ouvrage d'entrée détruit en 1918 ne permet pas d'avancer des preuves. On ignore tout de l'état médiéval du côté nord et de l'angle nord-ouest, et rien ne permet de restituer une tour à cet angle, pas plus qu'à l'angle sud. L'étude des caractéristiques des deux grosses tours permet même de considérer comme tout à fait invraisemblable la présence au moyen-âge de deux autres tours d'angle de même importance.

Cette étude comparée des deux grosses tours médiévales d'après les sources antérieures à 1918 permet d'affirmer qu'elles n'étaient pas du même âge, bien que leur volume fût sensiblement analogue. Chacune présentait un corps complètement cylindrique supérieur en hauteur et en diamètre à la moyenne de ce qu'on

---

10. M. de Sars, *Rollot et ses hameaux*, ch. 2.



**Fig. 8** *Vue générale est/sud-est du château en 1912 (Photo Vergnol).*



**Fig. 9** *Vue du côté ouest du château en 1913, avec la tour sud-ouest restaurée (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*

observe ordinairement dans les tours de flanquement des enceintes castrales ou urbaines du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces proportions assez monumentales, à l'échelle somme toute modeste du château de Muret, pouvaient faire prétendre l'une ou l'autre à un statut de tour maîtresse.

### ***La tour nord-est : le premier « donjon » du château des Chérizy, XIII<sup>e</sup> siècle***

La tour nord-est (*Fig. 3, 8*) était la plus ancienne des deux. Son diamètre hors œuvre était de 8,5 m environ, et de 5,50 m dans œuvre. Revêtue d'un parement en moyen appareil de pierre de taille, elle était fondée au niveau du fond du fossé, en appui, voire en enclave sur l'angle de la plate-forme rocheuse. De ce fait, elle disposait d'un soubassement haut d'environ 5 m (profondeur du fossé à partir de la cour intérieure du château). Cette embase était apparemment divisée intérieurement en deux étages, au plus bas un caveau circulaire aveugle de diamètre réduit, sans doute à usage de silo et accessible seulement par une trappe au sol de l'étage du dessus. Le sol de cet étage de soubassement régnait 3m environ au dessus du fond du fossé, soit 2 m au minimum en contrebas du sol de la cour intérieure du château. Il était percé de ce côté cour d'une porte d'entrée encaissée, et par ailleurs de trois embrasures de jour (apparemment non défensives) assez étroites régulièrement réparties. On ignore si ces deux étages de soubassement de la tour étaient couverts d'une voûte ou d'un plancher.

La chambre de l'étage au dessus ne peut être qualifiée de rez-de-chaussée car son sol régnait environ 2 m plus haut que celui de la cour intérieure. C'était une chambre résidentielle dès l'origine, à en juger par les deux fenêtres médiévales qui l'éclairaient vers l'est et vers le nord, percées immédiatement au-dessus d'un bandeau ou larmier qui ceinturait le volume cylindrique extérieur à ce niveau (*Fig. 10 et Fig. 3*). Ces fenêtres se caractérisaient au dehors par leur forme rectangulaire inscrite en léger retrait du nu du parement dans un encadrement chanfreiné couvert d'un arc légèrement brisé, dégageant un tympan nu. Compte tenu de leur largeur, ces deux fenêtres étaient très probablement divisées à l'origine par un meneau de pierre qui, de même que l'appui d'origine, avait été supprimé. Il s'agissait d'une variante simple (sans lancettes ou polylobes incisés dans le tympan) d'un type de fenêtre civile usuel depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle environ, ouvrant vers l'intérieur dans une embrasure voûtée équipée ou non de coussièges (ce dont on ne sait rien dans le cas de Muret). Cette chambre d'étage résidentiel comportait une troisième baie au sud, beaucoup plus étroite et remaniée, qui pourrait avoir été à l'origine une porte d'accès à un cabinet de latrines en encorbellement au-dessus du fossé. La porte de cette chambre, superposée à celle du second étage de soubassement s'ouvrait au-dessus du niveau de la cour. Il en était de même pour la porte de l'étage supérieur (niveau 4 à partir du fond du fossé), qui lui aussi était pourvu d'une fenêtre médiévale (donnant au nord) du même type que celles de l'étage précédent (*Fig. 10*). Le dernier étage (niveau 5) n'était qu'un couronnement crénelé. Quoique largement remaniés ou murés au fil des siècles, ces créneaux demeuraient lisibles et identifiables sans équivoque avant 1918, comme le montrent les photographies de l'époque. On ne saurait dire si les portes superposées desservant les chambres d'étage de la tour, simplement documentées par des plans d'aménagement de 1912, appartenaient à l'état médiéval ; leur seuil avait été mis en communication avec les paliers d'un escalier de service terminant au nord-est l'aile d'entrée du château moderne (ce qui permettait de rattraper l'important décalage entre les sols d'étage de la tour et ceux de l'aile). On doit noter que l'épaisseur murale de la tour, 1,50 m, paraît insuffisante – sous peine de fragilisation – pour y incorporer des escaliers rampants en pierre, que n'indiquent nullement du reste les plans de 1912<sup>11</sup>. Les étages pouvaient donc être distribués par des escaliers en bois encombrant en partie le volume interne des chambres, ce qui induit d'ailleurs que ces chambres étaient simplement planchéiées (aucun document ne permet de supposer la présence de voûtes). La distribution médiévale des étages de la tour pouvait aussi bien être tributaire de celle d'un corps de logis qui s'y serait adossé dès l'origine à l'emplacement de l'aile d'entrée sud-est du château moderne, ou du côté nord-est du quadrilatère. Cette hypothèse présuppose toutefois un logis presque aussi haut que la tour, et ce manque d'autonomie distributive pour la probable tour maîtresse du premier château médiéval peut surprendre.

---

11. On observe cependant que les deux grosses tours d'angle du château d'Armentières (milieu XIII<sup>e</sup> siècle), d'un diamètre de 8 m hébergent dans leur mur circulaire épais de 1,50 m (comme à Muret) des escaliers rampants reliant les étages.





**Fig. 10** *Vue de la tour nord-est du château, de la terrasse haute XVI<sup>e</sup> siècle ; au fond, l'église paroissiale, (Photo E. Moreau-Nélaton, 1913).*

C'est pourtant ce qu'on observe à la grosse tour du château voisin de Droizy, plus forte que celle de Muret (11 m de diamètre hors œuvre), dont chacun des trois niveaux avait sa porte, celles des premier et du second étage, superposées, étant desservies par un curieux ouvrage extérieur de distribution en forme de courtine épaisse et creuse abritant des volées d'escalier murales.

La comparaison avec le tout proche « donjon » de Droizy, édifice seigneurial d'importance très moyenne élevé probablement vers 1300-1310 pour un Villesavoye, personnage de rang équivalent à celui des Chérizy, peut aider à comprendre le programme du château de Muret au XIII<sup>e</sup>.

Il ne s'agissait certainement pas d'un château quadrangulaire *philippien*, c'est à dire reprenant les normes, l'échelle et le caractère « militaire » de l'architecture royale, comme les châteaux de Bazoches, siège d'une vieille châellenie, ou de La Folie de Braine et de Nesles-en-Dôle, œuvres des comtes de Dreux, cousins du Roi de France. Les moyens et les ambition des Chérizy de Muret se jouaient à une plus modeste échelle : Celle d'une maison-forte de plan quadrangulaire de 40 m de côté en moyenne avec cour close de courtines et tour maîtresse cylindrique habitable à un angle, en l'occurrence l'angle le plus proche de l'église paroissiale.

Ce programme est comparable par exemple à celui de la première maison-forte des seigneurs de Berzy, dont la tour maîtresse carrée remontant au XII<sup>e</sup> siècle était associée à une petite enceinte quadrangulaire reconstruite au XIV<sup>e</sup> siècle. On pense aussi, pour ne retenir que des exemples comportant une tour maîtresse,

à la « tour » d'Ambleny, du XII<sup>e</sup> siècle, associée à une petite enceinte, au château de Pernant, où la tour, rectangulaire, cumule les fonctions de tour-porte et de tour résidence, et, bien sûr, au château de Droizy, ces deux derniers exemples pouvant être datés du début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

La tour circulaire du premier château de Muret était probablement une œuvre du milieu ou de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle se démarquait un peu des modèles royaux, notamment par l'absence d'archères, la relative maigreur des murs le caractère résidentiel affirmé. Moins forte et moins élaborée que la tour de Droizy, qui lui ressemble toutefois par la forme générale, les parements, le principe distributif, elle était probablement un peu plus ancienne. On serait même tenté de croire, compte tenu du très proche voisinage et de la ressemblance de ces deux tours seigneuriales, que le seigneur de Droizy, vers 1300, avait pu prendre la tour de Muret, alors assez récente, pour modèle, avec l'ambition de le dépasser. Les exemples de telles surenchères dans l'affirmation personnelle des bâtisseurs de châteaux ne sont pas rares, le Coucy d'Enguerrand III en étant le point culminant.

### ***La tour sud-ouest, œuvre des Roye, fin XIV<sup>e</sup> siècle***

Connue par des documents qui la montrent dans un état déjà altéré par une restauration faisant suite à une ruine partielle (*Fig. 1, 9*), la tour sud-ouest du château de Muret peut néanmoins être assez bien caractérisée.

A la différence de la tour nord-est du XIII<sup>e</sup> siècle à laquelle elle faisait en quelque sorte pendant, cette grosse tour n'était pas fondée au fond du fossé mais ancrée sur l'escarpe rocheuse de l'angle occidental de la maison-forte, trois mètres environ en contrebas du sol de la cour. Son parement en moyen appareil de pierre de taille était assez semblable en qualité à celui de la tour orientale.

Son diamètre hors œuvre atteignait 9 m, sur une embase pleine (habillant le rocher) qui s'élargissait en talus presque jusqu'à 10 m. L'épaisseur murale des étages était de 1,60 m, soit à peu près semblable à celle de la tour orientale. A en juger par les plans de 1912 et une précieuse photo la montrant éventrée (*Fig.11*), il n'existait aucun escalier mural. Les chambres des trois niveaux logeables de cette tour étaient distribuées, toujours comme pour la tour du XIII<sup>e</sup> siècle, par des portes palières communiquant avec les étages d'un corps de logis adossé qui avait sa propre distribution verticale. On peut affirmer que ce corps de logis occupait le côté sud-ouest du quadrilatère, à l'emplacement de celui du château moderne, mais comme on l'a vu 3 m en retrait d'alignement du côté du fossé, ce qui permet d'estimer sa largeur hors œuvre à environ 9 m. La preuve de l'appui du logis à l'est de la tour était fournie par l'interruption du couronnement crénelé sur mâchicoulis de celle-ci dans le secteur où se faisait ce raccord (*Fig. 12*). Les mâchicoulis auraient en effet été gênants au contact avec le toit de ce logis, et *a contrario*, ils auraient été continus côté cour si la tour avait été conçue comme un élément isolé. Il avait donc bien là un complexe tour / logis de conception unitaire.

On sait peu de choses des aménagements internes des étages de la tour, car aucune fenêtre ou cheminée d'origine n'était conservée dans l'état des lieux au début du XX<sup>e</sup> siècle. En revanche, les photos et les projets de restauration de 1912 documentent deux voûtes sur croisée d'ogives (quadripartite), l'une couvrant la chambre du rez-de-chaussée (*Fig. 13*), l'autre celle du second étage. La séparation entre premier et second étage était matérialisée par un simple plancher sur poutres. Les deux voûtes, plutôt plates (non bombées, voûtains maigres) étaient dépourvues de formerets. Les ogives aux arêtes abattues en cavet retombaient dans le mur très simplement, sans former un culot indépendant décoré, mais aussi sans pénétration directe. Les clefs de voûte, de forme classique en couronne monolithe portaient peut être un décor sculpté emblématique ou héraldique.

---

12. Pour Ambleny et Berzy, voir le *Congrès archéologique de France, Aisne Méridionale*, 1991, t. I, monographies par D. Rolland ("le donjon d'Ambleny", p. 23-40) et C. Corvisier ("le château de Berzy-le-Sec", p. 83-103). Pour Pernant et Droizy, voir D. Rolland, "le château de Pernant", *Mémoires du Soissonnais*, 5<sup>e</sup> série, t. I, 1994-1998, p. 171-193, et *Le château de Droizy*, 1993, 13 p. (inédit).



**Fig. 11** *Vue ouest de la tour sud-ouest du château en partie écroulée, vers 1911.  
(Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 12** *Vue sud de la tour sud-ouest du château en partie écroulée du côté ouest, vers 1911.  
(Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*

La disposition la plus caractéristique de cette tour était son étage de couronnement : la voûte d'ogives du second étage portait directement une terrasse à ciel ouvert probablement revêtue de dalles de pierre disposées en cercles concentriques et en gradin ; c'est du moins le parti qu'avait adopté l'architecte de la restauration de 1912, apparemment à l'identique de l'état des lieux semi ruiné. Cette terrasse était environnée du chemin de ronde à mâchicoulis. Ceux-ci étaient compartimentés par des consoles à quatre ressauts assez épaisses portant sur linteaux le parapet crénelé, traversé de plusieurs gargouilles de pierre (une subsistait, cassée). Le crénelage était très bien conservé, encore que sur une portion limitée ; il comportait de larges merlons percés d'une petite fente de tir, la découpe des créneaux et des merlons étant vigoureusement soulignée d'un corps de moulure formant chaperon. L'ensemble de ces caractéristiques se réfère à l'architecture castrale gothique régionale du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle. Plus précisément, le style de ce couronnement évoque celui de deux exemples bien datés : les tours du château de Chantilly reconstruit entre 1386 et 1400 pour le chancelier d'Orgemont ou l'étage de couronnement avec terrasse en gradin sur voûte d'ogives ajouté à la grosse tour du château de Montépilloy près de Senlis, vers 1405-1410, par un fidèle de Charles d'Orléans, Guillaume Le Bouteiller<sup>13</sup>.

Dans un autre ordre de comparaison, on trouve sans peine dans le même cadre chronologique et régional d'autres exemples de refonte d'un château préexistant consistant à ajouter un logis neuf associé à une tour habitable. C'est le cas d'une partie du programme de reconstruction du château déjà cité de Montépilloy, et aussi de celui de la maison-forte du Houssoy à Crouy-sur-Ourcq, réalisé entre 1380 et 1396

13. L'état du château de Chantilly au XVII<sup>e</sup> siècle, avant transformations, est documenté par une série de relevés d'une exceptionnelle précision conservés au cabinet des Estampes de la BNF ; les travaux de Montépilloy furent arrêtés brutalement en 1411.





**Fig. 13** Intérieur de la chambre du rez-de-chaussée de la tour sud-ouest pendant la guerre, vers 1915 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

environ. Dans les deux cas, la tour (de plan carré au Houssoy, en fer à cheval à Montépilloy) est articulée à un pignon du logis, sur un angle, et fait saillie sur l'enceinte du château, participant au flanquement. Dans les deux cas aussi, le couronnement à mâchicoulis de la tour s'interrompt au droit du raccord au logis. L'ensemble de ces dispositions spécifiques se retrouvait à Muret. On notera que si, au Houssoy, la distribution verticale de l'ensemble est habilement assurée par une grande tourelle à l'angle de la tour engagé dans le logis, à Muret (tout comme à Montépilloy), on ne pouvait accéder aux étages de la tour qu'en passant par ceux du logis, desservis par escalier indépendant de la tour.

Avant 1918, une tourelle d'escalier en vis de plan extérieur hexagonal, remaniée, puis restaurée en 1912, s'élevait près de la tour sud-ouest, à l'extrémité nord-ouest de la façade sur cour du logis moderne (Fig. 14). Cette tourelle d'escalier était sans doute une relique du logis antérieur, et il paraît logique de l'identifier à l'indispensable organe de distribution verticale du complexe logis / tour. Cependant, l'escalier qu'elle contenait était moderne (tournant autour d'un vide central), et, par son aspect général il est vrai très simple, cette tourelle paraissait plus tardive que la grosse tour.

En résumé, à une première maison-forte avec grosse tour logeable cylindrique, édifiée au plus tard dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être pour cet Hervé de Chérizy dont le portrait funéraire nous est parvenu, avait été rajoutée vers 1400 une seconde tour maîtresse plus moderne associée à un nouveau logis. On aimerait pouvoir accorder au maître des arbalétriers Mathieu de Roye, le Flamant, premier seigneur de Muret de son lignage, l'initiative de cette seconde campagne de construction médiévale, d'autant que son effigie tombale nous est, elle aussi, connue. Cependant, la date de sa mort, 1380, paraît un peu trop précoce. Une attribution de ces nouveaux édifices à Jean de Roye, personnage non moins distingué que son père aux dires du Père Anselme, serait la plus plausible, dans la phase chronologique 1380-1396. Le représentant suivant de la famille de Roye, en revanche, paraît s'être moins attaché au Soissonnais et à Muret qu'à ses terres picardes, Plessier-de-Roye en particulier.



**Fig. 14** La tourelle d'escalier de l'aile sud et la tour sud-ouest du château de Muret après restauration, vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

## Le château des princes de Condé, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

Complété et rénové autour de 1400, le château « gothique » de Muret devait suffire aux besoins résidentiels et à la dignité des derniers seigneurs de la famille de Roye, qui n'y avaient point laissé leur empreinte dans la pierre.

### *Les derniers Roye et les Bourbon-Condé*

A la mort en 1489 de Jean de Roye, deuxième du nom à Muret, son fils mineur Antoine de Roye fut émancipé pour lui succéder à la tête de ses seigneuries. Son mariage avec l'héritière d'illustres lignages de l'est du Soissonnais et du Tardenois, Catherine de Sarrebruche, comtesse de Roucy, dame de Pierrepont, vidamesse de Laon, contribua à accroître le patrimoine de Jean de Roye dans une aire géographique dont Muret occupait le centre, loin des terres picardes de sa famille. Le mariage fut célébré le 5 novembre 1505 à Saint Yved de Braine, choix significatif. Autre fait non moins démonstratif de l'ancrage local, Jean de Roye, qui compte au nombre des chevaliers tués à Marignan en 1515, et son épouse morte en 1542, avaient leur sépulture en l'église de Muret, dans une chapelle dédiée à la Vierge qui fait partie de l'ensemble du chœur et des collatéraux reconstruits à neuf au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute grâce à une aide financière significative des seigneurs.<sup>14</sup>

14. Le Père Anselme, op. cit., t. VIII, p. 12-4. "Mémoires de Robert de la Marck", dans le t. V de *Nouvelle collection de mémoires relatifs à l'histoire de France* par Michaud et Poujoulat, Paris Didier, 1854, in. - 4°, p. 53 - S. Prioux *Monographie de l'ancienne abbaye royale Saint Yved de Braine*, Paris, Didron et Caudrillier, 1859, in. f°, p. 93-4.

Charles de Roye, fils et successeur des précédents, chevalier, comte de Roucy, seigneur de Roye, du Plessier de Roye, de Breteuil, Pierrepont, Vidame de Laon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, était né au château de Muret le 14 janvier 1510. Il avait épousé le 27 août 1528 Madeleine de Mailly, dame de Conti, fille de Louise de Montmorency, la sœur aînée bien aimée du connétable Anne de Montmorency. La mère et la fille furent des calvinistes convaincues. La carrière sans grand relief de Charles de Roye culmina avec la charge de bailli et capitaine de Chaumont-en-Bassigny (1532) ; peut-être en souvenir de son père tué sur le champ de bataille de Marignan, ou du fait de ses liens avec Anne de Montmorency, Charles de Roye eut l'honneur d'accueillir François Premier à Muret le 29 avril 1534. A sa mort le 29 janvier 1552, Charles de Roye fut rapatrié du Plessier-de-Roye à Muret pour y être inhumé dans l'église, où son épouse le rejoignit en 1567.

Du fait de la mort prématurée du fils aîné et homonyme de Charles de Roye, l'héritage domanial passa à sa fille Eléonore, qui demeure une figure féminine attachante de l'époque des Guerres de Religion. Eléonore était née au château de Châtillon-sur-Loing le 24 février 1535, chez sa grand mère maternelle Louise de Montmorency, veuve du Maréchal de France Gaspard de Coligny, mère de trois futurs champions de la Ligue, l'amiral de Coligny, le cardinal Odet de Chatillon et François d'Andelot, sire de Tanlay.

Le 22 juin 1551, Eléonore avait épousé dans la chapelle du château du Plessier-de-Roye un des futurs chefs du parti protestant, Louis de Bourbon, septième fils de Charles de Bourbon-Vendôme, Vicomte de Meaux seigneur châtelain de Champigny et Belloy-en-Brie, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes. Après la mort de son beau-père, Louis fut promu pair de France, comte de Soissons et gouverneur de Picardie, et arborait du chef de sa femme les titres de marquis de Conti, vicomte de Breteuil, seigneur de Beaussault, Pierrepont, Nizy-le-Comte. En 1556, à la mort de son oncle le cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, évêque de Laon, il hérita de la terre de Condé en Brie, prit le titre de comte d'Anizy (en principe réservé aux évêques de Laon) et fonda la branche de Bourbon-Condé, s'intitulant le premier prince de Condé.

Eléonore de Roye, princesse de Condé, avait donné naissance le 30 mars 1562 à des jumeaux : Charles, futur archevêque de Rouen et Cardinal de Bourbon, et Louis (mort le 19 octobre suivant au château de Muret). Cette naissance eut lieu au château de Gandelu, alors en cours de reconstruction, où Eléonore, sur la route de Muret, avait trouvé momentanément refuge auprès de son grand oncle le connétable Anne de Montmorency. Eléonore mourut le 23 juillet 1564 au château de Condé-en-Brie, et fut inhumée à Muret auprès de ses parents.

Alors que la princesse de Condé était à l'agonie, une prétendante au titre, Marguerite de Lustrac, veuve de Jacques d'Albon, dit le Maréchal de Saint-André, fit don par acte du 4 juillet 1564, à Louis de Bourbon-Condé, de la seigneurie de Vallery, au sud de Fontainebleau. Le prince de Condé n'épousa pas la donatrice mais garda ce domaine dont le château, somptueusement reconstruit, devint bientôt l'une des résidences favorites des Bourbon-Condé, en concurrence avec Muret et Condé-en-Brie. Le 8 novembre 1565, Louis épousa en secondes noces Françoise d'Orléans-Longueville. Il mourut en martyr de la cause protestante à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569.

Une tradition littéraire rapportée par quelques historiens mais non démontrée attribue à Louis de Bourbon-Condé et Eléonore de Roye, soit entre 1552 et 1569, l'importante campagne de reconstruction et de fortification qui avait considérablement transformé le château de Muret. Cette présomption s'appuie sans doute sur le caractère en partie défensif du vaste programme de modernisation du château, qu'on s'est plu à qualifier de « place-forte des Huguenots » ou de « repaire des coreligionnaires »<sup>15</sup> du premier prince de Condé.

---

15. M. Plateau, "Le château de Muret", *bulletin de la société archéologique de Soissons*, 3<sup>e</sup> série, t. XIV (1910) p. 212-213 ; B. Ancien, *Septmonts, son château et la vallée de la Crise*, Soissons, 1972, p. 43-44. Les auteurs de la notice sur Muret dans *Dictionnaire des châteaux de France*, 1978 (op. cit) soutiennent l'attribution de la refonte du château à Louis de Bourbon-Condé et Eleonore de Roye, leur opinion est suivie par J-P Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 716.



Une circonstance favorable à cette idée est fournie par les amples chantiers de modernisation de châteaux conduits à cette époque dans le même secteur, à Fère et à Gandelu pour le connétable Anne de Montmorency, proche d'Éléonore de Roye bien que fidèle au parti catholique.

Cette vision de l'histoire sous-estime le fait que les Guerres de Religion ne commencent qu'en 1662 et néglige la personnalité du second prince de Condé, Henri, également seigneur de Muret, tout aussi impliqué dans le militantisme calviniste, en dépit d'une abjuration politique et éphémère en 1572, qui lui permit d'échapper au massacre de la Saint Barthélémy.

Cet Henri de Bourbon-Condé, premier du nom, fils aîné de Louis et d'Éléonore de Roye, était né le 29 décembre 1552 à La Ferté Sous Jouarre. A partir de 1569, il portait les titres de Prince de Condé, marquis de Conti, comte de Soissons, d'Anizy et de Vallery, duc d'Enghien<sup>16</sup>. Il fut Gouverneur et Lieutenant Général de Picardie, Boulonnais, Artois. Il avait épousé en juillet 1572 Marie de Clèves, fille de François, duc de Nevers, morte dès le 30 octobre 1574. C'est sa seconde femme, Charlotte-Catherine de La Tremoille, épousée seulement le 16 mars 1586, qui fit sa postérité : outre Henri, l'héritier, né après la mort par empoisonnement de son père, survenue le 5 mars 1588, une fille, Eleonore de Condé, née le 30 avril 1587, deviendra princesse d'Orange par son mariage avec Philippe Guillaume de Nassau ; il n'est pas indifférent de noter que cette dame mourut au château de Muret le 20 février 1619.

Henri (II) de Bourbon-Condé, né prince de Condé, duc d'Enghien, marquis de Conti, comte de Vallery, le 1<sup>er</sup> septembre 1588, était Premier Prince du Sang, pair et Grand Maître de France. Élevé dans la religion catholique par le roi Henri IV son oncle, il fut à son tour seigneur de Muret. A cette terre avaient apparemment été réunis à cette époque divers petits fiefs des environs, dont Droizy, d'après le témoignage d'un auteur contemporain des faits<sup>17</sup>. Le troisième prince de Condé avait épousé le 17 mai 1609 au château de Chantilly Charlotte-Marguerite de Montmorency, née en 1594, fille d'Henri de Montmorency, duc et Connétable, petite fille du Connétable Anne. Charlotte de Montmorency était convoitée par le roi Henri IV qui avait arrangé le mariage en présupposant la complaisance de Condé. Ce dernier résista au roi et, ne supportant plus le séjour à la cour de Fontainebleau, emmena sa femme le 23 septembre à Muret, d'où ils partirent finalement le 29 novembre pour la cour du prince d'Orange à Bruxelles, jusqu'à l'assassinat d'Henri IV.

La terre de Muret ne resta propriété des Bourbon-Condé que jusqu'au début de 1624. Le Prince de Condé, par contrat du 6 février 1621, avait acheté à Sully (Maximilien de Béthune), les biens que ce dernier possédait en Berry et en Bourbonnais, notamment Saint-Amand et le château de Montrond, dont lui et son fils (le « grand Condé ») feront l'une des dernières forteresses privées et frondeuses du royaume. Henri II de Condé ne pouvant acquitter toute sa dette en argent, il dut abandonner des biens personnels à Sully, dont, le 11 janvier 1624, les domaines de Villebon d'une part (déjà plusieurs fois acheté et rétrocédé entre Sully et Condé depuis 1614) et de Muret d'autre part, en principe en échange de Baugy en Berry<sup>18</sup> ; la même année, Condé abandonnait aussi à Sully la terre de Nogent-Le-Rotrou, siège du duché-pairie d'Enghien-le-Français<sup>19</sup>. On observe que le fils cadet de Sully, François de Béthune, s'intitula duc d'Orval, comte de Muret et de Villebon, Muret remplaçant dans ces titres les seigneuries de Saint-Amand et Montrond, données par son père en 1610 sous réserve d'usufruit. Sully possédait encore Muret en 1636 : le 28 avril de cette année, il donnait à son intendant Claude Valentin le fief noble de la Godine sis au village de Launoy, dépendance de la seigneurie de Muret<sup>20</sup>.

---

16. seigneurie apportée aux Bourbon-Vendôme en 1487 comme la vicomté de Meaux par Marie de Luxembourg, aïeule de Louis I de Bourbon.

17. "M<sup>r</sup> Antoine Bataille, procureur du roi au duché de Valois, Antiquités de Valoys", (1598) ed. Guizot, in *Comptes-rendus et Mémoires du comité archéologique de Senlis*, 3<sup>e</sup> série, t. X, 1895 : « les fiefs de Crouettes, Launoy, Droizy et le bois d'Hartennes sont cédés à Muret et appartiennent aux hoirs du premier prince de Condé »

18. B. Barbiche, *S. de Dainville-Barbiche*, Sully, Paris, 1997, p. 360.

19. H. d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1898, t. III, p. 147.

20. Arch. Nat. Minutier Central, étude III, liasse 556, cité par Isabelle Aristide, *La fortune de Sully*, Paris, 1990

### ***Le château neuf et ses terrasses fortifiées***

(Pl. A, B, C1, C2 pages 168 et 169)

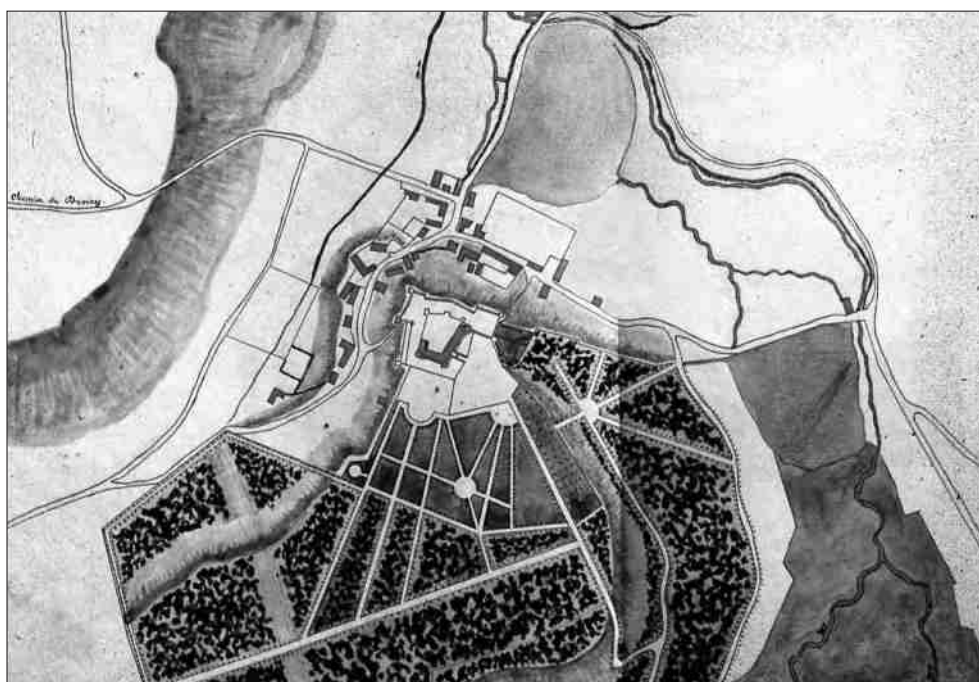
Le château de la famille de Roye - rappelons-le - n'était guère plus juridiquement qu'une maison-forte. Son emprise au sol sur le site se limitait strictement à la plate-forme trapézoïdale taillée dans le banc calcaire et au fossé qui la retranchait du plateau au sud / sud-est. Au mieux, un jardin clos, une garenne, pouvaient y être associés. Nulle basse-cour ou enceinte extérieure ne peut être mise en évidence pour l'état médiéval. Bien au contraire, il est probable, comme on l'a vu, qu'un quartier du village de Muret s'étendait à flanc de pente jusqu'aux abords immédiats de l'église et des côtés nord et ouest du château. Le chemin d'accès qui gravissait l'escarpement naturel en lacets, selon un itinéraire sans doute un peu différent de l'actuel, prenait vraisemblablement la forme d'une rue.

Le niveau du seuil de la porte occidentale de l'église, nettement encaissé sous le sol de l'actuelle terrasse basse du château, prouve que cette terrasse formant avant-cour ou enceinte extérieure a été construite en recharge d'un pendage naturel du terrain. Cet important réaménagement du site a donc entraîné l'annexion de l'église dans le château, aux dépens de son lien organique et traditionnel avec les maisons du village.

La première manifestation – encore symbolique - de cette emprise seigneuriale sur l'église remontait au début du XVI<sup>e</sup> siècle ; comme on l'a vu, il s'agit de la création d'une chapelle seigneuriale funéraire dans les parties occidentales reconstruites de l'édifice paroissial.

Postérieure d'un demi siècle au moins est la transformation plus radicale de la maison-forte des seigneurs de Muret. Au-delà d'une modernisation, il s'agissait de mettre en place un véritable château qui, par son développement architectural et ses annexes, fut en rapport avec le statut de résidence privilégiée d'un lignage de haut vol.

Cette transformation, due aux princes de Condé, décline plusieurs sous-ensembles dépassant largement les limites de l'ancienne maison-forte, soit : une avant-cour fortifiée, une esplanade d'entrée, une cour des



**Fig. 15** *Plan d'ensemble de Muret en 1769 (copie XIX<sup>e</sup> siècle d'un détail de la carte du Comté de Braine dressée pour le comte d'Egmont par M Bonu, ingénieur géographe, Archives de l'Aisne).*

communs, des jardins et un parc de chasse clos de murs (*Fig. 15*). D'autre part, la modernisation de la résidence seigneuriale au goût du jour comportait l'ouverture de la cour intérieure sur le paysage, imposant la destruction préalable d'une partie des murs, voire des bâtiments, du quadrilatère de l'ancienne maison forte.

La topographie du site permet de traiter avantageusement ce vaste programme en terrasses hiérarchisées : une terrasse haute délimitant au nord et à l'ouest la nouvelle cour intérieure du château agrandie et ouverte en balcon sur la vallée de la Crise, une terrasse basse pour l'avant-cour au nord et la cour des communs à l'ouest.

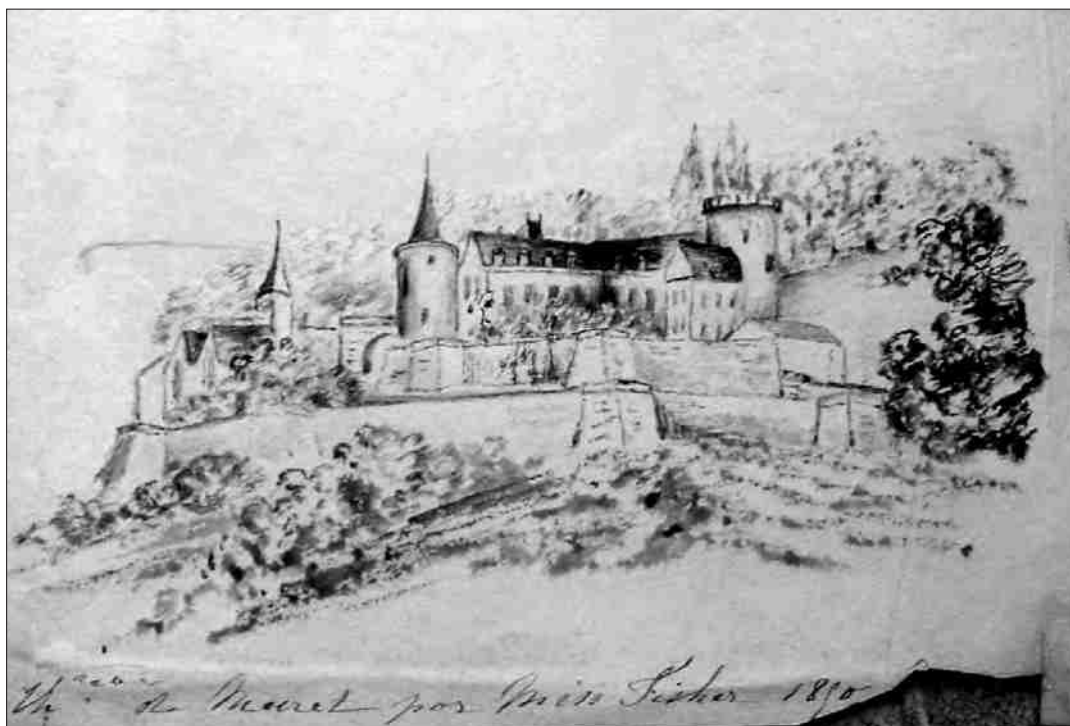
L'insécurité des temps et l'implication très active des premiers princes de Condé dans les guerres de Religion ont favorisé l'intégration dans ce programme d'une composante défensive, que favorisait la disposition en terrasses des accroissements du château. Pour significatives qu'elles soient, ces fortifications sont sans commune mesure avec la transformation contemporaine de certains grands châteaux privés en puissantes citadelles bastionnés susceptibles de jouer un rôle militaire à l'échelle nationale, tels Guise, Sedan ou Joinville.

Conçues plutôt pour l'agrément, les terrasses de Muret n'en étaient pas moins en capacité de porter des pièces d'artillerie et d'abriter des casemates actives en soubassement. La mise en défense du site est restée très en deçà de ce qu'elle aurait pu être : aucune porte n'est équipée d'un pont-levis, accessoire pourtant usuel dans l'architecture seigneuriale jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les embrasures de tir percées dans les murs ne sont que des créneaux de fusillade pour l'arme portative de type arquebuse ou mousquet. Enfin on ne dénombre en tout et pour tout que trois casemates percées de ce type d'embrasures, logées en soubassement dans de petits saillants de plan carré (et non losangique), deux aux angles de la terrasse haute (*Fig. 16*), une à l'angle (sud-ouest) de la cour des communs. Les trois autres saillants carrés qui renforcent les angles de la terrasse basse sont des ouvrages passifs en maçonnerie pleine.



**Fig. 16** Intérieur d'une des casemates (nord-est) de la terrasse haute du château (Photo C. Corvisier).





**Fig. 17** Vue générale du château et de ses terrasses depuis le nord-ouest, dessin de 1850  
(Coll. Louvencourt – de Vanssay).

Les deux terrasses, haute et basse, la seconde enveloppant la première (Fig. 17), ont été construites simultanément, dans un programme unique, comme le prouve leur unité de conception en plan, tendant à une composition symétrique centrée sur un axe nord-sud traversant le château. Si la perfection géométrique n'a pas été atteinte, loin s'en faut, ne serait-ce que du fait des contraintes préexistantes : irrégularités topographiques, intégration de la maison forte médiévale, de l'église et du chemin d'accès, le dessein symétrique de l'architecte concepteur est évident à la lecture du plan (Pl. B 2).

### ***L'architecture savante de la terrasse haute***

La construction de la terrasse haute a nécessité la démolition préalable de la quasi-totalité de la courtine nord de la maison forte médiévale, y compris l'angle nord-ouest. Seuls la grosse tour nord-est et le mur pignon nord du logis attenant ont été préservés. Un nouveau front nord terrassé a alors été construit 9m environ en avant de l'ancien qui marquait la limite du banc calcaire, augmentant d'autant la surface de la cour ; le vide intermédiaire a dû être comblé de remblais et terres rapportées. L'emprise en largeur de cette nouvelle terrasse ne couvre pas la totalité du côté nord du château, mais seulement la partie correspondant à la cour intérieure, depuis l'alignement de la façade sur cour du logis oriental jusqu'à l'alignement extérieur du côté ouest. Ainsi, la grosse tour nord-est demeure entièrement indépendante en dehors de la nouvelle terrasse, qui comporte son propre angle nord-est. Le trapèze du plan médiéval engendrait un évasement progressif de la cour intérieure du sud au nord, que le maître d'œuvre des princes de Condé s'est efforcé de rendre symétrique. Le front nord de sa terrasse, le plus valorisé, dans l'axe de la vallée, est un ouvrage de conception savante, encore bien conservé aujourd'hui : terminé à chaque angle d'un saillant de plan carré (Fig. 18), il forme deux pans d'égale longueur (20 m) se joignant en angle obtus. Cet angle matérialisant l'axe de symétrie est emboîté dans un avant-corps en faible relief percé d'une belle porte à fronton curviligne (Fig. 19). Fait logique s'agissant d'un mur d'escarpe ou d'un revêtement de terrasse, les parements soignés en moyen appareil de pierre de taille calcaire accusent un fruit sur toute leur hauteur, qui s'amortit sur un boudin marquant le niveau du sol de la cour et la transition avec le parapet. Ces caractéristiques sont autant d'emprunts au « style » de l'architecture militaire contemporaine. Les saillants d'angle carrés offrent la même élévation talutée, bien qu'ils n'aient pas à contenir la pression d'un remblai de terrassement. Ils abritent en



**Fig. 18** *Le saillant nord-ouest de la terrasse haute (Photo C. Corvisier).*



**Fig. 19** *Vue d'ensemble du front nord de la terrasse basse, prise du nord-ouest, vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 20** *Elévation de l'avant-corps et du portail transformé en niche de la terrasse haute (Photo C. Corvisier).*

effet chacun une casemate voûtée en berceau (d'axe nord-sud) de 3,50 m de côté, percée de six embrasures, deux par face et une par flanc. Les embrasures forment des fentes courtes (une assise du parement) ébrasées vers l'intérieur, la plupart pourvues aussi d'un petit ébrasement extérieur ; un petit évasement circulaire à la base de la fente, vers l'intérieur, permettait de caler et d'orienter le canon de l'arquebuse. Ces casemates relativement spacieuses et parfaitement opérationnelles n'étaient curieusement accessibles depuis la terrasse que par une ouverture verticale ou « trou d'homme » de forme rectangulaire percée au centre de la voûte, à peine assez large pour laisser passer une échelle. Cette incommodité, que l'aménagement d'un escalier d'accès dans le remblai eut évité à peu de frais, paraît révélatrice du peu d'usage qu'on pensait faire de ces organes de défense active.

L'avant-corps médian, large de 6m, offre une façade parfaitement verticale qui contraste avec le fruit des parements sur lesquels il est plaqué, et semble rapporté après coup. Les encoignures de cet avant-corps sont traitées en bossages appareillés en besace, bossages que l'on retrouve à l'encadrement du portail qui occupe la majeure partie de cette façade (*Fig. 20*). Cet encadrement à bossage concerne les jambages et l'arc plein-cintre de la porte, avec clef et sommiers rehaussés en pointe de diamant. Des pilastres nus d'ordre toscan passent sur les bossages latéraux, portant le fronton curviligne (traité en corniche à denticules) par l'intermédiaire d'un entablement sans décor de frise. Le style à bossages de ce beau morceau d'architecture ne saurait être antérieur à la décennie 1580, époque à laquelle il est diffusé par une illustre dynastie d'architectes, les Androuet du Cerceau.

Condamné au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle par la construction d'une niche concave dans l'ouverture de la porte à la place des anciens vantaux, ce portail donnait très certainement accès à un escalier de pierre montant dans l'axe jusqu'au milieu de la cour intérieure entre deux revêtements maçonnés et à ciel ouvert. Cette curieuse et majestueuse entrée secondaire du château proprement dit n'était donc, malgré l'ampleur de la porte, large de 2 m, qu'un accès piéton. Il mettait en relation le plan de la cour intérieure, caractérisé par



ses deux côtés non parallèles, mais convergents vers la façade du logis sud, avec le plan du front de la nouvelle terrasse, le tout formant un pentagone plus profond que large, relativement symétrique. Ce parti très pensé n'est pas sans affinités, au moins en plan, avec celui du plus « conceptuel » d'un château français de la seconde renaissance, de forme pentagonale centrée, le célèbre Meaulne-en-Tonnerrois (c. 1565-1573), dont l'architecte demeure inconnu malgré plusieurs tentatives d'identification.

Dans son fonctionnement, le parti mis en œuvre à Muret n'est pas exceptionnel. Un autre château médiéval plus modeste du Soissonnais, Pernant, a lui aussi été doté au XVI<sup>e</sup> siècle d'une terrasse en avancée vers la vallée, d'ailleurs articulée de la même manière qu'à Muret au quadrilatère d'origine retranché sur deux côtés d'un fossé taillé dans le roc. A la base du mur de revêtement de Pernant, lui aussi en pierre de taille profilé en talus, une porte donne accès à la terrasse par l'intermédiaire d'un escalier en pierre. Si le schéma fonctionnel est identique, le plan de la terrasse de Pernant est aléatoire. La comparaison fait ressortir la qualité du dessein de Muret, probablement conçu par un architecte de grande valeur, dont les Condé étaient plus à même de s'offrir les services que les Gonnellieu, seigneurs de Pernant.

### ***La terrasse basse et ses « bastions »*** (Pl. A)

Les revêtements de la terrasse basse sont fondés sur le flanc de la pente naturelle une vingtaine de mètres devant le pied du front nord de la terrasse haute. Ces murs soutiennent des terres rapportées jusqu'au niveau de référence du fond du fossé.

Compte tenu de sa faible profondeur (nord-sud) et de son grand développement latéral (est-ouest), cette terrasse était moins une avant-cour qu'une aire de circulation, passage obligé, distribuant successivement à partir de sa porte d'entrée ménagée à l'ouest : la cour des communs (au pied du front ouest du château), la porte basse du château (portail centré de la terrasse haute), le fossé est du château (dont les escarpes et contrescarpes étaient percés de galeries de carrières), l'église (à l'extrémité est de la terrasse basse, à l'opposé de l'entrée), et la rampe montant à la porte principale du château (du côté est du quadrilatère).

Comme celui du front nord de la terrasse haute, le plan de la terrasse basse est centré sur un mur à deux pans obtus flanqué latéralement de deux ouvrages saillants. Ces derniers sont des pseudo bastions, pourvus symétriquement de flancs à angle droit en faible relief sur le front nord, mais assez inaboutis quand au reste de leur tracé. La face nord du bastion ouest est beaucoup plus courte que celle du bastion oriental, ce qui rompt d'emblée la symétrie du plan d'intention ; celle-ci n'aurait pu être obtenue, compte tenu de la pente du terrain au nord-ouest, qu'au prix d'un travail de terrassement beaucoup plus considérable, avec mur de revêtement nettement plus haut. La face est du bastion oriental, presque à angle droit de la face nord, est alignée à la façade occidentale de l'église paroissiale.

Le portail d'entrée de cette terrasse basse est percé dans le flanc sud du bastion ouest, et encaissé de 3 m dans la profondeur du rempart de ce bastion, qu'il traverse selon un tracé biais et incurvé montant en rampe à pente douce entre deux murs de soutènement. Trois petits saillants massifs déjà mentionnés, de plan plus ou moins carré, flanquent les angles majeurs de ces bastions, celui de l'ouest en comportant deux, dont un à l'angle du flanc dans lequel est percé le portail d'entrée (*Fig.21*). Ces saillants tiennent lieu de contreforts tout en assurant par leur plate-forme haute la fonction des guérites ou échauguettes en encorbellement qu'on trouve souvent au même emplacement dans les bastions des places-fortes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La cour des communs (qui n'était pas cloisonnée de la terrasse nord à l'origine) est large de 28 m entre le front ouest du château et le mur parallèle à ce front qui la clôt vers l'ouest. Ce mur, régulièrement percé d'une douzaine de « créneaux de fusillade » part du flanc sud du bastion ouest formant façade d'entrée pour se retourner presque à angle droit à l'alignement de la contrescarpe du fossé sud du château. Cet angle est flanqué d'un saillant carré abritant deux petites chambres de tir ou casemates superposées, l'une en soubassement, l'autre en rez-de-chaussée (*Fig. 22*), chacune couverte d'une voûte en berceau appareillée. Une longue aile de communs, abritant notamment des écuries, était adossée au mur ouest de cette cour, sur toute sa



**Fig. 21** *Vue générale du « bastion » nord-ouest de la terrasse basse, avec la porte dans le flanc sud et les saillants angulaires (Photo C. Corvisier).*



**Fig. 22** *Casemate avec créneau de fusillade au rez-de-chaussée du saillant de la cour des communs (Photo C. Corvisier).*



**Fig. 23** *Façades sur cour des ailes résidentielles du château vers 1914 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*

longueur<sup>21</sup>. Un petit édifice (loge de portier ?) dont subsiste un mur ruiné percé d'une porte à bossages, s'élevait au raccord du bastion et de la cour des communs sur une aire triangulaire surplombant la partie encaissée de la rampe d'accès.

Le revêtement en maçonnerie des contrescarpes du fossé, côté est et sud, est à l'évidence contemporain des aménagements de la terrasse basse, puisqu'il y a continuité entre la contrescarpe sud et le pan de mur fermant au sud la cour des communs. On notera que le fossé sud était sensiblement plus large que celui de l'est.

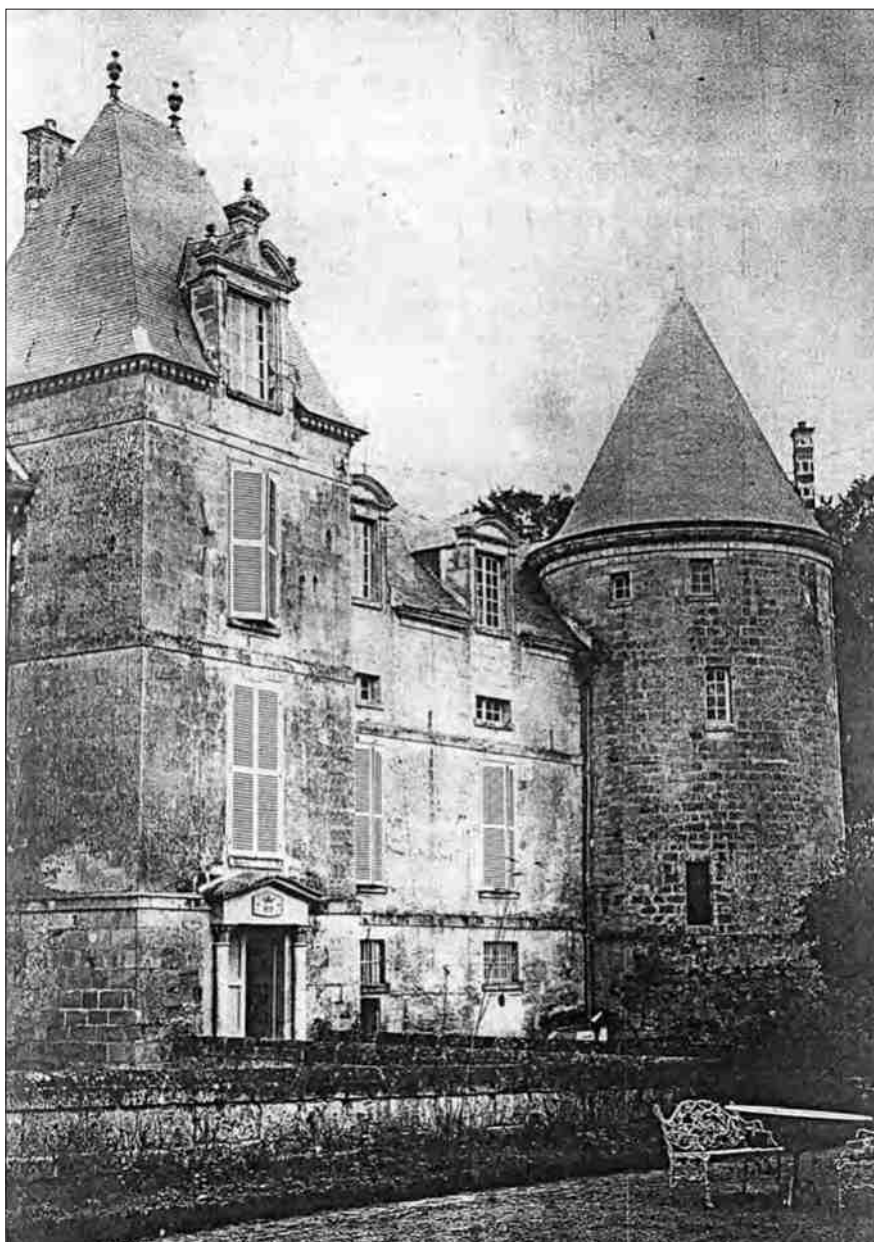
### ***Les nouvelles ailes résidentielles du château***

La reconstruction des logis du château de Muret fut assez radicale. Si les deux grandes ailes sud et est en équerre que formaient les logis neufs reprenaient assurément l'implantation de ceux du moyen-âge, déjà concentrés sur ces deux côtés du quadrilatère, elles n'en avaient pas réemployé d'éléments significatifs en élévation. Les photographies des façades prises avant 1918 ne révèlent aucun vestige antérieur dans les parements (*Fig. 23 et Fig. 8*). Seules les deux grosses tours et la tourelle d'escalier du logis sud avaient été conservées sur toute leur élévation. Il est probable que le soubassement des façades sur cour des deux ailes, et celui de la façade extérieure de l'aile orientale avaient réutilisé les maçonneries médiévales en place en les régularisant pour asseoir les nouvelles élévations.

L'aile orientale, ou aile d'entrée, n'avait pas une largeur constante sur tout son développement. La majeure partie, entre la grosse tour nord-est et le pavillon d'entrée, large de 9 m, devait reprendre strictement l'emprise du corps de logis médiéval. Une très étroite terrasse y avait été adossée vers le fossé, en soubassement, au niveau du rez-de-chaussée, surbaissé dans cette aile (1m au moins en contrebas du sol de la cour).

21. On ne connaît pas l'aspect initial de cette aile disparue, qui avait été reconstruite sous l'aspect d'une orangerie néo classique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.





**Fig. 24** *Détail du pavillon d'entrée et de la tour nord-est vers 1910, avant les restaurations (Photo E. Moreau-Nélaton).*

Cette petite terrasse parallèle était sans doute destinée à masquer les irrégularités de l'escarpe rocheuse médiévale. A sa base, près de la grosse tour, s'ouvrait dans le fossé une porte donnant accès à un réseau de « boves » ou carrières creusées dans le banc rocheux sous le corps de l'aile est. Cette petite porte desservait aussi un escalier, probablement postérieur, montant du fossé sur l'étroite terrasse ; on ne saurait dire si l'une au moins des fenêtres du rez-de-chaussée surbaissé faisait dès l'origine fonction de porte pour communiquer de plain-pied à cette petite terrasse. Ce rez-de-chaussée abritait la cuisine du château, reconnaissable en plan à sa grande cheminée. Les autres caractéristiques distributives de cette partie, connues par les plans de 1912, dont l'escalier de service au nord distribuant les étages décalés de la grosse tour, avaient sans doute subi des remaniements.

La porte principale du château était valorisée par la présence d'un pavillon d'entrée monumental à deux étages de plan rectangulaire, fort saillant sur les façades extérieures, et couvert d'un toit particulier (*Fig. 24*). Bien que rappelant nettement la formule des tours-portes de l'époque médiévale, ce pavillon d'entrée n'avait



**Fig. 25** Le pont d'entrée du château vu du fossé ouest, vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

aucun caractère de relique en élévation. Tout au plus son embase pleine en saillie dans le fossé pouvait-elle remployer celle d'un ouvrage analogue du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, mais rien ne le prouve. Un pont dormant en pierre de trois arches (Fig. 25) reliait la contrescarpe du fossé à la façade de cet ouvrage d'entrée, dont le rez-de-chaussée formait un porche apparemment largement ouvert sur le vestibule incorporé dans l'aile, et en prolongement sur l'arcade de sortie vers la cour. L'état initial de la porte de ce pavillon d'entrée n'est pas connu et difficile à reconstituer. Une lithographie romantique de Charles Motte (vers 1820) assez imprécise montre une grande arcade cintrée (Fig. 26), mais est-elle fiable ? Dès avant 1828, un petit portail à colonnettes d'un mauvais style (Fig. 24) occupait cet emplacement (les restaurateurs de 1912 l'avaient remplacé par un autre mieux intégré au style général). Comme les arches du pont paraissaient homogènes, on peut être assuré qu'il n'y eut jamais de pont-levis.

Au sud de ce dispositif d'entrée transversal, la façade extérieure s'avancait de plus d'un mètre sur l'alignement régnant entre la grosse tour nord-est et le pavillon d'entrée. De fait, cette portion de la façade d'entrée du château était moins la continuation de l'aile orientale que le mur pignon de l'aile sud, comme l'indiquait la disposition des toits.

Toutes les façades extérieures de cette aile sud, soit cette portion de façade formant mur pignon, et, bien sûr, la façade sud, étaient des constructions entièrement neuves fondées dans le fossé en avant des alignements médiévaux. On a vu que cet élargissement aux dépens du fossé atteignait 3 m pour la façade sud, et avait absorbé le flanc de la grosse tour sud-ouest. Les deux extrémités de cette nouvelle façade extérieure étaient dotées chacune d'une petite tourelle d'angle de plan quadrangulaire, larges de 2,50 m à 4 m seulement hors œuvre (Fig. 8). En dépit des apparences, il ne s'agissait pas d'ouvrages de défense, même anecdotiques, car aucune meurtrière ne rentabilisait leur position flanquante. Elles avaient apparemment pour unique vocation d'abriter les cabinets de latrines à l'usage des appartements du château.





**Fig. 26** *Vue générale du côté est vers 1820, lithographie de Charles Motte.*

L'aile sud abritait en rez-de-chaussée les grandes salles de réception du château ; dans l'angle de l'équerre, au revers du mur pignon est, étaient logées deux cages d'escalier juxtaposées, dont la conception, sinon la forme finale, appartenait au parti d'origine. L'une, fort spacieuse, était le « grand escalier » du château, à rampes droites superposées, partant du rez-de-chaussée et distribuant les étages. Le second escalier, calé entre le premier et le vestibule, beaucoup plus petit, lui aussi à deux rampes droites, descendait dans les sous-sols. Il y desservait d'une part une poterne débouchant dans le fossé près du flanc sud du pavillon d'entrée, d'autre part le réseau des caves-carrières creusées sous l'aile orientale.

Le style architectural des façades, tant extérieures que sur cour, était des plus sobres. De ce fait, il a été comparé à celui, fort dépouillé, du château de l'Amiral d'Estrées à Cœuvres, construit entre 1550 et 1575. Pourtant on doit noter des différences très significatives, principalement dans la forme des fenêtres qui à Cœuvres comportent un chambranle et des meneaux de pierre en simple bandeau plat, éléments absents à Muret. Simplement dotées d'un appui saillant carré, les fenêtres de Muret conservaient les proportions de fenêtres à meneaux et traverse, mais il ne pouvait s'agir que de meneaux de menuiserie, et non plus d'un bâti en pierre. Il est vrai que ces fenêtres avaient été quelque peu remaniées au XVIII<sup>e</sup> siècle pour recevoir des persiennes, mais il est fort peu probable que cette reprise ait comporté le rabotage d'un éventuel chambranle. Quand aux lucarnes, toutes en pierre avec fronton majoritairement curviligne, sauf celle, plus compliquée et décorée, du pavillon d'entrée (*Fig. 24*) , elles étaient d'un style qu'on placerait volontiers au plus tôt vers 1600. De même, certaines dispositions particulières comme l'étage attique existant uniquement dans les façades extérieures du côté oriental, et rattrapant un décalage des niveaux de sol d'une aile à l'autre, semblaient peu conformes aux usages du XVI<sup>e</sup> siècle.

La grosse tour sud-ouest, dont les étages étaient de plain-pied avec ceux de l'aile sud, avait été réaménagée pour abriter des chambres, ce qui avait entraîné le percement dans son mur circulaire de nouvelles fenêtres du même type que celles des ailes, percements d'ailleurs fragilisants (*Fig.11*).



Quand à la tour nord-est, marginalisée par le décalage de ses niveaux par rapport aux étages de l'aile attenante, on avait installé dans son « bel étage » percé des deux grandes fenêtres médiévales, l'oratoire ou chapelle du château, dédié à Saint Jean l'évangéliste (le patron de la paroisse est Saint Jean Baptiste). Cette chapelle, peu perceptible du dehors, était cependant exprimée par un lanternon en charpente revêtu ajouté pour l'occasion à la pointe du toit conique de la tour. Ce lanternon abritait sans doute une cloche sonnant l'heure des services liturgiques. Sans doute parce qu'il menaçait ruine, on l'avait supprimé avant 1828 ; la restauration de 1912 l'avait restitué, mais ce dernier état ne devait pas durer six ans...

Quelle fut la chronologie de cette transformation tellement décisive du site, des bâtiments et des ouvrages extérieurs du château de Muret ?

L'attribution traditionnelle de ce vaste programme à Louis I de Bourbon-Condé et à son épouse Eléonore de Roye, pour séduisante qu'elle soit historiquement, ne peut être retenue. L'ensemble des caractéristiques architectoniques des nouvelles constructions, jugées tant sous le rapport du style que sur des critères de typologie des organes de défense, rapportent la mise en chantier au plus tôt dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les chantiers de reconstruction lancés par le Connétable Anne de Montmorency dans les châteaux de la région ont pu, comme on l'a vu, constituer des modèles pour un programme comme celui de Muret. Dans cette hypothèse, l'influence en question se sera exercée plutôt après la mort du Connétable (1567). Le retour d'une prise en compte d'un appareil défensif opérationnel dans les chantiers d'Anne de Montmorency ne date que de la première année des Guerres de Religion, 1562, comme le prouvent des sources authentiques concernant les travaux du pont-galerie de Fère en Tardenois. L'autre château du connétable dans la région, Gandelu, présente d'intéressantes analogies avec Muret : sur une hauteur, un petit château médiéval mitoyen de l'église paroissiale fit l'objet en 1554 d'un projet de reconstruction sur un plan régulier conservant toutefois une tour ancienne. Le chantier, confié à Jean Bullant à partir de 1560 comporta l'adjonction d'organes défensifs en 1568. Mais la monumentale terrasse aujourd'hui conservée, qui évoque dans le principe celle de Muret, n'a été construite devant la façade sur la vallée du château neuf qu'en 1573<sup>22</sup>.

Ces considérations et comparaisons, jointes à celles plus spécialement formulées à propos de la « terrasse haute », invitent à placer le chantier de constructions des ouvrages fortifiés en terrasse du château de Muret au temps d'Henri I de Bourbon-Condé, soit entre 1569 et 1588. La fourchette 1580-1588 paraît la plus haute envisageable pour le portail à bossages de la terrasse haute, sous influence du style « Androuet du Cerceau ».

Le style architectural des deux ailes en équerre du château paraît, comme on l'a vu, encore plus tardif, et rien ne prouve que la mise en chantier de ce programme de reconstruction résidentielle ait été strictement contemporaine de celle des terrasses. L'articulation de la terrasse haute avec la cour et les logis du château médiéval, sans doute retouchés et modernisés depuis 1400, est parfaitement concevable, les façades sur cour n'ayant pas changé de place. On doit rappeler en outre l'absence de tout appareil défensif (pont-levis, meurtrières) dans le pavillon d'entrée et les petites tourelles d'angle du château neuf de Muret, ouvrages qui pourtant se prêtaient à son intégration. Cette particularité témoigne d'une évolution dans la nature du programme entre les terrasses et les logis.

Henri II de Bourbon-Condé étant né après la mort de son père en 1588 et ayant été placé sous la tutelle du roi Henri IV, rien n'indiquant d'autre part quelque affinité de sa mère la princesse douairière de Condé pour le château de Muret, il faut sans doute attendre 1609, date du mariage du prince, pour que la réouverture d'un chantier de construction soit plausible. Ce serait donc encore dans les logis médiévaux que le jeune Condé aurait abrité sa non moins juvénile épouse pour la soustraire à la concupiscence royale. En revanche, la mort de la princesse d'Orange à Muret en 1619 a pu avoir pour cadre le château fraîchement reconstruit.

---

22. F-C Jammes, « Jean Bullant », *Position des thèses de l'école des Chartes*, 1968, p. 105.

L'absence d'indices susceptibles d'éclairer ces questions dans les archives de la Maison de Condé, au moins dans l'état actuel des connaissances, est regrettable. Du fait de la notoriété personnelle des maîtres d'ouvrages potentiels de ces travaux, on aimerait pouvoir appuyer les hypothèses sur d'autres critères que l'analyse stylistique de constructions somme toute sans grand caractère.

Une reconstruction encore plus tardive est-elle envisageable ? Le style architectural plutôt sobre du château neuf de Muret n'était pas démodé dans les années 1624 – 1640, soit celles correspondant à sa réunion au patri-moine de Sully, autre grand personnage s'il en fut. Mais là encore, les historiens biographes de Sully n'ont rencontré aucune preuve d'un quelconque intérêt personnel de l'illustre ministre, grand propriétaire, pour la terre de Muret, acquise avant tout pour réaliser une des « bonnes affaires » de placement foncier dont il était coutumier.

## **Le château de Muret, chef lieu d'un petit comté, 1659 - 1791**

Dans les lignes précédentes, une hypothèse n'a pas été envisagée : la reconstruction du château de Muret pourrait-elle ne dater que de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ? On ne peut ignorer la présence sur le site de deux millésimes épigraphiques, l'un encore en place au-dessus de la grande porte de la terrasse basse, 1663, qui ne peut correspondre qu'à une reprise de l'arcade d'entrée longtemps après la construction initiale. L'autre, 1658, était jadis affiché sur le fronton de la porte principale du château. Il était d'ailleurs considéré au début du siècle dernier, au moins par les propriétaires, comme indicatif de la date du château moderne<sup>23</sup>, à en juger par la légende d'une carte postale éditée immédiatement après la restauration de 1912 : « château de Muret (...) reconstruit en 1658 sur les fondations du château féodal dont il reste le donjon... ». Malheureusement, on ne peut accorder qu'un crédit limité à ce millésime : avant d'être sculpté à neuf en 1912 au fronton du portail d'un bon style néo Louis XIII alors créé, il figurait sur celui du portail précédent, vieux d'un siècle au plus, sur une médiocre plaque de pierre qui l'associait à une couronne comtale stylisée (Fig. 24). Il ne s'agissait donc aucunement d'une preuve authentique.

### ***Les seigneurs comtes de Muret***

Le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle est une période particulièrement mal connue à Muret. Un vide documentaire actuellement irréductible nous prive de toute information sur le passage du domaine des mains de Sully (mort en 1641) ou de son fils François de Béthune, au propriétaire suivant, de bien moindre renom.

Les historiens donnent la date de 1650 comme première occurrence d'une mention de Jérôme Lécuyer, maître de camp d'un régiment de cavalerie, comme seigneur de Muret. En 1659, ce personnage, marié à Françoise de Boulenc de Saint Rémy, veuve de François Lecornu, baron de Coulances, obtint l'érection de Muret en comté à son bénéfice et à celui de ses successeurs. Si Sully et son fils avaient pu s'intituler comtes de Muret, ce titre n'avait apparemment rien d'officiel, en tout cas ne pouvait être transmis par vente. Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le ressort de la seigneurie de Muret, on l'a vu, comportait les fiefs de Droizy, Namp-teuil, Violaine, dont les droits étaient partagés avec d'autres tenanciers.

Tué le 11 août 1674 à la bataille de Senef, Jérôme Lécuyer avait apparemment réalisé une fortune récente, et son ascendance demeure assez obscure. On peut toutefois le supposer parent, voire fils d'un Nicolas Lécuyer, écuyer, seigneur en partie de Chacrise et de Droizy (en partage avec les seigneurs de Muret et avec la famille Regnault), portemanteau du roi, commissaire des prévôts et des maréchaux de Soissons, époux d'Isabeau Le Bel, mort le 14 avril 1643 et inhumé en l'église de Chacrise<sup>24</sup>. En achetant la seigneurie de Muret, Jérôme Lécuyer serait devenu majoritaire dans les droits sur Droizy, tout en ajoutant Chacrise au nombre des fiefs du ressort de Muret.

---

23. On a vu que les érudits soissonnais de l'époque n'était pas du même avis, comme M. Plateau, (1910, op. cit.) qui avance curieusement la date de 1556 (erreur de lecture du millésime ?)

24. D'après l'épitaphe de Nicolas Lécuyer dans l'église de Chacrise.

Jérôme-François Lécuyer, né en 1661, fut comte de Muret encore mineur après son père en 1674, et s'intitulait seigneur de Droizy (en partage avec Louis Regnault aussi co-seigneur de Chacrise, en 1680), Nampsteuil, Violaine. Marié à Louise-Agnès Aubert, il fit carrière comme Maréchal des camps, gouverneur de Thionville, et eut la distinction de commandeur de Saint Louis, il mourut octogénaire au château de Muret en 1741.

A cette date, l'héritier du lignage, Louis-Jérôme Lécuyer, est qualifié de marquis de Muret. Il aurait dès lors vendu le domaine à la famille lorraine des Barbarat de Mazirot.

Charles François Antoine Barbarat de Mazirot (1740-1789), deuxième du nom à Muret, s'intitulait comte de Muret et de Neuvron ; en 1764 il était président à mortier au parlement de Metz et finit sa carrière en 1784 comme intendant de la généralité du Bourbonnais.

### ***Les apports de l'âge classique***

Sauf à considérer le maître de camp Jérôme Lécuyer comme le commanditaire de la reconstruction des deux ailes résidentielles du château de Muret, on ne peut attribuer aux comtes de Muret issus de ce modeste lignage que des retouches et compléments d'aménagements.

On sait trop peu de choses sur cette famille pour approfondir le sujet. Jérôme Lécuyer avait-il à la fois les moyens d'acheter un domaine de l'importance de Muret et d'y entreprendre des travaux dispendieux ? D'où aurait-il tiré de telles ressources ? Autant de questions sans réponse.

On a vu que l'arcade de la porte extérieure du château, soit la porte de la terrasse basse ou avant-cour, dans le flanc du « bastion » nord-ouest, avait sans doute été reconstruite au moins en partie (pour l'agrandir ?) en 1663, millésime gravé sur une pierre en relief au-dessus de la clef de l'arc. Les modénatures de cette clef, d'ailleurs, sont conformes au style de l'époque, plus évolué que celui qui dominait dans l'architecture du château.

Autre apport d'architecture classique, peut-être pas antérieur au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un grand portail charretier avait été construit *ex nihilo* à l'entrée de la rampe montant de la terrasse basse à la plate-forme qui précède la porte du château. Ce portail à pilastres toscans percé dans un mur écran et couvert d'un arc surbaissé existe encore en bon état d'entretien (*Fig. 27*), complété d'une porte piétonne avec perron dans le mur en retour vers l'église. Cet élément ajouté en raccord avec le mur de clôture du parc témoigne d'une politique de réaménagement du site castral tendant à isoler davantage les parties privatives (château proprement dit, parc, cour des communs et jardins) des parties semi-publiques (la terrasse basse, passage obligé des habitants de Muret pour assister aux offices paroissiaux).

Des murs de cloisonnement avaient été élevés dans la même intention à l'entrée de la cour des communs et à l'entrée du fossé est. Ce deuxième mur seulement, reliant le nouveau portail de l'esplanade à la grosse tour orientale, était à l'origine percé d'une entrée charretière (*Fig. 28*). Après la mise en place de ces cloisonnements, les équipages et autres attelages ne pouvaient plus accéder aux communs (écuries, charreterie) qu'en faisant le tour du château par le fond du fossé et passant sous les piles du pont (gabarit de 2 m de large sous l'arche centrale). Cet itinéraire desservait au passage deux caves aménagées dans d'anciennes carrières (*Fig. 29*) derrière la contrescarpe. Ces caves existent encore à proximité de la pile de tête du pont dormant. Elles témoignent d'une chronologie d'aménagement assez compliquée. On a vu par ailleurs que les « boves » creusées sous l'aile est du château, qui étaient accessibles à partir du vestibule du rez-de-chaussée par un escalier en pierre, débouchaient aussi par les deux extrémités dans le fossé est. L'issue la plus au sud, discrète et masquée aux regards par la saillie du pavillon d'entrée, doit être considérée, on l'a dit, comme une sorte de poterne ou sortie dérobée contemporaine de la reconstruction du château.

La condamnation du beau portail axial de la terrasse haute, qui donnait un accès direct à la cour intérieure, appartient évidemment à cette même logique de fermeture du château du côté de la terrasse basse.





**Fig. 27** Le portail d'entrée de la montée vers l'esplanade, sur la terrasse basse (Photo C. Corvisier).



**Fig. 28** Portails vers l'esplanade et vers le fossé, tour nord-est et façade est du château vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).



**Fig. 29** Cave-carrière dans la contrescarpe du fossé est (Photo C. Corvisier).

Ce portail constituant un remarquable motif architectural, on le transforma en une grande niche concave propre à abriter une statue (*Fig. 20*), et l'ancien escalier qui lui faisait suite fut remblayé par le haut derrière la maçonnerie de cette niche.

Un autre motif architectural classique qui a miraculeusement été conservé (pour combien de temps ?) remonte assurément à la même époque que les aménagements de cloisonnement qu'on vient d'énumérer (dernier tiers XVII<sup>e</sup> siècle – premier tiers XVIII<sup>e</sup> siècle). Il s'agit d'un édicule de plan carré surmonté d'un grand vase d'amortissement, qui coiffe le débouché d'un puits dans la cour intérieure du château (*Fig.30 et Fig. 23*). Cet édicule, proche de la limite ouest de la cour en terrasse, est flanqué sur son côté ouest d'un petit bassin semi circulaire, ce qui prouve qu'il s'agissait non seulement d'un puits couvert, mais aussi d'une fontaine, donc qu'un système de pompage y avait été installé. On ignore si le puits, accessible aussi depuis la cour des communs par un boyau percé dans le banc calcaire de l'escarpe sud, débouchait dans la cour intérieure du château dès le moyen-âge, ou s'il n'avait été percé qu'à l'époque classique pour alimenter la fontaine. La première hypothèse paraît la plus plausible, les besoins d'approvisionnement en eau sur le site étant aussi impérieux à l'époque de la maison-forte que par la suite.

Le tracé des grandes avenues du parc, documentées par quelques plans anciens, dont un de 1769 (*Fig. 15*), et l'aménagement d'une glacière dans ce parc à 200 m environ à l'est du château participaient aussi de cette logique d'aménagement de l'époque classique, celle des Lécuyer.

A l'époque des Barbarat de Marizot, à partir de la décennie 1740, les seigneurs de Muret se sont surtout attachés à réaménager et moderniser leur résidence. Les menuiseries furent refaites, le vestibule et les escaliers retouchés, les salles de réception et salons du rez-de-chaussée reçurent un nouveau décor avec portes à placard, cheminées en marbre à trumeau, ordonnance monumentale à pilastres et colonnes, dont témoignent quelques photographies prises entre 1912 et 1918 (*Fig. 31, 32, 33*). Les appartements d'étage



**Fig. 30** Puits couvert avec fontaine sur la terrasse haute ou cour intérieure (Photo C. Corvisier).

avaient été redistribués par la mise en place d'un corridor et de cloisons isolant des chambres plus petites que celles d'origine avec placards, alcôves, cheminées. Un nouveau bâtiment de même hauteur que les logis, mais peu développé en longueur fut construit vers 1750 en retour d'équerre de l'aile sud (Fig. 17), greffé sur la tourelle d'escalier en vis, dont l'emmarchement fut refait, et contre la grosse tour sud-ouest. Cette aile courte, couverte d'un toit brisé « à la Mansard » avait été implantée selon un axe plus ouvert que l'angle droit, pour respecter l'évasement symétrique de la cour à partir de la façade de l'aile sud. L'espace disponible sur la plate-forme de la cour étant insuffisant pour asseoir une aile de largeur normale, il avait fallu fonder sa façade extérieure en contrebas, au sol de la cour des communs. Cette aile neuve bien éclairée par de nombreuses fenêtres percées sur trois côtés abritait à chaque étage une salle d'un seul tenant, sans doute des salons d'agrément, celle de l'étage étant utilisée au XIX<sup>e</sup> siècle comme salle de billard. La grosse tour sud-ouest affichait vers l'ouest le cadran d'une horloge.

Un inventaire du Comté de Muret rédigé en 1755 pour les Marizot<sup>25</sup> donne entre autres un état des lieux du château, malheureusement assez mal rédigé, imprécis et confus. Les documents anciens sur Muret étant fort rares, il convient de citer des extraits de ce texte, unique source de certaines informations données plus haut :

*Le principal manoir dudit comté, fiefs, terres nobles et seigneurie dudit Muret, château maison seigneuriale scituée audit lieu, construit sur un terrain qui (est un ) roc très élevé entouré de fossés secs composé de deux tours vers le (?) Un grand corps de bâtiment carré joint de suite les deux tours élevé de deux etages au dessus de ré de chaussée, mansardes et greniers au dessus, caves et souterrains voûtés au dessous, le tout couvert d'ardoises et tuilles, puits, fossé devant la cuisine (?) un pont de trois arches au bout*

25. Bibl. Mun. De Soissons, Fonds Périn, ms. 1368.





**Fig. 31** *Le grand salon du rez-de-chaussée de l'aile sud vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 32** *La grande salle à colonnes au bout du rez-de-chaussée de l'aile sud au temps de l'hôpital militaire, vers 1915 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 33** Cheminée d'un des salons vers 1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).

duquel est la porte de l'entrée dudit château et qui conduit au vestibule du rez de chaussée grand escalier dans œuvre pour monter aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage du corps dudit bâtiment distribué ça dedans d'un grand nombre de pièces d'appartement Et grande salle d'assemblée à cheminée, autre de compagnie et à manger, grande et petite chambre à coucher, cabinets garde robe office serre en forme de garde manger dépense, cuisine, prison (?) galerie, corridor, antichambre, chambres de domestiques, tours, tourelles, escaliers droits autre tournant dans lesdites tours et chapelle construite sous l'invocation de Saint Jean l'évangéliste étant dans la tour supérieure dudit château qui commande l'étendue de tout le village de Muret. Dans l'autre tour vers le couchant est l'orloge avec son cadran qui se voit dans le village dudit Muret du côté de la porte du levant. Lesquels château, maison seigneuriale, corps de bâtiment est orné de plusieurs sculptures différentes, et nombre de croisées vitrées avec des jalousies peintes en vert qui ont vue sur la principale allée du parc du château, une grande porte charnière dans les fossés près ladite principale tour, laquelle porte est l'entrée des fossés qui conduit aux remises de carrosses, écuries et autres batiments couverts de tuiles qui sont du côté du couchant un édifice de bâtiment construit en neuf joint le corps dudit château et près la tour dans laquelle est ladite horloge. Grand terrain au même niveau de celui qui forme les fossés dit la basse-cour porte d'entrée qui conduit sur l'esplanade, dudit terrain vis à vis le portail de l'église de la paroisse dudit lieu et qui

*est la place publique (...) Une garenne à lapins appelée la garenne de Muret, un autre jardin potager un petit pavillon bâtiment couvert de thuyas aboutissant à la petite (rivière de Crise ?) appelé le jardin du château un grand étang scitué au lieu appelé le grand Etang de Muret.*

*Un grand terrain composant le parc du château de Muret contenant 300 arpents ou environ y compris les avenues, bosquets, charmilles, parterres, bois, halliers, terres labourables, autres bois qui étoient en haute futaie, savart inculte, étang appelé l'Etang du Pavé, ladite rivière de Crise passante à travers iceluy parc fermé de murs...*

On constate qu'à cette époque les jardins du château n'étaient pas dans la partie haute du site, mais dans le village au contact de la ferme seigneuriale, de la Crise et de l'étang, ce qui se justifie à l'évidence par la proximité de l'eau facilitant l'arrosage. L'aménagement d'un jardin potager au sud de la cour des communs semble ne dater que du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet aménagement comporta la construction d'un mur de terrassement avec escalier incorporé régularisant l'escarpement naturel entre l'éperon et le vallon ouest à partir de la contrescarpe du fossé. Ce jardin fut pourvu de son mur de clôture particulier, qui vient se greffer sur le flanc nord du petit saillant fortifié de la cour des communs. L'aménagement en terrasse de ce jardin ensevelit le soubassement du flanc est et des deux faces du saillant, condamnant la plupart des créneaux de fusillade de la casemate basse. Celle-ci fut aménagée comme resserre pour le jardin, grâce au percement d'un petit escalier extérieur y descendant directement depuis le sud-ouest.

## **La survie opulente et la fin brutale d'un grand domaine d'ancien régime 1791-1918**

Apparemment, le domaine de Muret traversa la Révolution sans grandes difficultés, sans séquestre ni confiscation. On ignore les conditions dans lesquelles il cessa d'appartenir à la famille Barbarat de Marizot.

Quoiqu'il en soit, il appartenait en 1828 à un certain M. Perrin<sup>26</sup>, qui fit lever le plan du château (d'ailleurs fort médiocrement dessiné) par un sieur Lévêque géomètre arpenteur<sup>27</sup>.

Ces relevés, postérieurs à une vue romantique du château lithographiée par Charles Motte (vers 1820), montrent que le lanternon de la tour de la chapelle avait été supprimé dans l'intervalle. La forme du toit et du lanternon indiqués sur la lithographie (*Fig. 26*) diffèrent de celle restituée en 1912 ; les dispositions encore en place vers 1820 (forme du toit en cloche avec petit lanternon sur un terrasson) étaient sans doute assez vicieuses et délabrées.

Vers 1840, le domaine de Muret fut acquis par Louis-Joseph de Louvencourt (1772-1846), issu d'une vieille famille de l'Artois anoblée en 1666. L'acquéreur, fait représentatif de l'esprit de la Restauration, avait acquis un titre de marquis en 1825 ; son projet était sans doute de faire souche à Muret dans la continuité des titulaires du comté d'Ancien Régime, ce qui se réalisa grâce à une bonne gestion domaniale.

A partir de 1846, Adolphe de Louvencourt et son épouse Sidonie de Flins de Fresnoy sont propriétaires de Muret. Leur fils cadet Arthur de Louvencourt leur succéda et le transmit vers 1910 à sa fille unique Nadège de Louvencourt (morte en 1969).

## **La restauration du château en 1912**

Comme on l'a évoqué à plusieurs reprises, les Louvencourt avaient décidé vers 1900 de lancer une importante campagne de restauration du château de Muret.

---

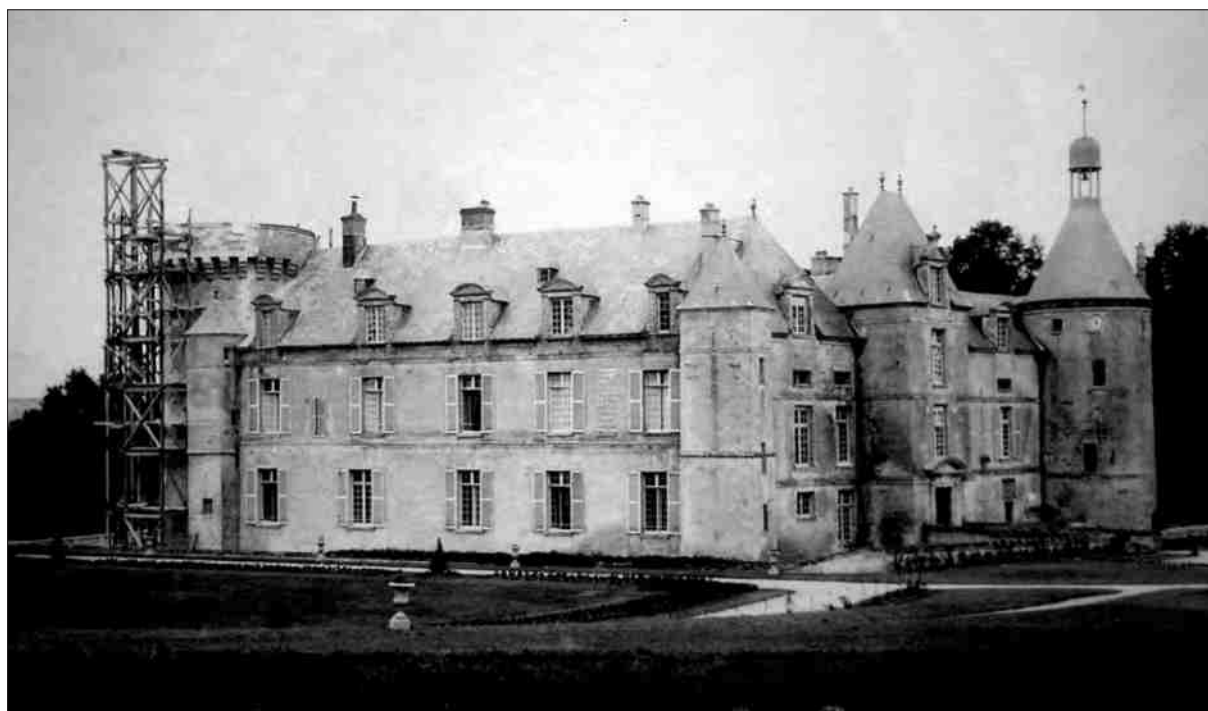
26. Ce M. Perrin était peut-être apparenté au donateur (Périn) de l'inventaire du comté de 1755 à la bibliothèque de Soissons.

27. Le plan masse et les élévations schématiques de 1828 sont conservés dans la collection Edouard Fleury (BNF, Est.)

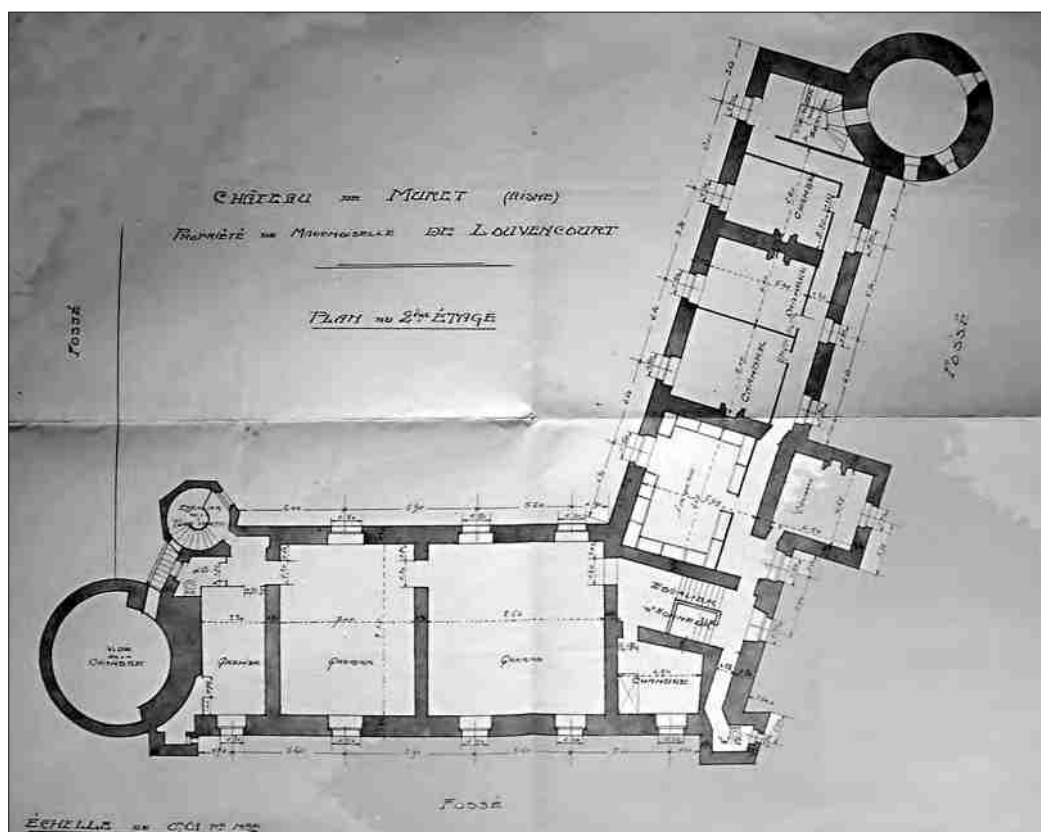




**Fig. 34** *Elévation coupée pour le projet de restauration de la tour sud-ouest par Paul Marquiset, avril 1912 (Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 35** *Le château vu du sud pendant la restauration de la tour sud-ouest en 1912-1913 (Photo Coll. Louvencourt – de Vanssay).*



**Fig. 36** Plan du second étage du château par MM Farcy et Courrèges, 1912 ( Coll. Louvencourt – de Vanssay).

Un sinistre survenu peu avant semble être à l'origine de ce projet : la grosse tour sud-ouest du château, ou tour de l'horloge, peut-être à la suite d'infiltrations dans ses murs ou de fissurations au droit de ses fenêtres, s'était à moitié écroulée dans le fossé ouest, entraînant dans sa chute la petite aile ajoutée vers 1750 (Fig. 11). La chambre circulaire du rez-de-chaussée était simplement écorchée, sans dégâts importants à la voûte d'ogives, mais aux étages supérieurs, l'éventrement avait détruit près de la moitié verticale du cylindre de la tour, celle dans laquelle étaient percées les fenêtres. A court terme, les écorchements et les arrachements du tiers inférieur avaient été consolidés par des maçonneries de blocage montées à la hâte, mais cet état de ruine fragilisée ne pouvait durer.

Nadège de Louvencourt fit appel à Paul Marquiset, architecte-voyer de la ville de Laon de 1874 à 1911, connu pour son goût historiciste et son intérêt pour les monuments médiévaux. Celui-ci dessina un projet de restauration du « donjon » de Muret, comportant de beaux dessins aquarellés dans la tradition de l'école des Beaux-Arts (Fig. 34), mais aussi des attachements détaillés composés d'un plan coloré sur calque pour chaque assise, à l'intention de l'entreprise de maçonnerie parisienne R. Gouverneur. Dans le projet initial, l'architecte se proposait de reconstruire la partie détruite de la tour sur une épaisseur murale réduite de moitié, sans doute pour accroître le volume intérieur des étages, mais il évolua vers une restitution conforme à l'état médiéval qui garantissait la solidité de l'ouvrage et facilitait la reprise et le report de charge des voûtes d'ogives et des mâchicoulis. De même, les fenêtres à meneaux croisés un temps proposés firent place à des fenêtres plus étroites à simple traverse, avec mouluration d'encadrement conforme aux modèles de 1400. Pour remettre en valeur la grosse tour, il fut arrêté de ne pas rétablir le bâtiment de 1750, dont les ruines furent supprimées.

Paul Marquiset était probablement aussi l'auteur de deux autres restitutions « historicistes » de détail, réalisées en 1912 avant l'ouverture du chantier plus lourd de la tour sud-ouest (Fig. 35 et Fig. 8). La première est le portail à fronton curviligne du pavillon d'entrée du château, qui s'inspirait très heureusement du style « Androuet du Cerceau » du portail de la terrasse basse condamné vers 1700. La seconde était le nouveau

lanternon de la tour nord-est, laquelle reçut aussi, dans un des anciens créneaux, une horloge remplaçant celle de la tour sud-ouest (que l'effondrement avait détruite).

Les Louvencourt avaient fait appel parallèlement à un cabinet d'architectes parisiens, MM. Farcy et Courrèges, pour un projet général de modernisation des aménagements de confort de la demeure, pour lequel des plans de chaque niveau du château (*Fig. 36*) furent établis<sup>28</sup>. Le changement des menuiseries des fenêtres dut être validé par Marquiset car il comportait la suppression de la plupart des persiennes de la façade d'entrée, dans une esthétique pré-XVIII<sup>e</sup> siècle. La tâche confiée à Farcy et Courrèges par Mademoiselle de Louvencourt, validée par l'architecte vérificateur parisien Armand Lecoq, consistait surtout à moderniser les équipements en place, par l'introduction notamment d'un chauffage central, avec de nouveaux locaux techniques, des sanitaires, etc.

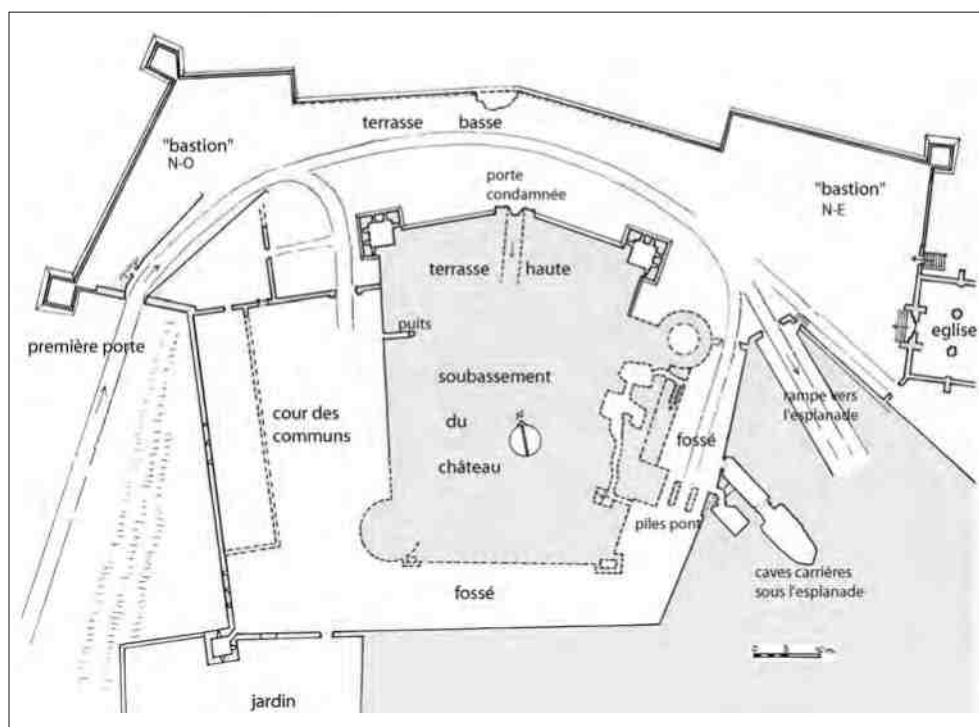


**Fig. 37** *Tableau à l'huile sur toile représentant le château restauré en 1913 (Coll. Louvencourt – de Vanssay).*

---

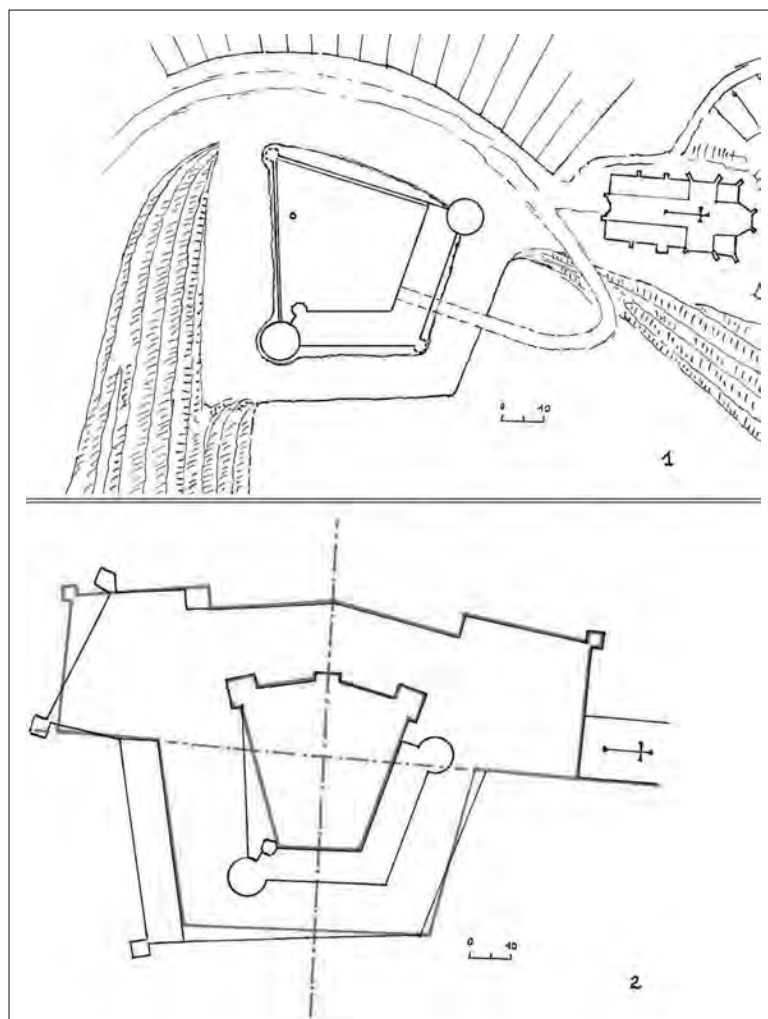
28. Ces plans dressés dans un esprit non archéologique ont servi de base à ceux que j'ai mis au point.





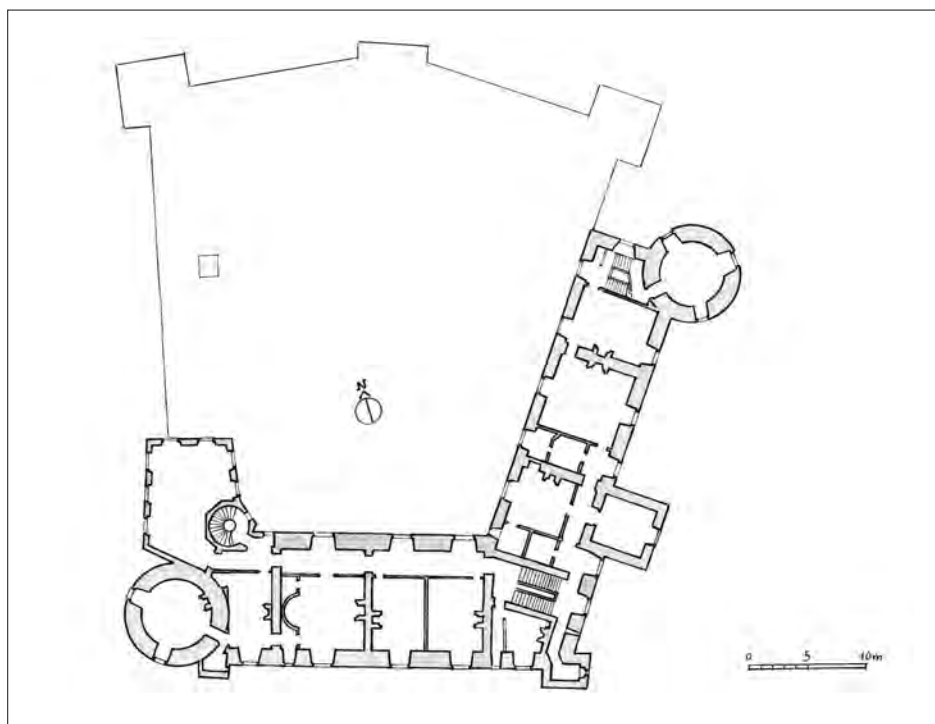
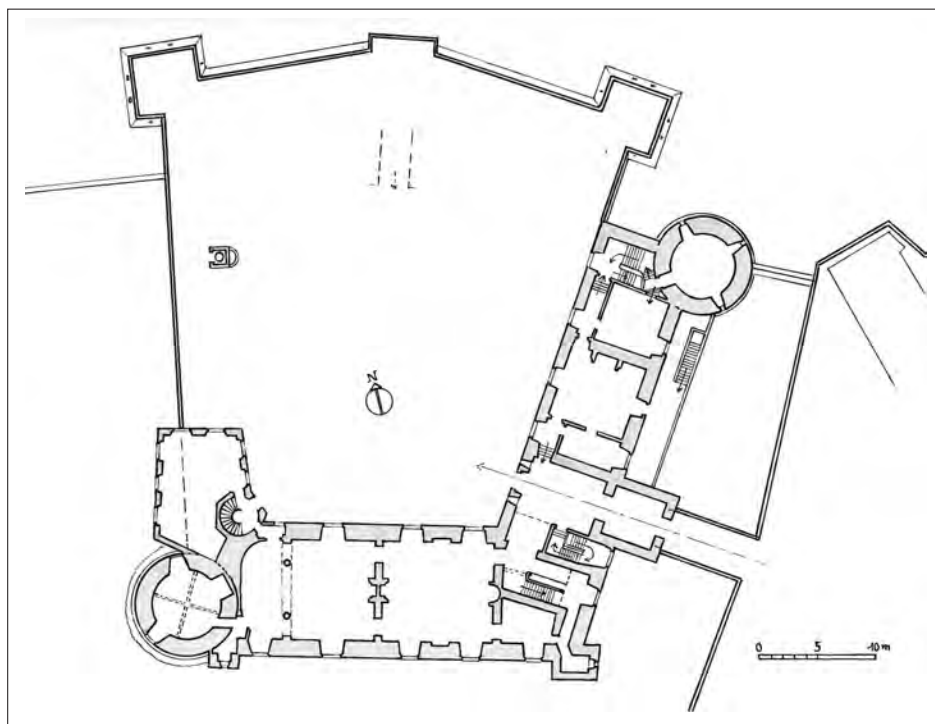
#### Plan A

Plan général du château et de ses abords au niveau du fossé et de la terrasse basse, état actuel avec restitution en pointillé (relevé Farcy 1912 compléments C. Corvisier, dessin C. Corvisier).



#### Plan B

1) Plan général du château et de ses abords reconstitué dans l'état supposé au début du XVI<sup>e</sup> siècle.  
2) Plan indicatif de la reconstitution du château à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce schéma exprime la superposition imparfaite du plan d'intention symétrique (trait clair) à l'état réalisé (trait fin noir).



**Plan C 1, C 2** Plans du rez-de-chaussée et du premier étage du château, état restitué vers 1900, avant la ruine de la tour et du bâtiment sud-ouest (relevé Farcy 1912, dessin C. Corvisier).

## En guise de conclusion...

Après la fin des travaux, en 1913, Mademoiselle de Louvencourt fit peindre le « portrait » de son château à l'huile sur toile, sous l'angle de vue le plus prisé par les photographes et éditeurs de cartes postales illustrées. Cette illustration traditionnelle (*Fig. 37*) lui paraissait sans doute plus à même de fondre l'œuvre récemment accomplie dans la continuité historique...Curieuse intention en vérité, s'agissant d'un objet dont rien ne laissait présager qu'il serait éphémère et qu'elle en serait si tôt privée.

Certains des soldats blessés qui connurent dans les lits de fer des salons de Muret des heures de convalescence et de soulagement, mais aussi l'appréhension du retour au front, laissèrent à leur altière hôtesse d'autres représentations, plus ou moins habiles, du château en sursis. L'un de ces croquis, sombrement aquarellé, d'inspiration fantastique et dépressive (*Fig. 38*), prend rétrospectivement une valeur de témoignage bien plus forte que celle du pauvre tableau à l'huile, dans son cadre doré, épave dérisoire d'une belle maison foudroyée.

L'histoire d'un château est souvent longue, complexe, difficile à reconstituer dans le détail. Celle-ci n'ayant jamais été entreprise « du vivant » du château de Muret, l'existence de documents inédits instructifs et émouvants légitimait de l'entreprendre aujourd'hui, alors que les derniers témoins oculaires ont disparu.

Il importait de rappeler la valeur d'exemplarité de l'évolution architecturale de ce château, et de juger à leur juste valeur certaines de ses étapes, afin que l'oubli qui pèse sur le site et ses vestiges encore dignes d'intérêt ne devienne pas inéluctable.



**Fig. 38** Croquis à l'encre et aquarelle de la tour sud-ouest fait en 1915 par un pensionnaire « prisonnier » de l'hôpital du château (Coll. Louvencourt – de Vanssay).



# Les travaux du maître-verrier Raphaël Lardeur dans l'Aisne

Par Dominique ROUSSEL, MUSÉE DE SOISSONS

Une exposition consacrée aux travaux de Raphaël Lardeur a été présentée au Musée de Soissons en 2000 dans le cadre des manifestations « Reconstructions en Picardie après 1918 ». À cette occasion j'ai entrepris un inventaire des archives du maître verrier que son fils Gérard Lardeur (1931-2002) lui-même maître-verrier a bien voulu autoriser en me laissant accès aux documents. Ces archives nous ont amené à découvrir un grand nombre de projets pour l'Aisne qui ont constitué la base de l'exposition mais aussi une quantité de dossiers qui permettent de mieux apprécier les étapes des chantiers de Raphaël Lardeur.

Il ne s'agit pas ici de faire une étude stylistique des œuvres de Lardeur mais de réunir à partir des archives assez d'éléments pour pouvoir développer des études thématiques sur chacun de ses chantiers.

## Repères biographiques

Raphaël Lardeur (1890-1967), maître verrier originaire de Neuville-sur-Escaut (Nord) s'installe à Paris en 1922 dans l'atelier du verrier Haussaire originaire de Lille après des études à Valenciennes et aux Arts Décoratifs de Paris. Il présente des projets ou des réalisations à l'exposition des Arts Décoratifs de 1925 et au salon des Artistes Français de 1928 (Thonon-les-Bains). Son travail est considéré d'une technique tout à fait moderne, il est remarqué par la richesse de ses compositions et de ses coloris. Ce bon vivant à la gaieté et la bonne humeur communicative est apprécié de ses ouvriers comme de ses commanditaires.

Le service des Monuments Historiques lui confie de nombreux chantiers dans les églises à restaurer après la Première Guerre Mondiale. En Picardie, il intervient au moins dans une quarantaine d'édifices. En tant que mosaïste, il a aussi créé du mobilier liturgique dans certaines églises (Folembray, Guise, Mayot).

Une *Annonciation* lui vaut la médaille de bronze au Salon de 1930. C'était la première fois que l'art du vitrail obtenait une distinction au Salon. La médaille d'argent des Artistes Français lui est attribuée, en 1931, avec *l'Arrivée des Rois Mages* pour Vitry-sur-Seine. Lardeur « avait innové dans la composition et ajouté à son œuvre un sentiment réaliste et plus vivant que n'avaient abordé les vitrailliers du passé » (E Langlade, 1938). Pour cette création, il reçoit aussi la plaquette d'or de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Il emporte la médaille d'or, en 1932, pour deux vitraux : le *Sommeil de Jésus* et le *Réveil de Jésus*. Pour représenter la Vierge, il prendra pour modèle sa propre femme.

Il présente aussi des vitraux humoristiques et des scènes paysannes aux salons de 1922 et 1936. Son sens de l'humour se manifeste à l'exposition internationale de 1937, il crée des vitraux pour le Pavillon des Transports d'après des légendes empruntées à des chansons populaires.

L'un des plus représentatifs verriers du courant Art Déco de l'après-guerre, Raphaël Lardeur innove par sa monumentalité, sa palette très riche et la hardiesse de ses compositions. Il n'hésite pas à grouper une même composition dans plusieurs fenêtres donnant ainsi plus de cohésion et d'ampleur à la scène figurée. Les églises d'Ambleny, Folembray, Saint-Bandry, Soupir et surtout Guise, conservent ses plus remarquables créations. Il se montre pourtant moins inventif que Gaudin ou Hébert Stevens dans ses compositions géomé-



*Raphaël Lardeur  
dans son atelier  
rue du Cherche-Midi  
devant des projets  
grandeur nature.  
En haut :  
pour le Sacré-Cœur (Paris).  
En bas :  
pour Vitry-sur-Seine.*

triques (Mayot). Ses créations sont aussi très attachantes par leur caractère souvent anecdotique. L'arrière plan des grandes scènes historiées est souvent animé de figurations moins conventionnelles qui s'attachent à décrire la personnalité des personnages et leur donnent une grande humanité.

Il travaille aussi à de très nombreux édifices en dehors de la Picardie qui sont listés en fin d'article. À l'étranger, il crée des vitraux aux Etats Unis pour le Collège de l'Assomption à Worcester et l'église de Fitchburg ainsi qu'en Algérie dans l'église Sainte-Anne de la Redoute à Alger.

Il figure comme peintre au Salon d'Automne, au Salon des Arts Décoratifs et au Salon des Artistes Français (de 1940 à 1947). Sa peinture ayant évolué vers l'abstraction, il expose au salon des Réalités Nouvelles de 1947 à 1950.

## Les réalisations dans l'Aisne

Les réalisations de Raphaël Lardeur sont détaillées succinctement pour chaque église répertoriée. Elles attestent les projets aboutis, avortés ou détruits. Ces notices qui ont été réalisées à la suite d'une visite du monument (intérieur où extérieur uniquement) sont accompagnées de notes retrouvées dans les dossiers d'archives dont la liste exhaustive est publiée pages 187 et suivantes. Les informations complémentaires aimablement communiquées par le Service de l'Inventaire de la DRAC de Picardie sont référencées ainsi : (SIMH).

La numérotation des verrières respecte, en général, celle du Corpus Vitrearum. Au rez-de-chaussée, les baies sont numérotées de 0 à 99. La baie axiale est la baie 0 ; toutes les baies au nord portent des numéros impairs, et les baies au sud des numéros pairs. A l'étage, on numérote de la même manière, mais de 200 à 299.

### *Ambleny, Église Saint-Martin*

L'église d'Ambleny, à quelques kilomètres de Soissons, a été endommagée en 1919. Un rapport de l'architecte des Monuments Historiques Brunet fait état des dégradations des maçonneries, des couvertures et de la charpente. En 1920, l'église est déblayée, les ruines sont consolidées. Les travaux dirigés par l'architecte Sallez sont réalisés de 1923 à 1931. En 1932, la commission spéciale pour la réparation des dommages de guerre demande que l'église soit rétablie dans son état antérieur. Un ensemble important de vitraux est commandé à Raphaël Lardeur suivant un marché passé avec la Coopérative de reconstruction des Églises du Diocèse de Soissons. Le devis de 1932 prévoit 128 080F pour la réalisation des vitraux « suivant scènes existant avant la guerre », 5 494 F pour les vitraux losangés, 26 220 F pour les fers et la pose. En 1938 sont présentées les maquettes des vitraux réalisées par Raphaël Lardeur. Le comité des MH, dans sa séance du 2 mai 1938, émet un avis favorable à l'exécution des vitraux, sous réserve que Raphaël Lardeur apporte quelques modifications de détail ; par rapport aux maquettes présentées (SIMH). Dix verrières sont réalisées, elles seraient posées en 1938 et en mars 1939. Les vitraux sont endommagés avec l'édifice en 1940. En 1941, Lardeur dépose ses vitraux abîmés (apparemment La Décollation de Saint-Jean Baptiste et l'Annonciation). L'édifice est remis en état en 1942, les vitraux (chœur et transept sud) en 1945. Ils viennent d'être restaurés, en partie, et protégés de grillages par la Commune.

Quatre projets en couleur ont été retrouvés dans l'atelier Lardeur, son dossier d'archives est disparu.

La nef est protégée par des vitraux de verres losangés (réalisation Émile Baroteaux à Soissons d'octobre à décembre 1945).

Aujourd'hui 10 verrières de Lardeur ornent l'église :

baie 0 : Crucifixion, signée (dessinée pour trois baies (croquis) la crucifixion (projet 2000.9.10) est finalement réalisée sur la double baie centrale du chœur)

baie 1 : Charité de Saint-Martin, signée et datée 1938 (projet 2000.9.14)

baie 2 : Décollation de Saint-Jean Baptiste, signée et datée 1938 (projet 2000.9.15)



baie 3 : Pentecôte , signée et datée 1939  
baie 4 : Annonciation , signée et datée 1938 (projet 2000.9.18)  
baie 5 : Évangile selon Saint-Jean  
baie 6 : Assomption , signée et datée 1939  
baie 8 : Éducation de la Vierge, signée , non datée  
baie 10 : Saint-Sébastien, signée et datée 1939  
baie 102 : Saint-Joseph et l'Enfant Jésus

### ***Audigny***

La petite église d'Audigny ne contient que des vitraux losangés.

### ***Autreville, Église Saint-Rémi***

Entièrement reconstruite entre 1925 et 1928, l'église est décorée de la scène du Baptême de Clovis qui occupe les trois baies du chœur. Le musée conserve le dessin préparatoire qui servira à cette création (projet 2000.9.48), un autre est retrouvé dans les archives Lardeur (RL178). Deux petits vitraux décoratifs et des verrières de losanges verts et bleus complètent l'église.

### ***Barisis, église Saints Pierre et Paul***

L'église est reconstruite par Paul Pinard, architecte à Barisis, en 1930. Les vitraux sont endommagés au cours des bombardements de 1944. Certains sont expédiés en 1947 pour réparation chez Lardeur qui les fera réparer par un autre atelier.

Aujourd'hui, les vitraux de la nef sont blancs à liserés jaunes, ceux du transept et du chœur sont en partie historiés.

baie 0 : Saint Pierre reçoit les clefs du christ (jaune)  
baie 1 : trois saints et un personnage agenouillé en prière  
baie 2 : quatre saints  
baie 3 et 5 : décors géométriques  
baie 4 et 6 : décors géométriques  
baie 7 : ange  
baie 8 : ange  
baie 9 : Vierge (bleue) sur fond orange, et anges agenouillés  
baie 10 : la Cène, Christ (jaune) devant table (bleue)  
baie 11 : ange  
baie 12 : ange  
baie 13 et 14 : décors géométriques.

### ***Bazoches, église Saint-Pierre***

Un mémoire des travaux de l'architecte Chaleil signale l'exécution de 15m<sup>2</sup> de « vitrerie losange ». Un autre document atteste la commande de vitraux pour l'église de Bazoches : qui s'élève à 16 051F (21 juillet 1930). Le peu d'éléments du dossier n'évoque pas le contenu des travaux prévus. Sur place n'existent que des vitraux de verres blancs.

### ***Billy sur Ourcq***

Le chantier de la reconstruction de l'église est mené par l'architecte Sallez. Un rapport de la séance de la commission des MH du 7 juin 1933 concerne 16 maquettes de vitraux. Dans le chœur : la femme adultère, saint-Martin partageant son manteau, la multiplication des pains, le Baptême de saint-Martin, Jésus et les enfants. Dans la chapelle de la Vierge, une représentation de la Vierge. Dans les bas-côtés nord et sud, 10 fenêtres garnies de mosaïques à dominante bleue portant les symboles de la Vierge. Un avis favorable est donné par Sallez.

D'après les schémas conservés par Lardeur, l'ensemble était conçu ainsi (Lardeur numérote de gauche à droite à partir de l'entrée) : À gauche de l'entrée surmontée d'une rosace: Fonts Baptismaux tête de Christ

(1) (projet 2000.9.28 ?). À droite, saint Sébastien (17). Mosaïques de couleur dans les bas-côtés nord et sud. Saint Joseph dans le transept Nord (12). Dans le chœur, saint Martin ressuscitant un enfant (7), saint Martin coupant son manteau (8), la multiplication des pains (9) (projet 2000.9.22), baptême de saint Martin (10), saint Martin au milieu des enfants (11) (projet 2000.9.30). La Vierge (6) (projet 2000.9.29) est prévue dans le transept Sud. Il est envisagé aussi l'achat d'un chemin de croix en mosaïque. Le curé fera changer quelques emplacements : la Vierge et saint Joseph sont intervertis à la pose et, saint Martin coupant son manteau est installé derrière l'autel au centre du chœur).

Les courriers de 1934 entre le curé et Lardeur montrent que les vitraux tels qu'ils apparaissent sur les projets conservés au musée sont réalisés et posés (le curé s'extasie sur le saint Sébastien et saint Martin).

Des notes non datées mentionnent des dégâts aux vitraux et des facturations datent de 1941-42.

Dans un rapport du 31 mars 1941, il est dit que l'église a été gravement endommagée par des projectiles, mais les dommages ne touchent pas le gros œuvre. Les 5 faces de l'abside sont criblées d'éclats et les fenestrages sont totalement détruits. Les vitraux des baies du chœur et de la baie nord du transept sont complètement détruits. Ceux du transept sud, des bas côtés nord et sud, et de la façade ouest sont soufflés et à repiquer. Les vitraux restants sont déposés par Lardeur entre juin et septembre 1941 sauf les trois verrières du collatéral sud (toujours visibles aujourd'hui) (SIMH).

Actuellement, la façade occidentale est ornée de deux baies en losanges orange et d'une rose à motifs géométriques autour d'une colombe. Le bas-côté nord, les transepts et le chœur sont aussi décorés de verrières orange. Trois ouvertures à double baie du bas-côté sud présentent des vitraux ornés des symboles de la Vierge.

### ***Bourg et Comin, église Saint-Martin***

Le dossier de reconstruction est suivi par M. Brunet, architecte en chef des Monuments Historiques. Un mémoire, non daté, mentionne une vitrerie neuve en losanges de petits échantillons de tonalités verdâtres (45 m<sup>2</sup>), solins de calfeutrement, barlottières, vergettes, feuillard, clavettes, échafaudage pour 7910,50 francs.

Les vitraux de la nef sont à décors géométriques bleus au nord et bleus, verts, rouges et jaunes au sud. Les panneaux de losanges au centre sont entourés de lignes colorées.

Transept nord : motifs géométriques (violet et orange) avec couronne et poissons.

Transept sud : motifs géométriques avec serpent.

Le chœur est décoré de trois vitraux historiés et d'une rose (saint-esprit). À gauche un homme sous un chrisme, au centre un personnage religieux (évêque ?), à droite une femme sous une colombe. Des inscriptions (illisibles de l'extérieur du bâtiment) explicitent les personnages. Ces vitraux très exposés et non protégés sont menacés de fortes dégradations.

### ***Bourguignon-sous-Coucy, église Saint-Amand***

Les baies de la nef et de la façade sont fermées de vitraux losangés blancs. Le chœur est décoré de trois vitraux aux motifs géométriques à dominante orange. Le bas du vitrail représente au centre le visage du Christ, à droite celui de Dieu, à gauche celui de la Vierge.

Des protections en bon état protègent l'ensemble.

### ***Chouy***

Les maquettes sont approuvées par la commission des Monuments Historiques en 1935. Les vitraux sont commandés en 1939, réalisés en 1944, posés en 1946 et payés en 1948 (133 000 F).

Les vitraux de la nef et de la façade occidentale sont en losanges verts (le dernier vitrail du nord devait être décoré avec saints Gervais et Protas), le chœur est décoré de grandes verrières historiées. baie 0 (double baie) La Passion (sous le soleil et la lune plusieurs petites scènes : crucifixion, soldats, bougies, coq, biches et paysans, ange avec suaire, saintes (le bas du vitrail est détruit))

baie 1 :(double baie) Avant la mort du Christ  
baie 2 : (double baie) Après la mort du Christ ( mise au tombeau, en plusieurs scènes et annonce) (projet 2000.9.17)  
baie 3 : décors géométriques verts  
baie 4 : décors géométriques verts  
baie 5 :(triple baie) Scènes de la Vierge (couronnement de la vierge , sous la colombe, entourée d'anges) (projet 2000.9.1)  
baie 6 : (triple baie) martyr de saint Sébastien, blasons et archers, blasons et soldats (projet 2000.9.13).

Le dossier d'archives conserve de nombreux calques de projets.

### ***Condé Sur Aisne***

Le transept et le chœur sont décorés de vitraux à décors géométriques colorés. Bordures de losanges jaunes sur fonds blancs, encadrées de lignes jaunes. Les motifs centraux se composent de losanges verts entourés de blanc. Les ouvertures de la nef sont munies de vitraux en losanges verts. Un marché de travaux daté de 1932 (17 506 F) et un croquis attestent l'intervention de Lardeur pour cette église.

### ***Corcy, église Saint-Alban***

Un rapport de Rattier du 15 mars 1933 est présenté à la commission des MH du 18 mars 1933. Sous réserve de quelques modifications l'avis est favorable à la réalisation (SIMH). Un marché à forfait est signé le 6 mai 1933 pour l'église de Corcy pour un montant de 6800 francs entre Raphaël Lardeur, M. Salles, Architecte en Chef des monuments Historiques et la Société coopérative de reconstruction d'églises. Il est question de réaliser des vitraux historiés pour les trois baies de la face est du chœur représentant : l'Annonciation, la Crucifixion et Jésus à Nazareth. Trois croquis au crayon sur calque sont joints au marché. Une lettre du Maire de Corcy datée du 2 février 1934 mentionne la livraison des vitraux.

À Corcy aujourd'hui, les vitraux de la nef sont des losanges verts et des verres blancs très abîmés, le chœur est décoré des trois vitraux de Lardeur (SIMH).

baie 0 : calvaire

baie 1 : l'atelier de Nazareth

baie 2 : annonce

### ***Cuisy en Almont, église de la Nativité***

La restauration de l'église, très abîmée au cours de la Première Guerre mondiale, a duré jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. La conception des vitraux a de ce fait été tardive.

Un devis descriptif de Lardeur mentionne : le sommeil de Jésus (2000.9.6) (qui sera remplacé par l'Éducation de la Vierge), le réveil de Jésus (projet 2000.9.12) (remplacé par une Vierge à l'Enfant), deux verrières avec les Litanies de la Vierge, dans le transept sud deux baies à ornementation géométrique (SIMH).

La commande passée par Jules Kaehrling , architecte en chef des monuments historiques( 52 200 F) est signé en 1941. Les vitraux sont livrés à la gare de Mercin en avril 1942.

Il existe aujourd'hui :

baie 1 : l'Éducation de la Vierge

baie 2 : Vierge à l'Enfant

baie 3 et 4 : les Litanies de la Vierge (signées et datées 1941)

baies 6 et 8 : verrières géométriques

### ***Cutry***

Toutes les baies sont fermées par des verrières de losanges verts. La référence à Cutry sur le projet (projet 2000.9.32) serait une erreur.



### ***Dhuizel***

Des vitraux losangés sont commandés pour l'église de Dhuizel. La nef possède des vitraux losangés jaunes et mauves. L'exceptionnel chœur roman est décoré de trois vitraux géométriques à dominante rouge (Lardeur ?).

### ***Filain, église de la Nativité***

L'église reconstruite à neuf après guerre doit être réparée après la deuxième guerre. La restauration des vitraux est confiée à Raphaël Lardeur en décembre 1953. Actuellement la façade est ornée de 5 verrières et une rosace de verres verts et de deux petites rosaces aux motifs décoratifs. Les grisailles des bas-côtés de la nef portent la signature R. Lardeur, Paris, succursale à Roubaix (SIMH). Au centre du chœur, un vitrail historié avec la Vierge et le Christ descendu de la croix est encadré par deux verrières colorées géométriques qui ne sont pas de la main de Lardeur.

### ***Folembay, église Saint-Pierre***

L'église conserve un ensemble original par ses thèmes de vitraux et un chemin de croix en mosaïques.

Deux vitraux du transept nord représentent saint Laurent et saint Pierre

Trois vitraux du transept sud représentent la Nativité avec les rois mages.

Au centre du chœur, le Christ Roi est encadré à droite par la présentation de Jésus et à gauche par une scène représentant des verriers. Les deux chapelles latérales du chœur sont décorées de vitraux géométriques



*Folembay : de l'esquisse à la réalisation.*

à dominante orange avec des fleurs de lis. D'autres vitraux étaient prévus pour la nef (Baptême de Clovis, saint Norbert de Prémontré, Vie de la Vierge) ils ne seront pas réalisés faute de donateurs. Un chemin de croix est livré en 1931 pour 6000 F.

L'originalité du projet d'avoir introduit des personnages liés aux donateurs (les ouvriers de la verrerie de Folembroy). Les documents d'archives retrouvés permettent de reconstituer la chronologie de la création des vitraux publiée plus loin.

### ***Guise, église Saint-Pierre***

La réalisation de Raphaël Lardeur, en 1932 à Guise est un chef d'œuvre à mettre en parallèle avec un autre grand ensemble dans l'Aisne à Ambleny. Lui-même considérait le vitrail de Notre-Dame des Grâces comme son chef d'œuvre d'après les dires du curé de Guise.

Le projet commandé par l'architecte de Guise, Jean Canonne, a été très abondamment financé par des donateurs. Le coût estimatif de l'ensemble est fixé à 200 000 F. Le mobilier est aussi commandé en 1932 (autel et chemin de croix). L'autel sera réalisé, en 1933, par la marbrerie Céli Hénaut à Cousolre (Nord) (24 000 F) et décoré de mosaïques de Lardeur. Les ornements en bronze sont réalisés par René Robert à Paris. L'abbé Lefebvre se plaint des relations avec la municipalité communiste pour le bon déroulement des autorisations et la prise en charge d'une partie du budget au titre des dommages de guerre (marché de gré à gré, de 38 380 F, signé en 1933 et réglé en 1935). L'église n'étant pas classée, l'État ne participe pas au financement.

Lardeur réalise un projet d'ensemble dans des tonalités bleues souhaitées par l'abbé Lefebvre. Il distingue ses créations en trois groupes : joyeux (Annonciation, Visitation, Nativité, Présentation de Jésus), glorieux (Ascension, Pentecôte, Assomption, Couronnement), et douloureux (Agonie, Flagellation, Chemin de croix, Crucifixion). Il s'adapte aux baies d'origine du bâtiment et se permet de grandes libertés : les nuages derrière le Christ-roi forment la carte du monde, la Sainte Famille est traitée comme une scène de vie très familiale avec au premier plan des colombes qui s'abreuvent et Notre-Dame des Grâces semble déployer comme un éventail une aura rayonnante.

L'ensemble suivant est visible aujourd'hui :

baie 0 : Crucifixion (projet 2000.9.20)  
baie 1 : Ange  
baie 2 : Ange  
baie 3 : Christ-roi (projet 2000.9.5 partiel)  
baie 4 : Purgatoire  
baie 5 : Nativité  
baie 6 : Sainte famille  
baie 7 : Christ portant la croix (projet 2000.9.23)  
baies 8 et 10 : Procession  
baie 9 : Pentecôte  
baie 11 : la Vierge distribuant des Grâces  
baies 12 et 14 : Anges  
baie 13 : Jeanne d'Arc  
baie 16 : sainte Thérèse

### ***Guyencourt***

Un croquis laisserait penser que Lardeur aurait proposé un projet pour cette église. Elle n'est cependant équipée que de verrières en verre blanc.

### ***Longueval***

Une facture de février 1928 de 2292,81 francs atteste des travaux de Lardeur. L'église est actuellement décorée de 4 vitraux de Claude Courageux (1980 et 91)

### ***Macquigny***

Lardeur aurait proposé des travaux de restauration mais les verrières actuelles sont de Carl Mauméjean posées à partir de 1949.

### ***Mayot, église Saint-Christophe***

Architectes Deloeil, Alain Gallois et Jacques Reymann (plans de 1928).

Marché des vitraux (32 550 F) signé en mars 1930. Il consiste en la réalisation de vitraux à décoration mosaïque à dominante jaune pour la nef et deux fenêtres du chœur avec saint Martin (à droite) et saint Eutrope (à droite) avec anges adorateurs à dominante bleue.

Le marché des mosaïques (22 050 F) est signé en octobre 1930. Il consiste en 14 panneaux de chemin de croix de 50 x 50 cm et d'un grand panneau de fond derrière l'autel sur le thème de saint Christophe. Les vitraux sont livrés en décembre 1930, posés et inaugurés avant la fin de l'année.

Actuellement, les vitraux sont assez abîmés et menacés (absence de protections). Les verrières de la nef représentent des rayons de soleil avec un calice, une croix et le nom du Christ.

### ***Molain, église de l'Assomption***

Un projet pour l'église de Molain n'a pas vu le jour. Une note du 8 décembre 1930 (dossier Vaux-Andigny 30) signale que l'on se contente de poser du verre coulé en deux couleurs à la demande des paroissiens.

### ***Paissy, église Saint-Rémi***

Petite église entièrement reconstruite.

Nef et transepts sont décorés de losanges verts. Le chœur est décoré de vitraux historiés. L'absence de notes d'archives ne permet pas d'identifier précisément les personnages.

De gauche à droite : 1/ saint tenant un livre 2/ saint tenant un livre 3/ (vitrail central) Vierge à l'enfant 4/ saint tenant un livre 5/ sainte

### ***Presles et Boves, église Saint-Georges***

Actuellement toutes les baies de l'église sont fermées de verres losangés blancs et bruns comme à saint Mard. Pourtant des courriers datés de 1936 et 37 mentionnent un marché de vitraux. Un calque présente un important projet d'une verrière avec saint Louis, sainte Cécile, sainte Barbe et saint Jean. Un croquis situe en détail les scènes : transept nord (sainte Barbe, saint Louis, saint Jean, sainte Cécile, Pêche miraculeuse) Chœur : Évangile, Annonciation et Visitation) Transept sud : (Sermon sur la Montagne, saint Pierre et saint Paul). Des notes des années 1943 détaillent des vitraux « entièrement à refaire et à déposer ».

### ***Presles et Thierny***

Dans le cimetière, autour de l'église se trouve une chapelle funéraire (famille Lechat-Olivier) avec une verrière de Lardeur (SIMH).

### ***Proix, chapelle Notre-Dame de la Salette***

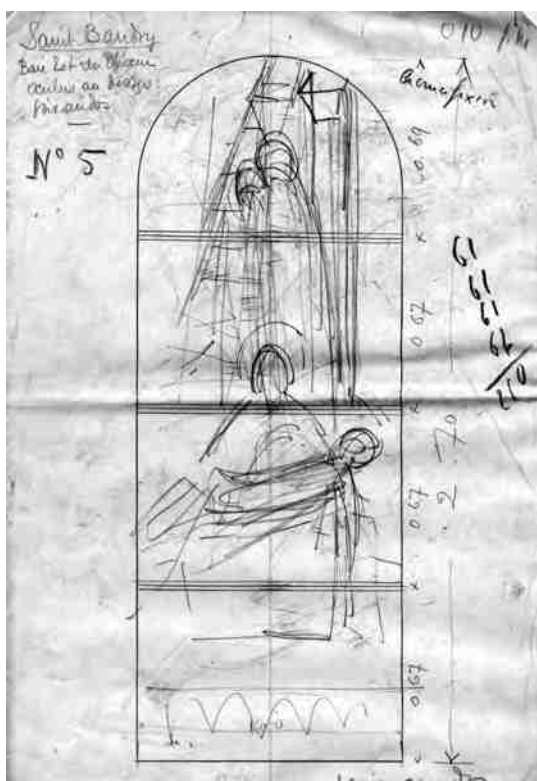
Le chœur de la chapelle est orné de quatre verrières identiques représentant un ange, datées de 1930 (SIMH).

### ***Saint-Bandry, église Saint-Bandry***

Mgr Mennechez, évêque de Soissons souhaite (en octobre 1931) que soit évoqué la vie de Saint-Bandry, le projet est légèrement transformé. Le Retour du Saint-Evêque remplace la Résurrection de la fille de Jaïré.

A la demande du curé (décembre 1932) il est ajouté un vitrail à Jeanne d'Arc (au lieu de Sainte-Thérèse) dans la chapelle de la Vierge (avant le n°1 au bas du clocher) et une rosace avec vierge à l'enfant et anges (façade ouest).





*Piéta, Saint-Bandry  
du croquis  
à la réalisation.*

Pour les quatre fenêtres restantes (nef), il est prévu en décembre 1932 de les décorer avec les emblèmes de la foi, l'espérance, la charité et l'adoration. Celles-ci ne seront pas réalisées, du vitrail en losanges verts est posé mais ces symboles sont présents dans la partie supérieure du vitrail de saint-Blaise.

M. Sallez Architecte en Chef des monuments Historiques dirige les travaux.

Devis du premier projet de 68 000 F (1931) dont 42,16m<sup>2</sup> de vitraux historiés à 1 500 F le m<sup>2</sup>.

Commande le 29 février 1932 pour un montant des travaux de 60 000 F.

Une partie des vitraux est livrée en caisses en octobre 1932.

Les maquettes des vitraux représentant sainte Jeanne d'Arc et la Vierge à l'Enfant entourée d'anges ont été présentées à la commission des MH du 18 mars 1933 et ont été approuvées sous réserve de quelques modifications (SIMH).

Le reste des travaux s'achève fin 1933.

Situation actuelle :

baie 0 : La Pieta

baie 100 : colombe du Saint-Esprit

baie 1 : L'Annonciation (signée)

baie 2 : Retour de saint-Bandry à Soissons (réalisé à la place de la Résurrection de la fille de Jairé)

baie 3 : La Visitation (signée)

baie 4 : le miracle de saint-Blaise (signée)

baie 5 : Nativité

baie 7 : sainte Jeanne d'Arc (signée)

baie 101 : Vierge à l'Enfant entourée d'anges

### ***Saint-Mard, église Saint-Médard***

Une commande de vitrerie losanges est réalisée en 1922 (4967 F). Les vitraux actuels sont à dominante blanche et brune. L'autel d'après-guerre est décoré de mosaïques aux motifs décoratifs à dominante brune.

### ***Sinceny, église Saint-Médard***

Le chantier est mené par l'architecte de Chauny Louis Rey. La commande à Raphaël Lardeur est faite en 1927 à la suite de la présentation des maquettes en Décembre 1926, pour une somme forfaitaire de 12 000 F. Des corrections sont apportées en 1929.

Le chœur est décoré, en 1930, de trois baies. Au centre, le Christ-roi, à droite et à gauche une foule de différentes nationalités en prières et des anges (projet 2000.9.38). Le dossier d'archives conserve un beau calque projet de l'ensemble.

### ***Soissons, cimetière***

La Famille Beauchamps-Allard de Soissons, commande à Raphaël Lardeur de petits vitraux pour sa chapelle funéraire au cimetière de Soissons. Trois vitraux sont prévus : la Trinité, la Vierge et Saint-Louis. La Trinité sera remplacée par un décor floral avec l'inscription suivante demandée par la famille : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ». Les vitraux sont signés et datés 1943.

### ***Soupir, église Notre-Dame (Assomption)***

Une demande du curé René Dussart est adressée à R. Lardeur le 29 novembre 1932.

L'église étant dédiée à la Vierge il souhaite : l'annonciation, au calvaire Marie au pied de la croix, l'Assomption.

Le 1<sup>er</sup> mai 1934, l'inspecteur général des MH, M. Rattier, présente à la commission des MH son rapport relatif à 8 maquettes de vitraux de Lardeur. 5 sont destinées au chœur : Assomption, Pentecôte, crucifixion, nativité, Annonciation. Les trois autres fenêtres sont réparties dans l'église : Sacré-Cœur, Saint-Joseph, et une composition de dessins géométriques. La commission donne un avis favorable sous réserve de quelques

modifications de détails et de couleurs (SIMH).

Un nouveau rapport daté du 17 janvier 1935, relatif à des vitraux de la nef (Jésus rencontrant sa mère et le Couronnement de la Vierge) est approuvé (SIMH).

Montant des travaux : 66 000 F (8 mai 1934) les vitraux historiés 26,416 m<sup>2</sup> à 1500 F le m<sup>2</sup>, les décorations appelées aussi mosaïques 24,718 m<sup>2</sup> à 1 000 F le m<sup>2</sup>, fenêtres et rosaces 6,652 m<sup>2</sup> à 250 F le m<sup>2</sup>.

Châssis, barlotières : entreprise Désiré Cossard à Vailly sur Aisne.

Arrivée des vitraux le 23 mai 1935 et bénédiction des verrières le 15 août 1935.

L'église est endommagée en 1940, et Lardeur dépose les verrières abîmées.

Les nouveaux travaux sont réalisés sous la direction de J. Kaerling, Architecte en Chef des monuments Historiques décidés en 1941.

En 1941, un nouveau devis est établi pour l'achèvement des vitraux (montant des travaux : 18 644 F (21 août 1941). Il concerne 4 baies des bas-côtés (ornementation et symboles de la Passion) et la baie du portail ouest (remise des clefs à saint Pierre et parabole du Bon Pasteur). La décoration du portail est une suggestion de l'abbé Marcel Hu. Ce vitrail est très critiqué. Un nouveau projet est remis en juillet 1941 mais ces verrières ne seront jamais réalisées (SIMH).

La dépense pour l'ensemble de la réalisation est de 84 644 F.

Actuellement, l'église renferme 29 verrières datées de 1934-1935 :

baie 0 : calvaire

baie 1 : Nativité

baie 2 : Pentecôte

baie 3 : Annonciation (projet au crayon sur calque : musée Soissons 24 Corcy) (*signé et daté 1934*)

baie 4 : Assomption

baies 5,6,7,8 : verrières géométriques de tonalité jaune

baie 9 : Sacré-Cœur de Marie

baies 10,11,14,15 : verrières géométriques de tonalité bleue

baie 12 : saint Joseph et l'Enfant Jésus

baie 13 : le Christ du Sacré-Cœur adoré par deux anges

baie 16 : Jésus rencontre sa mère surmontée d'un oculus (baie 110) représentant la Sainte Face.

baie 17 : couronnement de la Vierge surmontée de la baie 109 représentant une couronne au dessus des fenêtres du chœur (baies 0 à 8) se trouvent des ouvertures à 5 lobes et des oculi, occupés par de petites verrières (baies 100 à 108)

baie 100 : Dieu le Père bénissant

baie 101 à 104 : 4 symboles de la Vierge

baies 105 à 108 : étoile à 5 branches

L'église conserve un mobilier liturgique non signé (chaire et autel) et un chemin de croix en plâtre signé Bouchard.

### ***Vailly sur Aisne, église Notre-Dame (Assomption)***

Un premier devis du 7 novembre 1926 est adressé à M. Sallez, Architecte en Chef des monuments Historiques : 12 765 francs pour les vitraux sur un budget global de l'église de 123 379 francs

En 1929, le projet de vitrerie ne concerne que des losanges en verre teinté. Au nord, les verrières intégrées dans les baies d'origine sont en losanges verts. Devis du 7 février 1929 : 1827 francs. Le 15 avril 1929 les vitraux sont expédiés à l'église et les fers sont posés par l'entreprise Petit de Bourg et Comin.

Seul le chœur reçoit trois vitraux historiés proposés à M. Sallez en 1931.

Il s'agit de l'Assomption de la Vierge (projet 2000.9.49) au centre, à gauche Jeanne d'Arc (qui s'est arrêtée à Vailly en revenant de Reims pour le sacre de Charles VII) et à droite saint Précord (ermite local). Au dessus de la baie centrale, un oculus est décoré d'une colombe du Saint-Esprit. La dépense globale est



prise en charge par le général Vignier, originaire de Vailly-sur-Aisne. Le 8 avril 1931, le Général Vignier écrit à Lardeur : « vos vitraux font très bien, mais vous n'êtes pas venus les voir ».

En 1932, un vitrail devant recevoir une Annonciation est mis de côté faute d'argent. Ce projet est pourtant adopté par la commission des MH du 20 juin 1932 (SIMH). M. Sallez espère que le curé pourra réunir les fonds nécessaires à sa réalisation. Comme pour d'autres églises certains vitraux sont directement financés par des paroissiens.

En 1933 un rapport de M. Sallez présente les travaux d'achèvement de la vitrerie (devis de 8 714 F). Au sud, deux verrières à décors de fleurs de lys (rouges, jaunes et verts) et trois verrières au décor abstrait vert et bleu. Le dossier d'archives contient des calques d'essais de formes et de couleurs de ces décors géométriques. La décoration des vitraux est intéressante pour ses variantes abstraites. La livraison du 13 février 1934 et l'exécution de ces verrières consacrera l'achèvement complet de la restauration de l'édifice.

### ***Vasseny Église Saint-Rupert et Saint-Druon***

L'église ne conserve qu'un vitrail historié signé de Mazetier (bg) et Lardeur (bd) à droite du portail ouest.

Le vitrail figure le baptême du Christ avec saint Jean-Baptiste à droite et d'un ange à gauche.

Si Louis Mazetier a beaucoup travaillé avec Delange dans l'Aisne, ici il s'est associé à Lardeur.

Dans une lettre, Mazetier explique que le marché lui a été confié par Kaehrling en 1935. Il aurait été bloqué jusqu'en 1939, date à laquelle il aurait à nouveau travaillé sur le projet. Mais la dissolution de la Coopérative des églises aurait empêché celui-ci d'aboutir et dans le but d'être dédommagé, Mazetier a envoyé lettre sur lettre à l'administration des MH en 1941-1942 restées sans réponse. Quant au contenu du marché, il devait concerner plusieurs baies. En juillet 1940, Mazetier écrit : « les vitraux de Vasseny qui devaient être posés ces jours-ci ne le seront sans doute jamais... » (source : Yves-Jean Riou).

### ***Vaux-Andigny, église Saint-Médard***

Une demande de vitraux est faite à Raphaël Lardeur en décembre 1930. Une commande est passée en décembre 1931 pour un montant total de 28 530 F. La participation de la Société coopérative de Reconstruction d'églises étant de 6 980 F, le reste étant assuré par de nombreux dons de paroissiens. 15 fenêtres sont financées par des dons, les saints sont choisis par les donateurs. Le chantier de l'église est suivi par l'architecte Charles Jorray de Vaux-Andigny.

Les travaux sont retardés pour des problèmes d'iconographie de certains personnages. (sainte Adeline pose de gros soucis) réglés par le curé G. Applencourt. Une grande partie des vitraux est livrée en juin 1932. La bénédiction a lieu le 31 juillet en présence de l'évêque de Soissons.

Vitraux existants de gauche à droite en entrant dans l'église :

1. Demie rosace centrale en façade, saint Éloi (abîmée) **Bas-côté Nord** : 2. saint Louis 3. Décoratif 4. sainte Barbe 5. sainte Marie-Madeleine 6. saint Augustin 7. saint Henri 8. Notre-Dame du Rosaire 9. Notre-Dame des 7 douleurs 10. Décoratif 11. sainte Germaine **Transept** : 12. saint Jacques 13. saint Eugène **Chœur** : 14. Christ 15. Assomption **Transept** : 16. sainte Véronique 17. sainte Cécile 18. saint Raymond **Bas-côté Sud** : 19. saint Antoine 20. saint Édouard 21. sainte Élisabeth 22. sainte Adeline 23. saint Jean-Baptiste 24. saint Michel 25. saint François.

Chaque double baie de la nef est surmontée d'un oculus.

### ***Vieil Arcy***

Note de R. Chaleil, architecte, mentionne facture de 1 266 francs pour la vitrerie de Vieil Arcy en 1928. Sur place on constate au nord des verres blancs et au sud des verres losangés verdâtres. Le chœur est fermé de verrières blanches. Au centre un vitrail XIX<sup>e</sup> que Lardeur a sans doute surmonté d'un petit vitrail géométrique.

L'autel de l'église est décoré d'une mosaïque dorée avec une croix en mosaïque argentée. Il n'est pas signé.

## **Chronique de la fabrication des vitraux de Folembay 1931**

Pour appréhender la « chaîne opératoire » d'une commande de vitraux pour une église nous publions ici un extrait des correspondances retrouvées dans le dossier d'archives de Raphaël Lardeur consacré à Folembay.

### ***Commande***

**18 Janvier** François Doutriaux Directeur de la verrerie de Folembay : « le gros-œuvre de l'église de Folembay est terminé et couvert. Reste entre autres choses à mettre au point la question des vitraux. J'ai remarqué trois vitraux faits par vous à Autreville - très bien - trois autres qui me plaisent moins à Sinceny... Il y a au total 29 verrières... nous n'avons pas les fonds nécessaires pour tout réaliser en une seule fois ».

Visite de Raphaël Lardeur le 31 janvier 1931.

### ***Phase esquisse***

Correspondances entre le curé Grandjean et les donateurs.

**23 avril** F. Doutriaux : « tout le monde attend avec impatience vos maquettes définitives...les fonds sont recueillis pour les trois vitraux du centre, les trois au dessus de la porte latérale. »

**29 avril** Curé Grandjean : « pour marquer l'originalité de Folembay, il serait bon que le Christ-roi d'ici n'emprunte pas le ton de celui de Sinceny à si courte distance ».

**23 juin** : La verrerie adresse des modèles de bouteilles, des photos d'ouvriers et deux modèles d'isolateurs. François Doutriaux, directeur de l'usine signale que « la fabrication à la bouche des bouteilles arrêtant définitivement en juillet (secret), il serait d'assez mauvais goût – vis à vis des ouvriers – de la représenter dans le vitrail. » Suivent quelques conseils de mise en place des ouvriers.

**29 juin** Curé Grandjean : « pour les fenêtres de la nef, je compte sur le losangé ordinaire, verre vert, mais sans verre de couleur, semblable à l'église de Vailly que vous m'avez dit avoir été traité chez vous ».

Le curé suggère de détacher les souffleurs « pour qu'ils forment une masse moins compacte ».

### ***Projets a la gouache***

**25 juin** Curé Grandjean : « bravo ! L'ensemble est tout à fait satisfaisant : allez-y ».

« je vous demanderai quand le dessin en grand sera exécuté de bien vouloir m'en avertir, j'irai aussitôt lui jeter chez vous un dernier coup d'œil. »

### ***Réalisation maquette grandeur nature***

#### ***Fabrication des châssis***

**17 Août** Entreprise de serrurerie en bâtiments A. Depretto à Nogent l'Artaud.

#### ***Livraison***

**26 Août** télégramme : « caisses arrivées » signé : curé Grandjean.

**11 septembre** quelques remarques du curé « supprimer la barbe d'un verrier, la barbe étant un non sens du point de vue professionnel ».

**24 septembre** « bravo, bravo, vos vitraux sont splendides » François Doutriaux.

### ***Pose et inauguration***

**11 septembre** Curé Grandjean :« votre poseur, M. Deseleux, a dû vous dire en rentrant l'universelle satisfaction que nous éprouvons tous pour l'ensemble de beaux vitraux en place maintenant dans l'église de Folembay...

« Comme vous le savez l'inauguration aura lieu **le 27 courant** à 3 h de l'après-midi... Vous nous procurerez par votre présence le plaisir de vous féliciter... et vous ne négligerez pas cette occasion de venir contempler vous-même votre belle œuvre... »

Les projets originaux des vitraux de Folembay ont été envoyés à la verrerie en octobre 1931 pour la réalisation d'une plaquette commémorative.

### ***Facturation et paiement***

Octobre à décembre 1931.

### ***Livraison du chemin de croix***

**22 décembre** le curé demande l'exclusivité... « à condition que tout en exécutant à l'avenir le même genre, vous vous engagiez à ne pas reproduire ailleurs l'identique. »

la facture doit être libellée comme suit : « fourniture d'un chemin de croix pour l'église de Folembay (Aisne) pour le compte de la Société de reconstruction des Églises Dévastées ».

## **Les projets de vitraux de Raphaël Lardeur au Musée de Soissons (cf. p. 194 à 199)**

La donation Gérard Lardeur au musée de Soissons concerne principalement des projets pour des églises de l'Aisne. Les projets dont l'origine géographique n'est pas connue ne sont précédés que par leur numéro d'inventaire.

- Chouy (n° inv. 2000.9.1) : Ht 61,5 cm x largeur 30 cm, signé, insc : transept sud.  
Au centre : couronnement de la Vierge / de chaque côté 6 anges symbolisant à gauche : la naissance de Jésus, Nazareth, présentation à droite : Noces de cana, la Passion
- Saint-Bandry (n° inv. 2000.9.2) : Ht 51,5 cm x largeur 28,5 cm / Baptême du Christ
- n° inv. 2000.9.3 : Ht 50 cm x largeur 22 cm ; deux baies / Marie et Joseph devant un menuisier, les trois personnages portent l'auréole, au bas cinq colombes, ciel composé de rectangles verticaux oranges
- n° inv. 2000.9.4 : Ht 44 cm x largeur 22 cm ; une baie / Marie (bleue) + Christ Enfant (jaune), 5 anges à l'arrière plan.
- Guise (n° inv. 2000.9.5) : Ht 50 cm x largeur 22 cm ; 1 baie / détail du vitrail du Christ Roi
- Cuisy en Almont (n° inv. 2000.9.6) : 40 x 21; insc : M. Kaerling arch en chef. Baie chœur, côté N.E. / le sommeil de Jésus
- Carton du verrier Haussaire 1893. (n° inv. 2000.9.7) : Ce carton du maître de R. Lardeur était conservé dans ses archives
- n° inv. 2000.9.8 : Ht 37cm x largeur 28 cm , signé ( daté 52 ?) ; 3 baies / Au centre Vierge à l'enfant , sur ND d'Afrique et église sainte Anne et fond de ville, anges aux ailes rouges à gauche et à droite.
- Chouy (n° inv. 2000.9.9) : Ht 63 cm x largeur 23 cm ; insc. Église de Chouy, Aisne M. Tillet arch en chef des M.H. ; 2 baies / bougies bleues côté N et rouges côté S.
- Ambleny (n° inv. 2000.9.10) : Ht 36 cm x largeur 23,5 cm ; 3 baies / Crucifixion
- n° inv. 2000.9.11 : Ht 31,5cm x largeur 22,5cm ; 3 baies / Nativité
- Cuisy en Almont (n° inv. 2000.9.12) : Ht 39 cm x largeur 21 cm ; insc : baie chœur côté S.E. ; 1 baie / Réveil de Jésus
- Chouy (n° inv. 2000.9.13) : Ht 65 cm x largeur 34 cm ; 3 baies / saint Sébastien
- Ambleny (n° inv. 2000.9.14) : Ht 63 cm x largeur 24 cm ; signé ; insc M. Salles insp. des M.H. ; 2 baies



/ saint Martin coupant son manteau.

- Ambleny (n° inv. 2000.9.15) : Ht 63 cm x largeur 24 cm ; signé, insc M. Sallez insp. Des M.H. ; 2 baies / saint Jean Baptiste.
- Saint Bandry (n° inv. 2000.9.16) Ht 54 cm x largeur 29 cm ; signé, daté 31 ; 1 baie / projet pour le baptême du Christ ?
- Chouy (n° inv. 2000.9.17) Ht 66 cm x largeur 70 cm ; 3 baies doubles, la vie du Christ (petites scènes superposées) projet pour le chœur . *Inscrit par erreur au nom de Ambleny, ce projet est réalisé à Chouy.*
- Ambleny (n° inv. 2000.9.18) Ht 65 cm x largeur 50 cm ; signé ; 3 baies / Annonciation.
- n° inv. 2000.9.19 : Ht 44,5 cm x largeur 14 cm ; 1 baie / sommeil de Jésus, sol pavé et fond de village
- Guise (n° inv. 2000.9.20) : Ht 63 cm x largeur 48 cm ; 4 baies / Crucifixion,
- Billy sur Ourcq (n° inv. 2000.9.21) : Ht 48,5 cm x largeur 22 cm ; signé, daté 33, Sallez arch. Vitrail bas-côté ; 2 baies / martyr de saint Sébastien, saint Sébastien à gauche adossé à un arbre, archers en face de lui, groupe de personnages en fond.
- Billy sur Ourcq (n° inv. 2000.9.22) : Ht 48 cm x largeur 40 cm ; signé, daté 33, Sallez arch. Chœur centre ; 3 baies / Multiplication des pains,
- Guise (n° inv. 2000.9.23) : Ht 63 cm x largeur 37 cm ; signé, daté 31 ; 4 baies / Christ portant la croix.
- n° inv. 2000.9.24 : Ht 69 cm x largeur 24 cm ; 4 baies, Présentation au temple : le grand prêtre, assistants, la foule, des colombes bleues en bas et rouges en cercle dans le ciel, colonnes du temple .
- n° inv. 2000.9.25 : Ht 44 cm x largeur 63 cm ; signé, daté 32, insc : « pour la cause de dieu et du droit » ; 4 baies / Jeanne d'Arc et saint Louis au pied d'un poilu de 1914/1918, cortège militaire , armures, cavaliers, lances et drapeaux ;
- n° inv. 2000.9.26 : Ht 62 cm x largeur 37 cm ; 1 baie, Christ en croix, quatre femmes, lumière divine traitée en rectangles jaunes.
- n° inv. 2000.9.27 : Ht 50,5 cm x largeur 22 cm ; signé R.L., daté 40 ; 1 baie, Jeanne d'Arc, soldats, halbardes, drapeaux, anges.
- Billy sur Ourcq (n° inv. 2000.9.28) : Ht 33cm x largeur 24cm ; signé, daté 33 ; 1 baie, visage du Christ.
- Billy sur Ourcq (n° inv. 2000.9.29) : Ht 46 cm x largeur 23 cm ; signé, daté 33, insc : Sallez arch., bas-côté ; 1 baie / Vierge en prière.
- Billy sur Ourcq (n° inv. 2000.9.30) : Ht 48 cm x largeur 37 cm ; signé, insc : Sallez arch., chœur; 3 baies / saint Martin au milieu des enfants.
- n° inv. 2000.9.31 : Ht 48 cm x largeur 16 cm ; signé, daté 30 ; 1 baie / Assomption de la Vierge.
- Cutry (n° inv. 2000.9.32) : Ht 48 cm x largeur 25 cm ; signé ; 2 baies / projet verrière, décors géométriques.
- n° inv. 2000.9.33 : Ht 46 cm x largeur 18,5 cm ; 2 baies / Nativité et Adoration des mages, Betlehem.
- n° inv. 2000.9.34 : Ht 47 cm x largeur 20 cm ; signé ; 1 baie rectangulaire / Nativité et Adoration des mages.
- Soupier (n° inv. 2000.9.35) : Ht 48 cm x largeur 15 cm ; signé, daté 34 ; 1 baie rectangulaire / Pentecôte,.
- Saint-Bandry (n° inv. 2000.9.36) : Ht 52 cm x largeur 29 cm ; signé, daté 31, croquis au verso ; 3 baies / Nativité et Adoration des mages,
- Soupier (n° inv. 2000.9.37) : Ht 37 cm x largeur 24 cm ; 3 baies / Nativité et Adoration des mages
- Sinceny (n° inv. 2000.9.38) : Ht 62,5 cm x largeur 48 cm ; 1 baie / Christ Roi.
- n° inv. 2000.9.39 : Ht 73 cm x largeur 57 cm ; 4 baies / Baptême de Clovis, Rémi, Clovis, Clotilde et personnages devant une armée (aux enseignes plutôt gallo-romaines)
- n° inv. 2000.9.40 : Ht 56 cm x largeur 24,5 cm ; , signé, non daté, croquis au revers ; 1 baie,/ Christ en croix.
- Paris le sacré cœur (n° inv. 2000.9.41) : Ht 62 cm x largeur 19 cm ; croquis au verso ; 1 baie / Christ en croix,
- Paris Hôtel de Ville (n° inv. 2000.9.42) Ht 49 cm x largeur 32 cm ; signé, daté 34 ; 1 baie rectangulaire / chantier au bord de la Seine, charrette, grue, bateau, pont, ville ; insc. la rue, le commerce,
- n° inv. 2000.9.43 : Ht 62 cm x largeur 23 cm ; non daté (années 50 ?), croquis plan d'église au verso ; 1 baie rectangulaire / Nativité.
- n° inv. 2000.9.44 : Ht 62 cm x largeur 23 cm ; signé, non daté (années 50 ?) ; 1 baie rectangulaire / pêche miraculeuse, barque, filet, poissons rouges, christ à l'arrière-plan.
- n° inv. 2000.9.45 : Ht 32 cm x largeur 24 cm ; 1 baie / 2 rois mages, signé, calque coloré.

- n° inv. 2000.9.46 : Ht 48 cm x largeur 29 cm ; 1 baie rect./ procès du Christ, calque-crayon.
- n° inv. 2000.9.47 : Ht 45cm x largeur 26cm ; 1 baie rectangulaire / Christ Roi, calque-crayon.
- Autreville (n° inv. 2000.9.48) : Ht 30 cm x largeur 30 cm ; signé et daté 1927, croquis au verso / baptême de Clovis, soldats.
- Vailly (n° inv. 2000.9.49) : Ht 37,5 cm x largeur 20,5 cm ; signé et daté 1931/Vierge et deux anges agenouillés.
- n° inv. 2000.9.50 : Ht 32 cm x largeur 14 cm ; signé, croquis au verso / Baptême de Clovis, Rémi, Clovis, Clotilde, soldats, baptistère.

Le musée conserve aussi en dépôt un ensemble de six baies provenant de l'institution Saint-Jean de la Croix à Saint-Quentin. Ils avaient été déposés en 1990 par Didier Quentin, maître verrier. Ils sont datés de 1954 (n°inventaire D 2001.18.).

1/ Vie de la vierge et baptême 2/ Annonciation et scène d'enseignement 3/ Présentation au temple et scène de procession 4/ Nativité et scène de prière 5/ Christ enseignant et Christ dans un village africain 6/ multiplication des pains.

## Archives Lardeur

La liste qui suit a été établie d'après toutes les sources possibles : bibliographies, fiches M.H, dossiers d'archives, et projets. Elle permet d'appréhender la grande activité du maître-verrier en France comme à l'étranger. Elle pourra être complétée une fois tous les projets dont la localisation est inconnue seront localisés. Ceci implique de faire un inventaire systématique à l'intérieur de chaque édifice avec toutes les difficultés que cela comporte : temps, voyages, accès à l'édifice, couverture photographique etc.

Nous avons classé les villes par ordre alphabétique et mentionné (quand cela était possible): le département, le lieu, l'année, la mention bibliographique, les projets conservés au musée, les dossiers d'archives conservés au musée et dans la famille, les projets conservés dans la famille (RL).

Les sites mentionnés dans la liste n'impliquent pas qu'ils ont tous fait l'objet d'une réalisation. Une étude, dossier par dossier et recoupement avec le lieu même (s'il est conservé) permettrait d'affirmer que le projet a vu le jour.

Concernant les dossiers d'archives et les projets de vitraux :

Les dossiers d'archives ainsi que des dessins et projets sur carton de Raphaël Lardeur sont conservés par la famille Lardeur qui m'a aimablement permis d'inventorier l'ensemble. Ils sont conservés dans l'ancien atelier des maîtres-verriers rue du Cherche-Midi. Pour faciliter des recherches ultérieures les dossiers d'archives ont été regroupés dans des boîtes à archives et numérotés. Ces dossiers avaient été regroupés par Gérard Lardeur et stockés dans deux containers à boîtes à archives. Leur localisation est exprimée ainsi : le premier numéro est le numéro de la boîte et le second le numéro d'enregistrement. Ex : 1/26 = boîte à archives 1, dossier n°26.

Les dossiers concernant l'Aisne ou la Picardie sont presque en totalité conservés au Musée de Soissons à la suite de la donation Gérard Lardeur en 2000. Ils sont indiqués comme suit : musée soissons 123. Leur numéro d'ordre dans l'ensemble du fond est ainsi conservé. Ils sont regroupés au musée sous le numéro 2000.9.0.

Les projets de vitraux conservés par le Musée de Soissons, à la suite de la donation Gérard Lardeur sont mentionnés dans la liste de la façon suivante : projet 2000.9.1

Les autres projets sont conservés par la famille Lardeur. Ils sont rangés dans de grands cartons à dessins. 222 (sur environ 400) sont inventoriés à ce jour (numéro, description, photographie). Les projets

dont la localisation a pu être déterminée par une annotation apparaissent sous la forme : projet RL 40. Cette numérotation permet de consulter assez facilement les documents originaux Une copie de cet inventaire réalisé par le musée de Soissons sera remis au Service de l'Inventaire de la DRAC de Picardie qui veille à l'étude et au classement d'un certain nombre de travaux de Raphaël Lardeur en Picardie.

Liste alphabétique des projets et travaux réalisés par Raphaël Lardeur durant sa carrière (en gras les sites picards):

Alger (Algérie) : St Anne de la Redoute, 1953, 4/74

Alençon (61) : église, projets RL 40,193

**Ambleny (02)** : Église Saint-Martin, 1938, projets (2000.9.10,14,15,18), projets RL164, mention 300 clochers, mention Blin.

Amillis (77) : chapelle du Château d'Amillis, mosaïques, 1934, 1/27 et 4/77

Ancenis (44) : église, 1934-39,1/21 et 4/80, projet RL 157

Anzin (62) : Mairie, châssis cage escalier, 1/26

Appilly (60) : église (SIMH)

Arradon (56) : Église Saint-pierre fiche inventaire ref IM56004663, IM56004832, 1937, 4/76

Arradon : (blason), 1934, 1/20, ref IM56004663 et IM56004832

Aubercourt (80) : mention Blin

**Audigny (02)**

Aulnat (63) : 1947, 4/72

Aulnat : 1939, 4/78

Aumale (76) : projets RL 3, 165, 166, 186

Authou (27) : Église de Livet sur Authou, 1928, 1/36

**Autreville (02)** : Église Saint-Rémi, terminée entre 1925 et 1928, projets (2000.9.48 daté 27), projets RL178

**Barisis (02) : 1947**, musée Soissons 123

Bassac (16) : 1953, 5/131

**Bazoches (02)**, Église Saint-Pierre, 1931, musée Soissons 120

Bazoges en Paillers (85) : 5/115

**Beauvais (60)** : M. Demonchy, salle de bain de Marignelay, 1932, 3/55

**Beauvais (60)** : Institut Agricole de Beauvais, 1954, 5/128, projets RL13

Beauvoir sur Mer (85): 5/116

Belvès (24) : 1958, 5/132

Bievé ? (53) : 1942, 5/127

**Billy-sur-Ourcq (02)** : 1933, projets 2000.9.21, 22, 28, 29, 30 dossier archives 117, mention 300 clochers, mention Blin, musée Soissons 117, projets RL65

Bioussac (16) : (réparation vitraux), 1/18

Blois (41) : restauration, 1941, 5/125

Bonsecours (76) : 1944, 5/124

**Boran (60)** : restauration, 1945, 5/118

**Borans (60)** : M. Tiercinier : 1942, 5/173

Bordeaux (33) : Saint Michel, 1/17

Bouchain (59) : 1932, 5/119

Bourbourg (59) : 1959, 5/129

**Bourg et Comin (02)** : Église saint-Martin 1928/31

**Bourguignon-sous-Coucy (02)** : Église Saint-Amand, mention 300 clochers, mention Blin

Brécé (53) : École St Joseph, 1943, 1/38

Bréhat (22) : 1932, 5/126

Brenilpont ? : 5/122

Bures en Bray (76) : 5/130

Cambrai (59) : chambre agricole, 1/4

Cambrai (59) : Sainte Marie, maison de famille, 1/6

Carcassonne (11) : Monastère de Prouille, 1/11

**Carlepont (60)** : 1930/31, musée Soissons 185

Casablanca (Maroc) : Notre Dame de Lourdes, 1955, 5/155

**Cayeux en Santerre (80)** : 1933, musée Soissons 7, projets RL68,75,76

Châlons sur Marne (51) : 1938, 5/182

**Chantilly (60)** : propriété Leclercq, restauration, 1945, 1/35

Charly (69) : 59/60, 5/83

Chast ? : 4/75

**Chaulnes (80)** : (détruits) mention Blin

**Chauny (02)** : rue du Pont Royal maison de Le Révérend (archi Louis Rey, décors Raymond Feuillate, Louis Prat et R Lardeur) (bull fédération tome XLVII, 2002 p.249-250 et note 144)

Chedde (74) : église à 3 km du fayet près Annecy, vitraux + chemin de croix, 1934, 1/3

Cheux (14) : Église de Cheux, 1935, 1/22

Chevannes-Changy (58) : 1/9

**Chouy (02)** : calques en couleurs, accord maquette 1935, commande 1939, fin réalisation 1944, projets (2000.9.1, 9, 13, 17), 5/81

Clères (76) : Collège de Normandie, 1931, 1/14

Colon-Bechar (Algérie) : 1955, 5/82

**Condé-sur-Aisne (02)** : 1932, musée Soissons 8

**Corcy (02)** : Église Saint-Alban, 1933, mention 300 clochers, mention Blin, musée Soissons 24, ref IM02000514

Coudray (53) : (Conte de Montalembert), 1942, 5/151

Courbevoie (92) : vitrail civil, 1/1



**Cuisy-en-Almont (02)** : Église de la nativité, 1941, mention 300 clochers, mention Blin, projet (2000.9.6 et 12), musée Soissons 184

**Cutry (02)** : projet (2000.9.32)

Cuts (60), église (SIMH), ref IM60000028 et 30

Darnetal (76) : Frères des Écoles Chrétiennes

Domremy la Pucelle (88): Bois-Chenu, chemin de croix, 1942, 3/60

Essars (62) : 5/162

Essonnes : projets RL15,38

Etaples (62) : Église Saint Michel, 1957, 1/15 et 5/159

**Filain (02)** : Église de la nativité, après 1<sup>ère</sup> guerre et 1954, musée Soissons 188

Fitchburg (U.S.A. Massassuchets) St Joseph's church, nombreux croquis, 1951, photos musée Soissons, musée Soissons 47, projets RL6, 8, 88

**Folembay (02)** : Église Saint-Pierre, consacrée le 27 sept 1931 par mgr Mennechet, Baies et mobilier en cours de classement (23/10/2002), 1931, musée Soissons 192

Fontaine en Dormois (51): baptême de Clovis, 1933, 2/46

Forceaux ? (27) : 1933, 2/45

**Gernicourt (02)** : 1935, 5/137

Germenay (58) : 5/136

Gisors (27) : 1940 et 1957, 5/134

Goetzenbruck (57) : Projet église de Lorraine fiche inventaire ref IM57001048, 1945, (photos musée Soissons), 5/133

Gometz la Ville (91) : 5/135

Gros Theil ? (27) : 5/138

**Guisse (02)** : Église Saint Pierre et Saint-Paul, 1932-1935, mention 300 clochers, mention Blin, Baies et mobilier en cours de classement (23/10/2002), projets (2000.9.5, 20,23), musée Soissons 140, ref IM020019994 à 2116

Gussignies (59) : (privé) 1/10

**Guyencourt (02)** : 1930, projets RL2

**Hangest en Santerre (80)**, 1930/31, mention Blin, musée Soissons 169

Ivry sur seine (94) : église notre dame de l'espérance 1927, fiche inventaire ref IM94000761 et 917

La Chabossière (44) : église St Éloi, 1945, 1/43, projets RL185

La Neylière ? : Collège de, dans le Rhône

**Lassigny (60)** : 1927, mention Blin, 1/39 (Assomption présentée au salon d'automne 1926 n°1939).

Le Caire (Égypte) : cage escalier de la résidence A. Chawarby (Charles Ayrout architecte)– croquis, carte marine et bateaux de différentes époques, 1949, 4/73

Le Cheylard (07) : église Notre Dame de l'Assomption, 1932, (Objectif vitrail Rhône Alpes p. 104 n°114 et 115, 1/41, projets RL142

Lens (62) : Caisse de secours de Lens, vitrage escalier, 1930,1/34

Lens (62) : Société des secours des ouvriers des mines de Lens, 1945, 1/44

Les Molières (91): (près de Boullay– Gometz le Chatel) nombreux croquis, 1934, 1/40

Ligugé (86) : Abbaye St Martin de Ligugé, projet Crosse, 1936, 1/32

**Longueval (02)** : 1921, musée Soissons 187

Lourches (59) : annonciation – nativité - visitation – arbre de Jessé – vie de la vierge, 1951, 1/42

**Macquigny (02)**: restauration, 1933, 5/149

**Maizy-sur-Aisne (02)** : mention 300 clochers, mention Blin

Malmy (51) : église saint Rémi, 1930, fiche inventaire ref IM51000060

Manancourt ? : église ( nombreux croquis) – 1931, 5/150

Massiges (51) : 1931, 5/152

Maubeuge (59): Dekerpel, piscine de Maubeuge, 6 fenêtres, 1938, 3/54 et Courier Dekerpel 3/56

**Mayot (02)** : Église Saint-Christophe, vitraux et mosaïques, 1930, mention 300 clochers, mention Blin, musée Soissons 153

Metz (57) : cathédrale, (dépose et restauration), 1940, 1/25

Mezières en Drouais (28) : 1948, 5/154

**Moislains (80)** : Chemin de croix, 1932, 5/147

**Molain (02)** : projet avorté cité dans le dossier de Vaux-Andigny, musée Soissons 30

Monesqueville ? (27) : 5/146

Monsurvent (50): 1927, 5/145, classement 18/5/94 (info V. David)

Montbeliard (25): vitrail M. Oudet – 1931, 5/148

**Morchain (80)** : demande de projet dans dossier Nesle musée Soissons 113

Nantes (44) : 1938, 5/112, projets RL 81, 99, 100

Nantes (44) : clinique Notre Dame de Lorette, 1/5

**Nesle (80)** : mention Blin, musée Soissons 113, projet RL91

Nogent le Rotrou (28) : église Saint-Laurent, projets RL 39, 57

Nogent sur Seine (10) : 5/114

Nouméa – Nouvelle-Calédonie. : église , 1955, 5/111

Ocqueville (76): 1945, 5/143

**Orry la Ville (60)** : 1932, 5/144

Ouilly du Houley (14) : 1947, 5/142

**Paissy (02)**: Église Saint-Rémi, rebâtie en presque

totalité, mention 300 clochers et Blin  
 Paris (75) : Hôtel de Ville de Paris, 5/167, projet (2000.9.42), projets RL49, 50, 51, 151, 152, 153  
 Paris : Cartons pour le Sacré Cœur (photo musée Soissons), projets RL14, 154, 155, 169, 170, 171, projet (2000.9.41)  
 Paris : Chapelle de la rue de Gergovie, nativité, 1936, 3/70  
 Paris : Chapelle de l'Espérance 31 rue Dombasle 15<sup>e</sup>, 1948 (info V. David)  
 Paris : Chapelle des Augustines, 1943 (info V. David)  
 Paris : Église St Marcel de la Salpêtrière (restauration), 5/98  
 Paris : Église Sainte Marguerite, 1939, 5/85  
 Paris : Église St Séverin ,5<sup>e</sup>, 1934, projet RL 10  
 Paris : Église Notre-Dame des Blancs Manteaux, 1946, (info V. David)  
 Paris : Escalier n° 104 rue de Vaugirard (nombreux croquis), 5/158  
 Paris : hall d'entrée Papeteries de Ruyscher, 3/61  
 Paris : Le Marbeuf, rue Marbeuf, paris 8<sup>e</sup>  
 Paris : Le Select, avenue des Champs Élysées, paris 8<sup>e</sup>  
 Paris : Le fleuriste de Montmartre, 30 rue Victor massé, 9<sup>e</sup>, 1944, vente Drouot (5 février 2003)  
 Paris : lutin Gargentua : Brasserie Cambrinus – croquis – 6 bis rue du 4 septembre, maison Edon, 1/2, projets RL179,188  
 Paris : Café de Versailles (face à la gare Montparnasse) (E. Langlade p.174)  
 Paris : M. Cognet, 69 rue de Courcelles,(civil, bateaux) 1942, 1/13  
 Paris : M. Dennery, rue Moreau, 1931, 3/53  
 Paris : Pavillon des chemins de fer, Pavillon de la verrerie de Saint-Gobain, Pavillon des vitraux (expo internationale 1937), paris (cf *les vitraux de Raphaël Lardeur*, revue Glaces et Verres, nov déc. 1937 n° 53 (cote BNF 4° V 11220) (photocopie musée Soissons)), le Musée d'Orsay conserve 29 panneaux des vitraux du Pavillon des Chemins de fer (info V. David)  
 Paris : Collège St Louis de Gonzague, 1935  
 Paris : Pharmacie Dauphin, rue St André des Arts, VI<sup>e</sup> – façade, 3/57  
 Paris : restaurant « à l'Alsacienne » - bd Saint Michel, 1945, 1/19  
 Paris : Tante Louise, rue Boissy d'Anglas, 8e  
 Paris : vitrail « le chaland qui passe », 1935, 3/52  
 Paris ? : Chapelle Sœurs Franciscaines, 1929, 5/86  
 Paris ? : maison Cheret, mosaïque, 1/12  
 Paris : Atelier rue du Cherche-Midi  
 Pavillons/bois (59 ? 5/ 165

Payzac (07): École institut libre jeunes filles – Ardèche, 1935, 5/164  
**Plessier de Roye (60)** : 1931/32, musée Soissons 163  
 Pointe à Pitre Guadeloupe : dispensaire Croix St Simon, 3/59  
 Pointe-à-Pitre Guadeloupe : Église Notre-Dame, (photo musée Soissons)  
 Pointe-à-Pitre ? Guadeloupe : Sœurs Congrégation de Chartres, 5/139  
 Pomeys (69) : Notre Dame de la Neylière, 1932, 1/37  
**Pontarmé (60)** :(restauration), 1947, 5/161  
**Presles et Boves (02)** : Église Saint-Georges, 1930/43, musée Soissons 160  
**Presles et Thierny (02)** : (SIMH)  
**Proix (02)** : chapelle Notre-Dame de la Salette (SIMH)  
 Puteaux (92) : Petites sœurs de Puteaux, 5/166  
 Regame (Algérie) : Sahara – Piscine – (nombreux croquis) , 5/106  
 Reims (51) : Asile des Petites sœurs des pauvres, 1958, 5/157  
 Rethonvillers, (80), mention Blin  
 Riga (Lettonie) : 1939, 5/180  
 Roeux (62) : église st Hilaire mention Blin  
 Romilly sur Andelle (27) :1935, 5/178  
 Rosay (27) : 5/179  
 Rouen (76) : pensionnat JB de la Salle – rue St Gervais, nombreux croquis, 1939, 4/79  
 Rouen (76) : St Nicaise, 1938, 5/94, projet RL11  
**Roye (80)** : Hôtel de ville, projet fresque, 1934, musée Soissons 156  
 Saint Christophe (Algérie) : Colonel Godard, 1/16  
 Saint-Christophe de Lignerion : Église Saint-Christophe, 1934 (Émile Langlade « artistes de son temps p.177)  
 Saint Amand ? : Église de Thun, 1934, 2/50  
**Saint Bandy (02)** : 1933, mention 300 clochers et Blin, projets (2000.9.2, 16, 36), 5/96  
 Saint Chamond (42) : Collège Sainte Marie, 1930, fiche inventaire ref PM42000588 et 589, classé 22 juillet 1983, 5/93  
 Saint Chamond (42) : Classe de Philo de l'institut Sainte Marie, 1931, 1/23  
 Saint-Étienne (42) Plafond théâtre de Saint-Étienne  
 Saint Germain en Laye (78) : Sœurs Augustins 1951, 5/102  
 Saint Gingolph (74) : 5/97  
 Saint Jean de Corcoué (44) : 1943, 5/91  
 Saint Jean de Grâce ? : 5/109  
 Saint Just sur Loire (42) : 1933, 5/84

Saint Just sur Loire (42) : Verreries de St Just (verreries de l'Escaut et de la Loire) croquis de personnages, petites scènes pour la salle des Verriers, 1943, 3/67

**Saint Maximin (60)** : église 1946, musée Soissons 104

**Saint-Quentin (02)** : institution Saint-Jean de la Croix, verrières déposées au musée de Soissons (D.2001.18)

Sainte-Foy-lès-Lyon (69) : 1935, 5/87 et 1945, 5/95

**Senlis (60)** : Collège St Vincent, 1951, musée Soissons 105, projets RL158

**Senlis (60)**: église St Vincent, 1946, 5/101

Servon, Maine : 1934, 5/88

**Sinceny (02)** : Église Saint-Médard, inaugurée 25 mars 1928, 1930, 5/90, projet (2000.9.38 ?)

**Soissons (02)**: M. Beauchamps cimetière, 1949, musée Soissons 121

Soullans (Vendée) : église, 1943, 5/92, projets RL177

**Soupir (02)** : (1934 -1942), mention 300 clochers et Blin, projets (2000.9.35,37), musée Soissons 99, 107, 108

Sousceyrac (46) : Monastère Saint-Gérard à Sousceyrac, 1958, 5/103

**Soyecourt (80)** : mention Blin

Springfield (U.S.A. Massachusetts) : 5/110

Taninges (74) : petit vitrail, 1939, 5/174

Taverny 95) : petit vitrail, 1932, 5/175

**Templeux – la fosse (80)** : mosaïque, 1930, 5/172

**Tertry (80)** :1933, musée Soissons 181

**Thiescourt (60)** : 1931, musée Soissons 191

Thionville (57) : Chapelle d'entraide : 1933, 5/177

Thones (74) : St Joseph de Thones 1939, 2/48

Thonon les Bains (74) : basilique, 1930, journal la croix 26/11/1928, dans dossier musée Soissons 8

Thuret (63), 5/171

Tourville la Campagne (27) : 1937, 5/176

Tréguier (22) : Cathédrale, Vitrail de St Yves (dans la chapelle Jean V, bas-côté nord) (avis du comité en Amérique de l'association du barreau américain en l'honneur des barreaux belges et français) ,1937, 2/49, 1945, 5/170

Troyes (10) : Hôtel de Ville, 5/168

**Vailly sur Aisne (02)** : église de l'Assomption, 1933, projet (2000.9.49 daté 31), musée Soissons 186

Valence (26) : Maison St Joseph, nombreux croquis, 1946, 3/71

Valenciennes (59) : Chambre de Commerce, 1928, 3/69

Valenciennes : Courrier Dekerpel (vitrierie de

Valenciennes), 1939, 3/51

Valenciennes : Église du faubourg de Paris, 1930, 3/65 (E. Langlade p.175)

Valenciennes : Église Sainte Croix, 1931, 5/89, projets RL12 ?

Valenciennes : Institut Immaculée Conception, 1938, 1/29

Valenciennes : Sacré Cœur de Valenciennes (correspondance avec Musée de Valenciennes), croquis, 1930, 3/64

**Varesnes (60)** : église de Varesnes ? (Sempigny-Noyon), 1930, 5/100

**Vasseny (02)** : Église Saint-Rupert, mention 300 clochers, et Blin

Vaudesincourt (51) : église de Vaudesincourt près de Reims, 1939, 3/63

**Vaux Andigny (02)** : Église Saint-Médard 1932, mention 300 clochers et Blin, musée Soissons 30 , ref IM02000078

**Vermandovillers, (80)** : mention Blin, projet RL44

Versailles (78) : Petit séminaire de Versailles

Versailles (78) : Lemaire, 1/31

Versailles (78) : restaurant « Café de Versailles » (restauration), 3/68

Vic Fesenzac (32) : église, correspondance avec la mairie, 1936, 3/58

**Vieil Arcy (02)** : 1927, musée Soissons 189

Vincennes (94) : hôpital Béjin – ange avec glaive + écussons des régions et de villes (Marne, Yser, Champagne, Somme, Alsace, Dixmude, Verdun, Chemin des Dames, (Soissons et armes infanterie coloniale), Orient – Salonique, 3/66

Vitry sur Seine (94) : église Saint Germain, daté 1931, fiche inventaire ref IM94000917

**Vrely (80)** : mention Blin

Worcester (Massachusetts, USA) : Collège de l'Assomption à Worcester, projets RL136 à 150 et de 160 à 162 ?

Ytres (80) : 1930, mention Blin, 5/141

photos de réalisations en vrac, 3/62

documents publics Raphaël Lardeur, 1/28

Dossiers d'exportation, 5/183

Pieta, 1/33



## Bibliographie

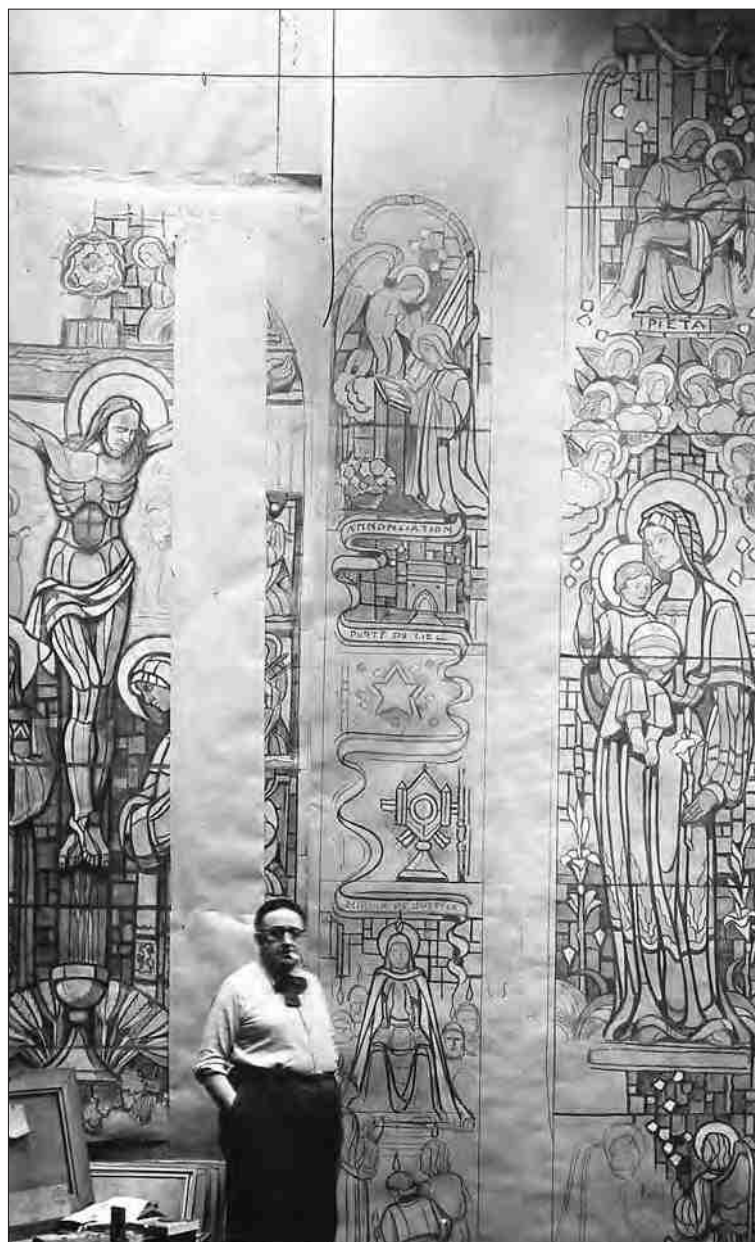
- L'église de Chedde*, guide du visiteur 1934 (photocop musée soissons)
- Les vitraux de Raphaël Lardeur, revue *Glaces et Verres* nov dec 1937 n°53 (cote BNF 4° V 11220) (photocop musée soissons)
- Les verres de couleur et la verrerie de Saint-Just sur Loire, revue *Glaces et Verres* mars avril 1938 n°55 (cote BNF 4° V 11220) (photocop musée soissons)
- Anglade (E), *Artistes de mon temps*, Raphaël Lardeur, p.165 à 179.
- Blin (J. P.), *Le vitrail dans les églises de la première reconstruction en Picardie, 1919-1939*, mémoire de maîtrise, université de Picardie, 1990, p.79, 100.
- Chaline (N), le vitrail en Picardie et dans le Nord de la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, actes du colloque d'Amiens, 25 mars 1994, Amiens, 1995
- Cabezas (H), Le vitrail, figuration et abstraction et Un siècle de vitrail dans les églises et chapelles de Paris, *Eglises parisiennes du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1996
- David (V), de Finance (L), Les vitraux de l'Hôtel de ville de Paris, *Monumental 2004*, dossier vitrail, p. 38-47
- Jablonski (C), Mens (D), *Regards sur le vitrail*, Actes Sud, 2002
- 300 clochers, les églises de la Reconstruction, aise années 20, années 30* plaquette d'exposition, Petit Saint-Vincent Laon 9 au 17 nov 1991
- Roulin (Dom E), *Nos églises*, Paris, 1938, p.421-467
- Roussel (D.) Catalogue exposition Reconstructions en Picardie après 1918, *Projets de vitraux pour les églises de Saint-Bandry et d'Ambleny par Raphaël Lardeur*, p. 286-287, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2000
- Wintrebert (P), le vitrail dans le Pas-de-Calais de 1918 à 1939

## Remerciements

à Gérard(†) et Catherine Lardeur et leurs enfants pour leur précieuse et amicale collaboration

à Véronique David , Karine Jagielski et Christiane Riboulleau pour leur relecture attentive du manuscrit.

à Jean-Charles Capronnier, Jean-Marie Chevallier, Chantal Durafourd et Yves-Jean Riou pour les informations qu'ils m'ont apportées.



*Raphaël Lardeur devant les cartons pour l'église Saint Joseph de Fichtburg (U.S.A.).*



1



2



3



4



5



6



7



8



9





10



11



12



13



14



15



16



17



18





19



20



21



22



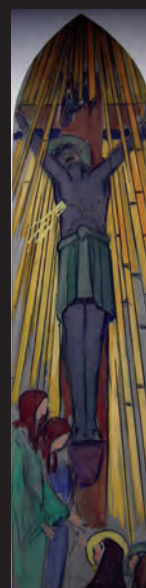
23



24



25



26





27



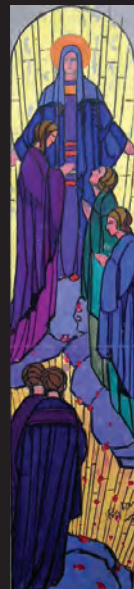
28



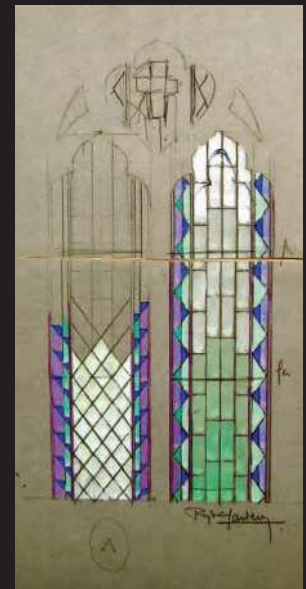
29



30



31



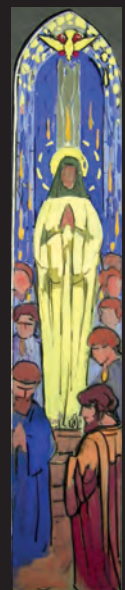
32



33



34



35





36



37



38



39



40



41



42



43





44



45



46



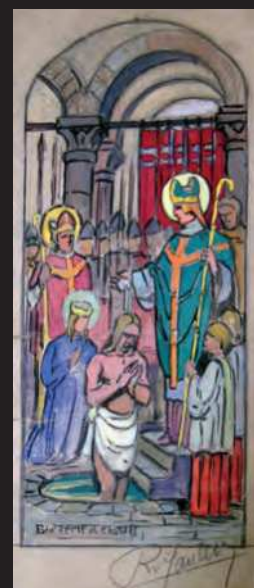
47



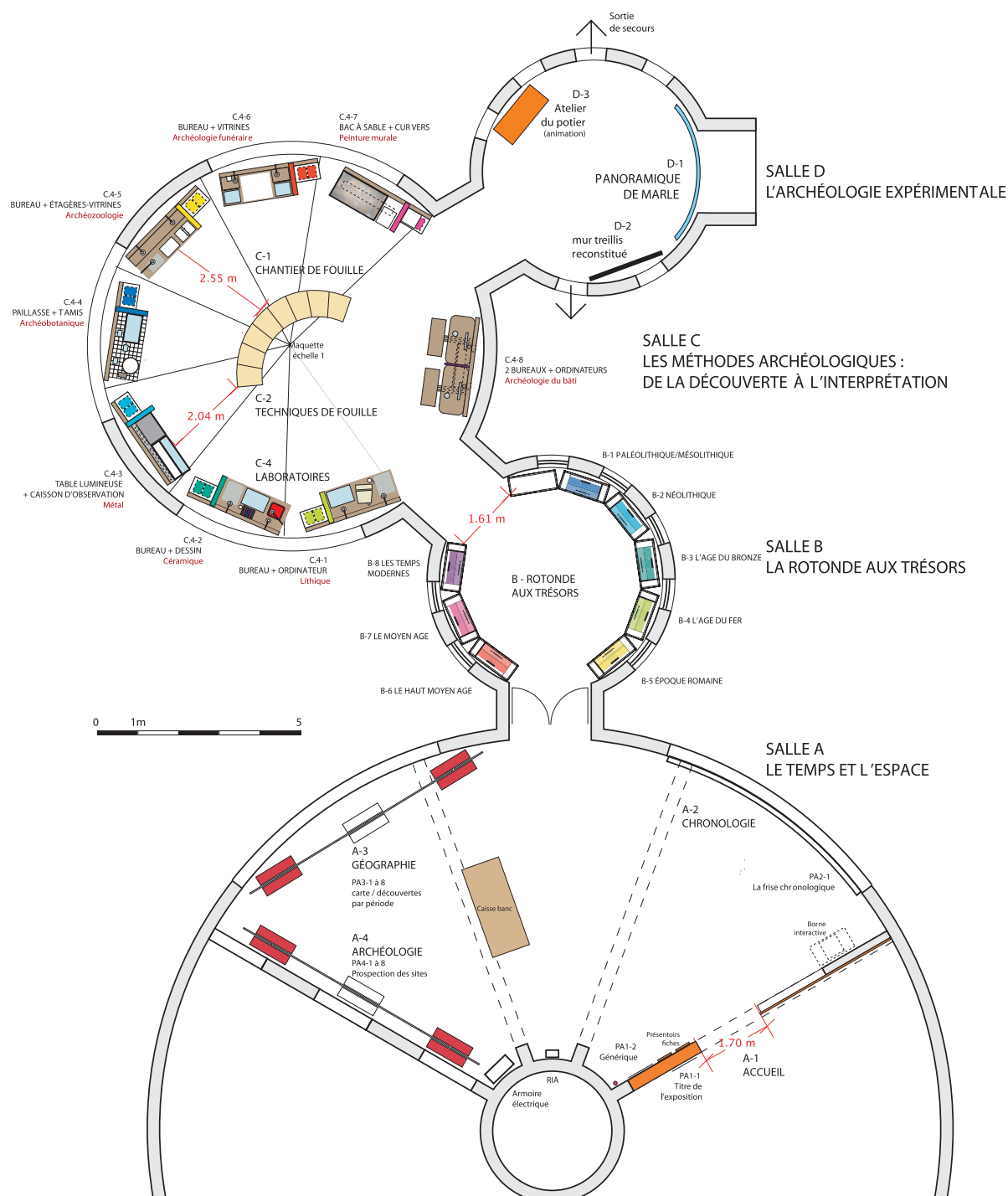
48



49



50



**« Archéologie : quel chantier ! ». Organisation de l'exposition aux Archives départementales à Laon : 2.26, architecture & communication, scénographie.**

Salle A : une frise chronologique et des cartes renvoient aux sites archéologiques du département, suivant les différentes périodes d'occupation humaine. Des panneaux illustrent l'histoire de l'archéologie dans le département, présentent la législation, les acteurs de la recherche archéologique ainsi que les différentes méthodes de détection des sites.

Salle B : une sélection d'objets, découverts dans le département de l'Aisne, propose aux visiteurs un contact direct avec le passé, leur permettant d'exercer leur sagacité vis-à-vis de ces témoins matériels de l'activité humaine. Ces objets proviennent principalement des collections conservées dans les musées du département et dans les dépôts de fouilles des équipes de recherche.

Salle C : les visiteurs pénètrent dans le monde de la recherche, grâce à un parcours qui les conduit du chantier de fouille aux laboratoires d'analyse, leur permettant de suivre les démarches scientifiques qui mènent à l'élaboration des données. Ils ont accès à des consoles interactives où sont développées des reconstitutions virtuelles d'architecture.

Salle D : l'espace est consacré à l'archéologie expérimentale et aux restitutions, qui ont pour objectif de mieux comprendre le quotidien des périodes préhistoriques et historiques. Cette dynamique permet de retrouver des savoirs-faire, de fabriquer des objets, de reconstruire des habitats...



## « Archéologie : quel chantier »

### Une exposition itinérante consacrée à l'archéologie dans l'Aisne

Par Denis DEFENTE

Le Conseil général de l'Aisne, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie (DRAC), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), organise une exposition itinérante consacrée à l'archéologie et à ses méthodes, manifestation qui, pour sa mise en œuvre, bénéficie également de fonds européens. Cette exposition donne un aperçu des sites majeurs fouillés ces dernières décennies dans le département ainsi que des découvertes qui ont enrichi son patrimoine. Tour à tour sont présentés le Paléolithique et le Mésolithique, le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer, la Gaule romaine, le Haut Moyen Âge, le Moyen Âge et le début des Temps modernes.

Conçue par des archéologues et des professionnels de l'Éducation nationale, cette exposition est prioritairement dédiée au public scolaire, la variété et la richesse des sites, dans le département, permettant d'illustrer des thèmes inscrits aux programmes scolaires des écoles primaires et des collèges, à savoir : *Les premières traces de la vie humaine – Les premiers agriculteurs – La métallurgie – Les Celtes – La Gaule romaine, les débuts du christianisme et la fin de l'Empire romain – De la genèse du royaume de France au partage de l'empire de Charlemagne – La chrétienté occidentale et les cadres politiques de la société – Le royaume de France au XVI<sup>e</sup> siècle et la difficile affirmation de l'autorité royale*. Cette exposition convie dans le monde de l'archéologie les élèves comme les professeurs, mais aussi un plus large public, et leur fait découvrir les divers lieux culturels du département, tels les musées, les centres d'interprétation et leurs collections.

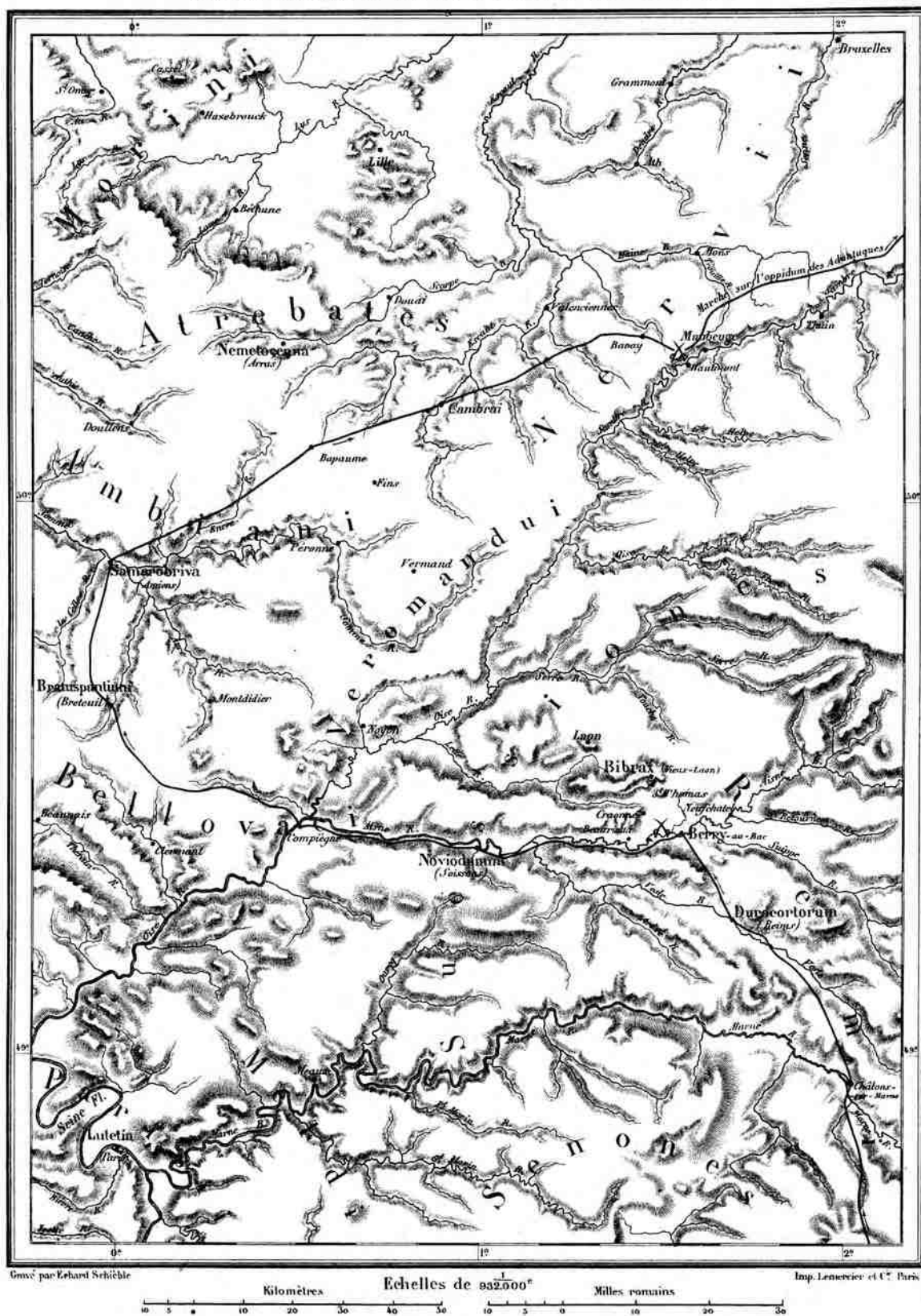
Le CRDP publiera prochainement, à partir des contributions des archéologues réunies pour la réalisation de l'exposition, un ouvrage rédigé par des spécialistes des publications pédagogiques, destiné au monde de l'enseignement.

Parmi les textes fournis par les archéologues comme base de travail pour l'ouvrage du CRDP, c'est celui présentant l'époque romaine dans l'Aisne, qui est publié dans ces mémoires de la société de Soissons, en écho aux tout premiers bulletins qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, étaient largement consacrés aux découvertes antiques. La présentation qui suit, bien que rapide et générale, s'attache à dégager les grandes lignes de cette période dans le département, en se fondant principalement sur les découvertes archéologiques récentes, sans négliger pour autant les découvertes anciennes restées sans équivalent.

L'exposition est présentée à Laon, aux Archives départementales, jusqu'au 5 février 2006. Elle sera à Soissons, du 3 mars au 14 mai 2006, puis dans les principales villes du département.

# CARTE GÉNÉRALE DE LA CAMPAGNE DE L'AN 697

Planche 7



Carte de la campagne de l'an 697 du calendrier romain, c'est-à-dire en 57 avant J.-C.  
(Napoléon III, Histoire de Jules César, 1865).

Pour nourrir cet imposant ouvrage, l'empereur encouragea les fouilles et les travaux savants. Un bel atlas accompagne ce travail. Cependant, une grande partie des localisations sont hypothétiques.

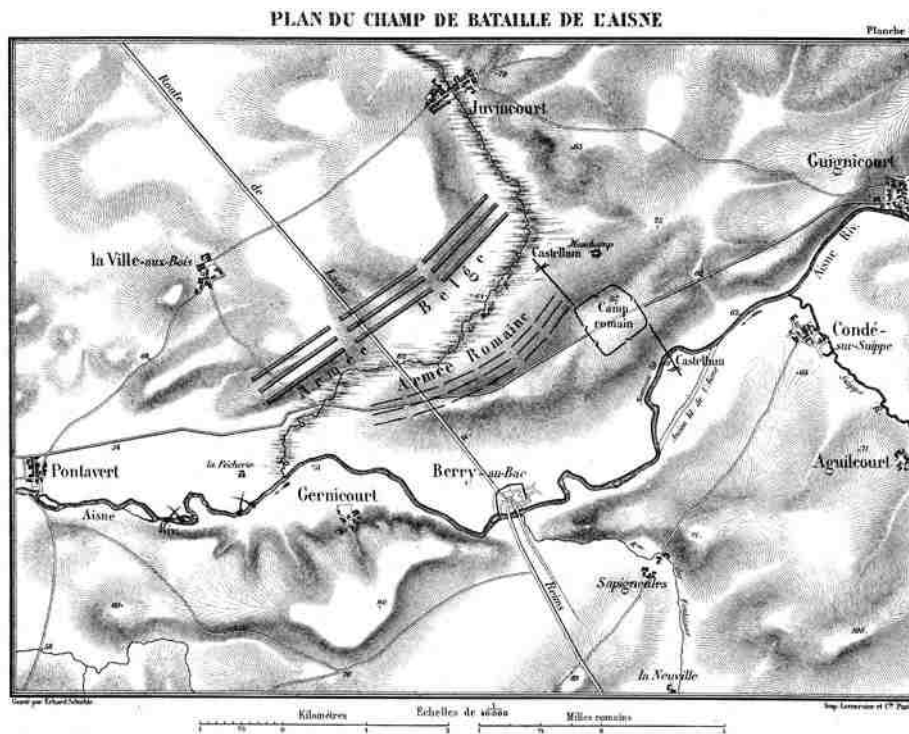
# L'époque romaine dans l'Aisne : un aperçu

Par Jean-Luc COLLART

## 1. La Conquête

Les Romains prennent pied en Gaule méridionale en 121 avant J.-C. En 58 avant J.-C., Jules César, un général à la recherche du prestige qui découle d'une victoire militaire pour soutenir ses ambitions politiques à Rome, intervient en Gaule, à la demande d'un peuple gaulois allié de Rome. Il obtient une victoire facile qui l'encourage à poursuivre. Son objectif initial semble s'être limité à l'établissement d'un protectorat, mais la fortune des armes en a décidé autrement. La résistance rencontrée a été plus forte que prévue. Les campagnes militaires, souvent d'une grande violence, se sont multipliées, et les Gaulois ont été finalement écrasés en 52 avant J.-C. à Alésia. La Gaule intérieure a été alors intégrée à l'Empire romain.

Le département de l'Aisne bénéficie pour la première fois de l'éclairage des textes. Dans le livre II de la *Guerre des Gaules*, César fait un récit détaillé de sa campagne de 57 avant J.-C. contre les peuples du sud-ouest de la *Belgica* (région entre la Seine et le Rhin). Les *Suessiones* (dans le Soissonais et le sud de l'Aisne) et les *Viromandui* (Vermandois - Santerre) participèrent à la coalition des *Belgae*. Elle fut vaincue sur les bords de l'Aisne. Les *Viromandui* continuèrent la lutte et furent écrasés un peu plus tard, malgré une résistance particulièrement farouche, aux côtés des *Nervii* (du Hainaut), dans une terrible bataille, près de la rivière *Sabis*. À l'inverse, les *Remi* (Laonnois - Marne) se rallièrent aux Romains. Il ne faut pas juger ces attitudes opposées d'un point de vue nationaliste moderne : il n'y a pas de « traîtres » à la nation gauloise puisque celle-ci n'existait pas. Les Gaulois, quoique conscients d'appartenir à une communauté culturelle, étaient, avant tout, divisés en peuples, souvent en conflit. Les Romains n'eurent jamais à les combattre tous à la fois, et l'échec de leurs différentes coalitions vient principalement de leur difficulté de coordonner leurs actions militaires.



César décrit précisément la topographie de la position occupée par son armée : une colline, sur la rive septentrionale de l'Aisne. La localisation du site a été discutée. Pour éclaircir la question, Napoléon III fait des fouilles sur la butte de Mauchamp, en 1861 et 1862. Une enceinte fossoyée, presque carrée (655 m sur 658 m, soit 42 ha), avec des angles arrondis, est dégagée. Deux grands fossés rayonnent à partir de cet ensemble, vers des fortins (*castella*) supposés. L'ensemble de ce dispositif apparaît bien sur les photographies aériennes, qui ont même permis d'observer une nouvelle enceinte quadrangulaire, de 60 sur 80 m.

*La bataille de l'Aisne (Napoléon III, Histoire de Jules César, 1865).*

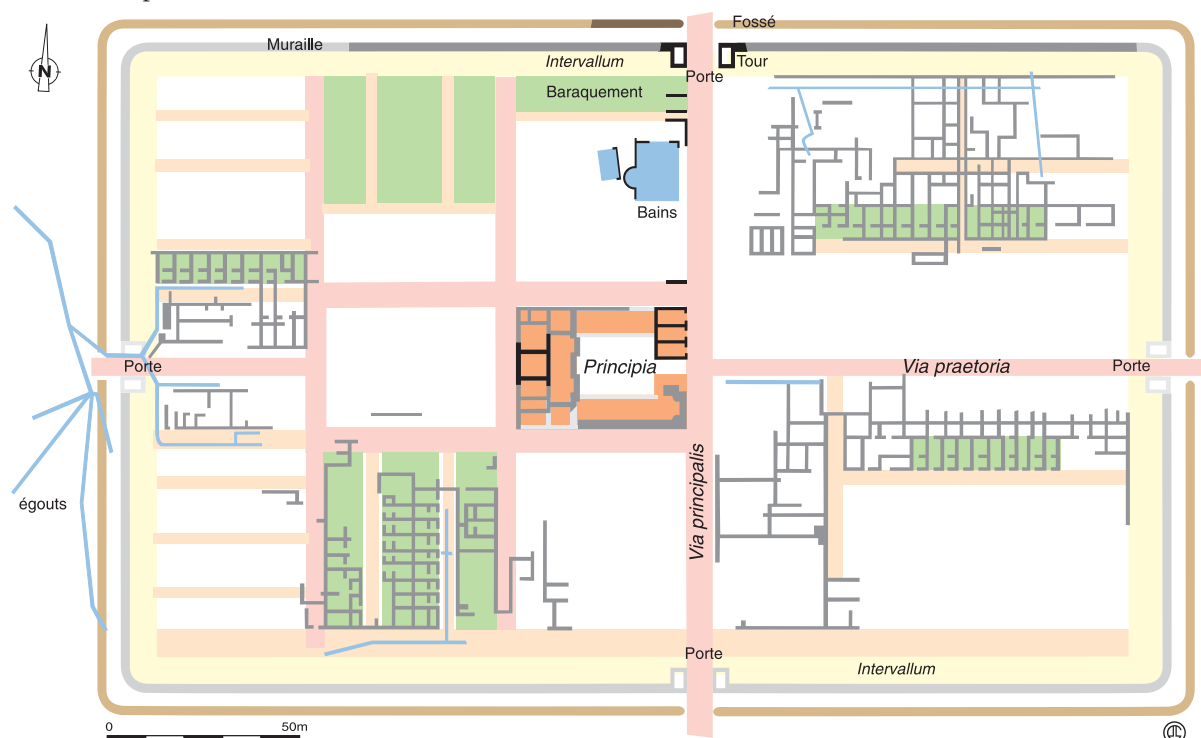


## 2. Le Haut-Empire

### *La présence militaire romaine*

La région fut encore agitée par une grande révolte menée par les *Bellovaci* (Beauvaisis) en 51 avant J.-C., puis une autre en 46 avant J.-C., mais l'on ne sait pas si les *Viromandui* ou les *Suessiones* y participèrent.

Rome a maintenu des troupes à l'intérieur du territoire gaulois, tant que le pays n'était pas pacifié. Sous le règne d'Auguste, la situation étant à peu près stable, et avec les projets de conquête de la Germanie, un peu après le tournant de notre ère, l'essentiel des troupes a été déplacé vers le Rhin. Toutefois, quelques rares camps témoignent d'une présence militaire au I<sup>er</sup> siècle, en Gaule intérieure. Le camp d'Arlaines, sur la commune de Ressons-le-Long, à 11 km de Soissons, est l'un de ces rares exemples. Implanté sous l'empereur Tibère (14-37), peut-être après les troubles de 21, ou sous Claude (41-54), le camp a d'abord été aménagé en matériaux légers. Il a été reconstruit en dur, sans doute sous la dynastie flavienne (après 69). Il a été occupé jusqu'en 89. Il abritait une aile, unité de cavalerie de 500 hommes, initialement formée de Voconces (des Gaulois du Sud-Est). Il a fait l'objet de fouilles très étendues au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, peu méthodiques, et de sondages de 1976 à 1983, qui ont permis de mieux comprendre l'évolution du site.



**Ressons : plan du camp d'Arlaines (d'après les fouilles anciennes, celles de M. Reddé et les photographies aériennes).**

Ce plan est en partie hypothétique (en gris foncé : les murs dégagés au XIX<sup>e</sup> siècle ; en noir, ceux découverts lors des fouilles récentes ; en bleu, les égouts). Le camp est quadrangulaire, d'environ 280 m sur 175 m, soit une superficie de 4,9 ha. Les aménagements primitifs n'ont été que ponctuellement reconnus. Les structures en dur, de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, sont construites en petit appareil romain caractéristique (petits moellons de craie en parement d'un mur en blocage de pierres liées au mortier). Le mur de la courtine (l'enceinte) a 1,85 m d'épaisseur. Les quatre portes sont protégées par des tours internes rectangulaires (6,2 m sur 4,4 m). Un fossé de 2,5 à 3 m de large, pour 1,8 m de profondeur, entourait l'ensemble. L'espace interne s'organise autour d'une voirie régulière, dessinant un quadrillage (en rose : les voies ; en rose clair : les ruelles), en partie observées par prospection aérienne. Au long de ces voies, se distribuent les baraquements (en vert), formés de petites chambrées, précédées d'un vestibule, où logeaient, à plusieurs, les simples cavaliers et de logements plus spacieux pour les officiers. Il y a aussi des écuries, des entrepôts et des ateliers. Au centre du dispositif, se trouvent les *principia* (orange), le vaste centre de commandement de l'unité (1 402 m<sup>2</sup>). Des bains ont été reconnus au nord. Une occupation extérieure a été observée : il s'agit, selon toute évidence, d'une bourgade, telle qu'il s'en développait habituellement autour des camps permanents, les *canabae*, où résidait une population civile liée aux militaires notamment les familles des soldats, des marchands et des artisans.



**Inscription funéraire d'un cavalier (Musée de Soissons).**

Cette inscription funéraire découverte à proximité du camp en 1882 est incomplète : les parties manquantes, dans la mesure où elles sont restituables, sont indiquées entre crochets. Les mots usuels, compréhensibles de tous, étaient abrégés : ils sont complétés entre parenthèses. Elle indique :

JVS SECCI F(ILIVS) ARVERNVS  
S EQVES ALA VO[CO]NTIORVM  
AN(N)ORVM XXV STIPEND(I)ORVM  
VII H(IC)S(ITUS)EST

Ce qui se traduit : « Ci-gît [...]us, fils de Seccus, arverne, cavalier dans l'aile des Voconces, mort à 25 ans, après 7 années de service ». Le nom du défunt a disparu. Comme cela est l'usage, sa filiation est mentionnée. Son père, Seccus, porte un nom gaulois. Il était d'origine arverne (peuple qui occupait l'actuelle Auvergne). Ce cavalier faisait partie de l'aile des Voconces, unité auxiliaire de l'armée romaine, recrutée chez les Gaulois. Il a vécu 25 ans ce qui est peu, mais la mortalité était élevée dans l'Antiquité et l'espérance de vie limitée (une trentaine d'années, compte tenu de la très forte mortalité infantile). Il s'était engagé à 17 ans.

### ***La romanisation***

Les Romains, accaparés par la guerre civile, ne s'occupèrent pas immédiatement de la nouvelle province des Gaules. Les premières mesures ne se placent qu'après la victoire définitive d'Octave, en 30 avant J.-C., sur son rival Marc-Antoine. Mais l'essentiel ne semble pas avoir été entrepris avant les deux dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La civilisation gauloise se poursuivait presque inchangée jusqu'à ce moment.

L'administration de la Gaule par Rome entraîna un bouleversement profond de la société indigène. La civilisation gallo-romaine résulte d'une intime fusion des deux cultures. Certes, les Romains pratiquèrent une politique colonialiste. Les premières mesures prises sont bien caractéristiques : mise en place d'un réseau routier, urbanisation, recensement, cadastration. Mais cette réorganisation fut limitée. Rome n'avait pas les moyens d'imposer radicalement sa civilisation. Elle contrôlait un pays peuplé de douze à quinze millions d'habitants avec quelques milliers d'administrateurs et de soldats. La présence romaine se présentait comme un protectorat exercé sur des peuples qui conservaient une large autonomie. La romanisation reposa donc sur l'adhésion des populations, avant tout des élites, grâce à l'émulation suscitée par des récompenses : l'octroi du statut privilégié de citoyen romain, voire même, l'entrée dans les deux ordres supérieurs de l'Empire : les chevaliers et les sénateurs.

Cette transformation fut progressive et resta certainement limitée, en particulier dans les couches les plus modestes de la société. C'est l'archéologie qui permet le mieux d'apprécier cette part indigène dans la civilisation gallo-romaine. En effet, les sources écrites et les inscriptions lapidaires fournissent de précieuses informations, mais elles sont peu nombreuses et modelées par une culture commune à l'Empire. En revanche, les vestiges matériels, les plans des maisons, des fermes, des sanctuaires, mais aussi les objets, telle la céramique, permettent d'observer les continuités qui existent entre les époques celtique et romaine.

Il ne faut pas minimiser l'apport romain. Avant tout, deux siècles et demi de paix, la *pax romana*, permirent à la Gaule de s'épanouir et de connaître son apogée vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle. De nouveaux savoirs techniques, dont le plus spectaculaire sur le plan archéologique est l'architecture en dur, furent introduits dans tous les domaines et mis à profit par les autochtones, qui dépassèrent parfois leurs initiateurs. L'agriculture, l'artisanat, le commerce, avec la mise en place d'une véritable économie monétaire, se développèrent d'une façon considérable, la société fut plus mobile... En définitive, la Gaule s'intégra parfaitement à l'Empire, dont elle était l'une des plus riches provinces. On en a pour preuve, l'absence de toute réaction de rejet après l'ultime révolte de 21 après J.-C., sauf très marginalement, et son loyalisme à Rome dans les situations critiques.

## Les cités

Le département de l'Aisne s'étend sur les territoires de plusieurs peuples ou cités (en latin : *civitas*). Les limites antiques ne sont pas connues avec certitude : nous savons que l'Église adopta le découpage administratif romain et que le contour des évêchés de l'Ancien régime correspond globalement aux limites des cités antiques. La situation est compliquée par la création au VI<sup>e</sup> siècle de l'évêché de Laon. En principe, il le fut à partir du démembrement du seul évêché de Reims. Le territoire des *Suessiones* s'étendait dans le Soissonnais et le sud de l'Aisne ; le Laonnois appartenait aux *Remi* et le Vermandois, aux *Viromandui*.

## Les voies romaines

Les routes visaient initialement à faciliter la circulation rapide des troupes et des administrateurs, pour assurer un bon contrôle du pays. C'est pourquoi elles tendaient à la plus grande rectitude possible, sans se préoccuper des difficultés engendrées par la topographie. Ces grandes voies sont connues par des documents d'origine antique, l'*Itinéraire d'Antonin*, sorte de guide routier qui indique les routes à suivre pour aller d'une ville à une autre, en mentionnant les agglomérations traversées, avec les distances les séparant et la *Table de Peutinger*, qui se présente comme une carte déformée de tout l'Empire. Le réseau des chemins secondaires n'est que très partiellement connu.



### Soissons: milliaire de Saint-Médard (Musée municipal).

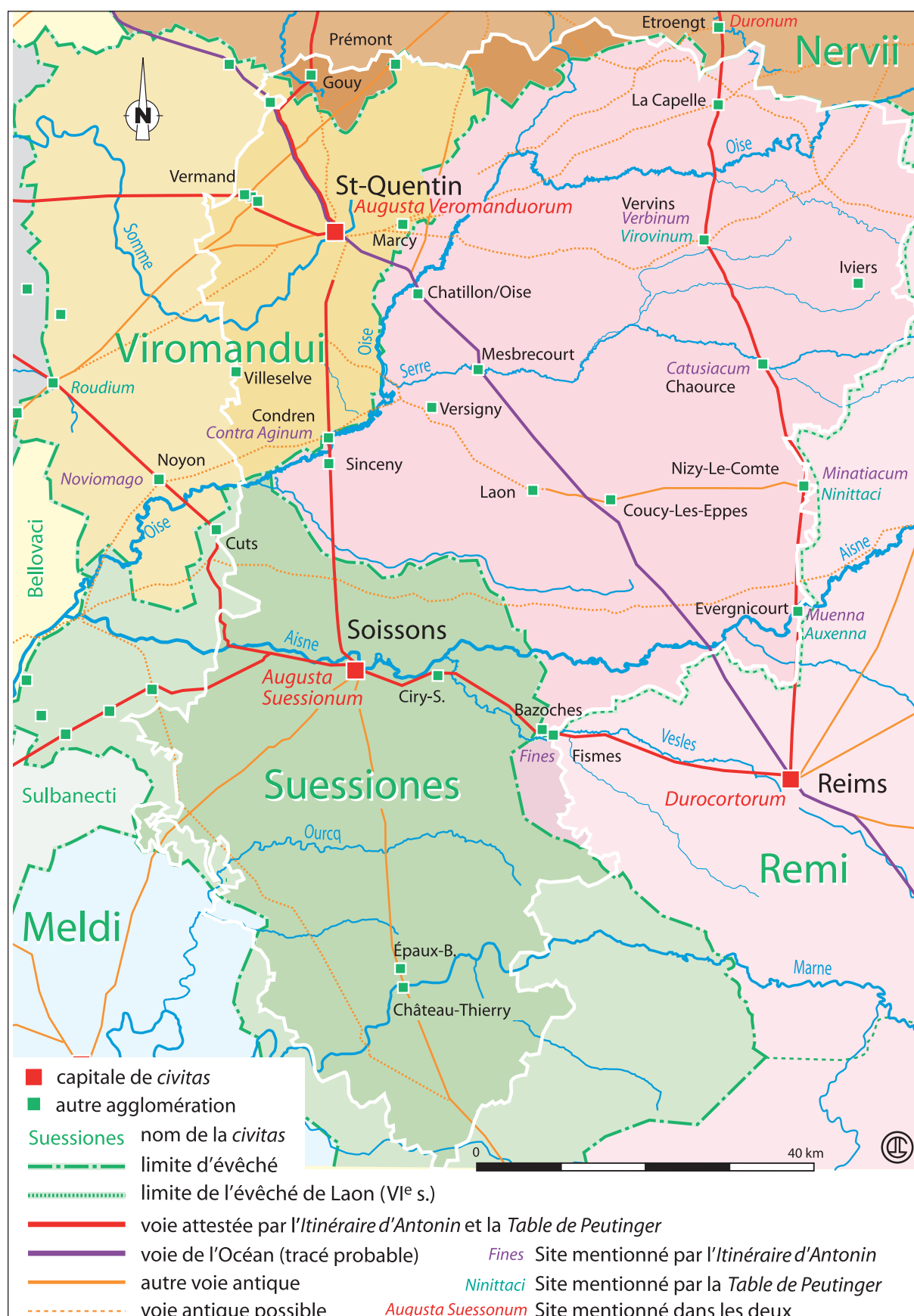
Cette borne haute de 1,98 m, qui se trouvait en 1708 dans les jardins de Saint-Médard, porte :

IMP(ERATORE) CAES(AERE) L(UCIO)  
SEPTIMIO SE  
VERO PIO PER  
TINACE AUG(USTO) ARA  
BICO ADIABENICO  
PARTHICO MAXIM(O)  
P(ATRE) P(ATRIAE) [CO(N)S(ULE)]III ET IMP(ERATORE) CAES(ARE)  
M(ARCO) AURELIO ANTONI  
NO PIO [... FELI]CE  
[AUG(USTO) C(ON)S(ULE) ET P(UBLIO) GETA NOB(ILISSIMO)  
C(AESARE)]  
CURANTE L(UCIO) P[...]  
POSTUMO LEG(ATO) AUG(USTORUM)  
P(RO) P(RAETORE) AB AUG(USTA) SUESS(IONUM) LEUG(AS)  
VII

« À l'empereur César Lucius Septime Sévère Pieux Pertinax Auguste, vainqueur des Arabes, des Adiabènes, des Parthes, le grand, père de la Patrie, en son troisième consulat et à l'empereur César Marc Aurèle Antonin Pieux Bienheureux Auguste, en son premier consulat, et à Publius Geta, très noble César, réalisé par Lucius P[...] Postume, légat d'Auguste pro-préteur, 7 lieues depuis *Augusta Suessionum*. »

L'empereur Septime Sévère (193-211) est associé à ses deux fils, Caracalla (211-217) et Geta (211-212). Leurs noms sont mentionnés en premier : ils sont formés sur le principe des *tria nomina* (trois noms) caractéristiques des citoyens romains, mais avec un développement particulier propre aux empereurs. Pour Septime Sévère et Caracalla, le véritable *praenomen* (*Lucius* et *Marcus*), est précédé par *Imperator*, *praenomen* porté par la majorité des empereurs et *Caesar*, *cognomen* de la *gens* (famille) *Iulia*, repris par tous les empereurs. Le *nomen* est multiple (*Septimus Severus*, *Aurelius Antoninus*). Il en est de même pour le *cognomen*, qui se termine par *Augustus*. Viennent ensuite, pour Septime Sévère, des surnoms qui rappellent ses victoires (*Arabicus*, *Adiabenicus*, *Parthicus*) et père de la Patrie, un titre honorifique. Les empereurs n'exerçaient pas le consulat (la plus haute charge de la Rome républicaine) tous les ans : leur nombre est précisé (trois pour l'empereur, un pour son fils). Ces indications sont précieuses pour dater la dédicace, ici de la période 202-209. Vient ensuite le nom de celui qui a fait ériger le milliaire, le gouverneur de la province de Gaule Belgique. Enfin, il y a une indication de distance, en lieues (2220 m), unité de mesure gauloise.





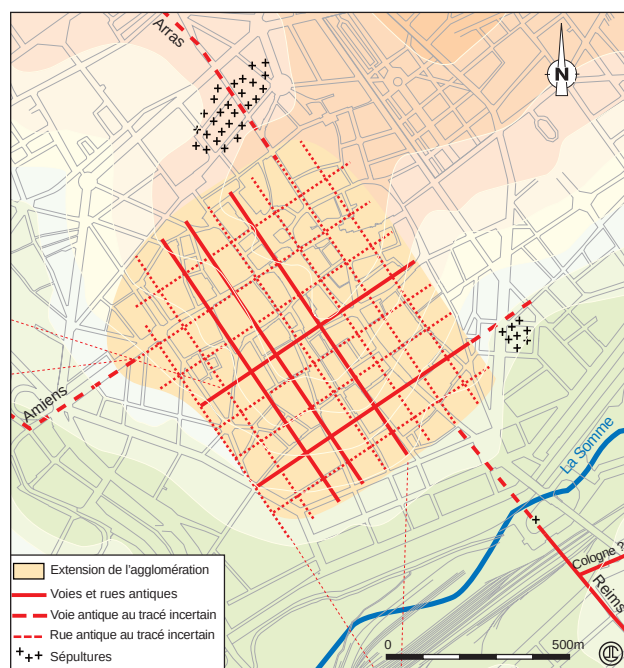
**Carte de l'Aisne dans l'Antiquité, avec les limites des évêchés et les principales voies romaines.**

La voie de l'Océan est mentionnée par le géographe Strabon, comme l'un des grands axes mis en place par le gendre d'Auguste, Agrippa, lors de l'un de ses séjours en Gaule, au tout début de l'organisation de la Province.

## L'urbanisation: les chefs-lieux

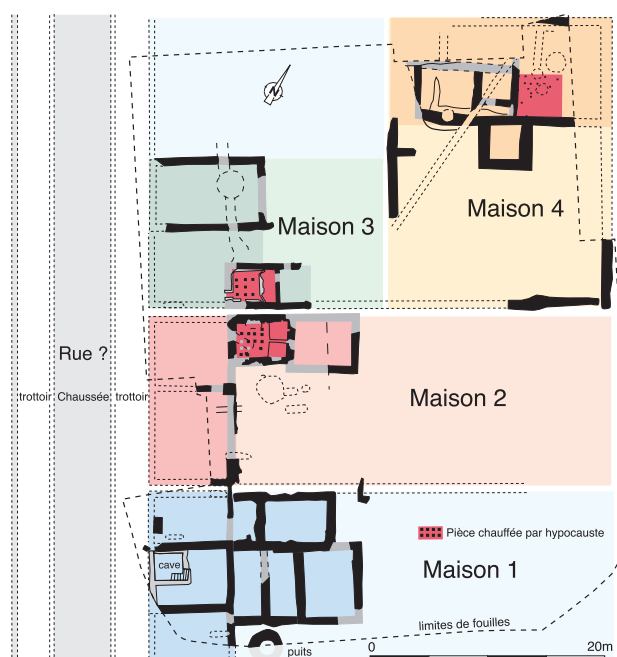
Les deux capitales de cité du département, furent fondées *ex nihilo*, dans l'avant dernière décennie avant notre ère. Elles portaient un nom dérivé de celui du premier empereur, Auguste : *Augusta Suessionum* (Soissons), *Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin). Dans ces deux villes, comme dans la plupart des cités antiques, l'habitat s'organisait autour d'un réseau relativement régulier de rues rectilignes et perpendiculaires entre elles, encadrant des îlots (*insulae*) rectangulaires ou carrés. La rue principale, plus ou moins nord-sud, était appelée *cardo* ; celle d'est en ouest, *decumanus*.

Dans le monde romain, les notables locaux faisaient assaut de générosité pour doter, à leurs frais, le cœur de leur petite patrie de la parure monumentale la plus prestigieuse possible (évergétisme). Mais ces grands équipements collectifs monumentaux, le centre public ou *forum*, les temples et les thermes, n'ont pas été localisés. En revanche, un théâtre a été en partie fouillé à Soissons.



### Saint-Quentin : plan de la ville antique.

L'agglomération antique de Saint-Quentin était plus modeste que Soissons, puisqu'elle n'occupait que 50 ou 60 hectares, ce qui correspond à la superficie d'une ville gallo-romaine moyenne. Le réseau des rues reporté sur ce plan est encore largement hypothétique, car vérifié en quelques endroits seulement. Cependant, les découvertes archéologiques montrent une orientation commune des rues et du bâti. Cette organisation régulière résulte d'un plan directeur, mis en place lors de la fondation de ces villes nouvelles. Les nécropoles sont placées hors de la zone habitée, le long des voies.



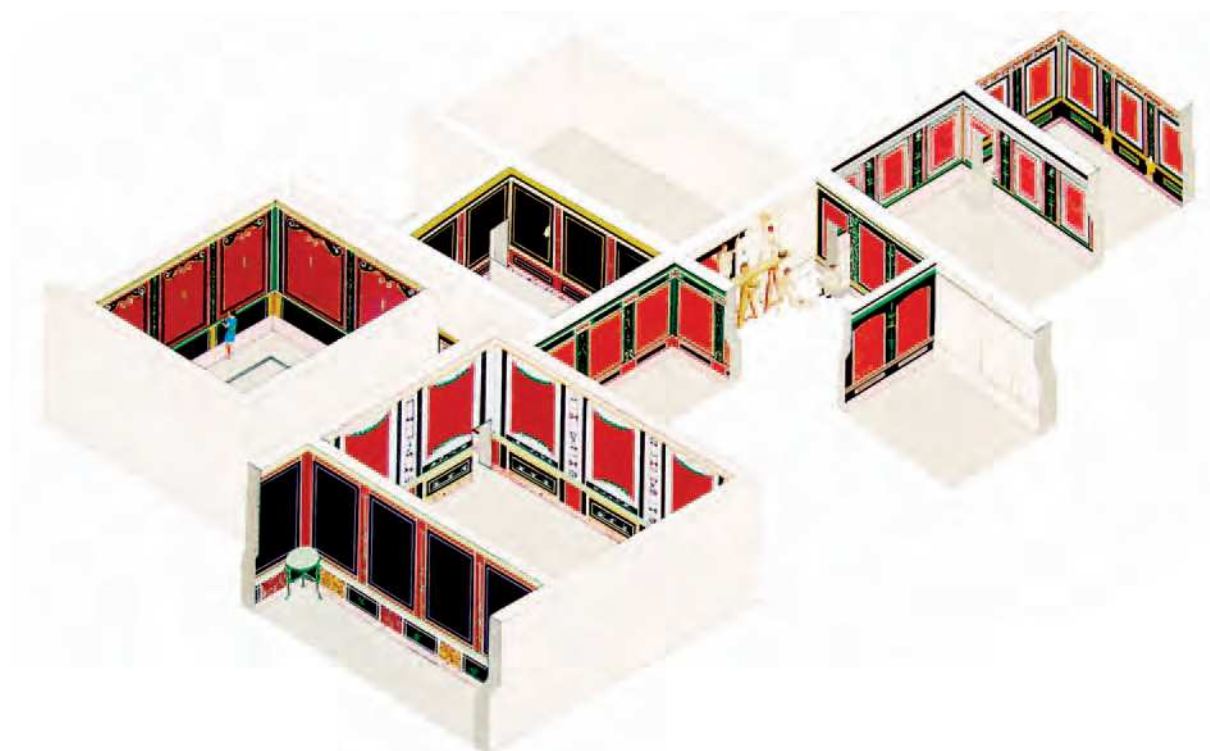
### Saint-Quentin : fouilles de la place de l'Hôtel de Ville (direction P. MacIntyre, AFAN, 1990).

L'aménagement d'un parking souterrain a été à l'origine de l'intervention archéologique. Plusieurs maisons d'époque romaine ont été reconnues, certaines partiellement. Elles sont implantées dans des parcelles rectangulaires, axées sur les rues. Une rue est probable à l'ouest, mais elle se situe hors de l'emprise de la fouille. Elle est donc représentée sur le plan ci-contre, à titre d'hypothèse, en se fondant sur les observations effectuées ailleurs à Saint-Quentin. Les rues comprenaient une chaussée centrale empierrée, bordée par des caniveaux couverts, à coffrage de bois. L'aménagement des trottoirs était laissé aux soins des riverains : quelquefois, ils recevaient un petit empierrement, le plus souvent, il ne s'agissait que de terre compactée. Les maisons sont plutôt modestes : elles ne comptent que quelques pièces (matérialisées sur le plan, en couleur plus soutenue). Toutefois, trois d'entre elles possédaient une pièce chauffée par le sol : l'air chauffé dans un foyer circulait sous le sol de la pièce, soutenu par des pilettes de carreaux de terre cuite (hypocauste). L'arrière de la parcelle était occupé par une cour.

## ***Vivre comme à Rome***

Très rapidement, les maisons adoptent des plans et un décor conforme aux traditions répandues dans tout l'Empire : élévations, tout ou en partie, en pierre, colonnades dans les plus belles demeures, couvertures de tuiles, enduits peints sur les murs, aux décors plus ou moins sophistiqués, mosaïques sur les sols (rare), chauffages par hypocaustes, etc.

La ville antique de Soissons est relativement mal connue, malgré de très nombreuses découvertes, qui démontrent la présence d'une grande ville, sur 100 hectares, avec de riches demeures (*domus*).



### ***Soissons : reconstitution des décors de maisons découvertes rue Paul Deviolaine (dessins de Rui Nunés-Pédroso).***

Situé dans la partie nord de la ville antique, ce quartier, créé au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., abandonné à la fin du III<sup>e</sup> siècle, probablement à la suite des grandes invasions, a présenté un champ de ruines jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Des bâtiments imposants, sans doute d'anciens thermes, furent alors détruits au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, leurs proportions et leur luxe donnant lieu à la légende du « Château d'Albâtre ». De nouvelles découvertes archéologiques marquèrent les années 1830 lors de la transformation des fortifications de la ville. Les interventions engagées par le service archéologique municipal du musée de Soissons, entre 1982 et 1990, dans le cadre du projet d'extension du lycée Gérard de Nerval, ont permis de déterminer deux types d'occupation successifs. Le premier correspond à un ensemble d'habitations privées, le second aux vastes bâtiments publics dont la découverte fit naître la tradition du « Château d'Albâtre ». Les maisons privées ont livré de nombreux ensembles de peintures murales dont l'étude a permis de restituer, en grande partie, l'univers décoratif d'une dizaine de salles appartenant aux maisons mitoyennes d'un même quartier d'habitation (*insula*). Le remontage des fragments a fait connaître la hauteur d'origine sous plafond (4,60 m pour les pièces les plus hautes, au premier plan de la restitution), le choix des décors, de leurs couleurs et des thèmes figuratifs représentés. Quoique conformes, dans leur composition générale, aux modes diffusées par Rome, ces peintures traduisent bien les préférences d'un atelier local. Celui-ci est caractérisé par des encadrements de panneaux très développés et par la présence, inhabituelle en Gaule du Nord, de personnages au centre de ces panneaux. L'ensemble des décors retrouvés sur le site est représentatif de l'évolution des styles et des techniques dans un même secteur de la cité, entre les années 25 ap. J.-C. et les années 150 ap. J.-C. (texte de D. Defente).



### ***Soissons : corniche (Musée municipal).***

Les monuments publics jouent un grand rôle dans l'équipement urbain d'une ville antique. Ce bloc de corniche provient d'un édifice monumental. Les traces de couleur indiquent que l'édifice était peint de couleurs vives.



## Des capitales politiques

Ces deux villes étaient le siège du sénat local (curie), composé des notables, les décurions, qui administraient la *civitas*, de façon largement autonome. Trois de ces magistrats sont connus par des inscriptions qui relatent leur carrière. Après avoir rempli les charges dans leur cité, selon un ordre réglé par le *cursus honorum* (la carrière des honneurs), ils ont eu un destin « national ». Élus comme représentants de leur *civitas* à l'assemblée des Trois Gaules à l'autel de Lyon, l'organe représentatif de ces provinces auprès de Rome, ils y ont occupé des charges prestigieuses.



### Dédicace de Caius Suiccius L. (perdue).

Gravée sur une stèle en calcaire noir, elle a été trouvée à Saint-Quentin en 1870, dans les fondations de la Basilique. La pierre était cassée et l'inscription est incomplète : les parties manquantes, dans la mesure où elles sont restituables, sont indiquées entre crochets. Les mots usuels, compréhensibles de tous, étaient abrégés : ils sont complétés entre parenthèses. Voici le texte :

NVM(INI) AVG(VSTI) D[EO VOL]  
 KANO CIVIT(ATI) VI[ROMANDVORUM]  
 C(AIVS) SVICCIVS LA[...]  
 SAC(ERDOS) ROM(AE) ET AV[G(VSTI) ?]  
 PRAEF(ECTVS) L(EGIONIS) VIII CV[RATOR ?]  
 CIVITATIS SVE[SSIONVM, IN]  
 QVISITOR GA[LLIARVM, LE]  
 GATVS[...]

Ce qui signifie : « à la divinité impériale, au dieu Vulcain, à la cité des *Viromandui*, Caius Suiccius La[...], prêtre de Rome et d'Auguste, préfet de la VIII<sup>e</sup> légion, curateur de la cité des *Suessiones*, inquisiteur des Gaules, délégué... »

Cette dédicace adressée à la divinité impériale, correspond à un culte civique, qui permettait aux habitants de l'Empire de démontrer leur loyauté au souverain. Une divinité locale majeure, Vulcain, est associée. Le dieu forgeron était l'un des grands dieux du panthéon gaulois. Ce choix montre bien la persistance d'éléments culturels celtiques dans la civilisation gallo-romaine. Le troisième destinataire est la *civitas* (le peuple) des *Viromandui*. Le dédicant est un citoyen romain, puisqu'il porte les *tria nomina*, mais il s'agit d'un indigène : Suiccius est un nom gaulois. C'est un magistrat et les principales charges publiques qu'il a exercées au cours de sa carrière, sont indiquées. Leur interprétation pose problème. La prêtrise publique, liée au culte impérial (*sacerdos Romae et Augusti*), peut être locale ou à l'autel de Lyon (plus plausible). La préfecture de légion indique une carrière militaire. Suiccius a été chargé par les autorités romaines de mettre de l'ordre dans les finances (curateur) de la cité des *Suessions*. La fonction de l'*inquisitor*, au sein du Conseil des Trois Gaules, est mal définie. Le texte et le style des lettres permettent de dater cette inscription de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou plus probablement du III<sup>e</sup> siècle.

### Dédicace à Lucius Cassius Melior (Musée de Lyon).

Cette inscription trouvée à Lyon, rapporte la carrière d'un notable suession, qui après avoir rempli toutes les magistratures municipales dans sa cité, a été délégué à l'assemblée des Trois Gaules, à l'autel de Lyon, où il a été élu trésorier. Voici le texte :

L(UCIO) CASSIO  
 MELIOR(I)  
 SUESSIONI  
 OMNIBUS HO  
 NORIB(US) APUD S[U]  
 OS FUNCTO IN  
 QVISITORI GALLI(IARUM)  
 [TRES] PROV(INCIAE) GALL(IAE).

Il se traduit ainsi : « à Lucius Cassius Melior, citoyen suession, qui s'est acquitté de tous les honneurs chez les siens, *inquisitor* (trésorier), les trois provinces de Gaule. »

Le citoyen suession ainsi honoré a trois noms (*tria nomina*), ce qui révèle un citoyen romain. C'est un magistrat. Son *cursus honorum* dans sa cité, n'est pas détaillé : seule sa charge à l'autel de Lyon est mentionnée.



## La société

La société romaine est contrastée. Il y a deux grandes catégories d'individus : les hommes libres et les esclaves. Ces derniers sont considérés comme de simples objets, dont le propriétaire dispose à son grès, avec droit de vie et de mort. Les esclaves affranchis intègrent le groupe des hommes libres, mais conservent des obligations vis-à-vis de leurs anciens maîtres. Parmi les hommes libres, les citoyens romains sont prééminents. Les premiers d'entre eux, sont les sénateurs ; viennent ensuite les chevaliers. Les privilèges qui s'attachent à ces statuts encouragent les citoyens indigènes (pérégrins), à essayer de les obtenir, soit par faveur personnelle de l'autorité romaine, soit par le service dans l'armée ou par l'exercice des charges municipales. Rome a mis en place toute une hiérarchie de statuts intermédiaires, accordés collectivement à certaines cités. L'émulation ainsi créée, entre les peuples et les individus, est un puissant facteur d'intégration. Bien sûr, la richesse est un critère déterminant. Les décurions qui forment les sénats municipaux (curies), sont recrutés parmi les plus nantis. Ils peuvent comprendre des chevaliers, des citoyens romains et pérégrins. La manifestation obligatoire de la richesse est la détention de propriétés foncières. Cela n'exclut pas la participation à des affaires commerciales. Les négociants et les commerçants forment une classe intermédiaire. Les artisans et les paysans, chefs de petites exploitations, ne sont guère considérés ; et encore moins, les ouvriers, urbains ou ruraux, qui œuvrent pour le compte d'autrui. Dans les faits, certains esclaves, selon les fonctions qu'ils remplissent, ont un sort plus enviable que bien des hommes libres.



**Soissons : stèle funéraire (Musée municipal).**

Cette stèle a été recueillie rue de Jaulzy, en 1923, à proximité de la fondation du rempart du Bas-Empire, à laquelle elle était destinée initialement. Elle représente une famille : la femme à gauche, l'homme à droite, encadrent un enfant, au centre. Elle avait été bûchée, et certaines parties saillantes, ont disparu. L'homme portait, semble-t-il, un bébé. Ces représentations émouvantes, classiques dans les villes, matérialisaient les tombeaux de la classe moyenne. Elles sont un précieux témoignage sur la société gallo-romaine.



**Soissons : dédicace à Isis et Serapis (Musée municipal).**

Trouvée vers 1682, à l'emplacement de l'Hôtel-Dieu (0,95 sur 0,75 m), elle porte :

I [S] I  
MYRIONYMAE  
ET SERAPI  
EXSPECTA [TVS HER]  
METIS AUG (VSTI) D [ISP(ENSATORIS) VIC(ARIVS)]  
V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS)[M(ERITO)]

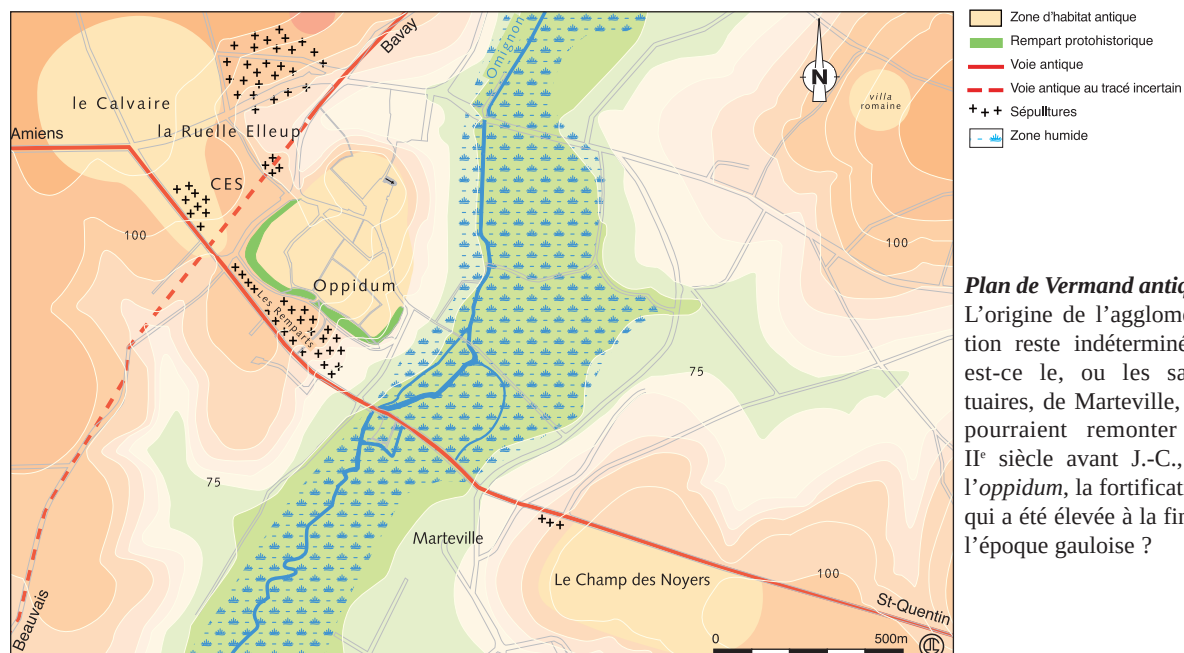
Ce qui se traduit :

« à Isis aux dix mille noms et Serapis, Expectatus, vicarius d'Hermès, esclave impérial, dispensator, a accompli son vœu, de son plein gré et à juste titre ».

Le dédicant est assistant (*vicarius*) d'un *dispensator*, fonctionnaire financier subalterne, de rang servile, qui relevait probablement du procurateur financier, agent de l'Empereur chargé, entre autre, de la perception des impôts, exerçant en Gaule Belgique. Les agents subalternes de l'empereur étaient des esclaves, parfois affranchis pour leurs mérites. Malgré une origine modeste, ils ont joué un grand rôle et pouvaient occuper une situation sociale supérieure à celle de bien des hommes libres (II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle).

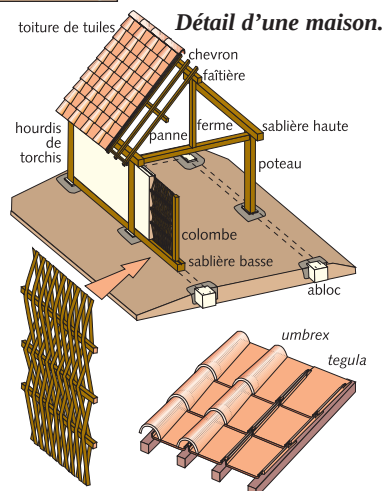
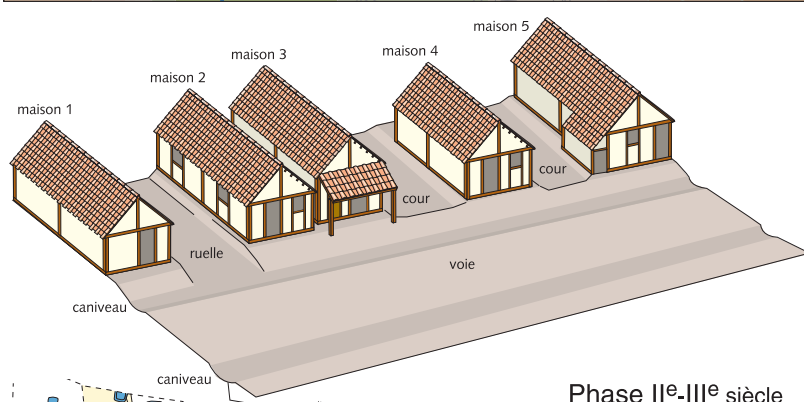
## Les petites villes

Plusieurs villes de moindre importance et bourgades constituaient des centres locaux. L'agglomération de Vermand, de 50 hectares environ, comprenait trois noyaux : dans l'*oppidum*, au nord-ouest et de l'autre côté de la vallée de l'Omignon, où un vaste quartier religieux, organisé autour de plusieurs temples, a été observé par prospection aérienne. Cette vaste étendue doit être relativisée, car l'habitat dans ces petites villes était beaucoup plus lâche que dans les chefs-lieux.

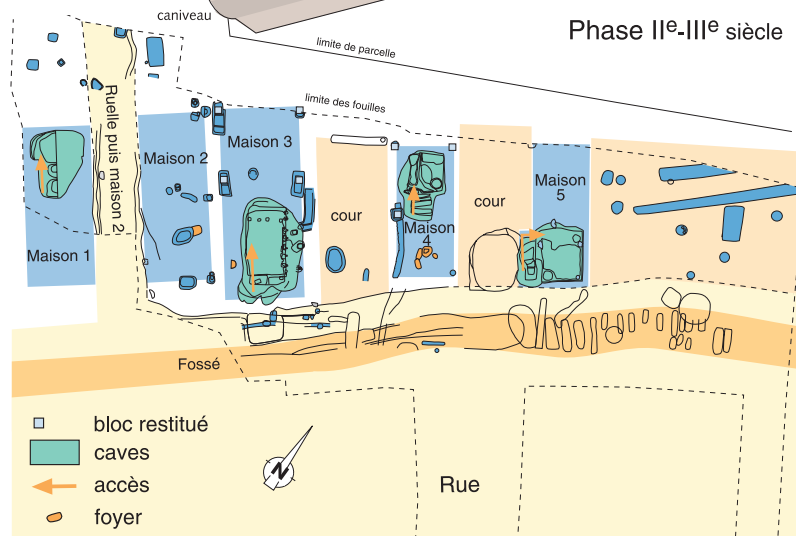


**Plan de Vermand antique.**

L'origine de l'agglomération reste indéterminée : est-ce le, ou les sanctuaires, de Marteville, qui pourraient remonter au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ou l'*oppidum*, la fortification, qui a été élevée à la fin de l'époque gauloise ?



**Détail d'une maison.**

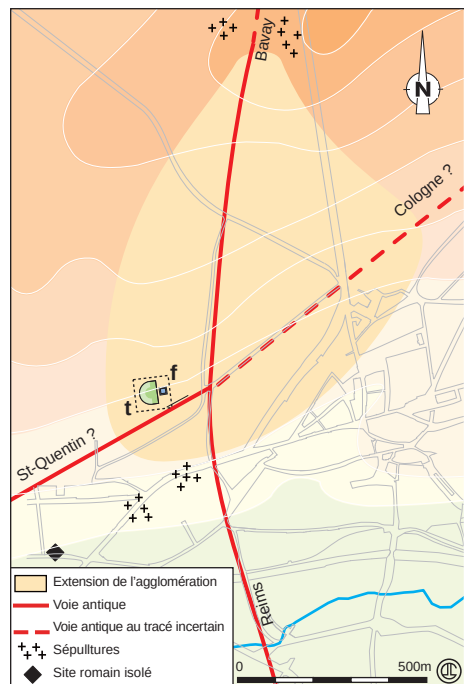


**Vermand : quartier romain (fouille J.-L. Collart, SRA, 1999).**

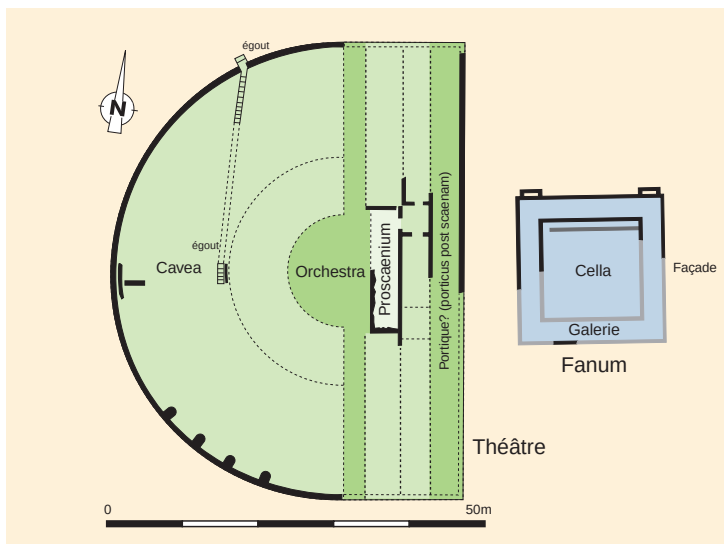
La construction d'un immeuble à l'intérieur de l'*oppidum*, rue des Troupes, a permis de fouiller plusieurs maisons organisées autour d'une rue. Trois états ont été reconnus, de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle. Les maisons, de 30 à 40 m<sup>2</sup>, étaient bâties en matériaux périssables (structure de bois, murs de torchis). La toiture était couverte de tuiles (*tegulae*, plates à rebords et *imbrices*, tuiles canals). Presque toutes avaient une cave.



La ville antique de *Virovinum-Verbino* se développait au nord de l'agglomération médiévale de Vervins, sur 70 à 80 hectares. Un ensemble monumental a été fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle : il comprenait un théâtre et un temple. C'est une association fréquente dans ce type d'agglomération. Le théâtre servait à des représentations religieuses. Le temple est un *fanum* (selon l'appellation donnée par les archéologues). Le plan est caractéristique : deux carrés inscrits l'un dans l'autre (mais il y a quelques *fanums* circulaires ou pentagonaux). La fondation interne correspond à la *cella*, la pièce où était disposée la statue du dieu honoré, qui avait en général, une grande élévation (sorte de tour) et la fondation externe supportait une galerie périphérique, plus ou moins ouverte.



Plan de Vervins antique.



Plan de l'ensemble monumental de Vervins.

Ces vestiges ont été dégagés en 1874, par la Société archéologique de Vervins. La *cavea* du théâtre tire profit du relief. Le *proscaenium* (la scène) est bien visible. Ce théâtre est associé à un temple (*fanum*), placé devant, qui s'ouvrait à l'est, comme cela est l'usage, sur une esplanade. C'est un ensemble monumental plus modeste que celui de Nizy, mais proche dans sa conception.

Nizy-le-Comte (*Minitiacum/Ninnitaci*) est une autre agglomération de grande étendue : 60 à 70 hectares. Un grand sanctuaire, extrêmement imposant, a été partiellement dégagé au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme à Vervins, il est associé à un théâtre, récemment découvert par les survols aériens. Ce théâtre était attendu puisque évoqué par une inscription très intéressante, car elle confirme que l'évergétisme ne se limitait pas aux chefs-lieux, ce que les ensembles monumentaux de Vervins et Nizy montrent clairement. Cette inscription évoque le culte impérial. Elle mentionne aussi le *pagus Venectis* : le *pagus* était une subdivision territoriale de la *civitas*.

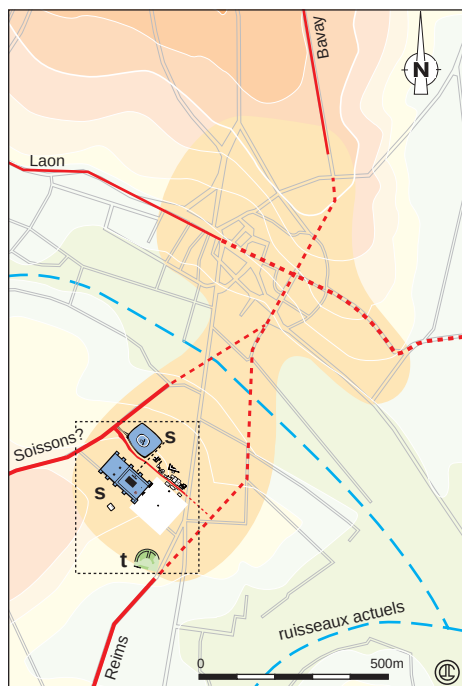


#### Dédicace de Nizy (Musée de Soissons).

Découverte en 1850, cette inscription (96 sur 40 cm), rappelle la construction du *proscaenium* d'un théâtre, par Lucius Magius Secundus, à ses frais. C'est un exemple de l'évergétisme, l'obligation morale faite aux notables de contribuer au confort de leurs concitoyens, et l'occasion de manifester leur position sociale.

Cette inscription se lit ainsi : NUM(INI) AUG(USTI) DEO APO(LLINI) PAGO VENNECTI/ PROSCAENIVM L(MAGI) GIVS SECYNDVS DO(NO) DE SVO DEDIT

Elle se traduit : « à la divinité de l'empereur, au dieu Apollon, au *pagus Venectis*, Lucius Magius Secundus a spontanément fait don d'un *proscaenium* ». Cette inscription confirme l'association du théâtre à un lieu de culte, le grand sanctuaire en partie fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois consacré au culte impérial, à Apollon et au *pagus Venectis*.

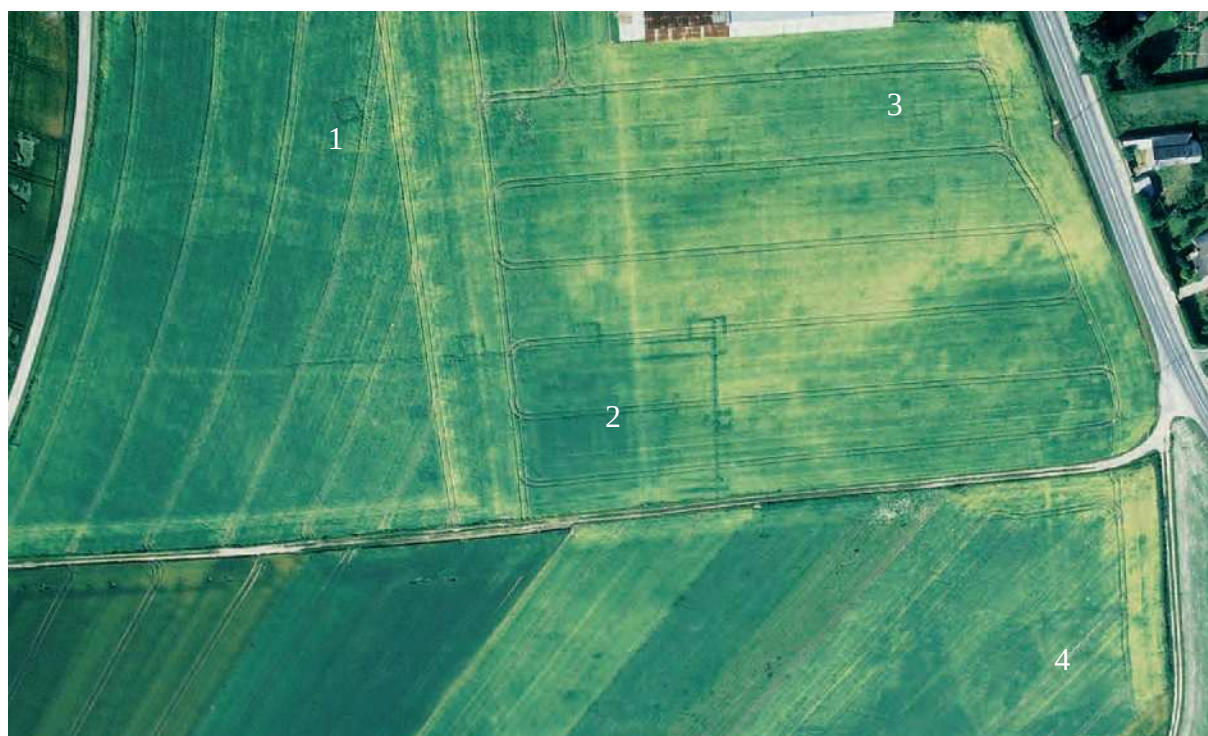
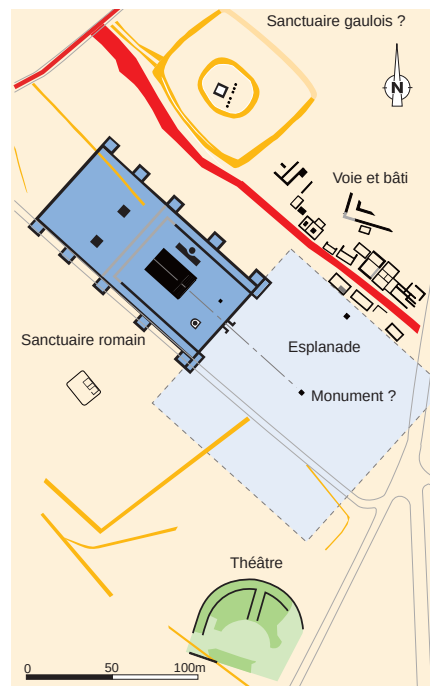


#### **Plan de Nizy antique.**

Le cœur de la ville antique semble se placer sous l'agglomération actuelle. Mais elle se développait aussi de l'autre côté de la vallée, avec un ensemble monumental considérable.

#### **Plan du sanctuaire de Nizy.**

Ce plan schématique est le résultat des fouilles anciennes de 1852-1854, des prospections aériennes et des relevés effectués au sol par Gilles Naze, pour positionner les vestiges observés



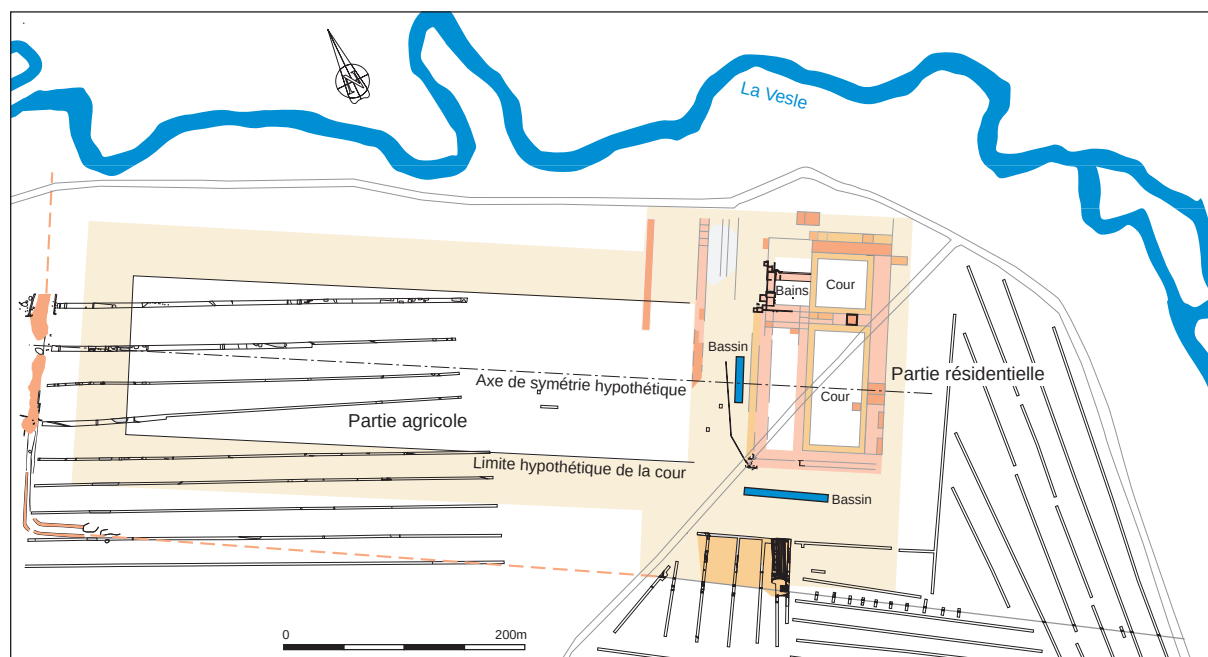
**Nizy : vue aérienne du sanctuaire (photo G. Naze).**

Grâce aux différences de croissances de la végétation, il est possible d'observer assez bien le sanctuaire d'origine gauloise (1), le grand sanctuaire romain monumental (2), les maisons placées le long de la rue (3) et le théâtre (4).

À Château-Thierry, l'agglomération antique est située à l'ouest de la ville médiévale. Relativement importante, d'environ 40 hectares, elle n'a été fouillée que très ponctuellement ; un théâtre vient d'y être découvert. Laon retient l'attention surtout en raison de sa promotion comme siège épiscopal au VI<sup>e</sup> siècle, car son importance au début de l'époque romaine n'est pas encore bien définie. L'habitat s'étendait sur la hauteur et peut-être dans la plaine avoisinante. Il y avait encore une dizaine d'autres agglomérations plus modestes, à vocation, à la fois agricole, artisanale et commerciale, souvent installées sur les grands axes routiers, et quelques sanctuaires isolés ou associés à une bourgade.

## Les campagnes

L'essentiel de la population, 80 à 90 %, vivait dans les campagnes, pour une très grande majorité dans des fermes isolées au milieu de leurs terres, les plus importantes étant appelées *villae*. Les découvertes anciennes signalées par la bibliographie, les survols aériens et les recherches au sol, ont révélé l'existence de nombreux sites antiques. Certains centres domaniaux étaient très étendus, avec une partie résidentielle luxueuse, manifestation éclatante d'un art de vivre parfaitement romain. La *villa* d'Ancy, à Limé, dans la vallée de la Vesle, était l'une des plus étendues de la Gaule. Elle se développait sur 30 hectares, selon une organisation classique de ce pays : une grande cour rectangulaire allongée, entourée par les bâtiments d'exploitation, s'ouvrant vers la partie résidentielle placée à l'extrémité, sur l'un des petits côtés de la cour. Cette résidence se présentait comme un véritable palais, aux multiples pièces, organisées autour de cours, le tout sur près de 5 hectares, avec des murs ornés d'enduits peints de qualité et des sols couverts de mosaïque. Plusieurs autres *villae* fort vastes sont connues, comme à Nizy-le-Comte et Mercin-et-Vaux.

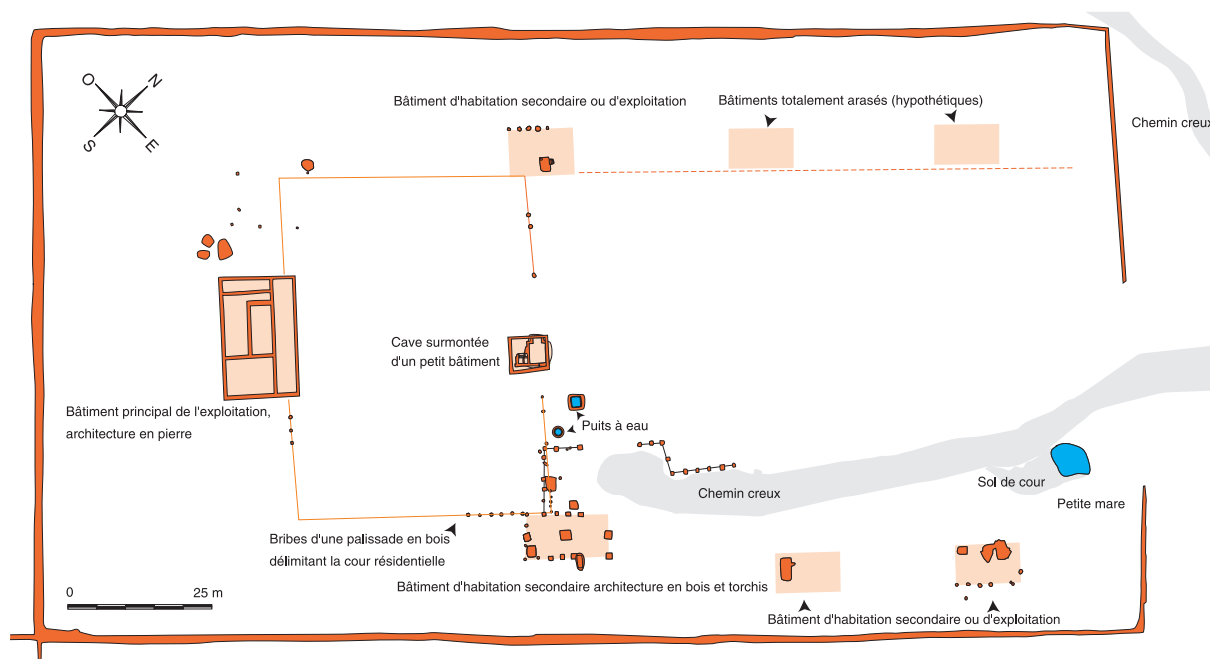


**La villa d'Ancy à Limé : plan schématique, d'après les fouilles et les photographies aériennes (J.-L. Collart, L. Duvette).**

Cet ensemble d'une taille exceptionnelle, présente l'organisation bien caractéristique des *villae*, avec la partie agricole (*pars rustica*) à l'ouest et la partie résidentielle, un véritable palais (*pars urbana*), à l'est. Connue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle a été très ponctuellement fouillée, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par Frédéric Moreau : des mosaïques polychromes, des enduits peints ont été exhumés. Elle a fait l'objet de fouilles programmées dans les années 1980, par Claudine Allag (CNRS), qui ont révélées de très grands bassins et des salles à hypocaustes. Menacée par des carrières de granulat, elle a été de nouveau sondée à partir de 1998 (les tranchées apparaissent sur le plan, sous forme de bandes parallèles). Devant l'intérêt des vestiges, le site a été protégé par une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

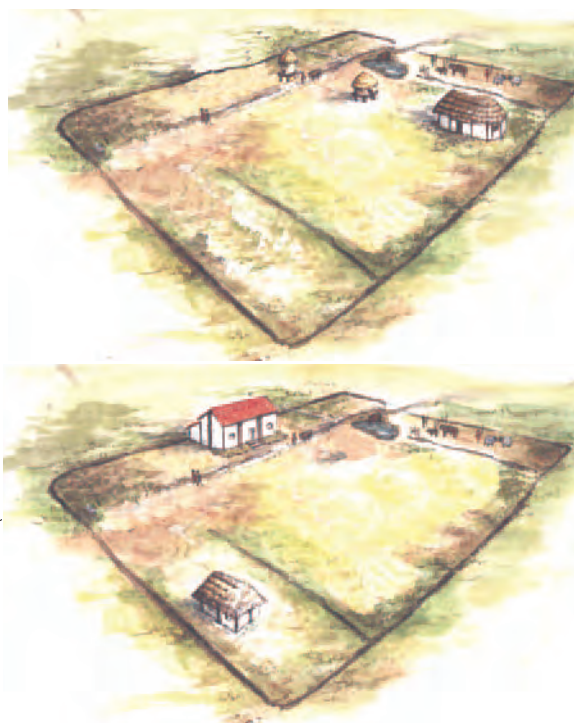
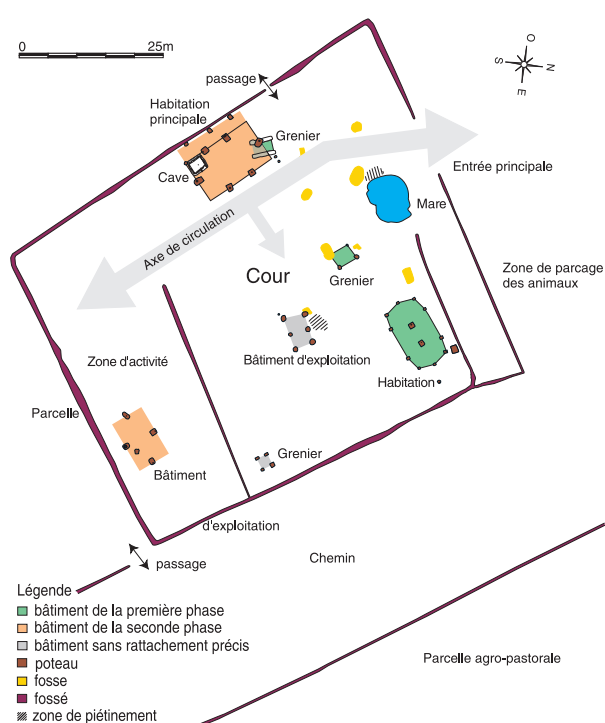
Les *villae* moyennes, occupant 2 à 5 hectares, étaient beaucoup plus nombreuses. L'une d'entre elles a été entièrement fouillée sur le territoire de Saint-Quentin. Les fermes plus modestes constituaient la forme d'habitat la plus répandue. C'est à leur niveau, que sont le mieux perçus les liens avec la période gauloise, tant dans l'organisation générale (un enclos fossoyé qui enserrait un espace central dégagé entouré par des bâtiments dispersés) que dans l'architecture (des plans de bâtiments sur poteaux plantés dans le sol, qui dérivent visiblement des traditions architecturales gauloises). La petite ferme fouillée récemment à Bohain en est un bon exemple. Toutefois, l'étude des ossements animaux et des restes végétaux (en particulier les graines carbonisées) met en évidence une transformation rapide de l'économie agricole : la taille des animaux croît considérablement suite à l'importation de nouvelles races et à une sélection méthodique, les espèces cultivées se diversifient, les céréales à grain nu panifiables prennent de plus en plus d'importance et l'arboriculture est introduite. Tout cela traduit la recherche d'une productivité accrue, pour dégager davantage d'excédents commercialisables.





### La villa de Saint-Quentin (fouille Patrick Lemaire, INRAP).

Ce site, fouillé en 1999-2000, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC A26-A29, a connu une évolution complexe entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'état présenté se place dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et le début du II<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque où apparaît l'usage de la pierre comme matériau de construction, pour les caves, les fondations du bâtiment principal (et peut-être une partie de l'élévation de ce dernier). Mais la majorité des édifices s'appuie encore sur des poteaux plantés dans le sol, avec des parois de terre (probablement du torchis). Le plan est à la même échelle que celui de la ferme de Bohain, ce qui permet d'observer la grande différence de taille entre une villa et une simple ferme.



### Ferme fouillée à Bohain en 2000 (direction Patrick Lemaire, INRAP, aquarelle Myriam Redouane).

Cette petite ferme est précédée par un établissement gaulois qui n'a pas été dégagé dans le cadre de la fouille. Les deux états principaux qui ont été distingués, sont représentés sur le plan par des couleurs différentes. Les aquarelles, à droite du plan, tentent de donner une restitution de ces deux états : en haut, est figurée la ferme dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ; en bas, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Cela permet d'observer une relative continuité dans l'organisation générale. Cependant, la maison du chef d'exploitation paraît avoir été déplacée. Dans le second état, l'établissement a une allure beaucoup plus « romaine », avec un bâtiment principal couvert de tuiles et doté d'une cave.

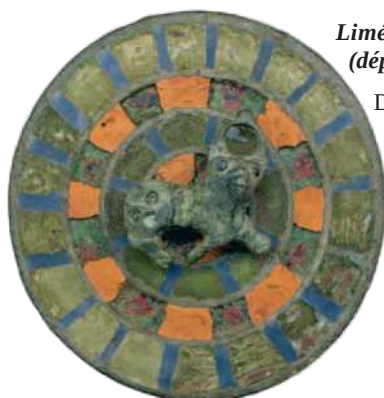
## La vie quotidienne

Le vêtement était un important marqueur social. Les notables s'habillaient comme à Rome, avec la toge. Ils pouvaient dans l'intimité, ou pour les déplacements, revêtir des habits plus simples, portés par les classes moyennes : tuniques mi-longues, manteaux, pantalons (d'origine gauloise). Le commun portait une chemise, éventuellement une tunique par-dessus, un pantalon collant, et selon la saison, des manteaux, dont une cape courte à capuchon caractéristique de la Gaule, le *cucullus*. Le costume féminin reflétait aussi la position sociale, longues robes à large drapé, à la romaine, ou robes plus simples, plutôt longues, voire tuniques, et par dessus, des sortes de châles, des manteaux, etc. Sandales et chaussures étaient en cuir ouvragé, certaines avec des semelles renforcées de multiples clous pour limiter l'usure. Les découvertes archéologiques sont rares : des traces de semelles cloutées mises en évidence dans les nécropoles, quelques petits fragments de tissus fossilisés au contact d'éléments métalliques, et exceptionnellement, des éléments de cuir, découverts dans les milieux humides. La documentation principale est fournie par les monuments funéraires représentant les défunts. En revanche, les accessoires de parures sont plus communs : très nombreuses fibules, ces sortes d'épingles de sûreté qui renaient les vêtements, épingles de coiffures féminines, boucles et appliques de ceintures, etc. Les dames aisées prenaient grand soin de leur personne, avec des coiffures plus ou moins compliquées, et l'appel au maquillage. Les fouilles livrent, en abondance, des miroirs (de bronze et plus rarement de verre) et des ustensiles de toilette (palettes à fard, spatules, fioles à parfums et onguents, etc.). La mode des bains, importée du monde méditerranéen, a connu un grand développement, en particulier, dans les villes. Les plus riches en disposaient à domicile, mais l'ensemble de la population bénéficiait d'équipements collectifs, les thermes, accessibles à tous, pour une somme modique.



**Limé : épingle en os (dépôt DRAC).**

Épingle de coiffure, longue de 8,8 cm, IV<sup>e</sup> siècle.



**Limé : fibule émaillée (dépôt DRAC).**

Diamètre : 5 cm, II<sup>e</sup> ou début III<sup>e</sup> siècle.

**Marteville : pince à épiler (Musée de Vermand).**

Longue de 5,5 cm, elle date du IV<sup>e</sup> siècle.



**Marteville : collier (Musée de Vermand).**

Formé de 41 perles de verre bleu (Ø : 3 mm) et de 8 perles en feuille d'or (L. : 1 cm), IV<sup>e</sup> siècle.



**Limé : tablette à fard (dépôt DRAC).**

Cette tablette à bords biseautés (7,5 cm sur 5,9 cm), en marbre gris veiné blanc, servait à préparer les produits utilisés pour le maquillage, III<sup>e</sup> -IV<sup>e</sup> siècle.



**Limé : peigne en os (dépôt DRAC).**

Long de 12 cm, il date du IV<sup>e</sup> siècle.

## Ameublement et vaisselle

Le niveau de vie des Gallo-Romains était très varié, compte tenu de la grande disparité sociale. Les plus nantis vivaient dans le confort d'une vaste demeure, richement décorée, servis par une domesticité, servile et libre, nombreuse. Leur mobilier était abondant, lits, banquettes pour manger, tables, fauteuils, chaises, coffres, armoires, etc. Le mobilier était plus modeste dans les milieux moins favorisés. Malheureusement, l'essentiel était réalisé en bois, en vannerie, en cuir (éventuellement tressé) et les traces archéologiques sont rares : quelques pièces métalliques, telles les appliques, des éléments de marqueterie en os, qui ornaient certains meubles, des serrures et des clefs. La documentation provient donc, pour l'essentiel, des scènes relatives à la vie quotidienne, figurées sur les monuments funéraires.

De même, la vaisselle était diversifiée. À table, chez les nantis, elle était essentiellement métallique : en or, quelquefois, plus couramment en argent, en bronze et en étain (un trésor trouvé à Chaource au XIX<sup>e</sup> siècle, maintenant conservé au British Museum, témoigne de ce luxe). Dans les milieux plus modestes, la céramique sigillée, poterie rouge fine, à couverte luisante, et en partie décorée par moulage, remplaçait les vases de métal, pour contenir les aliments. Elle était accompagnée, pour la boisson, de cruches en terre blanche ou rosé et de gobelets en céramique grise fine. Au fil du temps, surtout aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, la verrerie occupe une place croissante sur la table. À la cuisine et dans les réserves, on trouvait des récipients plus grossiers, essentiellement en céramique grise et noire, pour le stockage, la préparation et la cuisson des aliments. Cette céramique « commune » tirait ses formes à la fois du répertoire gaulois et romains. Les usages culinaires importés sont bien décelables, par exemple, dans les mortiers en céramique blanche ou beige, et dans les amphores, ces très grands récipients destinés à transporter de l'huile d'olive (bien méditerranéenne), du vin, des sauces de poisson (*garum*) ou des salaisons.



**Variscourt : amphore (Musée de Soissons).**

Elle provient d'Italie centrale et servait principalement pour le transport du vin (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).



**Épaux-Bézu : bol en sigillée (dépôt UA - Château-Thierry).**

Cette coupe du II<sup>e</sup> siècle, servait à la présentation des mets. Elle est décorée par moulage. Cette vaisselle de qualité était produite par des ateliers de la Gaule du Centre (département de l'Allier et alentours) et vendue dans l'ensemble de la Gaule, en Grande-Bretagne et jusqu'en Autriche (Ø : 25 cm ; hauteur : 18 cm).



**Vermand : gobelet (Dépôt DRAC).**

Petit vase à boire, haut de 13,5 cm, en céramique grise, à surface bien lissée (III<sup>e</sup> siècle).



**Marteville : cruche en verre (Musée de Vermand).**

Cette petite cruche, haute de 12 cm, en verre blanc (irisé par le séjour dans la terre) date du IV<sup>e</sup> siècle.



## Les dieux

Les Gallo-Romains adoraient un grand nombre de divinités. Les noms des dieux romains furent généralement adoptés. Mais bien souvent, ils masquaient d'anciennes divinités locales. Parfois, le nom celtique était accolé à celui du dieu romain et dans les représentations apparaissent des attributs propres à cette divinité celtique.

Des cultes orientaux furent aussi introduits, comme le montre bien l'inscription de Soissons, dédiée aux divinités égyptiennes Isis et Serapis, dans un premier temps, par des individus issus de la partie orientale de l'Empire. Ces religions ont eu un succès grandissant dans l'Empire, car elles étaient plus mystiques que les religions classiques.



**Jupiter de Landouzy-La-Ville (perdu, dessin E. Fleury).**

Cette statuette de bronze, trouvée en 1872, haute de 22,5 cm, représente Jupiter, comme l'indique l'inscription :

I(OVI) O(PTIMO) M(AXIMO)  
ET N(UMINI) AUG(USTI),

«À Jupiter, Très Bon et Très Grand et à la divinité impériale».

Cette dédicace est parfaitement romaine. Cependant, la roue que tient le dieu dans sa main droite, est le symbole celtique de la foudre, attribut du dieu gaulois Taranis, généralement assimilé à Jupiter.

**Mercure de Corbeny (perdu).**

Cette statuette de bronze, haute de 26 cm, a été trouvée en 1841, avec six autres statuette de Mercure, et une septième représentant la Fortune (dessin conservé aux Archives départementales de l'Aisne, fonds Piette). Elle porte une inscription sur son socle :

CARANIVSA. MELI. DEO.M[ERCUVRIO]  
V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO)

« Caraniusa, fils de Melus, a accompli son vœu au dieu Mercure, volontiers et à juste titre ».

Mercure est le dieu le plus honoré chez les Gallo-Romains. Le contexte de la découverte est intéressant : une source, la *Fontaine Saint-Marcoul*. Comme de nombreuses sources, c'était un lieu de dévotion dans l'Antiquité.



**Soissons : stèle à la déesse Camloriga (Musée municipal).**

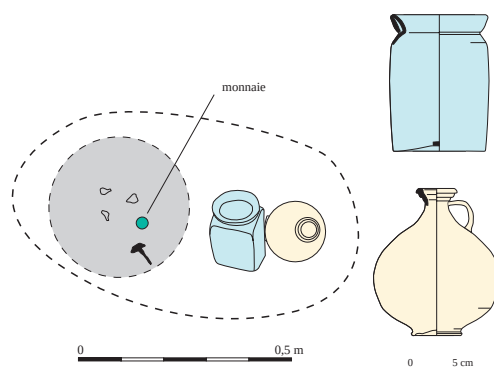
Cette petite stèle de calcaire (0,22 sur 0,125 m), porte sur sa face postérieure, une représentation grossière d'un personnage debout, vêtu d'une courte tunique et portant une bourse à la main droite. Le texte de l'inscription est le suivant :

DEA/CAM/LORI/GEVO/TVM

« En accomplissement d'un vœu à la déesse Camloriga ». Le nom de cette divinité (contraction de *Camuloriga*) est celtique (racines : *camul-*, « puissance, combat » et *rix-*, « roi »).

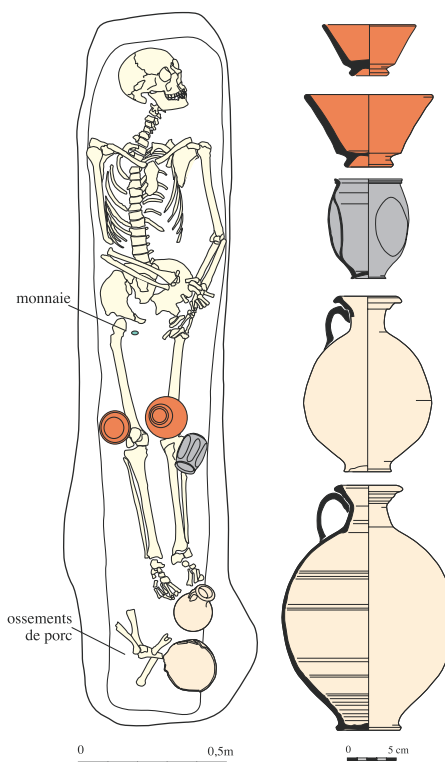
## Le monde des morts

Les nécropoles étaient placées à l'extérieur de l'habitat : c'est particulièrement net dans les agglomérations. Les populations des établissements ruraux avaient des pratiques plus diversifiées. Dans le sud de l'Aisne, elles ont quelquefois continué à utiliser des lieux funéraires antérieurs, comme à Limé. Ailleurs, chaque exploitation semble disposer d'un (ou de plusieurs) petit cimetière. L'incinération est la pratique dominante durant les trois premiers siècles de notre ère. Les rites sont variés. À partir du III<sup>e</sup> siècle, l'inhumation l'emporte. Le dépôt d'un mobilier dans la tombe est assez systématique. Il comprend souvent de la vaisselle, destinée au repas (assiette, plat, coupelle, cruche), garnie de nourriture (les squelettes de volaille sont fréquents) et parfois des pièces d'habillement (chaussures). Une monnaie de bronze permet de payer le passage du fleuve des Enfers, le Styx, au batelier Charon.



### **Sépulture à incinération découverte à Limé (fouille et photographie N. Soupart, INRAP).**

La nécropole de Limé, associée à la villa d'Ancy, était fort vaste. En outre, elle a été utilisée de la fin de la période gauloise jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Une grande partie a été fouillée au XIX<sup>e</sup> siècle. Le reste a été étudié lors des travaux de déviation et dans une carrière, de 1992 à 1999. Elle comprenait des incinérations et des inhumations. Dans cette incinération, les cendres étaient directement déposées dans la fosse, avec une monnaie, l'obole à Charon. Un vase en verre et une cruche en céramique blanche étaient placés à côté (entre 70 et 150 après J.-C.).



### **Sépulture à inhumation de Limé.**

L'inhumation présentée est du II<sup>e</sup> siècle. Une monnaie de bronze était placée près des mains. Cinq vases étaient déposés dans la fosse, deux coupelles en sigillée (céramique de qualité), un gobelet et deux cruches, ainsi que des ossements de porc. Ils permettaient au défunt de vivre dans l'au-delà.

### 3. Les temps troublés du Bas-Empire

Au I<sup>er</sup> siècle des peuples de l'Asie centrale migrèrent vers l'ouest, bousculant leurs voisins, qui chassèrent à leur tour d'autres peuples : la répétition du phénomène d'est en ouest entraîna la déstabilisation de l'Europe centrale et nordique. Les peuples germaniques qui occupaient ces régions finirent par se heurter aux frontières de l'Empire (Rhin et Danube). Les premières incursions en Gaule, à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle furent d'abord de simples razzias. Après 235, les guerres entre les armées romaines soutenant différents usurpateurs, affaiblirent considérablement la défense des frontières. La Gaule connut dans le troisième quart de ce siècle, une série d'invasions qui la dévastèrent très durement. Pour faire face, elle se dota, entre 260 et 275, de ses propres empereurs (les « empereurs gaulois »). À la fin du III<sup>e</sup> siècle, des empereurs énergiques parvinrent à redresser la situation et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle fut une période de relative prospérité.

#### *Des villes réduites et fortifiées*

Le pays était bien transformé. Les incursions germaniques avaient démontré l'insuffisance du *limes*, le cordon frontalier hérissé de forts qui avait jusqu'alors assuré la *pax romana*. L'ensemble du territoire devait être défendu : les chefs-lieux furent entourés de puissantes murailles. Ils avaient beaucoup décliné et leurs surfaces étaient considérablement réduites : 11 hectares à Soissons. Saint-Quentin fut probablement abandonnée au profit de Vermand : cette agglomération porte un nom dérivé de celui des *Viromandui*. Or, c'est à cette période qu'un grand nombre de capitales de la Gaule changèrent de nom, prenant celui de la *civitas* dont elles étaient la capitale : *Augusta Suessionum* devint *Suessiones*, Soissons et *Durocortorum*, *Remes*, Reims. Une fabrique d'armes est implantée à Soissons par les autorités romaines, sans doute en raison de sa proximité avec les zones de conflit.

La majorité des petites villes, comme Château-Thierry et Vervins, déclina considérablement ou disparut. Toutefois, à Château-Thierry, une fortification fut érigée à l'emplacement du futur château médiéval. Il est possible que Laon ait été aussi entourée d'une enceinte.



#### **Soissons : l'enceinte du Bas-Empire (d'après J. Haquet).**

La fortification est globalement rectangulaire. Une seule tour quadrangulaire, a été mise en évidence à l'angle de la courtine. La cathédrale est implantée contre l'enceinte, dont elle a débordé, lors des agrandissements médiévaux, ce qui est un phénomène très courant en Gaule.

#### **Soissons : vue du rempart antique (ci-dessous).**

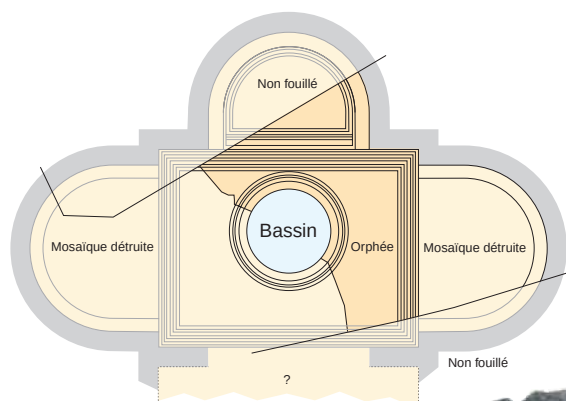
Ce segment a été mis au jour en 1965, rue des Chaperons Rouges. Seule la fondation est conservée. Elle est formée de blocs de remploi, dont beaucoup sont sculptés, comme dans l'ensemble des fortifications construites en Gaule. L'élévation était réalisée avec de petits moellons séparés par des lits de briques.





## Les riches demeures rurales de l'aristocratie

La société était aussi bouleversée. Une bonne partie des petits et moyens propriétaires terriens ne réussit pas à surmonter la tourmente du III<sup>e</sup> siècle et alla grossir la masse des pauvres d'où étaient issues les bandes pillardes de révoltés (bagaudes) qui dévastaient le pays. Le phénomène de concentration des richesses aux mains d'une petite élite de grands propriétaires fonciers se trouva accentué. Ces derniers, chassés par les désagréments de la promiscuité qui régnait désormais dans les villes, résidaient de plus en plus volontiers dans leurs *villae*, qui prirent alors l'allure de palais. C'est de cette époque que date la magnifique mosaïque de Blanzky-lès-Fismes, qui ornait une salle triconque, disposition caractéristique des salles de réception dans les *villae* les plus luxueuses de l'Empire.



**Blanzky-lès-Fismes : plan de la salle de réception.**

En 1858, les fouilles d'un bâtiment antique livrèrent plusieurs mosaïques, dont l'une représente Orphée charmant les animaux, d'un style caractéristique du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Cette mosaïque, de 11 m par 7,40 m, entourait un bassin de 3 m de diamètre et de 1 m de profondeur, plaqué de marbre. Trois exèdres, de 3 m de rayon, encadraient la salle centrale (texte D. Defente).



**Blanzky-lès-Fismes : mosaïque d'Orphée (Laon, Maison des associations, photographie J.-P. Jorrand ; texte D. Defente).**

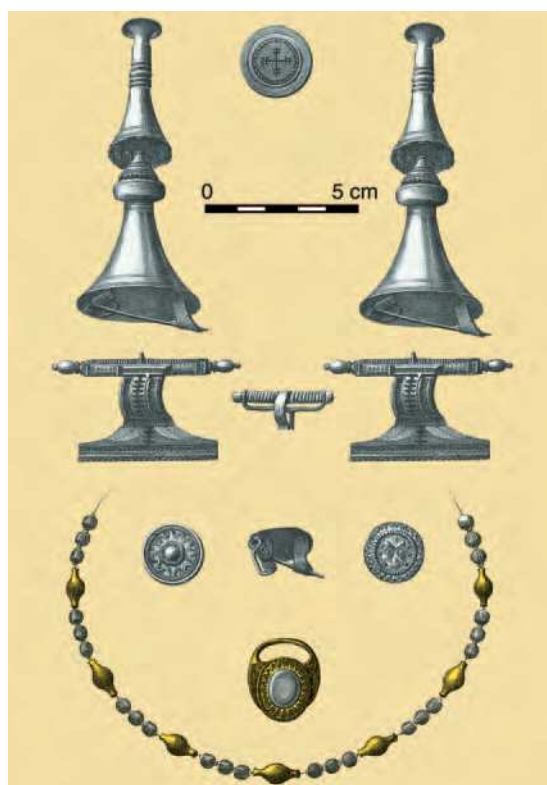
Orphée joue de la lyre en touchant les cordes avec le plectre. Il porte le bonnet phrygien rouge, une tunique verte à manches et à ceinture, un manteau rouge agrafé sur l'épaule droite, une culotte longue rouge et des chaussures montantes. Les chaussures, l'agrafe, les manchettes et le bonnet sont rehaussés de cubes d'or. Des représentations de facture identique datables de la même époque sont connues en Aquitaine et en Afrique. Les dauphins et les poissons représentés sur les autres fragments ont laissé supposer qu'une représentation d'Arion, le musicien de Lesbos, faisait le pendant à la représentation d'Orphée.

Le mythe d'Orphée est attesté à une date ancienne chez les Grecs. Parmi la littérature abondante qui lui est consacrée, il faut citer le grec Apollonios de Rhodes (v. 295 et v. 230 av. J.-C.) et deux poètes romains, Virgile (v. 70 et 19 av. J.-C.) et Ovide (43 av. J.-C. et 17/18 ap. J.-C.). Orphée est le chanteur par excellence, le musicien et le poète. Son attribut est la lyre à neuf cordes dont il est réputé être l'inventeur. Lorsqu'il chantait et jouait, les bêtes fauves le suivaient, les arbres et les plantes s'inclinaient vers lui et les hommes les plus farouches s'adoucissaient. L'un des épisodes le plus connu de sa vie est sa descente aux Enfers pour l'amour d'Euridyce. Il fut tué par les femmes de Thrace. Sa lyre, transportée au ciel, devint une constellation. Le mythe d'Orphée a donné naissance à un courant religieux, l'orphisme, dont l'exposé classique le plus connu est celui qu'en fait Virgile. L'influence de cette doctrine s'est exercée sur le christianisme primitif. La littérature concernant cette doctrine était familière aux Pères de l'Eglise tels que Clément d'Alexandrie (v. 150-entre 211 et 216) et Augustin (354-430).

## *Premières implantations germaniques*

Les régions de la Gaule les plus dévastées, comme l'Aisne, virent l'installation des premiers colons germaniques, les *lètes* : un document administratif de cette époque mentionne les *lètes* de Condren. L'origine des *lètes* est discutée : c'étaient probablement des Germains alliés de Rome, réduits en servitude par d'autres Germains, et délivrés par l'armée romaine lors de ses campagnes victorieuses à la fin du III<sup>e</sup> siècle. C'était le début d'un phénomène qui prit de plus en plus d'ampleur dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. La pression barbare était toujours plus forte, alors que l'Empire était en proie à de nouvelles guerres fratricides meurtrières. Dans un premier temps, les lourdes pertes de l'armée furent comblées par l'entrée, de plus en plus massive, de Germains dans ses rangs. Mais comme il devenait de plus en plus difficile de contenir les ennemis extérieurs, à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, des groupes de Germains furent intégrés comme auxiliaires : ils servaient par petits groupes, sous les ordres de leurs propres chefs. Parallèlement, les notables recrutèrent des milices privées. Les tombes particulières de ces guerriers et de leurs familles, ont été mises en évidence dans plusieurs cimetières du département de l'Aisne, notamment à Vermand et Marteville.

Plus tard, des peuples entiers, Francs, Wisigoths, Burgondes, furent admis à l'intérieur de la Gaule, à la condition de fournir des soldats et d'aider à repousser leurs congénères. Ils s'acquittèrent fidèlement de leur tâche, notamment contre la multitude qui envahit la Gaule en 406, puis contre la coalition menée par le Hun Attila, en 451. Néanmoins, ils profitèrent de leur position pour contrôler des territoires de plus en plus vastes, tout en respectant la fiction d'une autorité impériale affaiblie par la séparation de l'Empire en deux états. Et c'est tout naturellement qu'ils assurèrent la vacance du pouvoir après la déposition du dernier empereur d'Occident en 476.

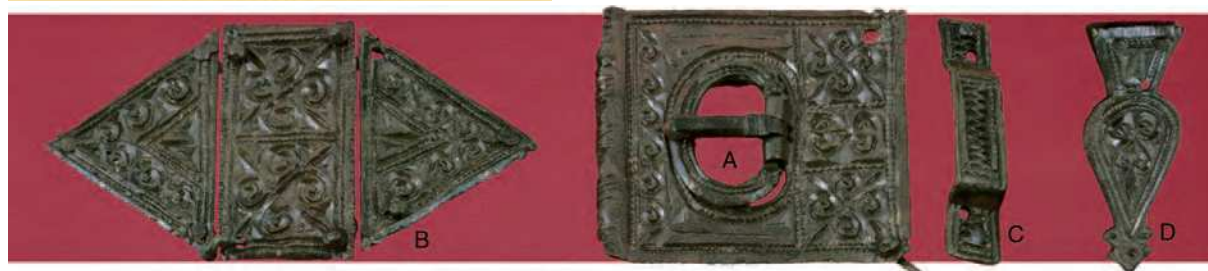


**Vermand : sépulture féminine avec des fibules germaniques.**

En haut : paire de fibules en trompette ; au milieu, paire de fibules d'argent en arbalète, dorées en partie et niellées et une troisième plus petite ; dessous, paire de fibules discoïdes (feuille d'argent travaillée au repoussé). Ces fibules n'étaient portées que par des femmes originaires de la région des embouchures de l'Elbe et du Rhin. Les autres bijoux, bague en or et collier de perles d'or renflées alternées avec trois perles de verre blanc striées sont de fabrication romaine. Cette riche sépulture, de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, montre le statut privilégié des Germains au service de Rome. Elle a été découverte au XIX<sup>e</sup> siècle, non loin de la tombe d'un officier de haut rang et un lien familial avec ce dernier est probable. Ces objets, dessinés par J. Pilloy, sont perdus.

**Marteville : ceinturon militaire (Fouille AAV, 1968-1974).**

Le cimetière de Marteville est lié à la ville antique de Vermand. Il a livré des sépultures militaires et germaniques de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Ce type de ceinturon (large de 5 cm) a été fabriqué dans des ateliers militaires à l'usage des Germains qui servaient comme auxiliaires de l'armée romaine. Au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs tombes caractéristiques ont été trouvées dans les cimetières de Vermand.



## 4. L'aube des temps nouveaux : la christianisation

### *Les martyrs*

Alors que la tolérance religieuse était la règle dans l'Empire, le christianisme a été rejeté et poursuivi par les autorités publiques, parce que les chrétiens refusaient le culte impérial. La christianisation de la Gaule septentrionale est tardive. Les traditions de l'Église la placent à la fin du III<sup>e</sup> siècle : des apôtres missionnaires seraient venus évangéliser la région et auraient été en butte aux persécutions des autorités romaines. Ils auraient été martyrisés : Quentin, apôtre d'Amiens, torturé et exécuté à Saint-Quentin, Crépin et Crépinien, à Soissons, Valère et Rufin à Bazoches, village du Soissonnais, Macre à Fismes. L'historicité de ces martyrs est difficile à établir, car les textes qui relatent ces événements sont beaucoup plus tardifs, puisque rédigés à l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles). Cependant, une coupe de verre gravé, trouvée en Grande-Bretagne, atteste du culte de Rufin, dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. Au VI<sup>e</sup> siècle, le martyrologe hiéronymien, qui recense les anniversaires célébrés par les communautés, et l'évêque Grégoire de Tours, dans un ouvrage consacré aux martyrs, mentionnent Quentin, Crépin et Crépinien, Rufin et Valère. L'ancienneté de ces cultes est donc bien établie.

### *La paix de l'Église*

En 313, les empereurs Constantin et Licinius reconnaissent au christianisme le droit d'exister. Il est même probable que Constantin ait adopté cette religion à la fin de sa vie. Les persécutions cessent et le nombre des chrétiens s'accroît sensiblement en Gaule, comme dans le reste de l'Empire. Il est toutefois impossible de mesurer ses progrès dans l'Aisne. Les communautés s'organisent dans la *civitas*, autour d'un évêque. Mercurius est mentionné comme évêque de Soissons dans les actes d'un concile tenu à Cologne en 346, mais ce document est un faux postérieur. Néanmoins, l'existence d'une organisation épiscopale est vraisemblable dès cette époque. Dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, Rémi, évêque de Reims (vers 460 - vers 530), né dans l'Aisne, à Cerny selon la tradition, a eu une grande renommée en raison de l'ampleur de son activité évangélisatrice. Il a baptisé Clovis, ce qui marqué le début de la conversion des Francs et a favorisé ces derniers dans la conquête de la Gaule. C'est aussi lui qui a démembré l'évêché de Reims, pour créer celui de Laon, au début du VI<sup>e</sup> siècle, un événement majeur pour l'histoire de Laon et du département.



***Coupe de Vermand figurant la résurrection de Lazare (perdue ; dessin : J. Pilloy).***

Coupe en verre gravé, trouvée au XIX<sup>e</sup> siècle, dans une tombe du deuxième tiers du IV<sup>e</sup> siècle (diamètre : 19 cm). À droite, le Christ tient dans sa main gauche un *volumen* (rouleau de papyrus) qui représente la doctrine et dans la main droite une *virga* (baguette) attribut de son don de faire des miracles. Devant lui, une étoile, au dessus de laquelle est gravé un chrisme, symbole chrétien formé des deux lettres grecques Ξ (chi) et Ρ (rho), la première apposée sur la seconde. Il s'agit des deux premières lettres du mot *Χριστός* (Christ). À gauche, Lazare, à l'entrée du sépulcre, a le corps couvert de bandelettes, selon un usage funéraire oriental. L'arbre central symbolise la résurrection. Sur le pourtour, on lit la formule chrétienne : *VIVAS IN DEO P(ie) Z(ezes)* : « Puisses-tu vivre en Dieu », marquant l'espérance de la résurrection, et *Pie zezes*, acclamation grecque, abrégée et transcrite en caractères latins, signifiant « bois et vis ! », signalant la certitude de la vie éternelle obtenue par la communion.



## Témoins archéologiques

Les témoignages archéologiques de la christianisation de la région se limitent à des objets avec décors chrétiens, trouvés dans les cimetières. Il n'est pas établi que les détenteurs de tels objets aient été chrétiens puisqu'ils ont été inhumés avec des dépôts d'objets comme dans les tombes païennes. La stèle funéraire du V<sup>e</sup> siècle trouvée à Laon est un témoignage beaucoup plus significatif.



*Coffret de bijoux de Vermand, fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle (perdu ; dessin : J. Pilloy).*

Ce petit coffret, orné de tôles de cuivre repoussé, a été découvert dans une sépulture de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Sont figurés : les trois Hébreux dans la fournaise (A), le sacrifice d'Abraham (B), la résurrection de Lazare (C), Suzanne entre les deux vieillards (D), Daniel jugeant les deux vieillards qui accusaient Suzanne (E), la révolte des Hébreux contre Moïse (F), Moïse faisant jaillir l'eau du rocher (G). Ces thèmes sont parmi les plus représentés à la fin de l'Antiquité romaine.



*Stèle funéraire de Laon (dépôt archéologique de Laon).*

Elle a été découverte lors de fouilles conduites par J.-P. Jorrand (service archéologique municipal) dans la rue Saint-Martin, en 2001. Elle mesure 293 mm de haut, 149 mm de largeur maximum. L'inscription gravée : VRSACIVS VIVAT IN DEO, « Ursiacus, vis en Dieu », surmonte un chrisme inscrit dans un cercle. Comme souvent, il est encadré par les lettres α (alpha) et ω (oméga), symbolisant le commencement et la fin de tout. L'alpha est encore bien visible mais l'oméga a disparu.

## Epilogue

Dans nos manuels scolaires, la période romaine s'achève en 476, avec la déposition du dernier empereur de la partie occidentale de l'Empire. Pour la Gaule, on pourrait tout aussi bien retenir la date de 486, année où le « roi des Romains » Syagrius est défait à Soissons par les Francs de Clovis. Le territoire contrôlé par ce chef de guerre gallo-romain, à la tête d'une armée hétéroclite, ne correspondait déjà plus qu'à une partie réduite de la Gaule. À partir de ce moment, la Gaule toute entière est tombée au pouvoir de différents peuples germaniques, Francs au Nord, Alamans, au Nord-Est, Burgondes au Centre-Est, Ostrogoths au Sud-Est, Wisigoths au Sud-Ouest. En Armorique, les Bretons réfugiés de l'Île de Bretagne se taillaient aussi un royaume. En 30 ans, Clovis réussit à s'emparer de presque tous ces royaumes, réunifiant la plus grande partie du territoire gaulois, fondant ainsi la *Francia*, la future France.

## L'héritage de Rome

La Gaule est profondément transformée par l'installation de ces populations germaniques. Cependant, les deux cultures se mêlent rapidement et l'héritage gallo-romain reste prépondérant. Ainsi, la langue latine l'emporte sauf dans le Nord et le Nord-Est. L'organisation du pays perdure, grâce à la force de l'Église : les villes principales, sièges des évêchés, quoique diminuées, conservent leur rôle de chefs-lieux. La majorité des comtés créés durant le haut Moyen Âge s'installent dans les limites de ces évêchés. Les grands axes routiers antiques demeurent les voies de circulations principales. Les siècles n'ont pas effacé cette structure antique. À partir des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, une trame de villes nouvelles complète le réseau urbain antique, sans lui ôter sa primauté. Les frontières politiques sont bouleversées, mais les évêchés conservent les limites des *civitates* antiques. En définitive, la marque de Rome reste indélébile.

## Conclusion

Cet aperçu n'a pas abordé tous les aspects de la civilisation gallo-romaine dans l'Aisne. Le sujet est trop riche : les découvertes archéologiques ont été nombreuses dans ce département. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il a bénéficié de la curiosité active des historiens et archéologues. Les fouilles ont été particulièrement nombreuses, et de qualité, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'activité des Sociétés Savantes, telles celle de Saint-Quentin, Soissons, Laon, Vervins et Château-Thierry, où œuvraient Amédée Piette, Édouard Fleury, l'abbé Poquet, Jules Pilloy, Théophile Eck, Octave Vauvillé et Frédéric Moreau, etc. Après une éclipse dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, commune à l'ensemble du territoire national, les recherches ont repris dans les années 1960. À partir du milieu des années 1970, le grand programme scientifique mis en place dans les carrières de la vallée de l'Aisne par l'Université et le CNRS, a surtout apporté des informations remarquables sur le Néolithique et la Protohistoire. Mais l'archéologie antique a aussi bénéficié de ce renouveau, avec des fouilles de *villae* par l'équipe du Centre d'étude des peintures murales (CEPMR) installé à Soissons. La création d'un service archéologique dans cette ville a permis de poursuivre les observations de Bernard Ancien, président de la Société archéologique et historique de Soissons et de réaliser plusieurs fouilles. Depuis les années 1990, les travaux sur l'Antiquité se sont multipliés à travers l'ensemble du département, à l'occasion des travaux d'aménagements. Ils ont très profondément renouvelé l'image de l'occupation du sol dans les campagnes, mais aussi notre perception de la culture matérielle et même des pratiques funéraires, déjà bien documentées. Ils ont aussi apporté des informations significatives sur des villes antiques mal connues, telles Saint-Quentin et Château-Thierry. Il reste encore beaucoup à découvrir : les progrès récents éclairent bien des questions mais ouvrent presque autant de champs de recherches...

## Remerciements :

Les photographies des objets conservés au Musée de Soissons, sont dues à Dominique Roussel, conservateur ; celles de la mosaïque de Blanzay-les-Fismes et de la stèle funéraire de Laon, sont de Jean-Pierre Jorrand, archéologue municipal de Laon. François Blary, archéologue municipal de Château-Thierry, est l'auteur de la photographie de la sigillée d'Épau-Bézu. Alexandre Audebert, conservateur à la Conservation des musées et de l'archéologie de l'Aisne, m'a fourni la reproduction de la statuette de Corbeny.

**Partie 3**

# **Soissons au XIX<sup>e</sup> siècle**

## **Chronique des Sociétés musicales soissonnaises**

Par Bernard ANCIEN (†)

## **Une fête soissonnaise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Par Michel HOURLIER

## **Les origines de la banque de Soissons**

Par Denis ROLLAND





*Une célébrité de l'époque : Émile Mullot, chef de la fanfare soissonnaise.*

# Chronique des sociétés musicales soissonnaises

Par Bernard ANCIEN (†)

L'entre deux guerres avait été une époque de prospérité pour les sociétés de musique. Le sport, le football n'est né qu'à partir de 1900. La population travaillait dur, les loisirs étaient comptés, les fêtes étaient rares.

Pourtant il existait un esprit d'association pour se distraire. Une éducation patriotique, même revancharde, avait été donnée à ces masses, surtout par l'école primaire. Les cérémonies officielles ne se concevaient pas sans musique et grosse caisse, et uniformes bien entendu.

Dans les petites bourgades se créèrent des sociétés : Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Oulchy ; même la campagne suivit l'exemple : on connut les fanfares de Belleu, de Crouy, de Margival, d'Ambleny. Les villages qui ne pouvaient réunir un effectif suffisant d'exécutants n'en avaient pas moins leur batterie ; leur clique disait-on car on les comptait plus nombreux lorsque leurs képis étaient plus hauts, plus galonnés ou mieux emplumés. Chaque société avait un uniforme de coupe militaire à nombreux boutons de cuivre, à soutaches et à revers, uniforme de drap à couleur particulière, et puis ce qui était de rigueur, c'était une bannière, tantôt riche, tantôt médiocre mais toujours aussi fièrement déployée.

Tous ces uniformes se retrouvaient aux concours ou aux simples festivals de cantons, où la musiquette suffisait.

Chaque famille s'enorgueillissait de posséder un musicien dans les rangs, en général on le suivait dans ses déplacements.

C'est le premier conflit de 1914 qui vint couper, dans les villages, et ralentir dans les villes cet essor musical populaire. Auparavant, le sociétaire se donnait physiquement, donnait ses loisirs en répétitions continues, ses dimanches en exécution ; et il donnait en plus de sa poche, les cotisations, l'instrument souvent, l'entretien de celui-ci. Enfin il payait de ses deniers ses déplacements et ses banquets de Sainte Cécile.

A l'heure présente, cet idéal sociétaire nous semble bien naïf ! Car tout est fort changé, tant chez les musiciens que chez les sportifs.

Les lettres de noblesse de la musique à Soissons sont fort anciennes. L'histoire nous apprend que Charlemagne, désirant substituer aux chants barbares de son empire l'harmonie grégorienne, demanda au pape deux éminents professeurs. Ceux-ci obtenus, il leur donna la direction de deux conservatoires de musique qu'il institua, l'un à Metz pour l'Austrasie, l'autre à Soissons pour la Neustrie.

Dans les siècles qui suivirent, la ville épiscopale ne déchet pas sous le rapport de la musique sacrée. Sa maîtrise donna encore au siècle dernier Rousseau, le chanteur de la reine Marie-Antoinette et Lamotte, le compositeur.

Mais les artistes et amateurs ne se produisaient que dans les salons de la meilleure société ; il faudra attendre le mouvement d'idées de 1848 pour assister à l'éclosion d'une association tournée enfin vers un plus large public.



*Le mail et le kiosque à musique à Soissons.*

## La société philharmonique

Ce fut son nom. Son fondateur et son chef était Hippolyte Lecer, un professeur de musique. La société était surtout chorale ; ses statuts, contrôlés par le maire Petit-Didier, arrêtés définitivement le 25 janvier 1849, contiennent de quoi effaroucher la génération d'aujourd'hui : c'est que le sociétaire de 1849 se donne tout à l'Art, il paie de sa personne, de ses deniers et il se soumet à une discipline sévère.

Le droit d'entrée payé, le membre titulaire et honoraire verse 1 franc par mois ; en cas de démission sans excuse valable, il acquittera 25 francs. Les titulaires se rendent à deux répétitions par semaine, dans un local d'emprunt, à 8 heures du soir ; on inflige 0,50 franc d'amende à l'absent et 0,25 franc à qui arrive en retard. L'absence à trois réunions déclenche l'intervention d'un conseil de discipline.

Les exécutants doivent se tenir debout durant les exécutions et avoir les yeux fixés sur la baguette du chef qui peut condamner à une amende de 20 centimes un réfractaire. Aucun membre, à l'exception du chef, ne peut frapper la mesure avec le pied ou d'une manière ostensible à moins de 1 franc d'amende. Le sociétaire qui, par malveillance et après cinq répétitions d'un morceau nouveau, ne saurait lire sa partie paierait aussi 1 franc. Chacun doit copier sa partition sur son cahier et puis il n'est permis à aucun de fumer dans le lieu réservé aux répétitions sous peine de 0,15 franc d'amende.

Enfin, les exécutants s'engageaient à donner chaque mois une soirée à leurs honoraires, familles et invités.

## Le cercle musical

Neuf ans plus tard, l'exemple donné par la Philharmonie engagea les instrumentistes locaux à s'unir en une formation de cordes, bois et cuivres. Leur organisation prit corps le 6 avril 1857 et leurs statuts parurent le 4 juin 1858 ; les règlements étaient, en gros, calqués sur ceux de la Philharmonie. Ce n'était qu'un cercle



qui désirait cultiver l'art en commun et se produire au moins une fois par mois. Il se composait de MM. Dilly, Duchez, Lenne, A. Sorel, Auvray-Frique, Valissant, Barbier et L. Gréhen. Aux titulaires d'une carte de membre honoraire de 12 francs, ces dilettantes en jaquette révélèrent leurs talents et les applaudissements qu'ils recueillirent les engagèrent à élargir leurs effectifs et pupitres.

Mais il se trouvait peu de ressources dans une ville de 8 000 habitants. C'est pourquoi, le 29 octobre 1858, le conseil d'administration décida la création d'une école de musique dont la ligne de conduite fut redéfinie le 28 décembre suivant.

De ces statuts, nous retiendrons que les candidats devaient être âgés d'au moins huit ans, savoir lire et écrire. Les cours auront lieu deux fois par semaine ; les élèves qui, au bout d'un certain temps, ne dénoteront aucune aptitude, seront rendus à leurs parents. Le professeur recevra un traitement de la société ; chaque mois, il dressera un tableau d'honneur selon la conduite, l'assiduité et le progrès. Tous les trois mois, un exercice général se fera en présence du conseil pour apprécier les progrès et lorsque ceux-ci seront devenus suffisants on envisagera un cours instrumental. Les méthodes et instruments seront bien entendu aux frais des élèves.

Le Cercle musical, dès l'année de sa fondation, avait compris cette vérité qui établit que les sociétés musicales n'auraient leur pérennité que par la formation d'élèves. C'est ainsi que Soissons reçut un premier cours gratuit de musique, devançant, par là, Reims sa grande rivale, dont la société philharmonique qui fonctionnait depuis 1832 n'institua de cours qu'en 1860.

## **Apparition d'autres sociétés (de 1870 à 1914)**

La vie de province alors était l'immobilité, presque la stagnation. On ne bougeait pas, on lisait peu ; ce sont les revers de 1870 qui stimulèrent un redressement national, lequel ne fut pas étranger à l'éclosion de sociétés diverses (gymnastique, préparation militaire) et de fanfares populaires.

Une poignée de Soissonnais, anciens musiciens militaires surtout, obtint le 20 mai 1875, de la municipalité Salleron, d'abord de s'ériger en « Fanfare municipale » puis d'en espérer des subsides.

Les répétitions commencèrent en août sous la baguette de M. Binot, ancien chef de musique du 63<sup>ème</sup> régiment de ligne qui devait laisser la place à M. Mullot en 1877.

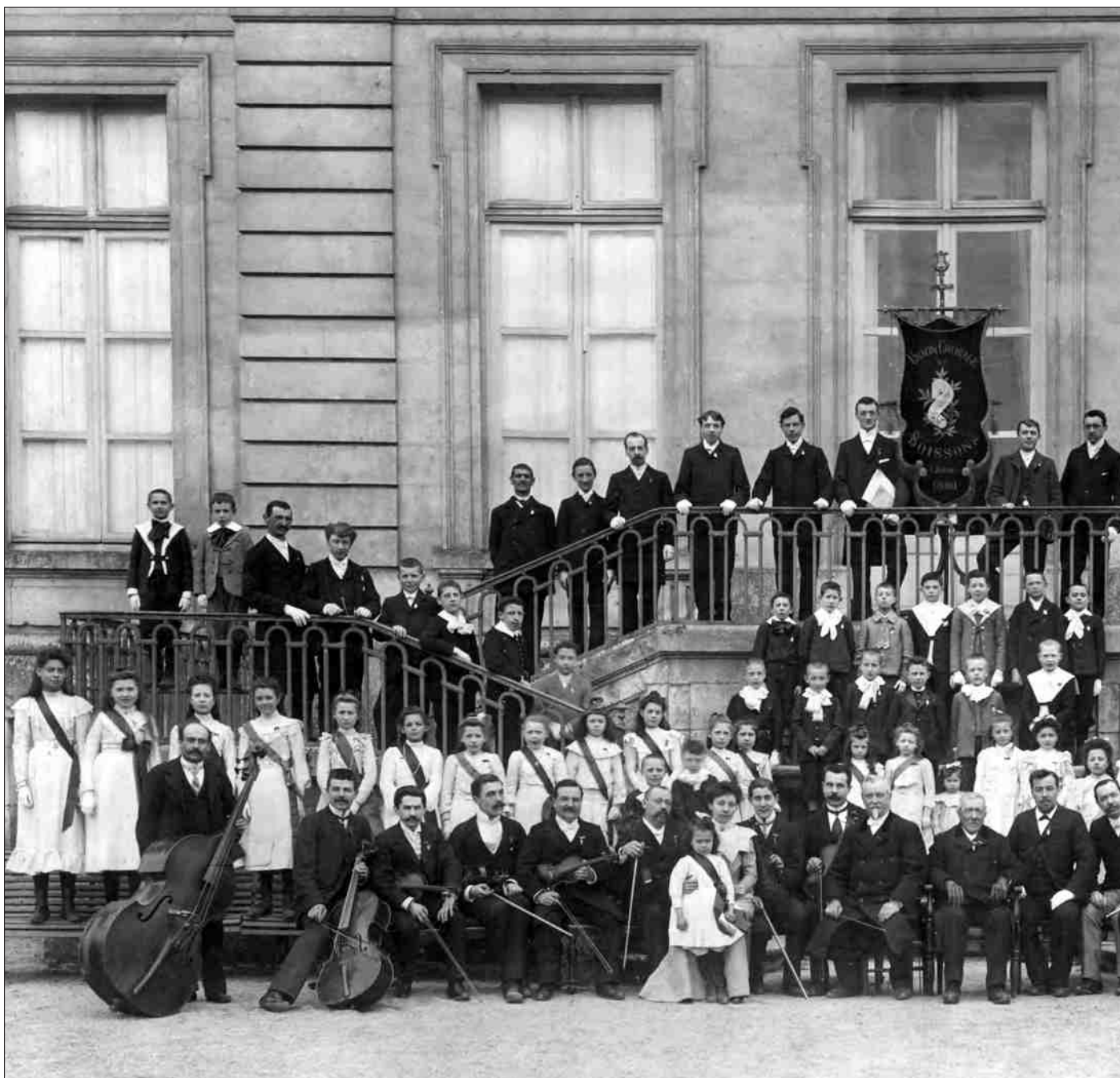
Emile Mullot fut la célébrité musicale de Soissons au siècle dernier ; c'est ce qui lui a valu l'honneur du buste qu'on lui a élevé après son décès en 1906 et que l'on voit dans le jardin de l'hôtel de ville. Au concours des sous-chefs militaires, il s'était classé le 2<sup>e</sup> sur 144 (en 1865, il était sous-chef au 5<sup>e</sup> régiment de hussards) et avait ainsi obtenu le poste de chef au 67<sup>e</sup> de ligne en garnison à Paris. Puis, en 1873, le 67<sup>e</sup> fut transféré à Soissons ; M. Mullot y trouva à employer sa passion et il s'y fixa.

Il est l'auteur d'un grand nombre de morceaux pour orchestres et harmonies, d'allégros militaires et aussi d'arrangements d'opéras qui eurent un grand succès. Il s'est trouvé des contemporains qui lui ont reproché certaine immodestie et du vert langage mais la vogue du maestro resta vivace, étayée qu'elle était par son zèle et son dévouement à la cause de la musique populaire.

La municipalité lui confia sa fanfare en 1875 mais il parut trop militaire à certains exécutants et il se retira deux ans après. C'est alors qu'un arrêté municipal nomma à sa place M. Leblond, artiste plus modeste, ancien soliste de l'artillerie, qui, en même temps, fut chargé de cours de chant aux écoles de la ville.

M. Mullot porta son activité ailleurs et il en arriva à diriger simultanément, et jusqu'à sa fin, trois autres sociétés :

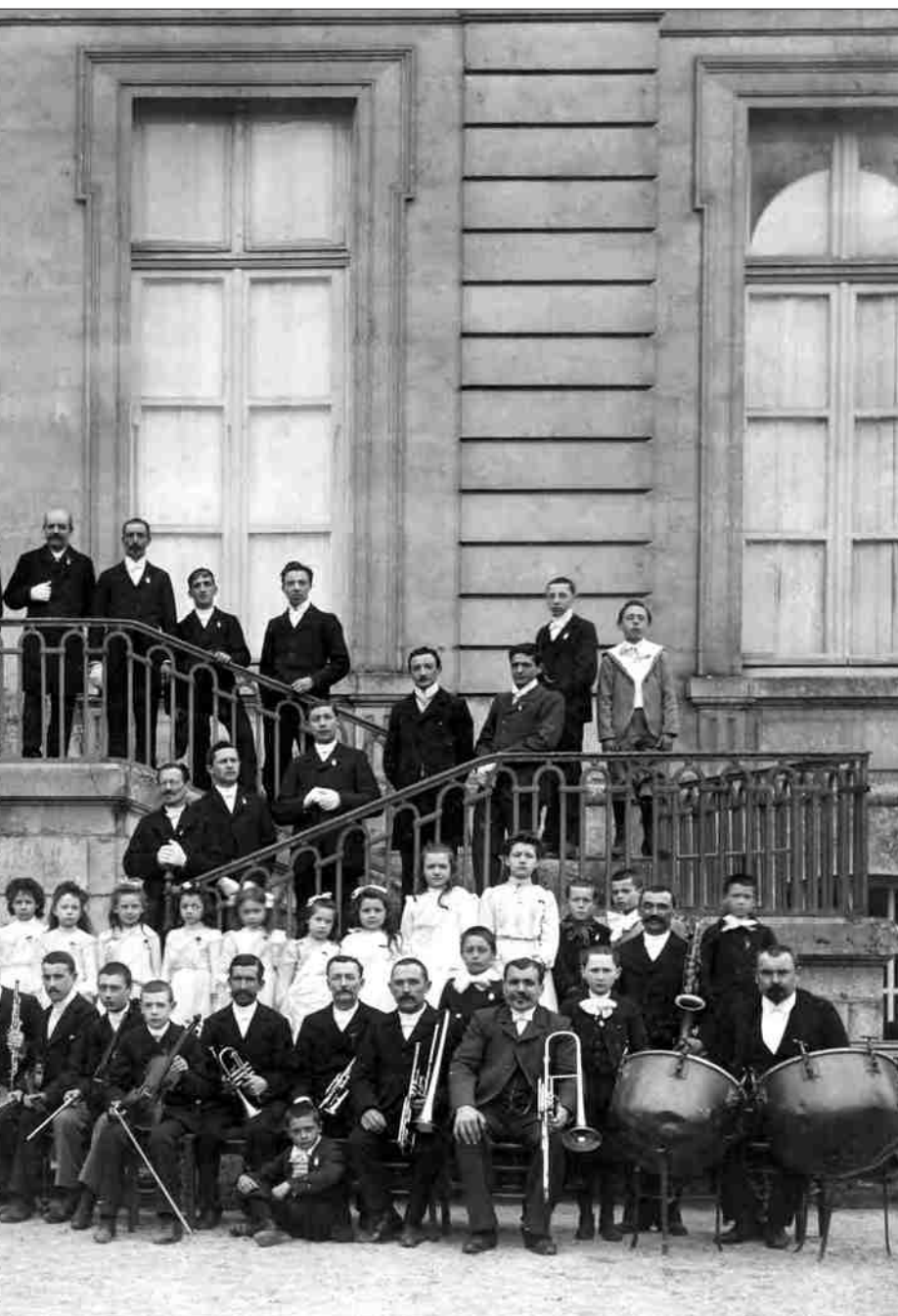
1) un orphéon qu'il créa : « l'Union chorale de Vauxrot-Soissons » qui se continua jusqu'en 1930 (en



passant à M. Sampité puis M. Dime en 1921).

- 2) le « Cercle musical » dont il fit réviser les statuts en 1880 par son président Ch. Perrin. On assouplissait les servitudes du texte primitif mais la discipline restait de rigueur ; chaque sociétaire devait être présent à la répétition hebdomadaire, l'absence était pénalisée 0,25 franc, le retard 0,10 franc La cotisation mensuelle restait à 1 franc.
- 3) les « Amis réunis ».

Les origines de ces derniers se placent en 1888 et sont curieuses. Le faubourg Saint-Vaast était alors un centre commercial plein de vie, seul il possédait une société nautique et ce sont ses dirigeants, MM. Humbert et Lévêque, brasseur, qui s'accordèrent avec MM. Mullot et Denuncq fils pour adjoindre une fanfare à leur « Rowing-club » ; on ajoute qu'à chaque répétition, le brasseur manifestait sa sollicitude en offrant un quart-tout de bière. Cette fanfare ne dura que deux ans ; elle ne tomba pas, elle fut reprise par les commerçants du



*L'Union chorale de Soissons vers 1900.  
Au centre, Mullot, 5<sup>e</sup> à partir de la droite,  
à l'arrière Vergnol.*

quartier qui, pour lui assurer un capital de départ, proposèrent l'émission d'actions de cent francs. Vingt-deux personnes répondirent, elles devinrent membres fondateurs et à ce titre, furent exonérées de la cotisation de 10 francs qu'on réclamerait aux honoraires. Ainsi, depuis 1890, le faubourg eut sa fanfare qui prit pour nom « les Amis réunis ».

## La belle époque

Jusque 1914, la population fut gâtée sous le rapport musical : cinq sociétés, portant uniforme à la coupe militaire, aidèrent les œuvres locales, célébrèrent les commémorations et animèrent les fêtes.

La musique du 67<sup>e</sup> s'ajoutait, elle jouait le jeudi, battait la retraite le samedi et donnait deux concerts le



dimanche, l'un sur la Grand'place, l'autre sur le Mail (rond-point) au pied d'un joli kiosque mais qui semblait là pour le seul décor, car son acoustique défectueuse le faisait honnir. Notons pour le souvenir que les chefs militaires qui succédèrent à Mullot furent Cahuc, Avy et Dupont, futur directeur de la musique de la Garde républicaine.

Il faut dire qu'il n'y eut pas qu'émulation favorable entre les fanfares. De leur rivalité découlèrent des zizanies et elles connurent chacune des hauts et des bas. C'est au cours d'une de ces éclipses qu'en 1901 M. Leblond, après 25 années de direction, donna sa démission de la Municipale ; il fut remplacé par M. Boubert, professeur de musique et directeur de l'Orphéon.

L'usine Zickel réservait ses emplois aux musiciens de la Municipale. Le conseil d'administration de cette société demanda, en 1904, pareille faveur à l'égard des emplois municipaux et il sollicitait en même temps de la ville une mutation étonnante que voici : la fanfare prendrait le titre de « Fanfare des Pompiers », ses exécutants bénéficieraient des mêmes avantages que les pompiers, celui de la retraite notamment, et ils offriraient de verser une cotisation à la caisse des retraites puisque aucune retenue ne pouvait leur être faite, ne touchant aucune indemnité. Le chef de musique aurait alors le grade de lieutenant et le sous-chef celui de sous-lieutenant. Cette demande n'eut aucune suite.

Le Cercle musical, Amis réunis et Orphéon, ceux qui n'étaient soutenus par personne, allaient toujours la main dans la main, ils se produisaient souvent ensemble aux cérémonies mais eux aussi avaient à résoudre des problèmes financiers, il leur arrivait d'organiser des concerts payants, en salle, avec appel d'artistes. Ils offraient chaque année un semblable concert au théâtre, gratuit pour leurs membres honoraires ; la ville elle-même, en considération des services rendus, accorda aux Amis réunis une subvention annuelle de 250 francs jusqu'en 1914.

Le premier conflit mondial vint clôturer la grande vogue des sociétés musicales tant en ville qu'aux villages. Notons qu'à l'Orphéon, M. Boubert avait dirigé de 1887 à 1910, M. Mortier vint ensuite. Au Cercle et aux Amis réunis, la disparition de M. Mullot avait, depuis 1910, mis en place M. P. Denuncq.

## **De 1919 à 1939**

Quatre années de bombardements causèrent la ruine de Soissons, tout y était à refaire. En ce qui nous concerne, les instruments, le matériel et les répertoires étaient pulvérisés, beaucoup de musiciens, hélas, n'étaient pas rentrés. Des soucis autres que ceux de la musique hantaient l'ordre du jour.

Les protagonistes de la reprise qui se levèrent furent MM. Denuncq et Bayeux. Dès octobre 1919, ils remettent sur pied les Amis réunis et les cours de solfège. La municipalité les abrite dans les sous-sols de l'hôtel de ville (ancienne salle de la Municipale) et le pavé des rues, encore bordé de ruines, put répercuter les premiers pas redoublés à l'aubade donnée le 2 mai 1920. Les autres sociétés se reconstituent avec plus de retard : l'Orphéon avec MM. Buisson, puis Naze en 1922, l'Union chorale (M. Dime), le Cercle musical en 1923 avec MM. Denuncq et Bayeux. La Municipale ne réapparut qu'en 1924 avec M. Boubert, secondé par M. Guillet ; en 1927, les édiles prétendirent lui insuffler plus de dynamisme en faisant appel à M. de Nattes.

Les directeurs eurent à cœur de rendre à leurs formations leur prestige d'avant guerre, la sollicitude de la municipalité leur était acquise cette fois ; les membres actifs, tous bénévoles, étaient remplis de bonne volonté tandis que des solistes et vétérans d'avant 1914 raidissaient leur esprit sociétaire.

Au premier festival de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne qui se tint à Laon en 1924, Amis réunis et Municipale (devenue Harmonie) transportèrent chacune 50 exécutants, l'Orphéon 40. Soissons organisa l'année suivante le second festival. La hardiesse d'antan d'aller au loin affronter les concours ne renaquit pas.

L'apogée se produisit vers 1930. En 1929, les Amis réunis s'étaient présentés au public 21 fois et le Cercle 9 fois, cela faisait 30 concerts. On en compta encore 34 en 1931 et au même moment des difficultés de recrutement apparaissaient, et aussi le ralentissement du zèle et de l'assiduité, la décadence s'amorçait, la faute en incombait à l'évolution et à la variété des distractions du monde.

Les noms des animateurs dévoués de la cause musicale de cette période sont à rappeler, d'abord ceux des présidents MM. Lerondeau, Bayeux et Bouvrie, les chefs : M. Naze à l'Orphéon, de 1922 à 1939, M. Demilly du Cercle, depuis 1925, aux Amis réunis M. Simonnet, ancien chef de musique militaire depuis 1926 et, à partir de 1931 M. Molin.

## **Depuis 1944**

Le second conflit mondial et l'occupation interrompirent toute activité musicale. Sa fin se dessinait le 3 octobre 1944 lorsque M. de Nattes, prévoyant les festivités prochaines, appela autour de lui tous les instrumentistes soissonnais. Ceci nuisit à la bonne reprise des Amis réunis qui s'amorça ensuite et qui coïncida avec une récupération inespérée, celle de sa vieille bannière ; elle fut retrouvée à Gotha, en Allemagne, par nos troupes d'occupation. Ainsi sortit-elle d'une captivité de trente années.

Mais les Amis réunis se trouvaient maintenant sans soutien financier ; une heureuse solution vint y mettre fin : sa fusion avec la Municipale qui fut consacrée officiellement le 3 septembre 1948, laquelle éteignit finalement de trop longues rivalités.

L'« Harmonie municipale et Amis réunis », comme on la nomma dès lors eut une force accrue, elle comptait à ce moment 92 exécutants. Le chef incomparable qu'était Lucien de Nattes sut, au départ, les conduire aux succès ; il se décida de suite à affronter les concours. L'Harmonie se classa en 1<sup>ère</sup> division à Hirson et l'année d'après, au congrès de Guise en 1949, elle accédait en division supérieure, qualité qui la plaçait en tête du département.

Artiste de grand talent, M. de Nattes fut aussi un professeur prestigieux ; sa retraite vint en 1960, deux années après l'ouverture de l'école de musique.

Ce conservatoire, et la Musique, sont maintenant sous la direction de M. Jean-Claude Collet ; il semble qu'avec lui, comme avec M. Auribault, qui commande le Cercle musical, l'ère de loisirs dans laquelle nous nous engageons favorisera la vitalité de ces groupements locaux et renforcera leur qualité artistique.



*Médaille de l'Orphéon de Soissons, verso.*



*Médaille de l'Orphéon de Soissons, recto.*



*Bannière de l'Orphéon de Soissons.*



# Une fête soissonnaise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Par Michel HOURLIER

Le hasard a permis récemment à Monsieur Hourlier de trouver dans un ensemble disparate, une petite médaille concernant Soissons et dont nous allons, brièvement, faire revivre l'événement auquel elle se rattache.

Cette médaille, en alliage de cuivre, mesure 30 mm. de diamètre ; le droit représente la tête de Cérés, gravée par Oudine, entourée de la légende "République Française". C'est cette représentation que l'on trouve sur des monnaies françaises de la deuxième et de la troisième république, mais aussi sur de nombreuses médailles émises tant pour des besoins officiels, que pour des besoins privés. Le revers, enfin, nous révèle l'événement qui, au siècle dernier, lui donna naissance :

en légende circulaire :

SOUVENIR DU GRAND CONCOURS

au centre, en lignes horizontales :

DE  
MUSIQUE  
D'ORPHEONS  
D'HARMONIES  
ET FANFARES  
—  
SOISSONS  
LES 8 et 9 JUIN  
1879

Consultons la presse locale à ce sujet, et en particulier l'Argus soissonnais des 8 et 9 Juin 1879 ; le numéro du 8 Juin nous annonce l'organisation, par la ville de Soissons, d'un grand concours de musique, sous la présidence de M. Jules Massenet, membre de l'institut et, bien sûr, de réjouissances populaires pendant deux jours. Relatons maintenant les grands moments de ces deux jours dont l'Argus du 11 Juin nous donne un très large compte rendu.

Le Dimanche 8 Juin, les participants sont accueillis à 9 heures du matin à la gare, les Chemins de fer du nord ayant mis à leur disposition un train spécial ; par l'avenue de la gare, alors tracée à travers les champs, ils s'avancent vers la ville où ils entrent par la porte Saint-Martin, au son de leurs instruments.

Les rues sont transformées en berceaux de verdure, partout des guirlandes, des oriflammes, des maisons pavoisées, des drapeaux et lanternes vénitiennes ; çà et là, des portiques et des arcs de triomphe sont élevés, les principaux carrefours des quartiers commerçants portent de gigantesques inscriptions de bienvenue.

Le temps, lui aussi, apporte sa contribution à la fête, malgré, au départ, un ciel chargé de nuages noirs, pleins de menace, mais heureusement, peu à peu emportés par la brise.

L'après-midi marque le véritable début de la fête ; les sociétés étant revenues se réunir sur l'avenue de la Gare, elles prennent place dans l'ordre prévu pour le défilé ; l'ensemble enfin s'ébranle à 13 heures, en un long cortège multicolore, la marche est ouverte par la compagnie des sapeurs pompiers de Soissons sous les ordres du capitaine Wolf, suivie par la société de gymnastique "La Soissonnaise", la fanfare et l'orphéon de

Soissons, puis par 90 sociétés précédées de leurs bannières ; parmi ces dernières citons, entre autres, celles de Villers-Cotterêts, Braine, Vailly, Crouy, Dampleux, Presles & Boves, Faverolles, Fère-en-Tardenois, Ciry, Sermoise ; seules manquent au défilé les sociétés belges, retardées, qui arriveront seulement à 14 heures.

Franchissant la Porte Saint Martin, le cortège parcourt successivement les rues Saint-Martin, du Commerce, des Rats, du Collège, puis des Cordeliers pour arriver à la Grand Place où tous les participants sont accueillis par le Maire et les organisateurs de la fête.

Les lieux prévus pour les concours sont alors indiqués aux différentes sociétés qui s'y rendent sans délai : les Orphéons vont au théâtre et à la salle de l'agence, tandis que les Musiques instrumentales se répartissent entre les jardins de l'Hôtel de Ville, les cours du collège, l'institution Saint-Georges, les cours de la Glacière et enfin l'asile et l'école St Waast.

A 15 heures, déjà la lutte est close et les bannières des combattants apparaissent à l'horizon, les sociétés arrivent par la grande allée du Mail et viennent se masser au Rond-Point du Mail, face à la tribune officielle où sont installées les personnalités civiles, religieuses et militaires, ainsi que la presse représentant 4 journaux.

Enfin, tous ont pris place et un morceau d'ensemble est joué par les sociétés, sous la direction de Monsieur Le Blond, chef de la fanfare municipale ; suivent les discours d'usage des différentes personnalités puis, instant tant attendu, la liste des récompensés est donnée, médailles d'or, de vermeil, d'argent, couronnes de vermeil, objets d'art.

Déjà l'heure s'avance ; la nuit tombe peu à peu sur la ville tandis que s'allument partout les lanternes vénitiennes formant une véritable féerie.

A 20 heures, chez Monsieur Delaborde, un banquet est offert aux membres du jury, aux personnalités, aux conseillers municipaux et à la presse.

Pendant ce temps, sur la Grand Place, un palais étincelant avait jailli sous la baguette magique de Monsieur Gerault de Laon et, là, toute la nuit fut animée de musique et de danses qui se terminèrent avec l'aube qui se levait sur le second jour de cette fête, le lundi 9 Juin.

Ce jour, après une matinée consacrée au repos, c'est à 12 h 30 que les fanfares et harmonies qui, la veille, avaient remporté le premier prix, se réunissent dans les jardins de l'Hôtel de Ville pour y disputer les palmes d'honneur. A 14 heures, c'est au tour des sociétés chorales de disputer ces palmes dans l'enceinte du théâtre, tandis que déjà sur le Mail, la foule arrive pour assister aux jeux nautiques organisés sur l'Aisne, aux exercices de la société de gymnastique "La Soissonnaise", aux jeux de mâts de cognac, et au lâcher de ballons grotesques.

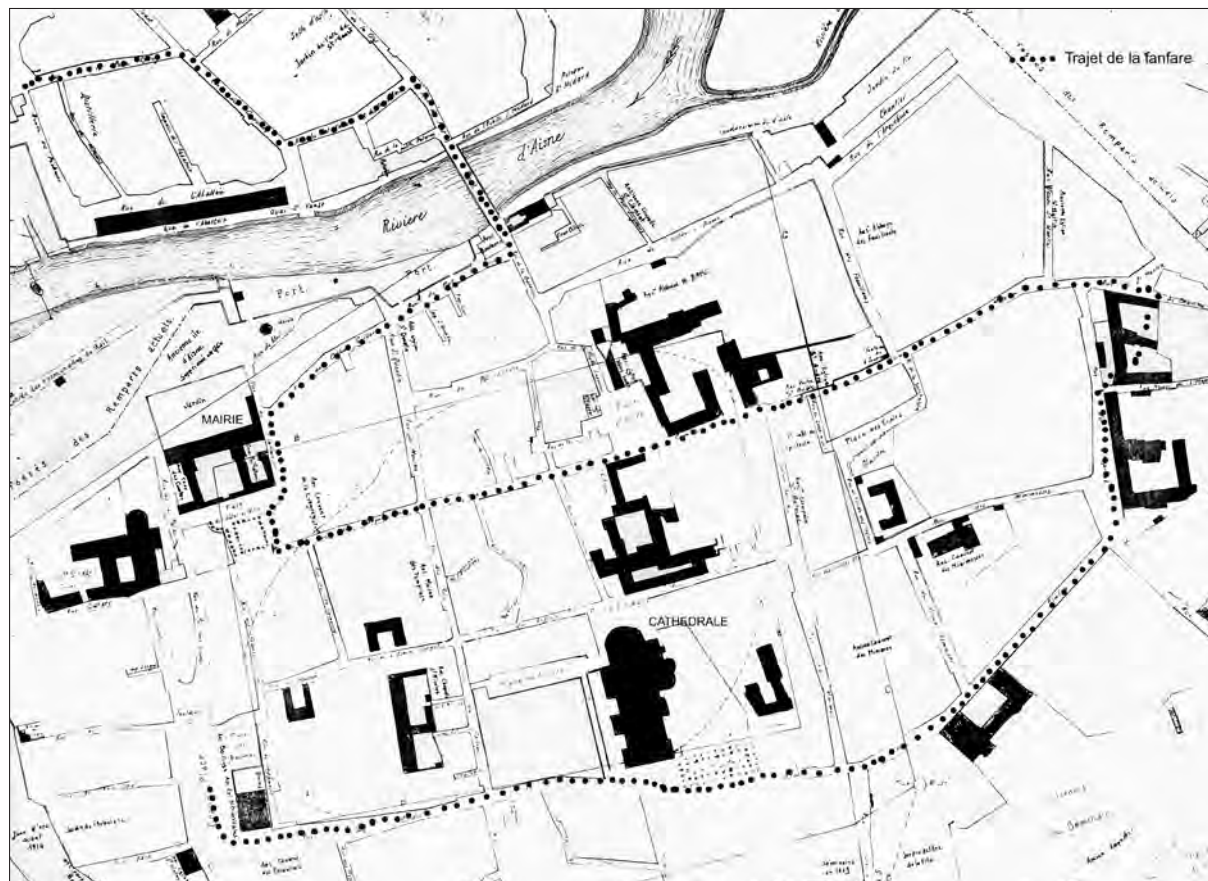
A 15 heures, est donné un concert par le 67<sup>e</sup> de ligne.

Comme la veille, l'arrivée du soir ramena sa féerie de lumières par la ville et l'Aisne était toute éclairée de feux de bengale.

De nombreux soissonnais avaient répondu à l'invitation de la municipalité et étaient passés prendre à l'Hôtel de Ville des torches pour la grande retraite aux flambeaux prévue à 20 heures à la porte de Crouy.

A l'heure dite, le long cortège qui s'était formé s'ébranle, précédé par la compagnie des sapeurs pompiers, la fanfare municipale, les musiques de Vieux-Condé, Fourmies, Hautmont ; ces compagnies, dirigées par M. Wolf, font retentir par la ville les accents de la Marseillaise, les torches et les lanternes vénitiennes allumées transforment le cortège en un long serpent lumineux. Ce dernier, parti de la porte de Crouy, parcourt les rues : Porte-Crouy, des Graviers, des 3 Rois, du Plat d'Etain, du Port, franchit l'Aisne, puis pour-

suit par les rues : du Port à la Bûche, du Château-Gaillard, de l'Intendance, de la Congrégation, du Commerce, Saint-Martin, de la Gare, de l'Hôpital, de Panleu, de la Buerie, des Cordeliers, pour enfin se retrouver à la Grand Place où les illuminations et le bal vont animer, jusqu'à l'aube, la fin de cette grande fête soissonnaise qui a suscité un intérêt bien au-delà du cadre du département.



*Trajet emprunté par le cortège le soir du 9 juin.*



# Les origines de la banque de Soissons

Par Denis ROLLAND

L'histoire industrielle et commerciale, en particulier celle de nos régions reste à faire. Malheureusement, on se heurte à la faiblesse des sources. Contrairement au grand service de l'État, les établissements privés n'ont pas eu le souci de la conservation de leurs archives. Les banques n'échappent pas à cette règle. C'est regrettable car depuis 150 ans elles ont été un vecteur de développement.

Soissons comporte aujourd'hui une douzaine d'établissements financiers. C'était loin d'être le cas autrefois. Jusqu'à la Révolution, le commerce bancaire était marginal. Villes et villages vivant en autarcie, toutes sortes d'arrangements permettaient de s'en dispenser. Le bourgeois prêtait de l'argent à ceux qui en manquaient, l'artisan accordait des délais de paiement à ses clients. Les compensations en travail étaient couramment utilisées.

Ce n'est qu'à partir du second empire que prend naissance en France un véritable système bancaire et financier sous l'impulsion de la révolution industrielle. Durant cette période, voient le jour les grandes banques : Crédit industriel et commercial, Crédit foncier, Crédit Lyonnais, Banque des Pays Bas et la Société générale. A Soissons, il faut attendre les années 1870 pour voir apparaître quelques banquiers qui exercent à titre individuel. Parmi eux, Édouard Lefèvre fut l'un des premiers. Probablement installé au n° 7 de la rue de Bauton, il semble avoir cédé son activité à Octave Delaby en 1880<sup>1</sup>, peu de temps avant le mariage de celui-ci.

Né à Paris le 27 septembre 1856, d'une riche famille Saint Quentinnoise, Octave Delaby se marie le 19 juillet 1881, à Cuffies, avec Léontine Marie Louise Deviolaine fille de Louis, conseiller général, député et maire de Soissons. Deux enfants naquirent de cette union : Léontine Madeleine en 1882 et Émile Joseph en 1884<sup>2</sup>.

En cette fin du 19<sup>e</sup> siècle, la ville connaît alors un véritable essor économique. L'agriculture est en pleine expansion. Le développement des transports par voie fluviale permet à l'agglomération de devenir un centre important de négoce du blé. Soissons fournit plus de 25 % du blé nécessaire à la capitale. Le déclassement de la ville du réseau des places fortes du nord de la France, décidé en 1886, lui laisse la possibilité de s'étendre. La démolition des fortifications libère de vastes emprises foncières qui permettent à la ville de croître sans contrainte. Le boulevard Jeanne d'Arc, la place Saint-Christophe, l'avenue de la gare sont créés. En quelques années ils se garnissent de somptueuses villas construites par les cultivateurs des environs.

Les industries s'implantent à la périphérie de la ville : fabriques de pneus, d'ameublement, métallurgie, machines agricoles. Cette situation est favorable aux échanges financiers. Octave Delaby prend alors conscience que l'activité bancaire nécessite des moyens de plus en plus importants et ne peut rester entre les mains de quelques particuliers indépendants. Le 4 avril 1891, il crée pour 75 ans la Banque de Soissons. C'est une société anonyme au capital de un million de francs répartis en 2000 actions de 500 francs. Le conseil d'administration est constitué des membres fondateurs :

---

1. Archives de la Société Générale : L02563 "Comptabilité de la Banque de Soissons : grand livre" 1877-1880

2. Registres d'état civil de Cuffies et Soissons. Mme Delaby est décédée à Soissons en 1912, son fils Emile, marié en 1908 (dont postérité), est mort des suites de maladie « contractée en service » durant la Grande Guerre. Sa fille Léontine ne s'est jamais mariée et est décédée en 1948.



*Le quartier de la place Dauphine 2005 – 1905*

*Ces deux photographies prises du haut des tours de Saint-Jean-des-Vignes illustrent bien l'évolution de la ville depuis 100 ans. Ci-dessus la place Dauphine aujourd'hui. Les faubourgs s'étendent largement vers le nord. Ci-dessous la place en 1900. Au-delà du quartier Saint-Vaast, c'est la campagne.*

*La place est alors en chantier, la démolition des fortifications a libéré des espaces permettant à la ville de s'agrandir. Le bâtiment du Crédit du Nord n'est pas encore édifié.*

*Une jolie bâtisse du XVIII<sup>e</sup> s. en occupe l'emplacement. A gauche, la caserne de Flandre. A noter que la plupart des maisons sont couvertes en tuiles. (cl. D Rolland – fds Sté Hist. Soissons).*





*Construit en 1913, pendant la Grande Guerre, le siège de la Banque de Soissons fut occupé par les Etats-majors français puis en juin et juillet 1918 par un cercle des officiers de l'armée allemande. 5 août 1918 la ville vient d'être libérée, l'immeuble n'a pas subi de dommage. Il porte encore l'enseigne « Offiziersheim » . (fds BDIC).*

- M. Prince Victor Danré cultivateur à Pontarcher.
- M. Delorme ancien notaire
- M. Jules Lecercle avoué.
- M. de Cornois fabricant de sucre à Vauciennes.

Il est spécifié que chacun d'eux ne peut détenir plus de cent actions.

L'acte de création précise que Delaby apporte toute sa clientèle et ne peut plus exercer ce commerce à moins de 80 km de Soissons<sup>3</sup>. La banque dont il assure la présidence est installée à son domicile, au n° 3 de la rue Saint-Rémy. Pour le seconder, il embauche un directeur, M. Achille Bruneau avoué à Soissons. La création de la banque de Soissons permet de concurrencer efficacement les grandes banques parisiennes qui se font de plus en plus pressantes. Dès 1900, le Crédit Lyonnais et la Société Générale, installent des succursales à Soissons.

Quelques registres de comptabilité permettent d'entrevoir l'activité de la banque à cette époque. Le volume des transactions, au moment de la création de la banque de Soissons, est de 98 millions de francs<sup>4</sup>.

Les affaires sont prospères, il est vrai que la famille Deviolaine constitue un sérieux tremplin au nouvel établissement financier. La banque acquiert de nombreuses propriétés. Le 31 août 1910, elle achète à Mme Mathilde Landy veuve de Achille Beuve, médecin, une grande propriété sur la place Dauphine. Le même jour, elle fait l'acquisition de la propriété de la rue Saint-Rémy que Mme Delaby possédait en propre.

3. Arch. Dép. Aisne fonds des dommages de guerre, 15R1614 Banque de Soissons.

4. Archives de la Société Générale : L02568 "Comptabilité de la Banque de Soissons : grand livre" 1890-1891





Chèque de la banque de Soissons avant la Grande Guerre (fds Sté Hist. Soissons).

La maison de la place Dauphine est démolie et on construit à sa place un bâtiment moderne destiné à abriter la banque et le logement de son directeur.

En 1914 la banque de Soissons est en situation prospère. A Soissons, elle possède les propriétés des 10 place Dauphine, 2 et 6 rue de Panleu, 1, 1bis, 2, 3 et 5 rue de Flandre ; 3 rue Saint-Rémy. Malheureusement, la guerre de 1914-1918 va interrompre l'ascension de l'établissement financier.

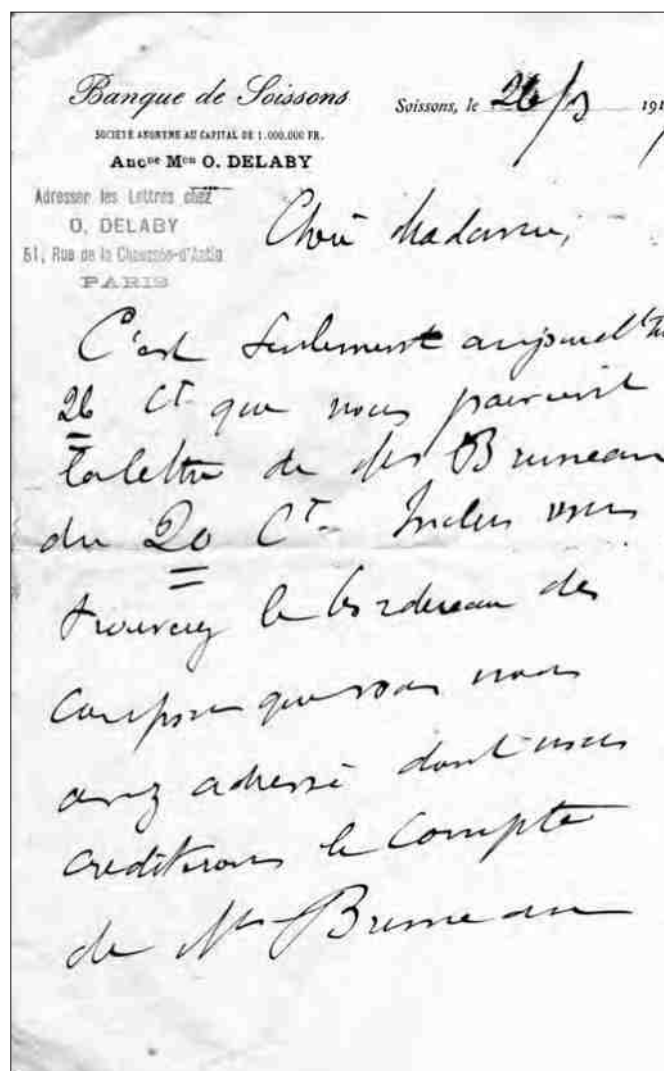
Dans une lettre adressée à son directeur, Octave Delaby raconte dans quelles circonstances il est contraint d'abandonner la banque de Soissons.

« Le lundi soir (31 août), vers 6 heures M. Descambres vient m'annoncer que toutes les autorités militaires, judiciaires, civiles et communales étaient parties. Les bouchers, boulangers, etc. etc. avaient aussi fait prévenir qu'ils partaient. Devant cet exode général et dans la crainte de me trouver à peu près le seul notable sans aucun mandat devant les Allemands, après avoir entendu sauter les ponts nous nous décidons à partir dans l'obscurité complète. Nous trouvons une place dans un wagon à bestiaux du dernier train qui nous mène en treize heures à Paris<sup>5</sup>. [...] Avant de partir, dès le samedi soir, j'ai fait murer et bétonner l'escalier de notre cave. Sans employer la dynamite ou les bombes, il faudra certainement plusieurs jours d'un travail très dur pour l'ouvrir. Du reste on nous affirme que les Allemands n'ont fait aucune tentatives de ce côté<sup>6</sup> »

Effectivement les Allemands n'ont pas pillé la ville. Dès le 11 septembre, ils se replient et les coffres de la banque sont restés intacts. Reste évidemment à les mettre définitivement à l'abri car les Allemands sont aux portes de la ville. Octave Delaby va s'y employer. Il se rend à Soissons à la fin janvier 1915. La bataille de Crouy vient de se terminer, les armées en présence s'accordent un répit qui fait que Soissons n'est pas trop bombardé. Pendant dix jours, aidé de Descambres, Delaby négocie et met au point avec l'autorité militaire la récupération et le repliement des coffres vers la capitale. C'est chose faite le 17 février, la précieuse marchandise arrive à la caserne de la Pépinière à Paris. De là, elle est transférée à la Société Centrale des Banques de Province rue Cambon.

5. Les mémoires de Georges Muzart (*Soissons pendant la guerre*, Soissons, Soissonnais 14-18, 1998) confirment ce récit en le nuanciant. Les autorités ont bien quitté la ville mais de nombreux notables sont restés.

6. Archives de la Société Historique de Soissons, lettre de M. Delaby à M. Bruneau du 24 octobre 1914.



Lettre d'Octave Delaby portant l'en-tête de la banque (fds Sté Hist. Soissons).

Delaby comptait bien poursuivre son activité mais la banque qui le loge a posé des conditions draconiennes à cet hébergement. La banque de Soissons ne pourra pas avoir plus de deux ou trois employés et « toutes opérations de banque de paiement de coupons et autres » lui sont interdites. C'est donc une banque de Soissons en demi-sommeil qui continue à fonctionner pendant toute la guerre<sup>7</sup>.

A Soissons, les États-majors de l'armée se succèdent dans l'immeuble de la place Dauphine. En 1917 y siège un conseil de guerre. Durant l'occupation allemande de juin-juillet 1918 il est utilisé comme cercle des officiers. A la fin du conflit, l'immeuble est miraculeusement resté intact, les seules déprédations concernent le mobilier ce qui permet une remise en route rapide de l'établissement.

Au lendemain de la Grande Guerre, la banque participe à la reconstruction de la ville. Pour cela, en 1924 le capital est porté à 2 millions de francs puis à 4 millions en 1929. En 1933, à la mort d'Octave Delaby, sa fille Léontine reprend la direction de l'établissement. A son décès en 1948, ses actions sont cédées à l'institut Pasteur qui les revend au Crédit du Nord. Enfin, en 1966, après fusion avec le Crédit Marseillais, la banque de Soissons devient une agence du Crédit du Nord<sup>8</sup>.

7. Archives de la Société Historique de Soissons, Lettre de Mlle Delaby à M. Bruneau du 18 février 1915.

8. Archives de la Société Générale : CN0331 "Fusion avec le Crédit Marseillais et la Banque de Soissons : réalisation des fusions" 1949-1971.

**Partie 4**

# **La guerre de 1914-18**

## **La prise du fort de Condé en 1918**

Par Jean-Pierre LEPOLARD

## **La fin de l'escadron de Gironde**

Par Rémi HEBERT





**Partie 4**

# **La guerre de 1914-18**

## **La prise du fort de Condé en 1918**

Par Jean-Pierre LEPOLARD

## **La fin de l'escadron de Gironde**

Par Rémi HEBERT





# La prise du fort de Condé en 1918

Par Jean-Pierre LEPOLARD

*L'offensive de la fin mai 1918 fut une incontestable victoire allemande. Le 28 mai, le front est rompu, en quelques jours les Allemands sont sur la Marne. L'armée française se trouve dans une situation critique proche de celle de septembre 1914. Pas plus que les autres lignes de défenses, le fort de Condé sur Aisne n'a réussi à s'opposer au déferlement allemand. Jusqu'à aujourd'hui, l'ouvrage construit sur les plans de l'architecte ingénieur militaire «Seré de Riviere» dans les années 1877 à 1883, a gardé silence sur les sanglants combats qui eurent lieu, sur et autour de lui. Sept mois avant l'armistice, luttèrent des unités de la 74<sup>e</sup> division française contre une partie de la 14<sup>e</sup> division d'infanterie allemande qui engagea sur ces lieux, des hommes et matériels supérieurs à nos forces. L'enjeu de l'avance allemande sur Paris justifiait le percement de nos lignes.*

*Dans son intéressante monographie historique concernant Soissons et ses environs publiée en 1930, Henry Luguët, l'un de nos distingués président de la Société Historique de Soissons écrit : « Le village de Condé Sur Aisne est doté d'un fort (aujourd'hui désaffecté) qui ne semble pas avoir joué un rôle important durant la Grande Guerre, du moins son nom ne rappelle pas les luttes qui illustrèrent le fort de La Malmaison distant de quelques kilomètres ».*

*Les barrières de la langue, le hasard, les moyens de déplacements n'ont pas permis à Henry Luguët d'avoir entre les mains le rapport des «Reichsarchiv» que je possède actuellement. Cet ouvrage, « La Victoire Allemande 1918 », fut publié en 1929, avec une couverture ornée d'un casque d'acier et de lauriers d'or. Il nous a semblé intéressant de confronter ce texte aux récits donnés dans les JMO<sup>1</sup> français. On notera la différence de style, mais aussi de vision des événements entre les différents récits. Pour la traduction allemande, je me suis efforcé de respecter le sens du texte et le style épique. En revanche, on notera que la rédaction des rapports français est beaucoup plus sobre et dépouillée.<sup>2</sup> Nous avons respecté la forme des textes originaux.*

## Texte du Reicharchiv Deutschesieg - 1918

La 1<sup>ère</sup> Division de réserve se trouva devant une mission difficile. Tout le territoire devant le fort de Condé sur Aisne était bien entretenu, bien pourvu en positions téléphoniques et puissamment fortifié. Autour du fort, six compagnies ennemies étaient tapies. Des photos aériennes et des observations en ballons démonstrèrent qu'entre Chivres-Condé et près de Chassemy-Brenelle, une puissante artillerie était fermement implantée. L'attaque de notre côté devait être préparée avec une puissante artillerie, deux régiments au nord et un au nord-est<sup>3</sup>.

Le régiment avait été immédiatement échelonné derrière l'aile gauche de la division de réserve, prêt à intervenir. Lorsque le 8<sup>e</sup> bataillon d'assaut déboucha, la défense ennemie se manifesta par un surprenant

---

1. Journal de marche et opération.

2. Ce style est celui de la gendarmerie, sobre, dépouillé. On compte la mort des hommes et des mulets. Un point c'est tout. Nous retrouverons plus tard, chez le militaire allemand de 1940 le même style de rédaction. Dans son superbe roman autobiographique intitulé *L'Officier sans nom* l'écrivain Guy Des Cars n'a pas manqué de souligner l'optimisme des gradés et des troupes germaniques avant et pendant l'offensive, notamment pendant la bataille de L'Ailette. Tous prêts à monter au « Walhalla » le panthéon des germaniques où, selon la légende, les héros, morts au champ d'honneur, recueillis par les « Walkyries », sont élevés au paradis. J'ai dans les mains une carte d'invasion pour la France classée « Secret », réservée aux hommes de l'état major de 1940 et titrée : *L'assaut vers L'ouest*. Chez nous, ce type de plan n'aurait eu aucun titre.

3. 53<sup>e</sup> de réserve à droite, 16<sup>e</sup> de réserve à gauche, 159<sup>e</sup> d' Infanterie, au nord-est.



*L'entrée du fort aujourd'hui.*

grand nombre de mitrailleuses, totalement inébranlable. L'assaut des deux régiments de droite échoua. Auparavant, l'intervention de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie parvint sur la droite du 53<sup>e</sup> régiment de réserve sur une position détruite après un dur combat. L'ennemi laissa derrière lui un grand nombre de prisonniers. Le 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie de réserve dut abandonner sa tranchée pendant qu'à gauche, le 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie se rendit maître du « grand orme », on en prit possession pas à pas et très lentement. Par son emplacement, la prise des hauteurs du grand orme par le 11<sup>e</sup> et le 1/159 fut un beau résultat. De ce côté de la contrée une pente douce permettait la montée. Chaque bond des groupes isolés était furieusement arrosé par les mitrailleuses. En face, l'adversaire était extrêmement adroit et coriace. Lorsqu'on nous apporta les premiers prisonniers, nous apprîmes que les trois remarquables bataillons de chasseurs 50<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup> et 71<sup>er</sup> de la 74<sup>e</sup> division française étaient depuis 14 jours en plein repos. Ils ne firent pas un pas en arrière et combattirent jusqu'au dernier moment. L'artillerie ennemie s'appliqua avec habileté à couvrir ses troupes. La batterie d'accompagnement et le bataillon de droite avancèrent dans un remarquable élan. Ils purent lentement mais avec constance gagner du terrain en direction du fort. Le but de l'aile gauche (1<sup>er</sup> bataillon) fut en premier lieu, d'atteindre les puissants nids de mitrailleuses près « les carrières », cependant un long combat avec l'intervention du 1<sup>er</sup> bataillon pouvait permettre de finir promptement.

## **14h00**

Le 2<sup>e</sup> bataillon s'approcha à environ 300 mètres du fort. Entre temps, une partie du 3<sup>e</sup> bataillon arriva en renfort afin de s'établir. Un contact eut lieu à travers le ravin situé au nord-est du fort, les chefs du 2<sup>e</sup> bataillon ouvrirent une brèche et protégèrent énergiquement l'avance ; bien que le fort fut trop loin pour lancer un assaut, ce qui se passa est à peine croyable.

## **14h10**

Ce fut le lieutenant Mülhenstaedt (7/159) qui entra le premier dans la puissante base ennemie. Immédiatement là dessus monta un signal : Fort de Condé pris ! Un soulagement, un second souffle régna dans les rangs des assaillants de tous les régiments et les aiguillonna pour avancer avec brutalité.

## 14 h 30

La majeure partie du 11/159<sup>e</sup> était en possession de toutes les positions autour du fort, une demi-heure plus tard, les trois régiments tenaient les lignes au nord-est de Chivres jusqu'aux escarpements du sud-est, sud, sud-ouest du fort ainsi que la rive nord de l'Aisne. Deux cents héroïques chasseurs français avec 24 mitrailleuses étaient dans les mains du victorieux 159<sup>e</sup>.

Les deux parties eurent de lourds sacrifices, le 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie perdit 11 officiers et 132 hommes, lors de combats acharnés. A cette vive douleur s'ajouta précédemment lors du 1<sup>er</sup> jour d'assaut 8 officiers et 243 hommes. Pendant ces combats, le régiment eut un groupe d'assaut sur son aile droite, il prit une décision prématurée pour s'approcher du lieu-dit « Les carrières », dans son attaque surprise, il fut dominé par une puissante batterie de mitrailleuses. Immédiatement, ce détachement se tourna contre Celles sur Aisne pour un assaut concerté avec l'aile gauche qui s'était préparée à Vauxelles à prendre ce lieu puissamment défendu. Peu de temps après 3h00, ce but était atteint.

## 16h00

Les premiers « Wurtembourgeois » faisaient une poussée sur Condé sur Aisne. Leur propre feu d'artillerie freina considérablement le mouvement. Entre-temps, les autres régiments aussi, descendirent sur l'Aisne.

## 16h55

Une partie du 12<sup>e</sup> réserviste/16 commandée par le Lieutenant Brukmann poussa jusqu'au pont au sud-est de Missy-sur-Aisne. Ici comme à Condé, le pont était détruit par l'ennemi, sans considération pour leurs camarades que nous avons fait prisonniers au nord de la rivière. De l'autre côté, étaient installées des mitrailleuses qui ouvraient le feu, harcelaient, pour un oui ou pour un non en attendant la remise en état provisoire du pont, si bien qu'il y eut un arrêt total de la marche en avant de toute la division. Pendant que l'artillerie d'accompagnement de la division neutralisait la défense ennemie de la rive sud de la rivière, les pionniers commencèrent à réparer le pont de Missy. Le 53<sup>e</sup> régiment de réservistes puis le 16<sup>e</sup> l'accompagna dès qu'il fut réparé. Les deux régiments atteignirent en colonne de route, sur l'axe Sermoise-Soissons vers minuit, le secteur du « Ru-Preux » près de Venizel où ils furent immédiatement en contact avec l'adversaire (mitrailleuses) qui était sensé être en repos. Avec de grandes difficultés, le 1<sup>er</sup> réserviste « Fulda » traversa seul, le pont de Missy avec 14 de ses canons et camions de munitions. Pendant ce temps, le train des équipages installa à Condé, un pont de bateaux. Avec des mortiers de tranchées, les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies assurèrent la sécurité de l'installation des pontons. Après l'achèvement, le 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie arriva vers minuit, mais là aussi, le pont routier sur la Vesle (vers Ciry-Salsogne) était détruit et les pontons disponibles pour franchir ce cours d'eau n'étaient pas alignés.

*Voici maintenant la description des mêmes événements tels qu'ils sont relatés dans les journaux de marche des unités françaises.*

## JMO du 50<sup>e</sup> B.C.P. du 28 mai 1918

Bombardement intensif de toutes nos positions. Le feu de nos mitrailleuses refoule les assaillants. Vers 13h00, la pression ennemie devient extrêmement forte, la 8<sup>e</sup> compagnie écrasée se replie sur les bois NO du fort de Condé, ordre est donné à toutes les unités de se replier sur Chivres, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> se replient en combattant sur les bords de l'Aisne, direction du pont de Venizel mouvement appuyé par les feux des éléments de la 9<sup>e</sup> et des mitrailleuses qui ont réussi à franchir l'Aisne et ont pris position à la lisière du bois de Venizel. Vers 18h ce pont sautait avant que ces unités y soient parvenues, les privant du dernier moyen de salut venu. 19h30 le Capitaine Feix Commandant de la 9<sup>e</sup> compagnie rassemble tous les éléments qui ont pu se sauver de l'encercllement, forme 3 sections, plus 1 section de mitrailleuses avec 2 pièces et gagne Berzy-le-Sec où sur l'ordre du Général de Dardenelles doit s'effectuer le regroupement de la division.





*Le pont de Missy fin mai 1918.*

### **JMO du 66<sup>e</sup> B.C.P. du 28 mai 1918**

Le 28 au matin, l'ennemi augmente sa pression sur le plateau gauche du bataillon et cherche aussi à passer entre la rivière et Celles. La compagnie de droite arrête net les infiltrations vers la rivière. La compagnie de gauche malgré plusieurs attaques conserve sa position mais rend compte qu'elle n'a plus la liaison à gauche des éléments de la compagnie en réserve et une section de mitrailleuses bouche le trou. Une compagnie de génie est envoyée en réserve derrière le bord du plateau à 400 ou 500 mètres à l'est de la route de Condé-Nanteuil-la-Fosse. Bientôt, les Allemands accentuant leur pression à gauche sur le plateau et des éléments du bataillon de gauche étant obligés de se replier, la compagnie du génie est poussée sur la ligne avec les pionniers du bataillon à la lisière nord du bois entre Celles et Condé. Ces éléments avec ceux de la compagnie de gauche recueillent des éléments bousculés qui refluent sur eux, les reforment, les encadrent, les approvisionnent en munitions et la liaison est de nouveau établie à gauche. A ce moment environ 13h, la situation tenait mais semblait précaire, la mission du bataillon était de tenir autant que possible. Il est entendu entre les 2 bataillons que le 71<sup>e</sup> BCP assure la défense du col (400 m du fort de Condé). La pression devenant plus forte et n'ayant plus de réserve, le 66<sup>e</sup> BCP restreint son front en cherchant à occuper approximativement la route Condé-Nanteuil établissant une liaison à vue avec les éléments français qui se repliaient sur la rive gauche de la Vesle. Le pont de Condé avait sauté à 9h du matin. Les infiltrations se font plus nombreuses le long de l'Aisne et sur le plateau, le bataillon risque d'être cerné, il avait résisté autant que possible et se retire par échelons entre la rivière et les pentes du plateau, une compagnie restant en flanc gauche sur le bord sud pour protéger le repli. Elle remplit héroïquement sa mission. Il n'en revient que quelques chasseurs ; une section de mitrailleuses reste à la lisière nord-est de Condé jusqu'au bout retardant la marche de l'ennemi, elle ne réparait pas ! Le pont de Missy était en partie détruit, une mitrailleuse ennemie le bat ainsi que le couloir entre le plateau du fort de Condé et la rivière. C'est dans ces conditions que le 66<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, sa mission remplie, retraverse l'Aisne, sous le feu, plusieurs officiers et chasseurs n'hésitant pas à la passer à la nage pour échapper aux mains de l'ennemi et se retrouve sur la rive sud à 4 officiers et 150 chasseurs sur 9 officiers et 500 combattants.



*Front de l'Aisne, convois d'artillerie sur la route en direction de Sermoise.*

## **JMO du 71<sup>e</sup> B.C.P. du 28 mai 1918**

A 6h00, l'ennemi déclenche un violent bombardement sur nos lignes par explosifs et toxiques. Il bat particulièrement la partie droite de notre ligne et le ravin de l'est. Vers 7h30 l'infiltration commence par notre droite, dans les couverts où, malgré des combats pied à pied, la 9<sup>e</sup> compagnie ne parvient pas à empêcher le débordement.

Les munitions se font rares et le ravitaillement difficile. Vers 9h00, nouvelle poussée sur notre gauche. L'ennemi partant de la ferme de Chimy comme base d'attaque. Déjà le fort de Condé est violemment bombardé. Vers 11h00 la poussée est générale. Les chasseurs se battent successivement à la grenade, au fusil mitrailleur et à la baïonnette. Ils combattent à découvert sous un feu pressant de mitrailleuses et ne cédant le terrain qu'une fois leurs munitions presque épuisées. Vers 13h, ils combattent sur les pentes sud du fort de Condé qu'une progression ennemie dans le ravin de Chimy commence à déborder. A 13h55, le bataillon qui est toujours en liaison par sa droite avec une compagnie de génie est complètement débordé par sa gauche. C'est en vain que pendant toute la journée, le chef de bataillon a recherché de ce côté la liaison avec la 50<sup>e</sup> BCP. Décidé à la trouver à tout prix, il se porte en personne vers les pentes ouest du fort de Condé (nord de Chivres). Il se heurte aux patrouilles allemandes qui déjà placent des mitrailleuses auprès du fort. Dans ces conditions, et après avoir informé le 66<sup>e</sup> BCP, le repli sur l'Aisne est ordonné. Ordre de passer l'Aisne à Missy et ralliement de tous les éléments du 71<sup>e</sup> BCP en vue de la défense de ce dernier pont.

## **Sources**

Rapport allemand : Reicharchiv Deutschesieg.

Journaux de Marche des 50, 66 et 71<sup>e</sup> B.C.P. (Archives militaires, Château de Vincennes).

Cartes Postales : col. J-M Allart.



*Dragons en reconnaissance.*



# La fin de l'escadron de Gironde

## Autopsie d'un épisode légendaire de la Grande Guerre

Par Rémi HÉBERT

### Introduction

Ayant eu la chance de recueillir jadis le témoignage d'un civil qui était passé sur les lieux très peu de temps après la fin des combats, nous avons été étonné que sa description du champ de bataille ne coïncide pas avec celle que l'on peut imaginer à la lecture de l'ouvrage que René Chambre<sup>1</sup> a consacré aux combats du plateau de Vivières. Aussi, nous nous étions bien promis d'essayer de retracer un jour les combats de la nuit du 9 au 10 septembre 1914. A cette fin, nous avons eu recours non seulement aux sources françaises mais également aux sources allemandes totalement ignorées par les nombreux auteurs de livres et d'articles que l'escadron de Gironde a inspirés d'une manière ininterrompue depuis 90 ans. Cette tâche s'est avérée délicate car après le long travail de recensement et d'exploitation de toutes les sources disponibles, il s'agissait ensuite de mettre en perspective tous les écrits qu'ils émanent de Français ou d'Allemands. Côté français, deux difficultés majeures sont apparues. D'une part, les archives du SHD<sup>2</sup> sont souvent lacunaires et d'autre part, les nombreuses relations divergent fréquemment.

D'une manière générale, lorsque les documents ne concordaient pas et quelle que soit leur origine, nous avons essayé de résoudre la difficulté en les passant au crible de notre esprit critique et en privilégiant les sources émanant de personnes qui se trouvaient à proximité immédiate des lieux ou qui ont participé au combat lui-même. En se fondant sur des documents nouveaux et en émettant des hypothèses ayant une grande probabilité de vraisemblance, nous sommes ainsi amenés à présenter sous un jour nouveau cet épisode légendaire, tentant ainsi de faire progresser la vérité historique. Nous pensons avoir apporté ainsi un démenti à ceux qui pensent que l'ère de l'écriture des faits historiques est achevée depuis longtemps.

### Le contexte

Dans l'après-midi du 9 septembre 1914, l'heure de la retraite sonne au IX<sup>e</sup> Corps d'Armée allemand. L'ordre qui vient d'arriver prévoit que le gros de la troupe combattante ne commencera son repli que le lendemain matin alors que celui des échelons du train et des bagages doit être effectué sans délai. Cette mesure s'applique également à l'aviation du IX<sup>e</sup> Corps, la FFA 11<sup>3</sup>.

La veille, le terrain de l'escadrille de la I<sup>ère</sup> Armée (la FFA 12) situé près de la ferme de Mosloy à l'Est de La Ferté-Milon, avait été repéré par des éléments de la 5<sup>e</sup> Division de cavalerie française qui opérait derrière les lignes allemandes. Voulant saisir l'aubaine, le commandant de l'artillerie de la Division « propose immédiatement de mettre en batterie et de détruire ce superbe objectif. Le but est des plus visibles, la portée, 3000 mètres, excellente<sup>4</sup> ». Bien que, « détruire ce but, serait l'affaire d'un instant<sup>5</sup> », le général de Cornulier-Lucinière, commandant la 5<sup>e</sup> Division de cavalerie repousse la proposition au grand dam de ses artilleurs.

---

1. René Chambre, *L'escadron de Gironde*, Flammarion, 1958

2. Service Historique de la Défense (anciennement SHAT)

3. F.F.A. : FeldFliegerAbteilung ➔ FFA 11 : Escadrille n° 11 ,

4. Commandant de Cossé-Brissac, "Le raid de la 5<sup>e</sup> Division de cavalerie sur les arrières de l'armée allemande à la bataille de l'Ourcq", *Revue de cavalerie* ; 1<sup>er</sup> semestre 1921.

5. Comte Arnauld Doria, *Une incroyable odyssée*, p. 20, librairie Plon, 1922.

Un détachement de cavaliers est toutefois envoyé en direction de la ferme. Mais, les pelotons sont repérés par un avion s'apprêtant à atterrir. Moteur coupé, l'équipage de l'appareil alerte des hommes au sol qui se retranchent aussitôt, forçant les cavaliers français au repli avec de lourdes pertes. L'occasion de détruire ou de s'emparer d'une escadrille au sol vient d'être manquée.

Une autre opportunité n'allait pas tarder à se présenter à l'un des escadrons de la 5<sup>e</sup> Division de cavalerie...

## **L'arrivée de l'escadrille n° 11 sur le plateau de Vivières**

A la FFA 11, en application des ordres de retraite reçus, le capitaine von Heemskerck faisant fonction de chef d'escadrille, envoie un avion en reconnaissance pour trouver un terrain approprié au Nord de Villers-Cotterêts. Il n'y a pas de radio à bord, aussi un véhicule est envoyé pour établir la liaison avec l'avion et revenir rapidement à son point de départ pour informer l'escadrille du résultat de la reconnaissance.

Afin d'accélérer le départ, l'ensemble des appareils est mis en état de vol sans attendre, les tentes démontées et chargées sur des véhicules stationnés au Nord de La Ferté-Milon.

De retour, le lieutenant commandant le véhicule qui aurait dû assurer la liaison avec l'avion de reconnaissance avertit le capitaine von Heemskerck qu'une Division de cavalerie française se trouve dans la partie Nord de la forêt de Retz et que des patrouilles ont été prises sous le feu d'éléments de cette Division. Cette information avait déjà été diffusée au sein de la I<sup>ère</sup> Armée.

Pendant ce temps, l'équipage de l'avion de reconnaissance attend toujours en vain son véhicule de liaison sur le terrain choisi. Comme l'heure avance et qu'un atterrissage de nuit s'avérerait fort risqué, il décide de revenir à son point de départ pour faire connaître la localisation du terrain choisi. Il s'agit d'un champ situé à l'Est de Mortefontaine en bordure de la route de Vivières à Vic, à environ 600 mètres au Sud du carrefour de La Bascule.

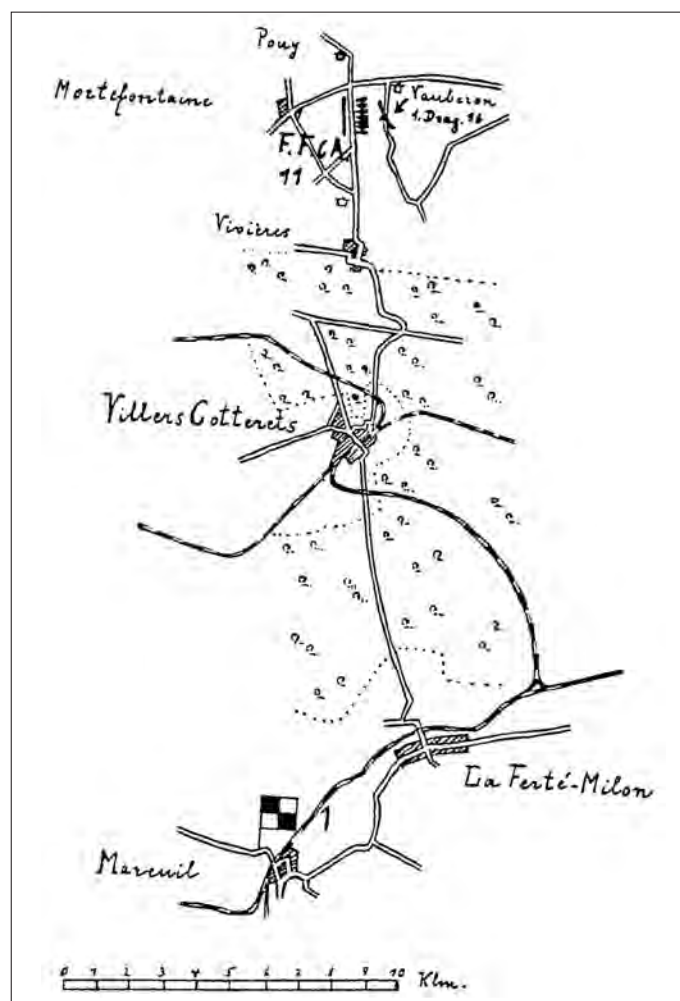
L'ensemble des avions, à l'exception d'un seul, immobilisé par une panne de moteur et qui fut détruit pour cette raison<sup>6</sup>, prend les airs pour rallier le site. Ils y atterrissent vers 19 heures selon les habitants de la ferme de Vaubéron située à un kilomètre de là.

Une escadrille au sol, sans logistique ni protection étant très vulnérable, la section de transport part la rejoindre afin d'éviter que les équipages armés uniquement de revolvers et de fusils ne soient faits prisonniers. Le convoi passe à Villers-Cotterêts vers 22 heures. Le chef d'escadrille par interim qui en fait partie, est prévenu de nouveau par le capitaine commandant les cyclistes de la II<sup>e</sup> Armée, de la présence de la cavalerie française au Nord de la localité.

Comme le danger lui paraît grand, le capitaine von Heemskerck rassemble alors le détachement et l'informe de la situation. Il insiste en particulier sur la menace qui planerait sur le IX<sup>e</sup> Corps d'armée tout entier s'il était privé de moyens de reconnaissance aérienne. Compte tenu du péril encouru lors de la traversée de forêt, il prend les dispositions suivantes : une avant-garde de 25 hommes précédera de 500 mètres les véhicules roulant tous phares éteints tandis que le reste de la troupe sera intercalé entre les véhicules. Le chef d'escadrille par interim est bien conscient que cette troupe constituée essentiellement d'hommes sélectionnés sur leur compétence technique en matière de matériel volant n'a pas une grande valeur militaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'escadrille est habituellement sous la protection permanente d'une compagnie d'infanterie. Le 9 septembre, cette protection lui fait défaut alors qu'il faut traverser de nuit une forêt signalée comme fourmillant de cavaliers français.

---

6. "Der Gefecht des Fliegerabteilung 11 bei Mortefontaine 1914" du major a. D. H-E Heemskerck in le livre *d'or de la cavalerie* p.435 à 438 et R. Dahlmann, *Die Schlacht vor Paris* (vol 26 de la série « Schlachten des Weltkrieges » éditée par le Reichsarchiv – 1928) p. 222.



**Fig. 1** Parcours effectué par l'escadrille du IX<sup>e</sup> corps d'armée allemande le 9 septembre (des environs de Mareuil à ceux de Viviers).

De manière à tromper les Français quant à l'effectif du convoi, le capitaine allemand trouve un stratagème : il fait pousser un « Hourra ! » long et continu dans la nuit noire et exceptionnellement silencieuse à la lisière de la forêt en quittant Villers-Cotterêts.

Ses craintes s'avèrent infondées car la marche se déroule sans incident et le convoi rejoint l'escadrille vers minuit<sup>7</sup>.

Sur place, « Conscients de leur totale impuissance à se battre<sup>8</sup> » et craignant fortement une attaque de la cavalerie française, les équipages se sont couchés dans des meules de blé à proximité de leurs avions pendant qu'un des équipages monte la garde.

Soulagé d'être arrivé sans encombre auprès de son escadrille, le capitaine von Heemskerck estime alors que les craintes d'attaque étaient excessives. Toutefois, comme le terrain est découvert et très visible, il fait donc entourer camions et avions d'un cordon de sentinelles.

Mais combien y avait-il d'avions et de camions sur le terrain de Viviers ? Comment le « camp » était-il organisé ?

7. Les témoignages français indiquent que cette arrivée se fit trois heures environ après l'atterrissage des avions, soit vers 22 heures.

8. Major a. D. H-E von Heemskerck - op. cité





Fig. 2 Carte des environs de Viviers (extrait de la carte d'État Major au 1/80 000°.

## Composition et organisation du terrain occupé par l'escadrille

Le nombre de véhicules (camions et véhicules légers) est vraisemblablement d'une dizaine ; les chiffres issus des sources françaises oscillent entre 7 et 12.

Le nombre d'avions est lui-même incertain. Certaines sources françaises parlent de huit avions, mais sur le croquis issu du dossier Buat<sup>9</sup> ne figurent que sept appareils tout comme sur le croquis annexé au récit du capitaine von Heemskerck (Fig. 1).

Ce chiffre paraît le plus plausible. L'escadrille avait en effet certes, sabordé un avion devenu inutilisable avant sa migration vers Viviers, mais elle avait été rejointe peu après son arrivée sur ce terrain par deux avions de l'escadrille n° 12. Ces appareils avaient échappé de justesse près de Vez aux tirs de cavaliers français alors qu'ils volaient à basse altitude<sup>10</sup>. Désemparés et coupés de leur escadrille, ils s'étaient posés alors à 3 kilomètres au Sud de Viviers après y avoir remarqué la présence d'avions allemands<sup>11</sup>.

On peut donc admettre que l'escadrille n° 11 après destruction d'un appareil n'en dispose plus que de cinq auxquels se sont joints les deux avions de l'escadrille n° 12.

9. Il illustre un compte-rendu anonyme et sans date, trouvé dans le dossier Buat (SHD 6N23).

10. *Historique du 22<sup>e</sup> Dragons* p.41.

11. R. Dahlmann - op. cité p. 298 à 299. Cette source est confirmée dans ses grandes lignes par une lettre d'un aviateur de la FFA 12, reprise par K. Mülsam in *Die Kämpfe in der Luft*, 1915 p. 160 à 161. L'aviateur y écrit : « Je rentrais vers le soir d'une reconnaissance et lorsque je voulus atterrir à l'endroit prescrit, j'ai essuyé à 400 mètres d'altitude, une vive fusillade venant de cavaliers français. J'ai pu tourner rapidement et m'échapper. Comme la nuit arrivait, j'ai atterri chez une autre escadrille. ».

On imagine aisément que le récit fait par cet aviateur à ses camarades de la FFA 11 dût achever de les convaincre du danger qui les guettait.



*Gaston de Gironde.*

Ces appareils sont des « Aviatik »<sup>12</sup>.

Sur la disposition du camp pour la nuit, outre le croquis du capitaine von Heemskerck, on ne dispose que du croquis figurant dans le dossier Buat et qui est manifestement erroné. Heureusement, d'autres éléments permettent de tenter de reconstituer la disposition d'ensemble du camp. Celle-ci est évidemment essentielle pour la compréhension du déroulement des combats de la nuit.

Ce qui n'est pas contestable c'est que les camions sont fort logiquement accotés à la route. Ils s'y trouvent en toute logique en file indienne orientés vers le Nord pour reprendre la route au lendemain matin dans cette direction.

Il est certain également que les tentes n'ont pas été dressées et que le personnel volant et rampant passe la nuit à proximité immédiate des avions et des véhicules. Il n'a été procédé à aucun déchargement notable.

En revanche, le positionnement des avions pose problème. Selon le croquis du dossier Buat, les avions se sont placés en deux rangées parallèles, le nez des appareils pointé du côté de la route. En revanche, R. Chambre<sup>13</sup> indique qu'« ils ont atterri près des draps puis, avec leurs moteurs, ils ont roulé près des autos, où les mécaniciens les ont rangées en carré sur trois cotés, le quatrième étant fermé par les voitures. » Cette dernière disposition paraît plus vraisemblable que celle indiquée sur le croquis du dossier Buat. Elle correspond en effet à une sorte de camp en forme de carré propice à la défense et permettant au personnel de bivouaquer à l'intérieur d'un enclos.

Cependant, si disposition en carré il y eut, il reste à savoir comment le carré était constitué.

Deux témoignages, l'un français, l'autre allemand nous paraissent essentiels : l'abbé Saincir indique « que les éclaireurs constatent que le parc s'étend des deux cotés de la route<sup>14</sup> » tandis que le chef d'escadrille allemand précise que « les avions s'étaient rangés en ordre à l'Est de la route<sup>15</sup> » donc de l'autre côté de la route.

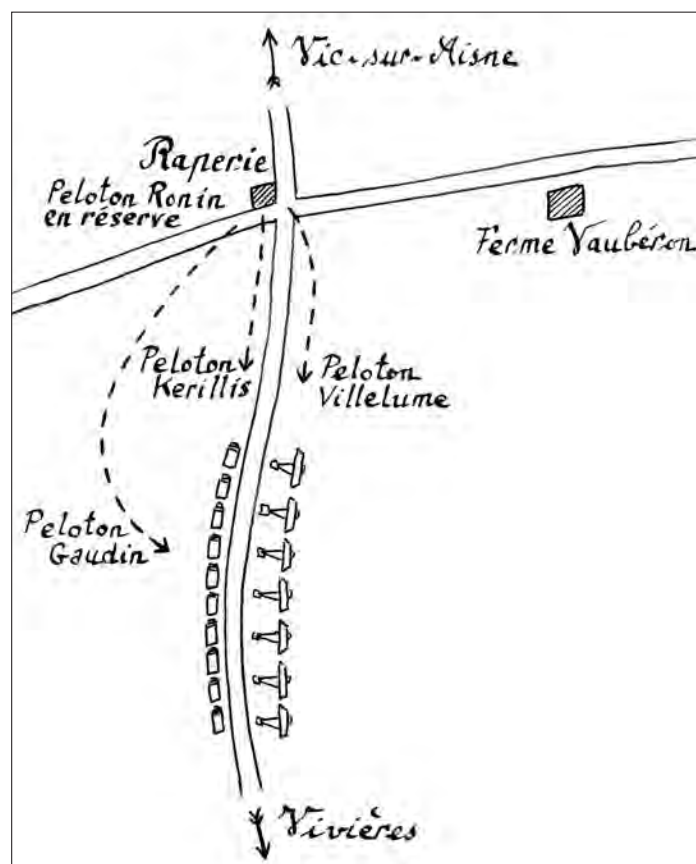
12. Biplace de reconnaissance très répandu dans les unités allemandes au début de la guerre. Cet appareil jouera un rôle important dans l'observation des positions et des activités ennemies ainsi que dans la préparation des tirs d'artillerie. (Source : Internet, Les chevaliers du ciel).

13. R. Chambre, op. cité p. 52

14. Abbé Saincir ; p. 182 du *bulletin de la société historique de Compiègne*, 1929.

L'abbé Saincir, curé de Montigny-Lengrain à quelques kilomètres de là, après avoir recueilli nombre de témoignages oculaires et auriculaires fit paraître un récit dès décembre 1915 dans *La grande guerre au XX<sup>e</sup> siècle*.

15. Major H-R von Heemskerck - op. cité



**Fig. 3** Plan probable de la disposition des avions.

Il paraît dès lors établi que les véhicules sont garés en file indienne côté Ouest de la route tandis que les avions sont du côté Est. Le reste du récit le confirme pleinement. En revanche, la disposition des avions reste incertaine : sont-ils rangés en deux files perpendiculairement à la route à la manière du croquis Buat inversé, sont-ils disposés sur trois cotés de manière à former le dispositif en carré évoqué par R. Chambre ou rangés parallèlement à la route et au convoi automobile ?

Différents indices tirés de récits tout comme le croquis figurant dans le récit du chef d'escadrille font pencher pour cette dernière hypothèse. Nous en donnons une représentation ci-dessus dans laquelle les avions sont représentés en ligne à l'Est de la route, prêts à décoller dans cette direction (Fig. 3).

## L'assaut donné par l'escadron de Gironde

Le 2<sup>e</sup> escadron du 16<sup>e</sup> régiment de dragons, commandé par le lieutenant de Gironde appartient à la Division de cavalerie chargée d'opérer derrière les lignes allemandes. Le 9 septembre, la Division oblique vers l'Ouest en laissant deux escadrons du 22<sup>e</sup> régiment de dragons et l'escadron de Gironde pour mener des missions d'exploration et de harcèlement.

L'escadron de Gironde se sépare donc du reste de la Division, part de Villers-Hélon à midi et reste à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des lignes allemandes. Son itinéraire exact a été reconstitué par A. Berthier de Sauvigny corrigeant les inexactitudes figurant dans d'autres sources françaises<sup>16</sup>. L'escadron arrive peu avant minuit à la ferme de Vaubéron. C'est là qu'il apprend la présence de l'escadrille allemande à un kilomètre environ de la ferme.

16. A. Berthier de Sauvigny, *Pages d'histoire locale* p. 439 et s. Imprimerie compiègnoise.





**Fig. 4** *La charge de l'escadron de Gironde d'après une gravure des années 1920.*

L'escadron est éreinté, voilà 40 jours qu'il marche et se bat. Des dizaines de kilomètres ont été parcourus depuis qu'il galope sur les arrières de l'armée allemande... Plus de la moitié des effectifs manque de sorte qu'il est réduit à moins de soixante dragons dont cinq officiers. Les cavaliers souffrent beaucoup du manque de sommeil et de la faim. Beaucoup de chevaux épuisés ont dû être abattus. Pourtant le lieutenant de Gironde prend la décision d'attaquer le camp allemand. Il ne faut pas tarder car l'obscurité de la nuit est le seul atout des dragons armés de fusils avec dix cartouches et de leur lance ...

L'attaque se fera à cheval et à pieds. Les dragons sont répartis en quatre pelotons :

- l'un à cheval, commandé par le sous-lieutenant Ronin se tiendra en réserve à La Râperie (point de regroupement)
- deux autres à pieds, commandés par le sous-lieutenant de Kérillis, secondé par le sous-lieutenant de Villume, progresseront de part et d'autre de la route en direction du Sud. À très courte distance du camp, ils tireront successivement trois salves puis attendront.
- le quatrième peloton, à cheval, commandé par le lieutenant de Gironde secondé par le sous-lieutenant Gaudin de Villaine doit décrire un arc de cercle afin d'aborder le camp par l'Ouest. Il interviendra dès la fin de la troisième salve.

Quel est l'objectif de ce dernier peloton ? Pour R. Chambre, il devait charger les avions et les voitures et saccager l'escadrille<sup>17</sup>. En revanche, selon d'autres sources, le peloton devait poursuivre les fuyards<sup>18</sup> que les trois salves successives auraient amené à abandonner le camp.

Le départ de la ferme de Vaubéron se fait vers 1h30 et chaque peloton s'achemine vers l'objectif assigné.

17. R. Chambre - op. cité p. 56.

18. A. Doria – op. cité p 43 et J. Hétais, *Le rôle de la cavalerie française* p. 170, librairie académique Perrin, 1919.

Arrivés près du terrain<sup>19</sup>, les dragons à pieds sont interpellés par la sentinelle postée devant la section des pilotes. L'homme semble avoir perçu un bruit suspect et lance un « Wer da ?<sup>20</sup> ». L'ordonnance de Kérillis tire dans la direction de la sentinelle<sup>21</sup>. Aussitôt après résonne la première salve qui réveille précipitamment les Allemands.

La seconde salve provoque l'incendie d'un véhicule<sup>22</sup> dont les flammes illuminent le camp. La troisième salve suit. Les Allemands, sortis de leur sommeil sont à trente pas et se mettent à tirer eux aussi.

C'est alors qu'intervient le peloton de Gaudin de Villaine, de Gironde à sa tête.

R. Chambre décrit une charge toutes lances baissées<sup>23</sup>. Mais c'est maintenant au tour des Allemands qui bénéficient de la clarté provoquée par les flammes de tirer avec leurs fusils<sup>24</sup>. Le peloton à cheval s'écrase contre le mur formé par la rangée des véhicules et est quasiment anéanti. Gaudin de Villaine est tué, de Gironde tombe atteint de nombreuses balles à la tête et dans le reste du corps. Aucun dragon du peloton ne semble être parvenu à franchir la barrière des voitures; seuls quelques chevaux démontés emportés par leur élan y arrivent. Selon R. Chambre, « certains (chevaux) blessés, couverts de sang, galopent au hasard devant eux, en zigzags, comme des fous, hennissant, se heurtant aux voitures, aux avions, renversant tout sur leur passage, semant le désordre ».

Reconstituer la suite des événements ne s'avère pas moins délicat. R. Chambre indique que de Kérillis est parvenu à rejoindre de Gironde et que le mourant, dans un souffle lui a dit : « A toi, Kérillis... Prends le commandement ! Va Vite !<sup>25</sup> ».

Il est toutefois certain que les Allemands n'ont pas compris immédiatement la stratégie française. Ainsi, le commandant de l'escadrille trouve étrange le comportement des assaillants et comme tout le monde tire dans tous les sens, il fait cesser le feu dans un premier temps. Un moment même, il se demande s'il n'a pas affaire à une formation allemande...

Ce n'est qu'en entendant crier « en avant » que ses doutes sont dissipés<sup>26</sup>.

Il est en revanche permis d'émettre de sérieux doutes quant à la présence parmi les assaillants « de sapeurs armés de la hache et de la scie articulée<sup>27</sup> » et d'une mitrailleuse chez les assaillis.

Les sources concordent pour attester que les deux pelotons commandés par de Kérillis partent à l'assaut du camp après la destruction du peloton commandé par de Gironde.

---

19. Il était alors deux heures selon les sources allemandes.

20. « Qui va là ? »

21. Il s'agissait du pilote Genwrich qui se serait écroulé foudroyé selon R. Chambre. En fait, il ne figure ni sur la liste des tués ni sur celle des blessés allemands.

22. Les documents Buat et un article paru dans *La guerre aérienne* (n° 18 du 23 mars 1917) font état de trois camions à essence en feu et indiquent que les avions n'avaient pas d'essence dans leur réservoir.

23. p.68 : « Aux yeux de Kérillis, dressé sur ses coudes, s'offre une fantastique vision. Sur le fond noir de la nuit, nimbés de lumière comme sous les feux d'un projecteur, magnifiques et terribles, baignés de reflets sanglants, cavaliers et chevaux se précipitent ».

Le commandant de Cossé-Brissac quant à lui, in *Le raid de la 5<sup>e</sup> Division de cavalerie* p. 179 – op. cité, indique « que le peloton à cheval du lieutenant de Villaine se fit voir et attira sur lui le feu de l'ennemi ». De Cossé-Brissac, ne fait donc pas état d'une charge et cela rappelle que la mission du peloton de Gaudin semble bien avoir été en premier lieu de faire la chasse aux fuyards allemands supposés épouvantés par l'action des deux pelotons commandés par de Kérillis. De Cossé-Brissac s'appuie notamment sur les déclarations nominatives faites par quatre survivants de l'escadron.

24. Les documents allemands ne font aucunement mention d'une mitrailleuse.

25. R. Chambre – op. cité p. 72. Quant à lui, J. Hétais, indique que de Gironde se rapproche de Kérillis et lui dit « d'une voix basse et toujours calme : *je suis blessé, prends le commandement* et il tombe, mourant déjà ».

26. Major H-E von Deemskerck - op. cité

27. R. Chambre – op. cité p. 64 ; une assertion de ce type figure dans le dossier Buat qui parle de « sapeurs munis de leurs outils et préalablement instruits s'acharnant sur les avions ».

Les Allemands rapportent que les Dragons essayent de mettre le feu aux avions à l'aide de cartouches explosives<sup>28</sup>. R. Chambre décrit l'acharnement mis à endommager les appareils. Le chef d'escadrille fait rouvrir le feu. Partout la lutte est aussi confuse qu'acharnée et sanglante. Le feu nourri allemand occasionne de fortes pertes chez les dragons et est vraisemblablement à l'origine de l'incendie d'un camion rempli des réserves d'essence. Cet incendie met en pleine lumière les pilotes tirant couchés le long de la route qui deviennent alors d'excellentes cibles.

Auparavant, les dragons avaient repéré au milieu du convoi sur la route, la voiture dans laquelle se trouvait le poste de commandement. Non seulement, un officier de haute stature y dirige la défense, mais il fait le coup de feu avec efficacité. Toujours selon R. Chambre, de Kérillis va chercher à le neutraliser avec quelques hommes. Il parvient seul à sa hauteur et il s'ensuit un duel singulier au terme duquel de Kérillis a l'épaule traversée par une balle tandis que « le géant germain, lui, s'est affaissé sans un mot, comme un bloc, foudroyé »<sup>29</sup>.

Peu après, de Kérillis est à nouveau blessé.

## La fin des combats

Les relations de la fin de l'affrontement divergent : R. Chambre écrit que les Allemands étaient sur le point de se rendre au peloton Ronin arrivé à la rescousse, mais que leur reddition semble avoir été empêchée par la venue providentielle d'un détachement cycliste allemand arrivant « à toutes pédales » de Vivières et forçant les Français à rompre le combat. Pour les Allemands en revanche, la retraite des Français serait la conséquence de l'attaque décidée par le chef d'escadrille afin de protéger les pilotes découverts par les lueurs de l'incendie du camion-citerne.

Que penser de ces versions divergentes de l'épilogue ?

Tout d'abord, nous excluons l'hypothèse selon laquelle les Allemands étaient prêts à se rendre. Certes leur chef est blessé (et non tué comme l'affirment les récits français), mais l'effet de surprise passé, ils se ressaisissent. Par ailleurs, ils sont beaucoup plus nombreux et ont subi moins de pertes que leurs assaillants. En revanche quoique nous n'ayons encore trouvé aucune source allemande confirmant l'arrivée de cyclistes venant dégager le camp, nous considérons cette assertion comme vraisemblable. En effet, bien que l'affrontement ait sûrement été plus bref que ne le laisse supposer R. Chambre, il ne faut que peu de temps à un détachement cycliste cantonné à Vivières pour se rendre sur le champ de bataille.

Quoi qu'il en soit, les Allemands restent maître du terrain tandis que les dragons se retirent comme ils le peuvent et essayent d'échapper à la captivité.

## La fuite des rescapés

L'escadron de Gironde est disloqué. Il n'existe plus en tant que tel.

Comme le récit de la fuite des dragons du peloton Ronin et des rescapés des combats a été fait à de multiples reprises sans altération de la vérité historique ni approximation majeure, nous nous contenterons d'évoquer très brièvement le sort des survivants de l'escadron.

Ils cherchèrent leur salut dans trois directions différentes :

- Un premier groupe de cinq dragons (dont quatre blessés) se réfugie à la ferme de Vaubéron. Les quatre

---

28. Kavalleriesprengpatronen in *le récit du Major H-E von Heemskerck*.

29. R. Chambre - op. cité p. 76 et s. ; le dossier Buat confirme l'essentiel.



- blessés sont capturés par les Allemands tandis que le dragon valide réussit à leur échapper<sup>30</sup>.
- Un second groupe composé de dix cavaliers<sup>31</sup> et de Kérillis est caché par les habitants de Montigny-Lengrain jusqu'à l'arrivée des troupes françaises le 12 au matin.
  - Le troisième groupe commandé par les sous-lieutenants Ronin et de Villelume après avoir erré et laissé ses blessés (six ou huit selon les sources) à Hautefontaine, se retrouve à St Étienne-Roilaye. Les deux officiers s'y cachent dans une cave puis tombent aux mains des Allemands après avoir blessé grièvement à la poitrine un sous-lieutenant du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne<sup>32</sup> et deux artilleurs.

## Bilan des pertes et des destructions

Les pertes humaines peuvent être estimées avec un bon degré de vraisemblance.

Côté français, l'état nominatif des hommes (officiers, sous-officiers et soldats) tués, blessés ou disparus du SHD fait état de sept tués, deux prisonniers, six blessés et de vingt-cinq disparus tandis que sur le monument érigé sur les lieux du combat figurent treize noms<sup>33</sup> :

- de Gironde et Gaudin de Villaine pour les officiers
- Crety et Porte pour les brigadiers
- Joussemet, Liverneaux, Potet, Neveux, Petit, Chaudorge, Chiffolleau, Cossonet et Dudit pour les dragons

Si l'on exclut le dragon Petit de la liste des morts<sup>34</sup>, leur nombre total est ramené à douze<sup>35</sup>. Par ailleurs on peut estimer le nombre des blessés à plus d'une trentaine<sup>36</sup>.

Côté allemand, le combat du plateau de Vivières coûta la vie à cinq soldats. À ce chiffre, il convient d'ajouter deux blessés morts en captivité. Seuls les noms de quatre autres blessés nous est connu mais il est fort probable qu'il dût y avoir au total plus de six blessés.

Quant aux dégâts causés au matériel lui-même, les divergences sont fortes :

Pour les véhicules, les chiffres avancés oscillent entre un et trois. Les Allemands admettent que le camion-citerne était complètement inutilisable. Il faut – à notre sens – y ajouter au moins le véhicule léger dont le réservoir prit feu dès le début de l'attaque.

Mais c'est en ce qui concerne les avions que les choses les plus diverses ont été écrites. Dans leur ensemble, les sources françaises insistent sur les dégâts causés aux appareils et laissent entendre qu'ils sont

---

30. L'existence de ce groupe est attesté par l'abbé Saincir op. cité p. 187, par l'article de M. Menuge-Crépeaux paru dans *La voix du dimanche* du 9 septembre 1989 et la notice écrite par M. G. Maheut à la mémoire de son beau-père, ancien du peloton de Kérillis mais son existence est occulté par les autres sources françaises.

31. Nous avons privilégié le chiffre donné par l'abbé Saincir, curé du lieu.

32. Cet officier, W. Schlawe est l'auteur de l'historique de son régiment. Il y indique que c'est l'ouverture du feu venant d'une cave sur une colonne légère qui fut à l'origine de la curiosité des Allemands pour ladite cave où étaient cachés les deux officiers français. Il confirme en revanche que leur reddition fut obtenue en utilisant des otages. Il ne donne aucune indication quant au sort de la douzaine (selon notre estimation corroborée par l'abbé Saincir) de dragons qui étaient avec les deux officiers à St Etienne et dont R. Chambre écrit qu'ils réussirent à se sauver à l'exception de deux qui périrent brûlés dans l'incendie de la ferme Bouland (R. Chambre op. cité p.127).

33. Monument érigé le 10 septembre 1924 qui « défie l'oubli et le temps » et devant lequel des cérémonies ont toujours périodiquement lieu depuis. Une des faces (aujourd'hui disparue) du monument reprenait en épitaphe la chanson de Rolland : « Ma lance est brisée et mon écu percé // Mon haubert démaillé et déchiré// Je vais mourir...// Mais je me suis vendu cher. ».

34. En 1929, il était garde-chasse à Mortefontaine tout près de là; abbé Saincir op. cité p.187.

35. Deux corps furent retrouvés en 1916 dans le fossé de la route toujours d'après la même source.

36. Une source allemande (R. Dahlmann ; op. cité p. 299) fait état de 25 blessés restés sur le terrain, chiffre auquel il convient d'ajouter au moins 12 blessés qui réussirent à suivre leurs camarades valides.

détruits ou brûlés. Le chanoine Payen écrit « que six avions furent brûlés »<sup>37</sup>. Plus prudent, R. Chambre indique en note de bas de page que deux carcasses d'avions resteront dans le champ jusqu'à l'été 1915<sup>38</sup>.

Le chef d'escadrille livre une version bien différente : « Un examen des avions montra que les dégâts n'étaient pas significatifs et que l'escadrille disposait de quatre avions en état de vol pour ses missions de reconnaissance. Les câbles de tension (« les cordes à piano » en langage de pilote !) coupées ou abîmées ont pu être remplacées dans le courant de la journée tandis que les surfaces portantes qui avaient reçu des impacts furent rapidement réparées ».

Ainsi, pas un seul avion n'aurait été empêché de redécoller.

Avec toute la prudence qui s'impose, nous adopterons cette hypothèse. En effet, aucun témoignage local n'atteste que des avions sont restés sur le terrain, et la personne dont nous avons recueilli nous-même le témoignage nous avait affirmé qu'il n'y avait aucune carcasse d'avion sur le terrain après le départ des Allemands. Au surcroît, si des avions étaient restés sur le terrain, il ne nous paraît pas douteux que des photos auraient été prises, des dessins réalisés et/ou des cartes postales éditées. Or personne n'a jamais trouvé un quelconque document de cet ordre.

Il n'est certes pas impossible que des avions inutilisables aient été emportés lors de la retraite. Mais à quoi bon ? Cette hypothèse nous paraît très improbable.

Au total, même s'il n'est pas possible d'établir avec une certitude absolue le détail des dommages causés par l'escadron de Gironde à l'escadrille du IX<sup>e</sup> Corps d'Armée et à son convoi, il apparaît très vraisemblable que le parc d'aviation n'a pas subi de dégradations irréversibles alors que l'escadron de Gironde a été désintégré et a subi de lourdes pertes.

En leur temps, les hussards de Pichegru avaient réussi à s'emparer de la flotte hollandaise bloquée dans les glaces. Les dragons du lieutenant de Gironde n'ont pu rééditer un exploit de ce type : l'escadrille du IX<sup>e</sup> Corps d'armée allemand leur a échappé.

La cavalerie n'a pu venir à bout des nouveaux engins aériens ou terrestres motorisés. !

Naturellement, il reste le panache, la hardiesse, l'esprit offensif et la témérité qui a eux seuls justifient que la fin de l'escadron de Gironde demeure une légende vivante de la Grande Guerre<sup>39</sup>.

## Postface

Il nous paraît opportun d'indiquer le destin croisé des officiers ayant combattu sur le plateau de Vivières le 10 septembre 1914 :

- Ronin passa dans l'aviation à son retour de captivité et choisit de servir dans le bombardement de nuit. Il devint général.

---

37. Chanoine Payen ; *L'âme du poilu* p. 99.

38. R. Chambre ; op. cité p. 129.

39. D'une manière chevaleresque, chacun rendit hommage au courage de l'autre. R. Chambre par exemple, écrit que les « uniformes gris luttent avec un courage égal à celui de leurs adversaires » (cf. p.75).

Quant aux Allemands, ils enterrèrent les dragons tués sur les lieux mêmes du combat. Ils déposèrent sur la tombe de Gaudin de Villaine avec ses armes et son casque de lieutenant, une couronne de lierre. Ils placèrent une croix portant l'inscription suivante :

Ici reposent huit braves Français :

Le sous-lieutenant Paul Gaudin de Villaine

Avec sept dragons du 16<sup>e</sup> régiment.



**Fig. 5** *Inauguration du monument commémoratif de la 5<sup>e</sup> division de cavalerie.*

- De Villelume évadé d'Allemagne, opta lui aussi pour l'aviation qu'il quitta également avec le grade de général.
- De Kérillis passa son brevet de pilote dès janvier 1915 et prit la tête d'escadrilles de bombardement. Son raid de représailles sur Karlsruhe souleva des vagues d'indignation en Allemagne.
- Côté allemand, l'équipage Hiddessen/von der Decken de l'escadrille n° 11, fut le premier à lancer des bombes sur Paris.





Fig. 6 et 7 Monument commémoratif de la 5<sup>ème</sup> division de cavalerie à Parcy-Tigny.





# Société archéologique historique et scientifique de Soissons

## Bureau de la société en 2005

|                       |                                                                                                                      |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Président d'honneur : | M. ROBERT ATTAL                                                                                                      |
| Président :           | M. DENIS ROLLAND                                                                                                     |
| Vice-présidents :     | M. RENÉ VERQUIN<br>M. LUCIEN LEVIEL<br>M. MAURICE PERDEREAU                                                          |
| Trésorière :          | Mme MADELEINE DAMAS                                                                                                  |
| Trésorier adjoint :   | M. LUCIEN LEVIEL                                                                                                     |
| Secrétaire :          | M. GEORGES CALAIS                                                                                                    |
| Bibliothécaire :      | M. PIERRE MEYSSIREL                                                                                                  |
| Archiviste :          | M. MAURICE PERDEREAU                                                                                                 |
| Membres :             | Mme JEANNE DUFOUR<br>M. ALAIN MORINEAU<br>Mme MARIE-AGNÈS PITOIS-DÉHU<br>Mme MONIQUE JUDAS-URSCHEL<br>M. RÉMI HEBERT |

## Buts et activités

Notre société a pour but de rechercher et d'étudier tous les monuments que la religion, l'histoire, la littérature, les sciences et les arts nous ont laissés. Elle s'occupe de rassembler tous les faits qui concernent l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre pays, comme aussi tout ce qui concerne l'agriculture, la géologie et l'industrie de la région ainsi que tout ce qui est relatif aux coutumes, usages, croyances ou légendes.

Ses travaux ne se limitent pas à la ville de Soissons, ni même au Soissonnais, mais embrassent une grande partie du département de l'Aisne.

Les réunions avec nos adhérents - ouvertes au public pour qu'il puisse éventuellement nous rejoindre - ont lieu tous les mois, d'octobre à juin. Pour la période allant d'octobre à avril, des sujets variés d'histoire ou d'archéologie y sont développés par des conférenciers, les deux dernières réunions, en mai et juin, sont consacrées à des sorties sur les mêmes thèmes.

Au début de chacun des trois trimestres d'activité est publié un bulletin contenant le programme des réunions, visites ou réceptions ainsi que les sujets des exposés qui seront faits ; ce bulletin comporte également un résumé de l'activité du trimestre écoulé.

Indépendamment de ces bulletins, des mémoires ou ouvrages plus étendus sont édités tous les trois ou quatre ans ; celui-ci est le 83<sup>e</sup> depuis la fondation de la Société en 1847. D'autres ouvrages, œuvres personnelles de nos adhérents, sont également diffusés en librairie.



Notre bibliothèque comporte plus de 10 000 volumes ; à lui seul, le fonds étranger (latin, grec, italien, allemand, anglais) en comprend près de 1 800. Hormis des études sur l'histoire locale et régionale, on y trouve des encyclopédies, des périodiques du XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages sur la philosophie et la morale, la religion, les sciences, les arts, la littérature, la géographie, l'histoire, etc. Elle est ouverte aux chercheurs et étudiants qui l'apprécient, même depuis l'étranger.

Notre Société est membre de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne et participe à la rédaction des articles qui composent son tome annuel de mémoires remis à nos adhérents et proposé en librairie.

Enfin, elle est désormais reconnue d'intérêt général parce qu'elle renvoie vers un large public le résultat de ses recherches sur tout ce qui concerne l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre région, elle participe ainsi à la préservation de notre patrimoine culturel pour les générations futures et le rend dès à présent accessible à tous.

### **Pour nous rejoindre**

Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons.

4, rue de la congrégation - 02200 Soissons

Tél/fax : 03 23 59 32 36

Mail : [contact@sahs-soissons.org](mailto:contact@sahs-soissons.org)

Permanences les mercredi et samedi de 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous

# Table des matières

## ■ Partie 1

### 50 maires qui ont fait Soissons

par Jeanne DUFOUR ..... 7

## ■ Partie 2

### Muret, autopsie d'un château du Soissonnais

par Christian CORVISIER ..... 127

### Les travaux du maître-verrier Raphaël Lardeur dans l'Aisne

par Dominique ROUSSEL ..... 171

### L'époque romaine dans l'Aisne : un aperçu

par Jean-Luc COLLART ..... 201

## ■ Partie 3

### Chronique des Sociétés musicales soissonnaises

par Bernard ANCIEN (†) ..... 229

### Une fête soissonnaise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

par Michel HOUPLIER ..... 237

### Les origines de la banque de Soissons

par Denis ROLLAND ..... 241

## ■ Partie 4

### La prise du fort de Condé en 1918

par Jean-Pierre LEPOLARD ..... 249

### La fin de l'escadron de Gironde, autopsie d'un épisode légendaire de la Grande Guerre

par Rémi HEBERT ..... 255



21 RUE DE ROUSIES

59600 MAUBEUGE

TÉL. : 03 27 62 37 24

FAX : 03 27 62 37 25







Depuis 1847 la Société Historique de Soissons publie des recherches variées sur le patrimoine et l'histoire de Soissons, de sa région et même de l'Aisne. Une fois de plus, cet ouvrage réunit les travaux d'amateurs et de spécialistes unis dans une même passion pour l'histoire et l'archéologie.

- « 50 maires qui ont fait Soissons » évoque les maires depuis la Révolution jusqu'à nos jours avec leur part de transformation de la ville.
- Depuis une vingtaine d'années, les fouilles ont mis à jour de nombreux vestiges de toutes les époques. L'époque gallo-romaine dans l'Aisne n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble mais nous en avons ici, en quelque sorte, les bases.
- Le château de Muret a été volontairement détruit par les Allemands en 1918. L'auteur, grâce à des documents inédits, le fait revivre de façon magistrale.
- L'œuvre de Raphaël Lardeur, un maître verrier réputé de l'entre deux guerres, est analysée ici. C'est l'occasion de confronter ses projets et ses réalisations qui figurent dans beaucoup d'églises de la reconstruction.
- L'épopée de l'escadron de Gironde, en 1914, est réécrite ici à la lumière des sources allemandes. Cet épisode de la Grande Guerre n'a pas le même panache que celui qu'a décrit René Chambre.
- Une autre confrontation des sources françaises et allemandes permet d'apprécier comment un même événement, la chute du fort de Condé, est vécu dans les deux camps.
- Les sociétés musicales tenaient une grande place dans la vie de nos cités, les origines de celles de Soissons sont retracées ici avec la fête de l'orphéon.
- Au travers des origines de la banque de Soissons, fondée en 1890, l'histoire économique est abordée pour la première fois.

BERNARD ANCIEN  
JEAN-LUC COLLART  
CHRISTIAN CORVISIER  
DENIS DEFENTE  
JEANNE DUFOUR  
ÉDITH ERRASTI  
RÉMI HÉBERT  
MICHEL HOUILLIER  
JEAN-PIERRE LEPOLARD  
DENIS ROLLAND  
DOMINIQUE ROUSSEL

PRIX : 25 €



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Picardie